

Ex. 2

Robert CAVENAILE

LE LATIN D'EGYPTE
T SON INFLUENCE SUR LE GREC.

I

Session d'octobre 1948.

Mémoire de Doctorat de M. CAVENAILE

Exemplaire No 2

Le présent exemplaire sera lu dans l'ordre suivant:

Mme Curvers-Delcourt:	du	15 septembre	au	1 ^{er} octobre
M; L.Delatte	: du	1 ^{er} octobre	au	15 octobre
P.Lambrechts	: du	15 octobre	au	31 octobre
M.De Corte	: du	31 octobre	au	15 novembre

Mme Delcourt-Curvers voudra bien l'envoyer à M. L.Delatte, qui l'enverra à M. Lambrechts, qui l'enverra à M. De Corte. Celui-ci l'enverra le 15 novembre au Secrétaire: M.Severyns, 45 rue Justin Lenders LIEGE.

Incluses les enveloppes en franchise de port nécessaires à ces envois par la poste.

Le Secrétaire,

Mouyng

Robert CAVENAILE.

LE LATIN D'EGYPTE

ET SON INFLUENCE SUR LE GREC.

P R E F A C E.

Ce travail nous a été suggéré par la lecture de l'article de P. Jouguet sur les papyrus latins et publié dans la Revue des Etudes Latines en 1925.

Encouragé par MM. N. HOHLWEIN et R. FOHALLE, nous avons entrepris de rassembler et d'étudier au point de vue linguistique les papyrus latins. Le premier a guidé nos pas dans l'espace immense de la papyrologie et le second nous a fait bénéficier de ses lumières linguistiques. Aussi nous tenons à leur exprimer avant tout notre profonde reconnaissance. Leur sollicitude nous a été d'un réconfort d'autant plus précieux que nous avons élaboré notre mémoire au cours d'une période douloureuse pendant laquelle le calme nécessaire au travail intellectuel était très relatif. On appréciera ainsi à leur juste valeur les encouragements qu'ils nous ont prodigués.

Nous avons en outre le devoir bien agréable de remercier les autres professeurs de Philologie classique de l'Université de Liège dont nous avons reçu l'enseignement naguère: MM. L. HALKIN, A. DELATTE, A. GREGOIRE, J. HUBAUX, A. SEVERYNS, Mme CURVERS; car ensemble ils ont dépensé leurs efforts pour nous inculquer les principes et la méthode philologiques. Puisse ce travail, malgré ses imperfections, n'être pas trop indigne de leurs leçons et leur apporter la preuve qu'ils n'ont pas perdu leurs peines.

A BIBLIOGRAPHIE

RECUEILS DE PAPIRUS

- B.G.U.- Aegyptische Urkunden aus den Museen zu Berlin. Griechische Urkunden, Berlin, I(1895), nos 1-316; II(1898), nos 362-696; III(1903), nos 697-1012; IV(1912), nos 1013-1209; V(1930), E. SECKEL-W. SCHUBART, Der Gnomon des Idios Logos; V2(1934), W. UXKULL-GYLLENBAND, Der Kommentar; VI(1926), P. VIERECK & F. ZUCKER, Papyri, Ostraca und Wachstafeln aus Philadelphia im Fayum; IX (1937), H. KORTENBEUTEL, Steurlisten Römischer Zeit aus Philadelphia.
- C.P.Herm.- C. WESSELY, Corpus Papyrorum Hermopolitanorum, I, (Stud. Pal., V, 1905).
- C.P.R.- C. WESSELY, Corpus Papyrorum Raineri, I, Gr. Texte, Vienne, 1895.
- Führer P.E.R.- Papyrus Erzherzog Rainer- Führer durch die Ausstellung, Rechtsurkunden, Vienne, 1892.
- Jur. Pap.- P.M. MEYER, Juristische Papyri. Erklärung der Urkunden zur Einführung in die Papyrusurkunden, Berlin, 1920.
- x P. Aberdeen- E.G. TURNER, Catalogue of greek and latin Papyri and ostraca in the possession of the University of Aberdeen, (Aberdeen Univ. Studies, 116), Aberdeen, 1939.
- x P. Achmîm- P. COLLART, Les papyrus grecs d'Achmîm à la Bibliothèque Nationale de Paris, dans BIFAO, XXXI(1931), pp. 35-111.
- P. Amh.- B.P. GRENFELL & A.S. HUNT, The Amherst Papyri, being an account of the Greek Papyri in the Collection of the Right Hon. Lord Amherst of Hackney at Didlington Hall, Norfolk, Londres, I(1900); II(1901).
- P.S.A. Athen.- G.A. PETROPOULOS, Papyri Societatis Archaeologicae Atheniensis, (νεγμαστία τῆς Ἀκαδημίας Ἀθηνῶν ,10, Athènes, 1939.
- x P. Bouriant- P. COLLART, Les Papyrus Bouriant, Paris, 1926.
- P. Cairo- B.P. GRENFELL & A.S. HUNT, Greek Papyri, nos 10.001-10.869, dans Catalogue gén. des Ant. égypt. du Musée du Caire, Oxford, 1903.
- P. Cairo Goodspeed- E.J. GOODSPEED, Greek Papyri from the Cairo Museum together with Papyri of the Roman Egypt from

American Collections, The Univ. of Chicago Decennial Publ., 1902.

P. Cairé-Maspero J. MASPERO, Papyrus grecs d'époque byzantine, Le Caire, I(1911), nos 67.001-67.124; II(1913), 67.125-67.278; III(1916), 67.279-67.359.

P. Cairo Preis.- F. PREISIGKE, Griechische Urkunden der Aegyptischen Museums zu Kairo, (Sch. Wiss. Ges. Strasb., 3), Strasbourg, 1911.

P. Cornell- W.L. WESTERMANN & C.J. KRAEMER, Greek Papyri in the library of Cornell University, New York, 1926.

P. Edfou- J. MANTEUFFEL, Les papyrus et ostraca grecs, dans A. BRUYERE, etc..., Fouilles franco-polonaises, Rapport, I: Tell Edfou 1937, Le Caire, 1937, ch. V; Rapport II, Tell Edfou 1938, Le Caire, 1938, ch. III.

P. Fay.- B.P. GRENFELL, A.S. HUNT & D.G. HOGARTH, Fayûm Towns and their Papyri, Londres, 1900.

P. Fior.- D. COMPARETTI & G. VITELLI, Papiri greco-egizii pubblicati della R. Accad. dei Lincei, Papiri Fiorentini, Milan, I(1906); II(1908); III(1906).

x P. Fouad- A. BATAILLE, O. GUERAUD, P. JOUGUET, N.L. MARROU, J. SCHERER, W.G. WADDELL, Papyrus Fouad I, (Public. Soc. Fouad I de Papyrologie, Textes et Documents, 3), Le Caire, 1939.

P. Freib.- Mitteilungen aus der Freiburger Papyrussammlung, II, J. PARTSCH, Juristische Texte der römischen Zeit, (S.B. Heidelb. Akad. Wiss., 1916, 10)

P. Gen. I- J. NICOLE, Les Papyrus de Genève, I, Papyrus grecs. Actes et Lettres, Genève, nos 1-81, 1896-1900; Tables, 1906.

P. Gen. II- J. NICOLE, Textes grecs inédits de la collection papyrologique de Genève, Genève, 1909.

P. Gen; lat. I- J. NICOLE & C. MOREL, Archives militaires du Ier S., Genève, 1900.

P. Giss.- O. EGGER, E. KORNEHMANN, P.M. MEYER, Griechische Papyri im Museum des Oberhessischen Geschichtsvereins zu Giessen, I, Leipzig-Berlin, 1910.

P. Göt.- H. FRISK, Papyrus grecs de la Bibliothèque municipale de Gothenbourg, (Göteborgs Högskolas Årsskrift, XXXV, 1929, 1).

P. Grenf. II- B.P. GRENFELL & A.S. HUNT, New classical Fragments and other greek and latin Papyri, Oxfoed, 1897.

P. Hamb.- P.M. MEYER, Griechische Papyrusurkunden der Hamburger Staats-und Universitätsbibliothek, I, 1-3, Leipzig-Berlin, 1911-1924.

P. Harris- J.E. POWELL, The Rendall Harris Papyri of Woodbrooke College, Cambridge, 1936.

P. Hawara- Textes édités par H. SAYCE, dans FL. PETRIE, Hawara, Biahmu and Arsinoë, Londres, 1899, et réédités par J.G. MILNE, Archiv, V(1913), pp. 378 ss.

P. Hib.- B.P. GRENFELL & A.S. HUNT, The Hibeh Papyri, I, Londres, 1906.

P. Holm.- O. LAGERCRANTZ, Papyrus graecus Holmiensis. Recepte für Silber, Steine, und Purpur, (Arb. Vilh. Ekmansuniv. Fond, 13), Uppsala-Leipzig, 1913/

P. Iand.- G. SPIESS, Papyri Iandanae, IV(1914), Leipzig; J. SPREY, Literarische Stücke und Verwandtes, V(1931), Leipzig-Berlin; G. ROSENBERGER, Griechische Privatbriefe, VI(1934).

P. Kl. Form.- C. WESSELY, Griechische Papyrusurkunden kleineren Formats, dans Stud. Pal., III et VIII, 1905 et 1908.

P. Lips.- L. MITTEIS, Griechische Urkunden der Papyrussammlung zu Leipzig, I, 1906.

P. Lond.- Greek Papyri in the British Museum, Catalogue with texts. I(1893) et II(1898), ed. F.G. KENYON; III(1907), edd. F.G. KENYON & H.I. BELL; IV(1910), The Aphroditê Papyri, ed. H.I. BELL, with an Appendix of Coptic Papyri, ed. W.E. CRUM; V(1917), ed. H.I. BELL.

P. Lund Univ. Bibl.- A. WIFSTRAND, Aus der Papyrussammlung der Universitätsbibliothek in Lund, II (K. Humanistiska Vetenskapsamfundets i Lund Arsberättelse, 1936/37, 6).

P. Mich. II- A.E.R. BOAK, Papyri from Tebtynis, Part I (Univ. Mich. Stud., Hum. Series, 40), Ann Arbor, 1936.

X P. Mich. III- J.G. WINTER, Papyri in the University of Michigan Collection. Miscellaneous Papyri, (Univ. Mich. Stud., Hum. Series, 40), Ann Arbor, 1936.

P. Mich. IV- Tax Rolls from Karanis, (Univ. Mich. Stud., Hum. Series, 42-43), Ann Arbor, I(1936), edd. H.C. YOUTIE,

V

V.B. SCHUMANN, O.M. PEARL; II(1939), edd. H.C. YOUTIE & O.M. PEARL.

- P. Mich. Sokn. Nes.- A.E.R. BOAK, Soknopaiu Nesos. The Univ. of Mich. Excavations at Dimê in 1931/32, (Univ. Mich. Stud., Hum. Series, 39), Ann Arbor, 1935.
- x P. Mil. - A. CALDERINI, Papiri Milanesi, per cura della scuola di papirologia dell'Università Cattolica del S. Cuore, I, (Publ. di "Aegyptus", Ser. Scient., 1), Milan, 1928.
- P. Mon.- A. HEISENBERG & L. WENGER, Veröffentlichungen aus der Papyrussammlung der K. Hof-und Stadtbibliothek zu München, Leipzig-Berlin, 1914.
- P. Oslo- Papyri Osloenses, I(1925), Magical Papyri, ed. S. EITREM; II(1931); III(1936), edd. S. EITREM & L. AMUNDSEN.
- P. Oxy.- The Oxyrhynchus Papyri, Londres, vol. I-XVIII, edd. B.P. GRENFELL, A.S. HUNT, H.I. BELL, 1898 à 1939.
- P. Paris- BRUNET DE PRESLE, Notices et Extraits des Manuscrits grecs de la Bibliothèque Impériale, XVIII, 2e partie, Paris, 1865.
- x P. Princ.- Papyri in the Princeton University Collections, I, edd. A.C. JOHNSON & H.B. VAN HOESSEN, (The John Hopkins Univ. Stud. Archaeol., 10), Baltimore, 1931; II, ed. E.H. KASE, (The Princ. Univ. Stud. Pap., 1), Princeton, 1936, III
- P. Ryl.- Catalogue of the greek Papyri in the J. Rylands Library, Manchester, Manchester, I(1911), ed. A.S. HUNT, Literary Texts (nos 1-61); II(1915), ed. J. DE M. JOHNSON, V. MARTIN, A.S. HUNT, Documents of the ptolemaic and Roman Periods, (nos 62-456); III(1938), ed. C.H. ROBERTS, Theological and Literary Texts, (nos 457-551).
- x P.S.I.- PUBBLICAZIONI DELLA SOCIETA ITALIANA PER LA RICERCA DEI PAPIRI GRECI E LATINI IN EGITTO. Papiri greci e latini. Florence, vol. I-XI, 1912 à 1935. - XII - XIII
- P. Strasb.- F. PREISIGKE, Griechische Papyrus der kais. Universitäts-und Landesbibliothek zu Strassburg in Elsass, Leipzig, I(1906-1912); II(1920). Les numéros 126-154 ont été publiés par P. COLLOMP et ses élèves dans le Bull. Fac. Lettres Strasb., XIV(1935), XVII(1939).

- P. Tebt.- The Tebtunis Papyri, (Univ. of California Public.)
 3 volumes ~~3 volumes~~ parus de 1902 à 1938, Londres, edd. B.P.
 GRENFELL, A.S. HUNT, J.G. SMYLY, E.J. GOODSPEED, C.C.
 EDGAR;
- P. Théad.- P. JOUGUET, Papyrus de Théadelphie, P. Caire, nos
 10.870-10.929, Paris, 1911.
- P. Varsov.- G. MANTEUFFEL, Papyri Varsovienses, 5univ. Varso-
 viensis. Acta Fac. Litt., 1), Varsovie, 1935.
- E. Warren- Papyrologia Lugduno-Batava, ed. Institutum papy-
 rologicum Lugduno-Batavum, I, M. DAVID, B.A. VAN GROÉ
 NINGEN, J.C. VAN OYEN, The Warren Papyri, Leiden, 1941.
- P. Würzb.- U. WILCKEN, Mitteilungen aus der Würzburger Pa-
 pyrussammlung, (Abh. Preuss. Akad. Wiss., 1933, 6),
 Berlin, 1934.
- SB- F. PREISIGKE, Sammelbuch griechischer Urkunden aus Ae-
 gypten, vol. I à V, 1915-1934/38.

B OSTRACA

- O. Mich.- L. AMUNDSEN, Greek ostraca in the Univ. of Mich.
Collections, I, Texts, (Univ. Mich. Stud., Hum. Series,
 34), Ann Arbor, 1935.
- O. Oslo- L. AMUNDSEN, Ostraca Osloensia. Greek ostraca in
Norwegian Collections, (Avh. Norske Vidensk. Akad.
 Oslo, 2, 1933, n°2).
- O. Theb.- J.G. MILNE, Theban Ostraca, (Univ. of Toronto
 Stud.), Londres-Oxford, 1913, III, Greek texts.
- O. Wilck.- U. WILCKEN, Griechische Ostraca aus Aegypten und
Nubien, Leipzig, 1899, 2 vol.

C INSCRIPTIONS

- J.G. MILNE, Greek Inscriptions, Cat. Mus. Caire, Le Caire,
 1905.
- E. BRECCIA, Iscrizioni greche e latine, Cat. gén. Ant. ég.
 Mus. Alex., Le Caire, 1911.
- J. BAILLET, Inscriptions grecques et latines des tombeaux
des rois ou syringes à Thèbes, (MIFAO, 42), 3 vol.
 Le Caire, 1920/26.
- C.I.L. III, nos 13-82 et suppl. I, nos 6576-6636; suppl. II

nos 12045-12079; auctarium, nos 13571-13585; nos 14121-14148, plus quelques additions et corrections; enfin vol. XVI, additions et corrections.

M. LACAU, Inscriptions latines du temple de Louxor, dans Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XXXIII (1934), pp. ~~17-46~~ 17-46.

D TRAVAUX DIVERS

1) Ouvrages d'histoire .

R.J. BONNER, The Conflict of languages in the roman world, dans The Classical Journal, XXV(1929/30), pp. 579-592.

L. HAHN, Rom und Romanismus in griechisch-römischen Osten. Mit besonderer Berücksichtigung der Sprache, bis auf die Zeit Hadrians, Leipzig, 1906/

L. HAHN, Zum Sprachenkampf im römischen Reich bis auf die Zeit Justinians, dans Philologus, 10. Supplementband, 1907, pp. 675-718.

G. HANOTAUX, Histoire de la nation égyptienne, T. II, Paris, 1931.

N. HOHLWEIN, L'Égypte Romaine. Recueil des termes techniques relatifs aux institutions politiques et administratives de l'Égypte romaine, Bruxelles, 1912.

P. JOUQUET, Les Papyrus latins d'Égypte, dans Revue des Études latines, III(1925), pp. 35-50.

P. JOUQUET, Les destinées de l'hellénisme dans l'Égypte gréco-romaine, dans Chronique d'Égypte, 1935, pp. 89-108.

J. MASPERO, Organisation militaire de l'Égypte byzantine, (Bibl. de l'École des Hautes Études, fasc. 201), Paris, 1912.

W. PEREMANS & J. VERGOTE, Papyrologisch Handboek, Louvain, 1942.

Th. REIL, Beiträge zur Kenntnis des Gewerbes im hellenistischen Ägypten, (Thèse, Leipzig, 1912), Borna-Leipzig, 1913.

G. ROUILLARD, L'Administration civile de l'Égypte byzantine, Paris, (1923).

M. SAN NICOLÒ, Ägyptisches Vereinswesen zur Zeit der Ptolemäer und Römer, 1er Vol., Munich, 1913; 2e vol., 1ère section (=Münchener Beiträge zur Papyrusforschung, II. Heft), Munich, 1915.

A. STEIN, Untersuchungen zur Geschichte und Verwaltung Aegyptens unter römischer Herrschaft, Stuttgart, 1915.

U. WILCKEN, Über den Nutzen der lateinischen Papyri, dans Atti del IV. Congresso internazionale di Papirologia, Firenze, 28 Aprile-2 Maggio 1935, Milan, 1936, pp. 101-122.

J.G. WINTER, Life and letters in the Papyri, Univ. of Mich. Press, Ann Arbor, 1933.

H. ZILLIACUS, Zum Kampf der Weltsprachen in Oströmischen Reich, Thèse, Helsingfors, 1935.

2) LINGUISTIQUE ET PHILOGIE

F. BLASS & M. DEBRUNNER, Neutestamentliche Grammatik, Göttingen, 1931.

A. BOILEAU, Un chapitre de linguistique générale-Les Emprunts, dans Revue des langues vivantes, VIII(1942), pp. 1-15.

A. CAMERON, Latin words in the greek inscriptions of Asia Minor, dans The Amer. Journ. Phil., XXV(1929/30), pp. 232-262.

A. CARNOY, Le latin d'Espagne d'après les inscriptions. Etude de linguistique, 2e éd., Bruxelles, 1906.

P. CHANTRAINE, Quelques emprunts du grec au latin, dans Revue des Etudes latines, XV(1937), pp. 88-91.

E. DIEHL, De M finali epigraphica, dans Jahrbücher f. class. Philol., herausgegeben v. A. FLECKEISEN, 25. Supplementband, 1. Heft, Leipzig, 1899.

K. DIETERICH, Untersuchungen zur Geschichte der griechischen Sprache von der hellenistischen Zeit bis zum 10. Jahrh. n. Chr. (= Byz. Archiv als Ergänzung der byz. Ztschr., Heft 1), Leipzig, 1898.

W. DITTENBERGER, Römische Namen in griechischen Inschriften und Literaturwerken, dans Hermes, VI(1871), pp. 129 ss; et 281 ss.

C. DOTTLING, Die Flexionsformen lateinischer Wörter in griech. Nomina in den griech. Papyri und Inschriften, Thèse de Bâle, 1919, Lausanne, 1920.

Th. ECKINGER, Die Orthographie lateinischer Wörter in griech. Inschriften, Thèse de Zürich, 1898, München, 1898.

- TX
- A. ERNOUÏ, Morphologie historique du latin, nouv. éd., Paris 1927.
- M. GRAMMONT, Traité de Phonétique, Paris, 1933.
- A. GRAUR, Les consonnes géminées en latin, Thèse, Paris, 192
- E. HOFFMANN, De titulis Africae latinis quaestiones epigraphicae, Diss., Breslau, 1907.
- M. Jeanneret, La langue des tablettes d'exécration latines, (Thèse de Neuchâtel, 1916), Paris-Neuchâtel, 1918.
- A.C. JURET, Système de la Syntaxe latine, 2e éd., Stasbourg-Paris, 1933.
- A.C. JURET, Manuel de Phonétique latine, Paris, 1921.
- M. LENCHANTIN DE GUBERNATIS, Il valore fonetico di m finale e un papiro d'Ossirinco, Dans Bollettino di Fil. Class., XXII(1915/16), pp. 199-203.
- M. LENCHANTIN DE GUBERNATIS, La pronuncia del latino ad Ossirinco nel secolo V, dans Riv. Fil. Istr. Class., XLIII (1915), pp. 448-453.
- W.M. LINDSAY & H. NOHL, Die lateinische Sprache, Leipzig, 1897.
- J. MAROUZEAU, Introduction au latin, Paris, 1941.
- J. MAROUZEAU, Traité de stylistique appliquée au latin, Paris, 1935.
- E. MAYSER, Grammatik der griechischen Papyri aus der Ptolemäerzeit, Leipzig, 1906 à 1935.
- A. MEILLET, Après d'une histoire de la langue grecque, 5e éd. Paris, (1938).
- A. MEILLET, Esquisse d'une histoire de la langue latine, 4e éd., Paris, 1924.
- A. MEILLET & J. VENDRYES, Traité de grammaire comparée, Paris, 1924.
- B. MEINERSMANN, Die lateinischen Wörter und Namen in den griechischen Papyrusurkunden, Leipzig, 1927.
- G. MEYER, Neugriechische Studien III, dans S.B. Phil.-Hist. Klasse der kaiserl. Ak. Wiss. Wien, CXXXII, 1895.
- F. NEUE & C. WAGENER, Formenlehre der lateinischen Sprache, 3e éd., Leipzig, 1892-1905.
- M. NIEDERMANN, Phonétique historique du latin, 5e éd., Paris, 1945.
- J. PIRSON, La langue des Inscriptions latines de la Gaule, Bruxelles, 1901.

- λ
- J.B. POUQUENS, S.J., Syntaxe des Inscriptions latines d'Afrique, Louvain, 1912 (= Musée Belge, XVI, 1912, pp. 135-179 et 241-286.)
- F. PREISIGKE, Wörterbuch der griechischen Papyrusurkunden ... aus Aegypten, 3 vol., Berlin, 1925-1931.
- O. PRINZ, De o et u vocalibus inter se permutatis in lingua latina. Quaestiones epigraphicae, Diss., Halle, 1932.
- G. PROSKAUER, Das auslautende -s auf den lateinischen Inschriften, Strasbourg, 1910.
- J. PSICHARI, Etudes de Philologie néo-grecque. Recherches sur le développement historique du grec. (Bibl. Ec. Htes Et., fasc. 92), Paris, 1892, contient les travaux suivants: L. LAFOSCADE, Influence du latin sur le grec, pp. 83-158 et C.C. TRIANTAPHYLLIDES, Lexique des mots latins dans Théophile et les Nouvelles de Justinien, pp. 159-277 (notes publiées par J. Psichari, pp. 159-254).
- L. RADERMACHER, Neutestamentliche Grammatik. Das Griechisch des neuen Testaments im Zusammenhang mit der Volkssprache 2e éd., 1925.
- O. RIEMANN, Syntaxe latine d'après les principes de la grammaire historique, 7e éd. revue par E. ERNOUÏT, Paris 1935.
- H. SCHUCHARDT, Vokalismus des Völgärlateins, 3 vol., Leipzig, 1866-1868.
- E. SEELMANN, Die Aussprache des Latein nach physiologisch-historischen Grundsätzen, Heilbronn, 1865.
- F. SOMMER, Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre, 2e et 3e éd., Heidelberg, 1914.
- E.H. STURTEVANT, Concerning the influence of Greek on Vulgar Latin, dans T.A.Ph.A., LVI(1925), pp. 5-25.
- A. THUMB, Die griechische Sprache im Zeitalter des Hellenismus, Strasbourg, 1901.
- C. TRAVAGLIO, La scrittura latina volgare nei papiri dei primi cinque secoli dopo Cristo, dans Atti della R. Accademia delle Scienze di Torino, XLIII(1907/08), pp. 525-544.
- C. TRAVAGLIO, De Orthographia qua veteres usi sunt in papyris cerisque latinis, dans Memorie del R. Istituto Lombardo di Scienze e Lettere. Classe di Lettere e Scienze morali e storiche, XXII(1910), pp. 1-51.

- V. VAANANEN, Le latin vulgaire des inscriptions pompéiennes,
Thèse, Herlsinki, 1937.
- M. VALKHOFF, Etude sur les mots français d'origine néerlandaise, Thèse, Amsterdam, 1931.
- J. VENDRYES, Recherches sur l'histoire et les effets de l'initiale initiale, Paris, 1902.
- Thesaurus linguae latinae, editus auctoritate ...Academiaram
quinque Germanicarum, Berlin, 1900 ss.
- C. WESSELY, Die lateinischen Elemente in der Gräzität der
ägyptischen Papyrusurkunden, dans Wiener Studien, XXIV
(1902), pp. 99-151 et XXV(1903), pp. 19-52.
- B.H. WIND, Les mots italiens introduits en français au XVIIe
siècle, Thèse, Amsterdam, 1928.
- B. WINDISCH, Zur Theorie der Mischsprachen und Lehnwörter,
dans Berichte über die Verhandlung der königl. sächsi-
schen Gesellschaft, zu Leipzig, Phil.-Hist. Klasse,
XLIX(1897), pp. 101-126.
- H. ZILLIACUS, Das lateinische Lehnwort in der griechischen
Hagiographie. Ein Beitrag zur Geschichte der Klassiziti-
schen Bestrebungen im X. Jahrh., dans Byz. Zeitschr.,
XXXVII(1937), pp. 302-344.

*

* *

PREMIERE PARTIE

LE LATIN D'EGYPTE.

Introduction.

"..Peut-être les grammairiens et les philologues trouveraient-ils dans les papyrus latins à recueillir quelques glanures" écrivait M. Jouguet en guise de conclusion à son article Les papyrus latins d'Égypte (I). Sur la foi de cette affirmation, nous avons entrepris ce travail, mais bien vite nous nous sommes heurtés à de grandes difficultés dans le collationnement des papyrus et ostraca latins d'Égypte. Ces documents sont épars dans les publications et les recueils les plus divers. C'est pourquoi nous avons estimé qu'il était urgent de mettre à la disposition des chercheurs une sorte de Corpus Papyrorum Latinarum Aegyptiacarum, annoncé tant de fois déjà. Nous le donnons en annexe. Nous avons composé ce recueil sous la forme la plus simple : chaque document est classé dans une catégorie déterminée et dans chaque catégorie, nous avons suivi l'ordre chronologique. Chaque texte est accompagné d'une notice bibliographique où figurent les principales publications qui lui ont été consacrées, et, d'un apparat critique où sont relevées les corrections et les améliorations apportées à la première édition.

Ce n'est qu'après ce travail préalable de regroupement et de classification que nous avons pu aborder l'étude linguistique des papyrus latins.

Les papyrus latins, mieux encore que les inscriptions sont parfaitement utilisables pour la connaissance du latin vulgaire, car l'usage de cette matière peu coûteuse facilitait sa diffusion dans les diverses classes de la société. C'est pourquoi nous estimons que les conclusions de notre étude permettront de compléter, voire de modifier la conception que nous nous faisons du latin vulgaire principalement à l'aide de l'épigraphie. Et, pour poser nettement le problème, disons : le latin vulgaire était-il commun à toute la latinité? Ou plutôt d'après les régions, le latin vulgaire ne présentait-il pas de particularités locales? Or jusqu'à présent, les recherches entreprises ont été décevantes : le latin vulgaire tel que le font connaître les documents est un. Ce n'est qu'à partir du V^e siècle p.c. que la

(I) Revue des Etudes latines, III (1925), p.50.

différenciation, déjà en germes auparavant, s'accéléra et que le latin donna naissance à des langues distinctes. En ce qui concerne l'Égypte, le problème s'obscurcit du fait que le latin a disparu sans donner naissance à un idiome; il n'en reste pas moins que dès la conquête romaine, la langue des vainqueurs a été mise en contact avec une culture fortement hellénisée et bien implantée. Si bien qu'à priori, il est permis de supposer que les papyrus latins d'Égypte révéleront une langue latine présentant des particularités locales, notamment des traces de l'influence du grec, voire même de la langue indigène, le Copte.

Considérés sous cet angle, tous les papyrus n'ont pas la même valeur : les uns sont des papyrus littéraires, les autres des documents officiels, les troisièmes des textes privés. Ces derniers sont évidemment les plus intéressants, toutefois les premiers ne sont pas à rejeter : certaines erreurs de graphie les fautes de grammaire peuvent nous renseigner utilement sur l'évolution de la langue. Quant aux documents officiels, bien qu'ils se composent en grande partie de formules et d'abréviations, il est toujours possible d'y glaner çà et là des formes intéressantes. Il faudra alors établir un classement des particularités de la langue vulgaire et en tirer les conclusions relatives à la phonétique, à la morphologie, à la syntaxe et au vocabulaire. Enfin, nous comparerons nos résultats avec ceux que l'on a obtenus dans des recherches similaires sur le latin de Gaule, d'Espagne, d'Afrique et de Pompéi.

Mis en présence du grec dans la vallée du Nil, le latin, d'une part n'a pas subi une influence extérieure, d'autre part, il a aussi rayonné, il a réagi sur le grec. En effet, dans les documents grecs d'époque romaine et byzantine, on peut relever une foule de termes latins : mots du langage militaire et administratif, mots du vocabulaire courant.

Par quelle voie, dans quelles conditions historiques ces mots latins sont-ils passés en grec? Quel degré d'influence romaine révèlent-ils? Quelle a été la réaction du grec devant cet apport étranger? Voilà autant de problèmes que nous examinerons dans la deuxième partie du travail. A l'aide de toutes ces considérations, nous pouvons, nous l'espérons du moins, déterminer avec précision l'importance du latin dans cette province orientale de l'Empire.

Chapitre I - Les Sources.

Avant de passer à l'étude linguistique des papyrus latins, jetons un coup d'oeil sur les ressources dont nous disposons et voyons quel parti nous pouvons en tirer pour préciser le degré de romanisation de l'Egypte. Si la papyrologie latine a été quelque peu négligée jusqu'à présent, c'est que les textes étaient difficilement accessibles et que l'on n'était jamais certain de n'avoir pas omis l'un ou l'autre de ces documents. Comparées aux ressources de la papyrologie grecque qui dispose de quelques 30.000 textes, celles de la papyrologie latine peuvent sembler négligeables. Cependant, les textes latins sur papyrus sont susceptibles de fournir des matériaux à des disciplines nombreuses. Nous possédons, en effet, des fragments d'oeuvres littéraires, des fragments juridiques, des documents militaires, administratifs, privés. Ces documents jettent une clarté sur la situation de l'Egypte romaine et c'est grâce à eux que nous allons essayer de résoudre le problème suivant : quelle a été l'importance du latin dans l'Egypte romaine?

Au total, on compte 255 textes, dont voici la répartition géographique:

A. Tableau général.

Origine	Ia	Ip	II	III	IV	V	VI	date?	total
Provenance inconnue.	3	II	37	18	25	19	II	7	131
Oxyrhynque.	6	2	4	16	9	13	8	-	52
Fayoum (général)	-	I	4	-	I	-	I	I	8
Philadelphie.	-	I	8	-	-	-	1	-	9
Théadelphie.	-	-	I	2	I	-	-	-	4
Euhéméria.	-	-	-	I	-	-	-	-	I
Karanis.	-	-	5	2	-	-	-	-	7
Tebtunis.	-	-	I	-	-	-	-	-	I
Hawara.	-	4	-	-	-	-	-	2	2
Philotéris.	-	-	I	-	-	-	-	-	I
Hermopolis Magn.	-	-	-	I	5	I	-	-	7
Apollinopolis	-	-	I	-	-	-	-	-	I
Antinoé	-	-	-	-	I	-	2	I	4
Alexandrie	-	-	I	-	I	-	-	-	2
Ptolemaïs Emerg.	-	I	-	-	-	-	-	-	I
Aphroditó	-	-	-	-	-	-	I	-	I
Tell Edfau	-	12	-	-	-	-	-	-	12
Panopolis	-	-	-	-	I	-	-	-	I
Philae	-	-	-	-	-	I	I	-	2
Thébaïde	-	-	-	-	I	I	-	-	2
Césarée de Piérie	-	-	I	-	-	-	-	-	I
Palestine	-	-	I	-	-	-	-	I	2
Total	3	29	66	38	46	35	24	12	255

Parmi ces 255 textes, on compte 58 papyrus littéraires et 29 textes juridiques, le reste forme la masse des documents proprement dits. Observons que des 29 fragments juridiques, aucun n'est antérieur au III^e siècle, ils sont datés des IV^e, V^e et VI^e siècles.

B. Textes littéraires.

Origine	Ia	Ip	II	III	IV	V	VI	date?	total
Provenance inconnue.	I	2	2	7	6	5	3	I	27
Oxyrhynque.	-	-	2	5	8	6	2	-	23
Hawara.	-	-	-	-	-	-	-	I	I
Hermopolis.	-	-	-	-	-	I	-	-	I
Karanis.	-	-	2	-	-	-	-	-	2
Antinoé	-	-	-	-	-	-	I	I	2
Philadelphie.	-	-	I	-	-	-	-	-	I
Auja (Palestine?).	-	-	-	-	-	-	-	I	I
Total	I	2	7	12	14	12	6	4	58

Il serait hasardeux de vouloir tirer des conclusions trop précises de la répartition géographique des papyrus : en effet les documents de provenance inconnue atteignent une proportion d'environ 50% du total. L'ignorance du lieu d'origine des textes est due en grande partie à la négligence avec laquelle les premiers papyrus découverts ont été enregistrés.

En ce qui concerne les papyrus littéraires, on voit que leur nombre augmente de façon constante jusqu'au IV^e siècle et se maintient au V^e siècle. Il semble bien que l'on doive élargir la conclusion de P. Collart qui écrit (I) : "Il est remarquable que le nombre de fragments littéraires latins augmente sensiblement à partir du III^e siècle juste au moment où le nombre de fragments grecs diminue".

Cependant on peut constater qu'Oxyrhynque et le Fayoum sont les mieux représentés quant au nombre de fragments, Oxyrhynque à toutes les époques et le Fayoum au II^e siècle surtout. On sait en effet que la décadence de cette région commence avec le III^e siècle. La plupart des localités où l'on a découvert des papyrus latins étaient des centres de cantonnement pour les troupes ro-

(I) Papyrus littéraires latins, dans Revue de Philologie III^e série, XV (1941), p 125.

maines. Il n'est donc pas douteux que le latin était pratiqué dans le voisinage des installations militaires romaines : l'armée a été sans conteste le facteur essentiel de la romanisation de l'Égypte.

La date des documents va nous permettre de préciser davantage la pénétration romaine et de déterminer les époques de forte influence. Celle-ci se manifeste de façon appréciable au I^o siècle de notre ère et atteint son point culminant au II^o siècle, elle décline au III^o pour reprendre vigueur au IV^o. Passé cette période, la décadence est définitive. La langue latine, semble-t-il, a été introduite très tôt en Égypte. Un papyrus de Berlin nous fait connaître le contenu d'une lettre adressée par l'esclave Phaléros à l'esclave Ménandre (1). Il date des derniers Ptolémées ou du début du règne d'Auguste et révèle que le latin était employé dans certains milieux d'esclaves grecs, à en juger par leur nom (signalons encore un ostrakon d'avant l'ère chrétienne (2) et un fragment des Verrines de Cicéron (3), le "doyen des papyrus latins" comme l'appelle P. Collart). D'ailleurs les bureaux de l'armée tenaient les rôles, la comptabilité et les états de service en latin : cette langue était la langue officielle de l'armée bien que la plupart des soldats (4), des sous-officiers ne parlèrent que le grec. Les officiers (5), semble-t-il, étaient bilingues. Puis, grâce aux avantages que réservait le service militaire, les vétérans des légions, pour la plupart d'origine orientale, devenus citoyens romains, devaient utiliser le latin dans tous les actes officiels qui regardaient leur statut personnel. "Dès que le droit personnel était en jeu, dit M. Jouguet (6) le latin devenait obligatoire. Cette règle était suivie en Égypte et voilà pourquoi nous trouvons sur papyrus ou sur tablette de

(1) P. Berol., publié par W. Schubart, Antliche Berichte, 1928.

(2) Cfr. A.P.F., I, p. 372. Studien, Class. Phil., XXII (1927)
P. Gen. 45 à 62 et P. Lond. 447 (1925) pp. 37ss.

(3) Publié par H. Gestinger, dans Wiener Studien

(4) Cfr. J.C. Winter, In the Service of Rome, dans Class. Phil., XXII (1924)

(5) Cfr. la correspondance de Fl. Abinnaius, P. Gen. 45 à 62 et P. Lond. 447.

(6) Les Papyrus latins d'Égypte, dans R.E.L., III (1925), p. 37 n.

cire des actes juridiques en latin, quand ils concernent des citoyens romains".

Ainsi donc, pour avoir une valeur légale, les documents relatifs aux citoyens romains doivent être rédigés en latin: testaments, déclarations d'héritages, actes d'affranchissement, contrats de mariage, déclarations de naissance. Seulement, comme beaucoup de ces citoyens romains étaient d'origine orientale, il leur arrivait de posséder des traductions grecques pour leur usage particulier, ou bien ils faisaient suivre le document officiel d'un résumé grec qui contenait les clauses principales; en voici un exemple : [(ἔτους) η' Ἀπριλίου τοῦ κυρίου ἡμῶν πατρὸς] |¹⁵ [κ2] νεοφισσίωv τ[ῆς] γεισίωv | [Λ]ουκίου Σεναρ[ωρίου] Σεποριδου]. (1)

Cependant, il faudra attendre l'époque de Dioclétien, de Constantin pour qu'une forte influence romaine se fasse sentir; à ce moment, l'Egypte perd ce caractère exceptionnel de province impériale qui la distinguait des autres provinces. On observe cette tendance dans les papyrus latins et particulièrement dans les procès-verbaux des jugements qui sont rédigés en majorité dans les deux langues. Sur 20 papyrus judiciaires qui s'échelonnent de 322 p.-c. à 583 p.c. : trois ont leur protocole en latin et 17 en grec; dans 19 cas les discussions se font en grec et une fois en 2 langues; 3 jugements sont rendus en latin et 17 en grec (2) La même constatation se fait à propos des textes juridiques : ils sont souvent accompagnés de gloses et de commentaires grecs, parfois même, d'une traduction grecque. Il est bien clair qu'à cette époque l'influence romaine s'est exercée, même si ses résultats n'ont pas été durables. En effet, comme les Romains n'ont jamais pris de mesures rigoureuses pour imposer leur langue comme langue officielle en Orient, l'usage du latin n'y a pas connu un ample développement. Au contraire, la chancellerie impériale était divisée en deux départements : l'un, ab epistulis latinis

(1) P.Mich. I68, I4; autres documents suivis d'un sommaire grec: P.S.I. IX I027, P.Mich. I65 et I69; B.G.U. VII, I690. Traduction d'un testament, B.G.U. 326.

(2) cfr. H. Zilliacus, Vierz. Berl. Gr. Pap., dans Soc.Sc.Fennica-Comm. Humanorum litter., XI (1941) pp.31 ss.

l'autre, ab epistulis graecis. Du reste, beaucoup de fonctionnaires romains connaissaient le grec et en tout cas ils avaient des interprètes à leur disposition. Toutefois le prestige de Rome était grand (Constantin introduisit le latin comme langue officielle à Constantinople, sans succès du reste) et certaines personnes par une sorte de coquetterie émaillaient leurs lettres grecques de citations latines (1). Même des formules grecques sont transcrites en caractères latins (2): par exemple di emu Strategia esemiothe, formules extrêmement fréquentes au VI^e siècle; à cette époque l'emploi de l'alphabet latin n'est qu'une pure formalité, mais il faut y voir le résultat d'une longue tradition.

L'usage du latin en Egypte, même si on le juge restreint, nous amène à jeter un coup d'oeil sur les moyens d'expansion dont cette langue disposait. Les témoignages directs de l'enseignement du latin sont tardifs: nos documents remontent pour la plupart aux IV^e et V^e siècles. Peut-être faut-il voir dans cette circonstance un effet de la réforme administrative de Dioclétien. Malgré leur nombre restreint, ces documents peuvent illustrer avec netteté les étapes de cet enseignement. Il semble que les études préliminaires n'ont pas été très longues. Nous possédons 2 abécédaires latins sur papyrus: l'un (3) en minuscules avec la prononciation de chaque lettre en grec porte en plus l'alphabet en capitales suivi des groupes d'aspirées et de diphtongues, l'autre (4) est à peu près identique. D'où l'on peut conclure qu'il n'y avait aucune raison de prolonger l'étude des éléments puisque ces leçons s'adressaient sans doute à des enfants, ou à des personnes qui connaissaient déjà le grec. De même, les exercices d'écriture nous sont parvenus en très petit nombre. Le P.Tebt. II, 686 en comprend un certain nombre: d'abord plusieurs mots répétés quelques fois, puis 2 vers de Virgile (G, IV, 1-2) copiés 6 fois, enfin un fragment sur les travaux d'Hercule.

(1) P.Gen. 62, p.ex.

(2) Gfr. S.B. 46 58, 24; 46 59, 25; 46 71, 5; 46 73, 5; 46 75, 15; 46 81, 10; 47 53, 16; etc...

(3) Milne, Greet shortland Manuals, p.70. -(4)P.Oxy. X, 1315.

Dans le P.Oxy. X, 1314, une ligne répétée huit fois, sans doute un pensum, reproduit un calcul dont le résultat est écrit en grec : quadringento]s octoginta sex tantum, u π Ϛ; preuve encore que le potache qui a copié le texte était plus familier avec la numération grecque.

La masse la plus importante de papyrus latins est constituée par des textes littéraires traduits ou glosés en grec. Ici encore force nous sera de constater que le latin était étudié par des Grecs, en fonction du grec. L'auteur le plus lu dans les classes à notre connaissance, c'est Virgile. Nous possédons actuellement cinq fragments de cet auteur préparés en vue de leur utilisation dans les classes. Ces extraits nous livrent des passages de l'Énéide avec la traduction grecque mot à mot. En général, ces travaux sont exécutés sur une trop grande échelle pour être uniquement l'oeuvre d'écôliers : les auteurs en sont plutôt des maîtres d'école ou des personnes étudiant les poèmes de Virgile par des lectures privées. Beaucoup de ces traductions ont le même défaut : elles sont mécaniques, les mots y sont considérés isolément, sans rapport avec le contexte. Voyons par exemple un extrait de P.Fouad I, 5, V°, col. I, ll. 12-16 (En. III, 447) :

<u>(illa)manent</u>	ἐκ[εἴνα] μί[λι]ν
<u>(im)mot(a)</u>	ἀκ[ί]νητα
<u>(lo)cis</u>	ἐν [τοῖς] τό[ποις]
<u>(n)eque ab ordine</u>	οὐδὲ ἀπὸ τ[ῆς] τάξ[εως]
<u>cedunt</u>	εἴκει

Au contraire, ll. 17- 24, l'auteur s'écarte du texte, il rétablit l'ordre grammatical et supprime les disjonctions.

<u>verum eadem</u>	ἀλλὰ τὰ αὐτὰ
<u>ver(s)o cardine</u>	στρεψίως τε ὡς τῆς
<u>(cum v)entus</u>	ὅτι ἄνεμος
<u>(ten)uis</u>	λεπτός
<u>(impu)lit</u>	ἀνίστατο
<u>(et ten)eras frond[es]</u>	καὶ τὰς ἄνεμας φ[υ]λλὰς
<u>(tu)rbavit</u>	ἐταράξεν
<u>(ia)nua</u>	ὁ π[υ]λῶν

Dans d'autres documents (1), tous les mots ne sont pas traduits; on ne trouve que certains d'entre eux, choisis sans doute parmi les plus importants ou parmi les plus difficiles pour l'écôlier. Ailleurs encore (2), le texte latin est pourvu d'accents marquant l'ictus et des signes de quantité sont placés sur certaines syllabes, rappelons que dans l'étude de Virgile, la scansion joue un rôle important.

La meilleure traduction que nous connaissions est sans conteste un palimpseste (3) qui donne le texte de l'Enéide I, 588 à 748 avec lacunes de 609 à 648, 669 à 688 et 709 à 728. La traduction grecque suit le texte latin mot à mot et vers par vers. Elle devait exiger de son auteur une bonne connaissance du latin et du grec, ainsi que nous pouvons en juger (11 I-5):

Ἀπίστη δ' Αἰνείας καὶ ἐν καθαρῷ τῷ φωτὶ ἀντίλαμψεν
τὸ πρόσωπον καὶ τοὺς ὤμους θεῶν ὁμοιο[s]· καὶ γὰρ αὐτὴ εὐπρεπὴ
τὴν κάμην τῷ παιδίῳ ἢ γεννήτιρα καὶ φῶς τῆς νεότητο[s]
πορφύρεον καὶ ἰλάρος τοῖς ὀφθαλμοῖς προσσηνιεύκει τιμάς.
Ὅποῖον χεῖρες προστιθέασιν ἰλιφαντίνῳ ὅστ' ἐπὶ κόσμον ἢ ὀηγήκαξαν θῶ.

La lecture des poèmes était l'occasion de certains exercices d'école où les élèves témoignaient de leur habileté : nous connaissons une imitation d'un passage de Virgile, où l'auteur a traité le même sujet que le poète latin, dans un nombre égal de vers. Bien plus, il a eu la coquetterie de vouloir remplacer par des équivalents, les mots employés par Virgile (4)? Extrayons en ce passage (11 7-13) :

Nec sua ter tractus sub moenia defuit Hector,
Victorisque fames auro qui vendidit ig[nem].
Hic magis indoluit gemuitque potentius heros :
Exuviae currus foedataque membra [sodalis]
[Cer]nuntur supplexque pater, miserabile visu.
Martem cum Danais miscet ducto[ribus ipse],
Armatusque niger Memnon agit agmina nigra.

(1) P.S.I. VIII, 756 par exemple.

(2) P.Oxy.; VIII, 1099; P.Mil., I.

(3) P.Oxy. VIII, 1098. ?

(4) P.S.I. II, 142.

Certes, on aurait mauvaise grâce à comparer ce travail avec son modèle. Toutefois, reconnaissons que cet exercice est très méritoire : il devait exiger de son auteur une connaissance approfondie des ressources de la métrique et du vocabulaire latin, ainsi qu'une vaste érudition.

L'expression Martem miscere n'est-elle pas une réminiscence de l'Oedipe à Colonne, IO46, (Ἄρα μίγξουσι) et la tournure victorifique fames auro ne rappelle-t-elle pas le fameux auri sacra fames de Virgile (En., III, 57)?

La part réservée aux oeuvres de Cicéron dans l'éducation des jeunes gréco-égyptiens, semble plus petite que la part faite à Virgile. Les fragments scolaires que nous possédons de cet auteur sont de même nature que ceux que nous avons examinés précédemment : traductions juxtalinéaires entreprises sur une vaste échelle. Ainsi le P.E.Rainer⁽¹⁾ donne les passages suivants de la I^o Catilinaire I, I6; 7, I7 que voici :

	<u>[neque auctoritatem]</u>	[ο]ὐτ' αὐθεντίας
	<u>[verber]e</u>	εὐλαβῆ
	<u>[nec]</u>	οὐτε
	<u>[iudicium]</u>	[δι]καστηρίου
5	<u>[seq]uere</u>	[α]κολουθίς
	<u>[n]eq[ue] vim</u>	οὐτε τὴν δύναμιν
	<u>pertimesces</u>	ορρωδίας
	<u>quae tecum</u>	ἢ μετὰ σοῦ
	<u>Catilina</u>	κατιλίνα
10	<u>sic agit</u>	οὕτω περὶ
	<u>et quodam modo</u>	καὶ τινὶ τροπῇ
	<u>tacita</u>	σιωπῶσα
	<u>loquitur</u>	λαλεῖ
	<u>nullum iam</u>	οὐδὲν λοιπὸν
15	<u>aliquot</u>	τινὶ ποτὲ
	<u>annis</u>	ἐνιαυτοῖσ
	<u>facinus</u>	δρασμά
	<u>exstitit</u>	ἀνεφάνη
	<u>nisi per te</u>	εἰ μὴ διὰ σοῦ

(1) H. Gestinger, dans Wiener Studien, 55 (1937) pp 95-106.

20	<u>nullum</u>	ουδεν
	<u>flagitium</u>	απονημα
	<u>siue te</u>	[αρεν σου]

Le P.Ryl. I, 6I nous fait connaître également un passage de la 2^o Catilinaire (§ I4-I5) en traduction mot à mot. Quant au P.Ryl. III, 477, il nous donne un extrait de la Divinatio in Q. Caecilium, 35, 7 et 44, 6. Des gloses de diverses mains, les unes en latin, les autres en grec accompagnent ce texte.

Comme dans le reste de l'Empire, la fable restait en Egypte un des piliers de l'enseignement. Ici encore, nous avons des exercices de traduction, par exemple les fables I6 et I7 de Babrios. Cette fois, il s'agit d'un texte grec traduit en latin. Tous les travaux n'avaient pas l'élégance et la correction des exercices que nous avons cités plus haut : il y avait de mauvais élèves. On s'en convaincra en examinant un extrait de la fable I6 : luppus autem auditus anucellam vere dictu[m] putatus
m[ans]it quasi parata cenaret ! dum puer quidem sero dormisset
ipse porro esuriens et luppus enectus ver[e] redivit frigiti[s]
spebus frestigiatur ! luppa enim eum coniugalis interrogabat !
quomod[o n]ihil tulit venisti s[i]cut sole[bas] ! et ille
[dix]it quomodo enim quis mulieri cr[edo]. Signalons aussi la paraphrase latine de la fable du chien qui lâche sa proie pour l'ombre (I) : Canis carnem inv[en]it et flu[men] t[ra]nsiebat,
deinde cum in ! aquam vidisset umbram car[n]is existima[v]it
altera[m].

Ces exercices de traduction, de métrique, de paraphrase laissent supposer l'élaboration et l'emploi de manuels, de dictionnaires, d'ouvrages de grammaires. Et c'est bien ce que les papyrus confirment. Si nous^{ne} possédons pas de lexique consacré exclusivement au vocabulaire littéraire, en revanche, nous connaissons actuellement six glossaires qui s'échelonnent du II^o au VI^o siècle de notre ère. Tous ces manuels ont un trait commun : ils renferment un vocabulaire très usuel. Le P.Lund, 5 contient des noms d'animaux en grec et en latin, transcrits en lettres grecques. Dans le P.Lond. 48I, également écrit en caractères

§I9 P.Oxy. XI, 1404 (cfr. Esope, 339; Babrios, 79; Phèdre I, 4).

grecs, on a essayé, semble-t-il, de grouper les mots par familles sémantiques : animaux, astres, phénomènes naturels, etc.. Le P.Paris, 4bis, au contraire, est écrit complètement en lettres latines; peut-être est-ce le travail d'un Romain qui, ignorant le grec, s'est mis à étudier le vocabulaire nécessaire à sa vie quotidienne. Quant au P.Cologne, les mots des deux langues y figurent transcrits dans leur alphabet respectif. Les deux derniers textes ne sont pas uniquement des glossaires. L'un, le P.Berlin 10.582 est un manuel de conversation en trois langues : latin, grec, copte; mais les mots latins sont écrits en grec. Le texte peut se diviser en deux parties : l'une est une sorte de manuel de politesse, on y traite de la façon de recevoir des invités; dans la seconde, c'est une conversation entre deux personnes, à propos de l'arrivée d'un messenger apportant une lettre. Comme on le voit, le vocabulaire appartient, dans ce cas, au langage de la vie journalière; le grec s'y trahit à plusieurs reprises comme étant du grec de traduction; le traducteur a, semble-t-il essayé d'approcher le plus possible du texte latin, mais il est aussi très familier avec le grec, puisqu'il ajoute l'article grec qui n'existe pas en latin.

A notre avis, le document le plus intéressant est le P.Reinach Inv. 2069. C'est aussi le plus important fragment lexicologique. Etant copié au verso d'un volume, il avait certainement une destination scolaire. On y trouve plusieurs chapitres : d'abord un glossaire où les mots latins sont suivis de leur correspondant grec, puis un recueil de synonymes, d'homonymes où l'on peut chercher des locutions courantes, enfin un ouvrage de contrôle où l'on peut étudier les déclinaisons, les conjugaisons et même quelques règles de syntaxe et d'accentuation. Bref, un ouvrage de cette sorte devrait rendre les plus grands services aux Grecs désireux de parler latin. Jugeons-en par l'extrait suivant (ll. 130-135) :

urus [α]κανθός γλωσσηματικώς και βους [ε]ριμανός
cetera ut altus τα λογινα ως υψητός
u[ia]tor κερχινρηρετης [κ]κι και οδοινορος.
cetera ut altior τα [λο]ινα ως το υψητοτερως
vincit νικα και γλωσσηματικώς δεσμεει

uincit gauduntia $\nu\iota\kappa\alpha$ $\tau\eta$ $\epsilon\mu\alpha\iota\lambda\epsilon\iota\alpha$
uincis manus $\delta\iota\sigma\mu\epsilon\upsilon\sigma\iota\kappa\epsilon\varsigma$ $\tau\alpha\varsigma$ $\chi\epsilon\iota\rho\epsilon\varsigma$
ualetudo $\upsilon\gamma\iota\alpha$ $\kappa\alpha\iota$ $\gamma\omicron\sigma\sigma\epsilon\varsigma$

L'emploi de tels manuels n'excluait cependant pas l'étude théorique de la grammaire. Celle-ci y trouvait sa place comme dans tout système d'instruction bien compris. Deux fragments de grammaire l'attestent (1) : l'un traite des diphtongues, l'autre du sens des mots.

Pourtant, la littérature latine n'est pas seulement connue en Egypte par des fragments scolaires. D'autres papyrus montrent que les écrivains latins étaient l'objet de lectures privées. On trouve parfois, accompagnant ces textes, des notes marginales ou interlinéaires, le plus souvent en grec, mais parfois aussi en latin. Si les œuvres oratoires de Cicéron semblent avoir été comme nous l'avons vu, les premières pièces littéraires latines introduites en Egypte, les poèmes virgiliens cependant ont joui d'une renommée plus grande, car c'est de lui que nous trouvons le plus grand nombre de fragments (2). Sa réputation s'est étendue à tout le monde méditerranéen, comme le prouve le papyrus Colt trouvé à Aujâ el Hafir en Palestine (traduction grecque mot à mot)

Juvénal a connu aussi une certaine faveur chez les lettrés gréco-égyptiens : on a trouvé dans les fouilles d'Antinoé un long fragment de la satire VII (vv. 149-198). Ce texte est accompagné de nombreuses scolies de différentes mains, pour la plus

(1) Milne, Catalogue, n° 184 et J. Dunlap, Fragments of a latin grammar from Egypt, dans Am. Journ. Phil., LXI (1940) pp. 330-334.

(2) Cfr. Qu. Cataudella, Sulla fortuna di Vergilio nel mondo greco egiziano, dans Chronique d'Egypte, 1937, pp. 332-334, son influence sur Claudien, Nonnius de Panopolis et son élève Tryphiodore, sur le roman de Chariton d'Aphrodisias, vraisemblablement écrit en Egypte. Cfr. aussi V. Ussani, Vergilio e l'Egitto, dans Boll. Assoc. Stud. Medit., I (1930), pp. 20-23.

grande part en grec. Il est un fait caractéristique : ces scolies n'ont aucune ressemblance avec celles que nous connaissions jusqu'ici. Cet extrait révèle que le commentateur avait une certaine érudition et que le grec lui était très familier : en effet, le texte est ponctué au moyen d'accents aigus et d'accents graves sur les monosyllabes (comme en grec); le signe de la longue est très fréquent, le signe de la brève est plus rare. Signalons enfin que certains vers sont pourvus de signes critiques (tels que celui-ci >—)

Parmi les prosateurs, Salluste occupe un rang honorable; cet auteur était bien connu en Egypte, comme le prouvent plusieurs fragments conservés de ses oeuvres (1). L'un d'entre eux, tiré du Catilina (X, 4-5 et XI, 6-7) est pourvu de quelques remarques interlinéaires en grec. Ce passage présentait sans doute quelques obscurités pour le lecteur qui l'a annoté; d'ailleurs, notre homme n'a pas toujours compris parfaitement le texte puisqu'il explique le latin profana par τα μικρα ιερα, il a confondu avec fana.

D'autres fragments attestent de la diversité des lectures : un court fragment de Lucain, ⁽²⁾ des extraits importants de l'oeuvre de Tite-Live (3) et, ce qui est mieux, des textes littéraires nouveaux, dont le plus fameux est le fragment de l'épitomé de Tite Live, émaillé de tant de fautes qu'elles ne laissent aucun doute sur les médiocres connaissances latines du copiste. Citons encore deux fragments d'historiens (4) dont l'un mentionne Servius Tullius et qu'il faut attribuer soit à Fenestella soit à Verrius Flaccus. Mentionnons enfin un fragment sur les travaux d'Hercule (5) et un autre de caractère philosophique (6), l'un et l'autre d'auteur inconnu, et nous aurons ainsi terminé le tableau de la littérature latine profane en Egypte.

(1) P.S.I. , I, 110.

(2) P.Lond Inv. 34; 473.

(3) P.Oxy. IV, 668 et XI , 1379.

(4) P.Oxy. I, 30 et P.Oxy. XVII, 2088.

(5) P.Tibt. II, 686.

(6) P.Oxy. VI , 871.

A ~~la~~ première vue, il peut paraître surprenant de constater la présence dans la vallée du Nil, de fragments latins de la littérature chrétienne. Et pourtant, ce n'est pas un hasard. A vrai dire, ils ne sont pas très nombreux; nous en avons six : deux du IV^e siècle, trois du V^e siècle, un du VI^e siècle. Faut-il en conclure qu'ils ont été plus nombreux au V^e siècle? On pourrait se servir du fragment gotico-latin de la Bible pour arguer que ces textes ont été apportés en Egypte par des étrangers, et que par conséquent l'élite intellectuelle de ce pays les a ignorés. A cette objection, nous opposerons deux en-têtes de lettres trouvées à Oxyrhynque (I). Ces en-têtes sont à peu près identiques et s'inspirant d'un passage des livres sacrés (Sagesse II, 23-4) précèdent une lettre écrite en grec; elles proviennent d'ailleurs du même expéditeur. Par les erreurs commises, on voit nettement que le copiste n'a pas compris le texte qu'il transcrivait et que voici :

Unamortis condidit! deus lues autem com[m(o)]rtis (l. commortalis)
(immortalis) fieri.

Il faut donc admettre que des textes liturgiques latins étaient lus dans certains milieux d'Egypte. Cette situation est d'autant plus surprenante que le christianisme se propagea d'abord dans les milieux hellénistiques. A quelle cause attribuer cette curiosité? C'est qu'au IV^e siècle, les pèlerinages vers la Terre Sainte se multiplièrent. Et la Terre Sainte, pour les gens d'Occident, ce n'est pas uniquement la Palestine où le Christ avait vécu, avait souffert, était mort, c'était aussi l'Egypte berceau du monachisme, pays des moines et des anachorètes, héros de tant d'histoires merveilleuses. Aussi, à cette époque, des rapports de plus en plus intimes, s'établirent-ils entre l'occident et l'orient. Il n'est pas superflu de citer quelques pèlerins notoires : Rufin qui s'attarde 5 ans en Egypte, Saint Jérôme qui y séjourne avant de se retirer à Bethléem, et Cassien qui demeure pendant 7 ans en Basse - Egypte et qui va nous donner la clef de l'énigme qui s'est posée à nous (Inst. coenob. V, 39). Cassien nous raconte une scène qui s'est passée dans un monastère d'Egypte. Un jeune frère, Syméon, était arrivé d'Italie. Ignorant

(I) P.Oxy. XVIII, 2193 et 2194.

totalément le grec, il ne pouvait participer aux travaux de la communauté. Un des vieux moines désirant l'aider, s'inquiète de cette situation. "(Quidam seniorum) certus neminem posse inpu- gnationes/solitudinis tolerare nisi eum, qui propriis manibus victum sibimet fuerit parare contentus. Quo (Symeone) responden- te nihil se nec nosse nec praevalere ex his quae illic exerceban- tur a fratribus operari praeter librariam manum, si tamen ullus in Aegypti regione Latinum codicem usui esset habiturus, tum ille ... ex deo haec invente est, inquit, occasio : nam olim quaerebam qui apòstolum latinum hac mihi manu perscriberet. Etenim habeo fra- trem militiae laqueis obligatum et adprime Latinis instructum, cui de scripturis sanctis aliquid ad legendum aedificationis eius obtentu transmittere cupio."

En voici la traduction :

" Il nous arriva un jour d'Italie un de nos frères bien aimés du nom de Siméon, lequel ne connaissait rien à la langue grecque. Un de nos vieux moines, mû par le désir d'exercer à son endroit vu qu'il était étranger, l'oeuvre de charité, en lui donnant l'as- pect de la réciprocité, lui posa cette question : "Pourquoi res- tez-vous là assis à ne rien faire, dans votre cellule?" Cette at- titude lui donnait à prévoir que le jeune frère ne pouvait demeu- rer très longtemps en cet état, en proie aux divagations de l'oi- siveté et au manque de ressources. "Personne, se disait-il n'est capable de supporter les atteintes de la solitude, à moins de gagner joyeusement sa vie par son propre travail." Le jeune moi- ne lui répondit : "Je me connais, d'ailleurs je ^{ne} me sens capable d'en exercer aucune, les besognes auxquelles se livrent ici les frères, sauf celle de copiste, si toutefois il est âme qui vive à devoir se servir, au pays d'Egypte d'un manuscrit en latin." Alors le vieux moine, qui tenait de pouvoir s'offrir une oeuvre pie longtemps désirée, sous forme d'une dette à payer, s'écria : "C'est Dieu qui me fait trouver cette occasion. Car je cherchais depuis longtemps quelqu'un qui pût me transcrire à la main un manuscrit apostolique en latin. J'ai en effet un frère sous les drapeaux, qui connaît surtout le latin et je voudrais lui envoyer pour son édification quelques extraits de l'Écriture Sainte." Là-dessus, Siméon accepta avec reconnaissance cette occasion que Dieu en quelque sorte lui offrait; de son côté, le vieux moine

saisissant avec plus de joie encore ce moyen dont l'emploi lui permettrait d'accomplir une oeuvre de charité, donna à son jeune confrère tout ce qui lui était nécessaire comme salaire gagné pour toute une année et également il recueillit et lui apporta les parchemins et le matériel qu'il lui fallait pour écrire, après lui avoir fait recopier un manuscrit qui ne devait servir à rien ni profiter à personne, dans ce pays où tous les habitants ignoraient entièrement la langue latine. Indépendamment de cela, il lui achetait son travail par ce moyen ingénieux payé au delà de sa valeur, grâce auquel le jeune frère pût gagner justement sa subsistance en travaillant et sans avoir à en rougir, grâce auquel également, lui-même il allait accomplir avec munificence une oeuvre charitable comme si une dette l'y contraignait. Il récoltait par là une récompense d'autant plus généreuse qu'il avait su, par un plus long détour, procurer à un frère étranger, non pas seulement son pain, mais en outre des instruments de travail et en même temps une occasion de travailler."

Il nous reste enfin un dernier problème à résoudre. A quelles personnes s'adressaient cet enseignement, ces lectures? A la lumière des documents que nous possédons, il paraît simple de répondre : cet enseignement, ces lectures sont destinés à ceux qui comptaient avoir besoin du latin, c'est-à-dire à ceux qui se destinaient à la vie militaire ou à la carrière juridique? Les écoles nous l'avons vu, prospéraient dans le voisinage des cantonnements. Cependant la connaissance du latin n'était pas une nécessité absolue pour tous. En cas de besoin, on pouvait avoir recours aux scribes professionnels qui utilisaient des formulaires dont nous avons conservé un exemplaire (P.Hamb. 72) : c'est un modèle de mancipation par testament. De plus, les actes officiels latins existaient en traduction ou les intéressés en possédaient un résumé grec. Par conséquent, bien peu de Gréco-égyptiens étaient dans la stricte obligation de connaître le latin.

L'enseignement du latin, la connaissance de la littérature latine pouvaient intéresser l'élite intellectuelle. Si dans les débuts de l'Empire romain, la littérature grecque avait éclipsé la littérature latine, il n'en va plus de même dans la suite. Dès le règne d'Hadrien, les Grecs s'intéressent beaucoup aux cho-

ses romaines et c'est alors que les oeuvres des grands écrivains latins sont traduites en grec : l'Enéide de Virgile; suivant les dires de Suidas, les Histoires de Salluste furent traduites en grec par un certain Zénobios (cfr. Suidas, s. v.).

Au IV^e siècle, au moment où les lettres latines renaissent brillamment, c'est mieux encore. Ne voit-on pas l'empereur Constantin confier l'éducation de son fils Priscus à Lactance? Signe des temps! Malgré les malheurs qui l'assaillent et qui annoncent sa ruine, Rome garde intact son prestige spirituel et le mouvement intellectuel esquissé au II^e siècle arrive alors à son apogée; l'Orient grec paie son tribut à l'Occident latin : des hommes d'origine hellénique se consacrent à l'étude du latin et vont chanter les louanges de la Rome antique et éternelle. Les thèmes poétiques d'un Claudien ne sont-ils pas la preuve la plus évidente de l'attachement que la Ville peut inspirer à des étrangers? Ainsi donc, tous les grands esprits de l'époque, l'Egyptien Claudien ou le Gaulois Rutilius Namatianus reconnaissent en Rome la capitale intellectuelle. Claudien né à Alexandrie à la fin du IV^e siècle a été justement appelé le dernier poète national de Rome et de ses traditions païennes. Egyptien par sa façon^{de} et par les ressources de son imagination, latin par son inspiration et par sa grâce toute classique, ce poète est l'exemple le plus illustre des résultats que pouvaient donner l'enseignement tel qu'il était conçu. Formé à l'école de rhétorique d'Alexandrie, Claudien a complété l'enseignement de ses maîtres par de nombreuses lectures : les chefs-d'oeuvre de la littérature grecque et aussi les ouvrages des meilleurs auteurs latins, avant tout Virgile. Il a lu aussi avec profit Horace, Ovide, Lucain, Valérius Flaccus, Juvénal et parmi les prosateurs : Salluste, Tite-Live, Tacite, Ammien Marcellin, etc.. (I)

Ne venons-nous pas, à propos de Claudien, de résumer en quelques lignes les grands traits du programme scolaire tel que nous l'avons exposé plus haut? C'est au contact de ces écrivains qu'il a acquis une langue pure et sa grande habileté dans le maniement du vers. C'est par ces caractéristiques que son latin se sépare du latin vulgaire parlé à son époque et son éducation

(I) Fargues, Claudien, p. 54.

livresque , rendue possible par l'emploi des manuels que nous avons énumérés, explique ses qualités. C'est donc en la personne d'auteurs tels que Claudien que l'Orient contribua dans une large mesure à la Renaissance des lettres latines aux IV^e et V^e siècles.

x

x

x

Certes, Rome a exercé une réelle influence sur son "dominion" égyptien. Toutefois, nous ne pouvons pas affirmer que la romanisation atteignit toutes les classes de la population. Seules des catégories bien déterminées de personnes en furent pénétrées, mais cette influence ne fut pas éphémère. Si elle mit un certain temps à s'exercer, elle brilla de son plus vif éclat au IV^e siècle (bien que le nombre de papyrus à cette époque soit inférieur à ceux du II^e siècle). A quoi est dû cet ascendant? Au début, les facteurs essentiels de romanisation furent l'administration et surtout l'armée, puisqu'aussi nous voyons les écoles fleurir autour des camps. Si dans la suite pourtant, le facteur militaire perdit de son importance, le prestige de Rome continua à rayonner grâce à la renommée de ses écrivains profanes et la lenteur de son déclin au V^e siècle s'explique surtout par l'influence chrétienne et par l'attrait de Rome, ville de Pierre et des premiers martyrs. La puissance militaire romaine a cédé le pas au prestige spirituel.

CHAPITRE II
MODIFICATIONS PHONETIQUES

Le classement que nous avons adopté surprendra peut-être le lecteur. En effet celui-ci pourrait estimer que les faits groupés ci-dessous sont disparates: c'est que certaines modifications s'expliquent autrement que par les lois de la phonétique. Seulement nous avons pensé qu'il était plus commode de prendre pour point de départ les formes du latin classique et d'étudier dans un même chapitre les changements qui affectent tel ou tel phonème sans tenir compte de leur origine.

PREMIERE SECTION - LES VOYELLES

La voyelle a est celle qui s'est le mieux maintenue à travers l'histoire du latin. Par son articulation médiane, elle était moins susceptible que les autres d'être altérée.(1)

Sous l'influence de r (2), a atone est devenu e dans le cas suivant: Dejoter(iana)=Dejotariana, CIL III 6598. On sait d'ailleurs que toute voyelle brève intérieure prend le timbre e devant r.(3)

Un cas beaucoup moins clair, c'est le passage de a tonique à e, nous n'en avons relevé qu'un seul exemple (4): ad metella (=ad metalla), P. Hunt, 58 (IIe s.). Peut-être faut-il le considérer comme une modification due à l'assimilation

(1) Cfr. SEELMANN, Aussprache des Lateins, pp. 169, 171 et 173.

(2) LINDSAY-NOHL, p. 18;

(3) NIEDERMANN, Phonétique, p. 37.

(4) SCHUCHARDT, Vokalismus, I, pp. 199-200.

progressive, ou bien faut-il considérer que metella est un ancien emprunt grec? Nous croyons plutôt que ce e est dû à la prononciation vélaire du groupe -ll-.

Un autre cas mieux attesté c'est le passage du groupe va- protonique en syllabe ouverte à vo- (1): vocaſſo (=vacatio), BGU 628, 12.

Quant à la graphie Quodratuſ (=Quadratus), CIL III 14, II, 14 et 15, les savants sont d'accord pour y reconnaître l'influence de la transcription grecque *Kwδeſtrot* ou *Kodeſtrot* (2).

Il nous reste l'examen d'une autre forme inexplicable phonétiquement: troiana (=traiana), CIL III 6594 a et 6605, qui appelle presque fatalement le rapprochement avec Troia. Bien entendu, ce rapprochement n'explique rien mais qui dira à quoi songent parfois les copistes et les lapicides?

Bref, en Egypte comme ailleurs, les cas d'altération de a sont rares et n'obéissent que pour une faible part à des lois connues. Pour le reste, nous devons nous borner à enregistrer les exemples jusqu'à ce qu'on puisse les expliquer d'une manière rationnelle. Dans les inscriptions de Gaule (3), deux cas seulement du passage de a à e, qui ne concernent que des noms propres; en Espagne (4), deux exemples seulement; dans les tablettes d'exécration (5), un seul cas; à

(1) SOMMER, p. 110, § 77.

(2) SOMMER, p. 56, § 52 et JURET, Phonétique latine, p. 345, n. 1.

(3) PIRSON, pp. 1-2.

(4) CARNOY, p. 17.

(5) JEANNERET, p. 13.

Pompéi (1), un seul cas également; en Afrique enfin (2), un cas du passage de a à o et un de a à u.

E - E bref avait un son ouvert et ainsi sa prononciation se rapprochait de celle de la diphtongue AE; Grâce à sa grande aperture, e avait une tendance à rester intact, tandis que e long était fermé et tendait vers la prononciation de i. Bref, et c'est une caractéristique de l'époque impériale, les voyelles ne se distinguent plus par leur quantité comme à l'époque classique, mais surtout par une différence de qualité (3). Si bien qu'à une époque très tardive, qu'il n'est pas facile de déterminer, les voyelles brèves et les voyelles longues ne se distinguaient que par une différence de timbre, les notions d'ouvert et de fermé restant relatives (4).

En syllabe finale, i remplace quelquefois e atone devant consonne, particulièrement devant s: praesis (= praeses), Pi. Oxy. 1872, 4, 11, etc... (Ve s.) (5). En latin vulgaire d'ailleurs, la finale -es était fréquemment prononcée -is puisque l'auteur de l'Appendix Probi, l. 97 (6) juge nécessaire de corriger suboles non subolis, etc... Cette modification de -e- en syllabe finale n'est pas étonnante puisque c'est la continuation d'un phénomène ancien: en effet, c'est au début du IIIe s. av. J.C. que la désinence du génitif -is a remplacé la vieille désinence -es (7).

(1) VAANANEN, pp. 29-30.

(2) HOFFMANN, p. 60.

(3) SOMMER, p. 56 § 53; SEELMANN, pp. 177 ss.; LINDSAY-NOHL, pp. 20 ss.

(4) JURET, o.c., p. 309; MEIILET, Langue latine, p. 246.

(5) SCHUCHARDT, I, p. 244.

(6) Archiv f. Lat. Lexicographie, XI, pp. 316-317.

(7) Cfr. HOFFMANN, p. 60.

Un nom propre attesté sous deux formes Sarapion, P. Oslo 122, 13 (III^e s.); P. Mich. 162, 23, 25 (II^e s.); P. Mich. 169, a, 7; b, 7 (145 p. C.) ou Sezapion doit attirer spécialement notre attention. Il est en effet difficile de savoir si la a de la première syllabe est correct ou bien s'il remplace un ancien e. Car tant chez les auteurs que dans les inscriptions, l'une et l'autre forment se rencontrent (1). Ce nom propre est un dérivé du nom du dieu Sarapis. Dans les documents grecs d'époque ptolémaïque, on trouve la forme Σαράπιος depuis le III^e s. av. J.C. Ce n'est que plus tard, à l'époque romaine, que l'on rencontre la forme Σεράπιος qui s'expliquerait par analogie avec Σεραπίσιον. Dans ce dernier nom, α bref serait devenu ε grâce à sa position éloignée de l'accent et sous l'influence du ρ. Plus tard, à l'époque chrétienne, la forme Σεράπιος serait devenue habituelle; toutefois, l'orthographe ancienne s'est maintenue à toutes les époques. D'où nous pouvons conclure que vraisemblablement, la forme Sarapion est la plus correcte.

E bref atone en hiatus est parfois rendu par i car dans cette position, sous l'influence du yod: Mattium (Matteum), P. Mich. 159, 6 (I^{er} s. p.C.); Alexandriae (Alexandreae), P. Fouad 45, 9 (153 A.D.); horiorum (horreorum) PER Wessely, 21, 2 (398 A.D.).

Quant à ē, sa prononciation le rapprochait de i; aussi le voit-on souvent remplacé par cette voyelle, en position tonique comme en position atone (3); accipisti (accepisti), P. Lond. 482, 4 (130 p.C.); P. Berlin 10.582, 112 (V-VI^e s.); accipisti, ibid., 21; filiciter (feliciter), ibid., 19.

(1) MAYSER, Gramm. d. gr. Pap. aus ptol. Zeit, I, pp. 56-57.
 (2) SCHUCHARDT, I, p. 424 et P. 442; cfr. MEILLET-VENDRYES

Les changements constatés à propos de e sont donc à peu près nuls si l'on met de côté les cas de e en hiatus qui sont fréquemment attestés.

Quant à ē, sa notation par i n'a rien d'étonnant et d'ailleurs elle semble s'être effectuée assez tôt. Notre conclusion confirme les résultats des recherches sur le latin des autres parties de l'Empire romain: en Afrique (1), en Gaule (2), en Espagne (3), à Pompéi, (4), et des tablettes d'exécration (5). Toutefois si l'on admet une influence de l'osque sur le latin de Pompéi (6) dans le cas de e en hiatus, on doit reconnaître que ce phénomène a une portée plus large et relève de la phonétique générale.

I - Avec la disparition des différentes de quantité, les voyelles sont caractérisées, nous l'avons vu à propos de e par une différence d'articulation. De même que l'on trouve l'opposition entre ĕ et ē, ainsi l'on note l'opposition entre ĭ et ī, ĭ étant ouvert et ī fermé. On peut donc prévoir que ī étant la voyelle la plus fermée sera la moins susceptible d'être altérée (7).

i bref atone soit protonique soit posttonique se confond avec e (e fermé, ē et ĭ se confondant en e), aussi bien à l'époque ancienne qu'à l'époque récente. C'est là un fait se produisant à la suite du relâchement dans la prononciation:

Gramm. comparée, p. 116, 184; SOMMER, p. 111, § 77, 7.

(1) HOFFMANN, pp. 56-59.

(2) PIRSON, pp. 2-8 et pour la position en hiatus, pp. 47-48.

(3) CARNOY, p. 20 ss.

(4) VAANANEN, pp. 30-32.

(5) JEANNERET, pp. 13-17 et pour la position en hiatus, pp. 38-40.

(6) JEANNERET, p. 15 et VAANANEN, pp. 60-65.

(7) SOMMER, pp. 62-63, § 55.

Capetolinus (Capitolinus), PSI 1026, 13 (150 p. C.); vocetari (vocitari), P. Mich. 169, b, 6 (145 p.C.); tales (talis), P. Oxy. 32, 9 (IIIe s.); degitis (digitis), P. Gen. lat. 7, 3 (II-IIIe s.); Menervam (Minervam), ibid. 22; penecillum (penicillum), ibid. III, 5; decemam (decimanam), P. Oxy. 2089, 17 (IV-Ve s.); legetimum (legitimum), PSI 884, 21 (Ve s.); Carthagen. (Carthagin.), P. Oxy. 1814, 11 (VIe s.); Thebès (Thebis), CIL III 6580, 10. Comme on trouve i au lieu de e en hiatus, on doit s'attendre à rencontrer la graphie inverse e=i pour rendre le son yod(1): Philadelpheam (Philadelphiam), BGU 628, II, 8 (date?): du reste cette graphie a pu être influencée par Alexandrea; veneant (veniant), BGU 628, II, 8 (date?). Les copistes hésitent parfois lorsqu'il s'agit de noter le yod et ne sachant s'ils doivent transcrire ce son par e ou i, ils emploient les deux signes. C'est l'explication de la graphie paries (paries), P. Grenf. II, 109, 3 (II-IIIe s.). Parfois, en syllabe ouverte, i long tonique se transcrit e: c'est là un vulgarisme (2): Selius (Silius), P. Mich. 195, 5 (Ier s. p. C.); Aprèles (Apriles), P. Mich. 169, b, 4 (145 p.C.).

Les papyrus ont conservé des traces de l'alternance u/i devant une muette labiale. Se basant sur deux passages de Quintilien (I.O., I, 4, 8 et I, 7, 21), certains savants ont adopté l'explication suivante: cette voyelle représenterait un son intermédiaire entre i et u; u serait la graphie

(1) SCHUCHARDT, II, p. 169; SOMMER, p. 63, § 56.

(2) LINDSAY-NOHL, pp. 26 et 39; NIEDERMANN, p. 36; SOMMER, p. 105, § 75 et P. 457, § 291, 3.

archaïque et i la graphie classique. Du reste, en général, la notation u est antérieure à 150 av. J.C. et la notation i est postérieure (1). En réalité, selon M. Juret, (2), "il n'y aurait pas de son intermédiaire entre i et u, mais seulement une nuance consistant à ne pas prononcer l'i ou l'u dans toute sa plénitude. Vraisemblablement, devant labiale, ï et û avaient un son moyen, c'est-à-dire moins extrême qu'ailleurs. Ce serait probablement la position où le timbre de ï et celui de û auraient le plus anciennement pris une nuance qui les différencierait de ī et de ū".

En voici quelques exemples: optumi et optumo, D. Lefebvre, 16 et 36 (94 p.C.); proxumae, EGU 1690, 4 (131 p.C.); legitimum, Sanders 1938, b, 6, a, 7 (191/5 p.C.). Les différents textes que nous venons d'énumérer sont des actes juridiques et comme tels ils conservent volontiers une couleur archaïque. On trouve même upse (ipse), P. Oxy. 32, 26 (IIe s.), ce qui prouve que cet u passe parfois de la syllabe atone dans la syllabe tonique (3).

Dès le milieu du IIe s. avant notre ère, l'ancienne diphtongue ei avait abouti en latin à ī en passant par ē (4). Pourtant l'orthographe historique ei avait persisté encore longtemps après le passage de la diphtongue ei à ī dans la langue parlée. C'est pourquoi on utilisa encore le signe ei, particulièrement dans des documents juridiques, pour noter

(1) LINDSAY-NOHL, pp. 26 et 39. NIEDERMANN, p. 36; SOMMER, p. 105, § 75 et p. 457, § 291, 3.

(2) JURÉT, Phonétique latine, pp. 20-21.

(3) PIRSON, p. 38.

(4) SOMMER, p. 73, § 62; NIEDERMANN, p. 81; MAROUZEAU, La graphie EI=ī dans le palimpseste de Plaute, dans Mélanges Chate lain, p. 150; LOMMATZSCH, dans A.L.L., XV, pp. 129-137.

ī quelle que soit son origine (ancien ei ou ancien ī): con-
ductei (conducti), P. Oxy. 737, 2, 4, 6, 8, 10 (1 p.C.);
auxilieis (auxiliis), P. Oxy. 30, v°, 9 (IIIe s.); deixit
(dixit), P. Lips. 33, 8 (368 p.C.).

Toutefois en Egypte, la graphie ei=ī a pris un certain développement dû à l'iotacisme. C'est une habitude grecque de transcrire ī par ει; ainsi faut-il expliquer ιουσιςτι (jussisti); εξιςτι (exito), P. Beclin 10.582, 32 et 59 (V-VIe s.).

Un autre papyrus de Berlin (1) mérite de retenir notre attention. Dans ce document tous les i en syllabe finale sont notés par la diphtongue ei. Cette graphie est parfaitement normale pour remplacer ī long, comme dans les cas suivants: conserveis (conservis), l. 1 et 15; sei (si) l. 2; ce qui est plus surprenant, c'est que i est bref est aussi transcrit par ei: sateis (satis), l. 3 et defendateis (defendatis), l. 6. Nous n'avons pu résoudre cette difficulté en recourant aux lois de la phonétique latine (2). Mais le grec d'Egypte connaît un phénomène de ce genre: la graphie ει = ε bref se rencontre déjà dans les papyrus ptolémaïques du IIIe s. av. J.C.; Mayser en compte trois cas en syllabe accentuée et quatorze cas en syllabe atone; plus tard, aux IIe et Ier s. avant notre ère, cette habitude se développe surtout en syllabe atone (cent cas pour trente en syllabe tonique) (3). Cette tendance à remplacer le son i par ei est donc bien éta-

(1) W. SCHUBART,

(2) SOMMER, p. 74, § 62, note 2.

(3) MAYSER, o.c., I, pp. 89-90.

29

blie à l'époque ptolémaïque et au début de l'époque romaine. M. Mayser cherche l'explication de ce phénomène dans une influence de la langue indigène d'Égypte. Les Égyptiens connaissaient le ī long et le e bref, mais pas le i bref. Il se fait qu'ils prononçaient i bref ouvert, c'est-à-dire comme e bref (1), et ce son pouvait être représenté par la graphie ei. Ajoutons enfin que ce papyrus de Berlin est une lettre adressée par un esclave à ses compagnons, elle provient donc d'une classe sociale tout à fait inférieure. C'est pourquoi il ne serait pas surprenant d'y trouver une influence de la langue copte.

Cependant, une autre hypothèse pourrait nous donner l'explication de ce phénomène. En effet, dans la majorité des cas, ei remplace i bref dans la syllabe atone; de plus, la langue vulgaire, qui se caractérise par la disparition de la quantité des voyelles, tend à remplacer celle-ci par une différence de timbre. Il en résulte une certaine confusion dans la prononciation des voyelles. Le son intermédiaire entre i bref et e pouvait donc être noté ei.

Dans le cas de Tebaeidis (Thebaïdis), P. Lips. 38, 4, 7, 8, 9 ..., ei fait partie de la syllabe accentuée, c'est pourquoi elle a subi un allongement, dont la diphtonguaison que nous constatons est la preuve (2). Aussi pouvons-nous considérer cette graphie comme un hellénisme.

En résumé, les cas d'altération de i bref en e sont fréquentes tandis que les cas de e=ī long sont beaucoup plus rares

(1) MAYSER, o.c., I, p. 88, note 1; THUMB, Hell., p. 138; STEINDORFF, Koptische Grammatik, p. 13.

(2) MEILLET, Langue latine, p. 244.

et ne sont généralement que des faits isolés (1)? Au contraire la diphtonguaison de i long est attestée fréquemment sauf en Espagne et en Gaule (2). Quant à l'hésitation entre i et u devant labiale, elle est aussi très souvent attestée (3). Enfin M. Carnoy compare la fréquence des altérations de i et de e en Espagne et il constate une grande prédominance des cas de e pour i bref sur i pour e long (4). Bref, le latin d'Égypte ne semble avoir comme caractéristique que la graphie ei=i bref; toutefois, les exemples sont trop peu nombreux pour résoudre la question de manière certaine.

Y - Pour transcrire le υ grec qui avait un son intermédiaire entre u et i, les latins se servirent d'abord du signe u jusqu'à l'époque d'Auguste, puis la culture grecque gagnant du terrain, ils adoptèrent le Y, parfois même ils utilisèrent la simple voyelle i. (5). Toutefois, en Égypte, ce sont les graphies y et u qui sont les plus fréquentes, tandis que la graphie i est tardive et semble indiquer que la prononciation de υ est passée à i.

υ > y: Dionysius, Wessely Schr. 9, 2; Aegyptum, PSI 1026, a, 7; Aegyptio, ibid., b, 16; Syrion, P. Mich. 163, 8; mysten, P. Gen. lat. 7, 20; Eutycen, Wessely Schr. 7, 3, 21 et 24; hyleos, P. Tebt. 686; osyptrum, P. Mich. 508, b, 5; Euty-chianus, PER F. 518; gymnasio, P. Gen. lat. 5, 3; Scylla, ibid., 15; cyclus, ibid., 22 et 24.

(1) Cfr. JEANNERET, pp. 18-19; CARNOY, pp. 20 ss.; PIRSON, p. 10, 21, 32; VÄNNÄNEN, pp. 32-35; HOFFMANN, pp. 61 ss.

(2) Cfr. les mêmes auteurs, respectivement, p. 20; rien en Gaule; pp. 35-36; pp. 64-65.

(3) CARNOY, p. 65; rien dans les tablettes d'exécration; VÄNNÄNEN, pp. 40-43; PIRSON, p. 37.

(4) CARNOY, p. 29.

(5) SEELMANN, p. 219; LINDSAY-NOHL, p. 40, § 28.

u > u: Lucofron, P. Mich. 162, 2; Hieronumus, ibid., 18; Dionusius, P. Fay. 105, 19; P. Bouriant 20, 1; Dionusaris, SB 6223, a, 3; b, 3; Aegypti, BGU 696, a, 21; b, 15; P. Lond. 447; Aegypti, CIL III 14.136, 2; Collutho, P. Oxy. 1877, 2; Surus, CIL III 6596, 2; Suriacum, CIL III 14.147, 5; Trufon, P. Oxy. 735, 27.

u > i: tira (= θύρα), P. Paris 4bis, 21; miaci (= μιάκιον), ibid. 24. Une fois même, un scribe s'est contenté de reproduire simplement le υ grec: Illuricos, P. Ryl. 478, 27.

La graphie suivante prouve bien qu'à l'époque impériale, υ était prononcé comme i: Cyirenaecae (Cyrenaicae), CIL III 12.071, 2. Elle atteste l'hésitation du lapicide entre l'orthographe traditionnelle et l'écriture phonétique (1).

En revanche, des graveurs ou des copistes grecs ont cru bon de remplacer dans les textes qui étaient confiés à leurs soins, tous les u par des y; les exemples sont très abondants: Agg(usti), CIL III 35, 2; eym, ibid. 37, 5; Aureliyε Crispys, stipendiorym, Jyliys, ...odorys, Jyliys, Mrinys, mnimentym, ibid., 6594; Postymi, 12.075, 3; ayi, P. Gen. lat. 5, 3; Perseys, ibid., 11.

Ces graphies sont donc des traces de l'influence de la culture grecque dans la vallée du Nil.

On trouve dans toutes les régions de l'Empire romain, les mêmes artifices pour rendre le υ grec. Comme en Egypte, on a recours aux trois voyelles u, y, i (2), mais c'est seulement en Egypte (sauf un cas en Gaule) que l'on a poussé la

(1) Exemples analogues: PIRSON, p. 110; HOPFMANN, p. 71; VAAKANEN, p. 55.

(2) Tablettes d'exécration, JEANNERET, p. 24; Gaule, PIRSON, p. 39; Afrique, HOPFMANN, p. 70; Pompéi, VAAKANEN, pp. 53-55.

tendance jusqu'à remplacer u latin par y. Nous pourrions appeler de tels cas des "hyperhellénismes", car ils attestent à merveille la culture dont étaient imprégnés les scribes d'Égypte.

0 - La différence de prononciation qui existe entre o bref et ō long est identique à celle que nous avons déjà remarquée à propos des voyelles e et i. C'est une différence de timbre: o bref a un son ouvert et ō long ~~xxxxxxxxxxxxxxxx~~ est fermé (2). De là, ō long a une tendance à se confondre avec u bref, tandis que o bref tendait à garder son timbre primitif (2). Le latin d'Égypte cependant a été conservateur: il offre peu d'exemples d'altération du ō long atone et aucun exemple d'altération du ō long tonique. Cette parenté de ō long avec u est déjà attestée dans les inscriptions en vieux latin (3). Ici encore, le latin de l'époque impériale continue les tendances anciennes de la langue.

Devant le groupe -nt-, o est remplacé par u: Muntanus (Montanus), P. Fay. 105, II, 10 (180 p.C.). En syllabe ouverte également, ō long est remplacé par u: pruxinc(iae) (provinciae), P. Oxy. 1877, 4 (488 p.C.). Enfin, il est intéressant de signaler une modification d'un thème en -o-: domu (domo), BGU 1696, b, 9 (IIe s.). Encore est-il légitime de se demander si nous ne sommes pas en présence d'une altération de type morphologique. La force d'un système est très grande: la déclinaison de domus a pu se normaliser sur le type de la 4e déclinaison. Cette évolution a peut-être

(1) SEELMANN, p. 211.

(2) LINDSAY-NOHL, p. 35; SOMMER, p. 64, § 57.

(3) JURET, Phonétique, p. 15.

été hâtée par réaction contre l'autre tendance vulgaire, celle-ci, qui amenait la confusion des thèmes en -o- avec ceux en -a-. Ce cas serait donc une trace d'un purisme excessif (1)

Les papyrus révèlent en outre un cas du passage de o à a : astiarus (ostiarius), P. Fior. 278, 17, 3 (IVe s.). Cette évolution est rare. Peut-être pourrait-on considérer qu'il s'agit d'un cas d'assimilation vocalique: la voyelle initiale aurait pris le timbre de la voyelle accentuée. Pourtant Schuchardt (2) cite quelques exemples de cette altération, notamment devant s.

Une erreur de lecture commise par l'éditeur du texte ne peut pas non plus être retenue: en effet, dans la cursive latine u et a sont assez semblables, et pourtant ustiarus (3) qui se rencontre fréquemment dans les inscriptions ne doit pas sans doute être la ici. Car le grec a emprunté ce nom sous la forme ὄστιδιος (4), (P. Fior. 71, IVe s.). On peut donc conclure que la forme astiarus était d'un usage courant au moins en Egypte.

Les divers cas de confusion de ō et u que nous avons mentionnés montrent bien que le latin d'Egypte ne se distingue en aucune façon du latin parlé dans les autres régions de l'Empire. Pour étudier les divers cas, on pourra se reporter à un travail qui traite cette question en détail (5).

(1) Cfr. CARNOY, o.c., p. 220.

(2) Vok., I, pp. 184-185: Theudasia: Theodosia.

(3) PRINZ, De O et U vocabulis, p. 71.

(4) MEINERSMANN, Die lateinischen Wörter und Namen . . ., p. 41.

(5) PRINZ, e.c., passim, surtout p. 73 ss.

Quant à la répartition géographique de ce phénomène, elle attestera l'unité du latin: en Afrique (1), en Gaule (2), en Espagne (3), à Pompéi (4), et aussi dans les tablettes d'exécration (5). Un seul cas d'assimilation vocalique o > a est relevé à Pompéi (6).

U - Même distinction de timbre entre u bref et ū long que pour les voyelles étudiées précédemment. U long avait un timbre fermé et u bref un timbre ouvert (7); ū long comme ī long tendait à se rapprocher de o.

On trouve o au lieu de u bref:

- a) en syllabe intérieure atone devant l: Gaiolus, PER Wessely n° 21, 1 (398 p.C.), ou aussi devant une autre consonne: monomentūm (monumentum), CIL III 14.138, 4, Alexandrie, Date?.
- b) après u; ce cas n'est qu'un expédient graphique pour marquer que le premier u du groupe -uu- était une consonne. Dès le IIIe s. av. J.C. -uo- était prononcé -uu- (8), mais la graphie ancienne s'est maintenue non seulement au début de l'époque impériale, mais encore beaucoup plus tard comme nous le constatons: voltum, PSI 110, 5 (IVe s.); volgatam, BGU 611, II, 10; voltis, ibid. III, 8 (Ier s.); arduos, PSI 756, 52 (IV-Ve s.); longaevom, ibid. 110.
- c) l'u des désinences -us et -um devient o en cas de chute des

(1) HOFFMANN, pp. 65-66.

(2) PIRSON, p. 41.

(3) CARNOY, p. 48.

(4) VAAKANEN, pp. 48-49.

(5) JEANNERET, pp. 21-22.

(6) VAAKANEN, p. 49.

(7) SEELMANN, p. 215; LINDSAY-NOHL, p. 38.

(8) Cfr. A. MEILLET, Le groupe -VV-, dans Mélanges Chatelain, pp. 33-34 et M. NIEDERMANN, Deux conséquences de l'insuffisance de l'alphabet latin, dans Mélanges De Saussure, pp. 60-61, et Berl. Phil. Wochenschrift, 1911, col. 1038 ss.

consonnes finales -s et -m faibles en latin préclassique et en latin populaire (1): matrimonio (matrimonium), P. Mich. 508, 3 (100 p.c.); loco (locum), ibid. 16.

d) o remplace u dans obtoliset (obtulisset), P. oxy. 1878, 2 (461 p.c.); renontiet paraît être la graphie inverse de Muhanus (c'est-à-dire u pour o devant nasale implosive, voir plus haut). On sait que la prononciation de -o- devant -nd- ou -nt- était fermée. Il y a donc hésitation pour noter la prononciation de u ou de o dans cette position.

Nous avons observé plus haut des cas où u bref remplace i bref devant labiale. Voici quelques cas inverses où i bref alterne avec u bref. L'alternance optumus - maximus, monumentum - tegimentum amène l'alternance optimus - maxumus, monimentum - tegmentum. C'est ainsi que l'on explique reciperator (orthographe archaïque de recuperator) BGU 611, I, 3 (1er s. ap. J.C.), monimentum (monumentum), CIL III 6592, 7 et mnimentum, CIL III 6594, 8. Dans ce dernier cas, peut-être, pourrait-on envisager l'influence analogique de muni-mentum puisque o bref en position atone était parfois transcrit par u, il en résulte donc deux termes entre lesquels il exista une certaine confusion (2).

Un exemple relevé dans une inscription mérite une attention toute spéciale: dilcissima (dulcissima), CIL III 6611, 3. C'est un cas très clair d'assimilation vocalique, mais il est remarquable que cette altération s'est produite en syllabe initiale et devant un l vélaire qui normalement aurait dû protéger le timbre u, voyelle d'arrière.

(1) NIEDERMANN, Phonétique, p. 56.

(2) Cfr. PRINZ, o.c., p. 9.

Le passage de u bref à o est constant en latin vulgaire, spécialement en Gaule transalpine et en Germanie (1), mais on en trouve des exemples dans toutes les provinces de l'Empire: en Afrique (2), en Gaule (3), en Espagne (4), dans les tablettes d'exécration (5), et aussi à Pompéi (6) mais d'une manière plus sporadique (seulement deux exemples outre les cas signalés en syllabe finale).

Parfois u est transcrit par la diphtongue -ou- sans tenir compte des quantités et cette habitude est propre à l'Égypte: Joulio (Julio), P. Oxy. 32, v°, 24 (IIe s.); Philippous (Philippus), P. Berlin Oxy. 1814, 50 (VIe s.); Marinous (Martinus), P. Berlin 2745, 11 (Ve s.). Cet ou ne représente pas l'ancienne diphtongue comme c'est le cas pour Loucios. Cette orthographe est évidemment due à l'influence grecque; est-il nécessaire de rappeler que les copistes et lapicides d'Égypte sont beaucoup plus familiarisés avec la prononciation et avec l'orthographe grecques, et cette habitude amène l'emploi de la finale -os au nominatif singulier non seulement pour transcrire des noms grecs comme Eponuchos (P. Fay. 105, II, 15); Neferos (ibid., III, 15); Phileros (P. Berlin, Schubart, 1928); Paniscios (O. Tell Edfou 196, 3), Pambecios (ibid., 199, 1), Arsindos (ibid., 200, 1), Leucos (ibid., 203, 2), mais encore des noms latins tels que Voturios Romnos (CIL III 68) et Vo(t)urios (CIL III 99). En revanche, dans un

(1) PRINZ, o.c., p. 60.

(2) HOFMANN, pp. 67-68.

(3) PIRSON, pp. 15-17 et 43-47.

(4) CARNOY, p. 48 et p. 51ss.

(5) JEANNERET, pp. 22-23.

(6) VÄÄNÄNEN, pp. 43-45.

87

papyrus de l'époque byzantine, la désinence -ou- du génitif grec est transcrite en latin par le son -u-: ousufructu, P. Cairo Masp. 151, 72 (VIe s.).

LES DIPHTONGUES.

L'indô-européen avait beaucoup de diphtongues dont la plupart se sont simplifiées. "La diphtongue est une voyelle unique généralement longue (il en est de brèves), qui change de timbre au cours de son émission"(1). A la monophtongaison des diphtongues, qui est la tendance générale, coopèrent deux forces agissant en sens contraire, sans s'annihiler toutefois. D'abord le premier timbre de la diphtongue est dominant parce qu'il occupe la meilleure place, ensuite le phénomène d'anticipation attire davantage l'attention sur le timbre final. Tels sont les principes généraux qu'il importe de se remémorer avant de passer à l'examen particulier des diphtongues.

AE - En latin campagnard, ae avait cessé assez tôt d'être diphtongue (époque de Varron); l'articulation de la diphtongue a été conservé par les lettrés jusqu'à l'époque impériale. Elle avait abouti à un seul son, à peine différent de ē ouvert, phonème qu'il ne faut pas confondre avec ē long primitif qui était fermé. Plus tard, à l'époque impériale, la distinction de durée s'effaçant, ae s'est confondu avec e bref ouvert (2), (cfr. le traitement dans les langues romanes: ae et e ouvert aboutissent au même résultat, ē est traité différemment, cfr. BOURCIEZ, § 51).

(1) Cfr. M. GRAMMONT, Phonétique, pp. 223-224.

(2) SEELMANN, p. 214; LINDSAY-NOHL, pp. 42-43; SOMMER, p. 71, § 61; NIEDERMANN, p. 83.

38

Dans nos documents, on observe très souvent la notation e=ae: Maevio (Maevio), P. Mich. 165, 1 (236 p.C.); naute (nautae), P. Lond. V 1825, (IVe s.); date (datae), P. Grenf. II 110, 4 (293 p.C.); vetrane (veteranae), P. Lond. 482, 1 (130 p.C.); Ptolemeus (Ptolemaeus), P. Fay. 105, III, 19 (180 p.C.); Etiopius (Aethiopus), P. Oxy. 735 (205 p.C.); Petuceus (Peduceus), PER Wessely, n° 3, 24 (108 p.C.); prepositis (praepositis), ibid., n° 21, 2 (398 p.C.); prescripto (praescripto), BGU 628, 15 (date?); prevere (praebere), PER Wessely, n° 3, 6; que (quae), ibid., n° 25, 8 (?); seculum (saeculum), P. Ryl. 472, 29 (III-IVe s.); ire (irae), P. Ryl. 473, 4 (II-IIIe s.); eratos (aeratos), PSI 756, 61 (IV-Ve s.); cedere (caedere), PSI 1182, 26 (IVe s.); Presenti (Praesenti) P. Oxy. 1271, 33 (264 p.C.); Helene (Hekena), P. Amh. lat. 11 (281 p.C.); preses (praeses), P. Lips. 38, 4, 7, 8, 10, 12, 13, 15, 16 (390 p.C.); P. Berlin 16.045, 10, 13, 15, 23, 26 (IVe s.); pretorio (praetorio), P. Berlin 7124, 11 (131 p.C.); Alexandrae (Alexandreae), P. Gen. lat. 5, 6, 10 (I⁴-IIIe s.); alie (aliae), ibid. 7; Presente (Praesente), P. Berlin 6.866 A, 30 (172-180 p.C.); Ptolemei (Ptolemaei), ibid. 31.

La monophthongaison de ae a eu pour conséquence d'amener des hésitations dans l'orthographe, et si e est souvent écrit à la place de ae, en revanche, il est normal que ae remplace e le plus souvent bref puisque c'est ce dernier qui a le timbre le plus voisin, mais aussi e long.

1) ae=e bref: demonstrantae (demonstrante), P. Théad. 13, 11 (322/23 p.C.); rebusquae (rebusque), Wessely n° 43, 5 (VIe s.); crevissaeque (èrevisseque), D. Cairo 29.810 (IIe s.); civitaetae (civitate), P. Oxy. 1114, 13 (237p.C.); soetaetatem (so-

cietatem), PSI 1182, 3, 7, 15, 29, 36 (IVe s.); propriaetate (proprietae), P. Oxy. 2089, 5, 21 (IV-Ve s.).

2) ae=e: laegatum (legatum), BGU 628, II, 19 (?); publicae (publice), PSI 1182, 3, 7, 15, 29, 36 (IVe s.); praessant (prensant), PSI 756, 6 (IV-Ve s.). On constate ainsi que la graphie inverse ae=e est assez rare, en revanche la graphie ae=e bref est beaucoup mieux représentée, mais l'une et l'autre montrent bien qu'en latin vulgaire la distinction par le timbre commençait à l'emporter sur la distinction par la quantité (1). On rencontre dans les papyrus latins d'Égypte la double orthographe fēnum, fēnarius (P. Lond. 482, 3 et 4, 130 p.C.) et faenarius (Arch. Milit. Ier s., r° Ia, 5, 16, 26; Ib, 4, 15, 25). L'orthographe correcte est fēnum. Faenum est attesté à date ancienne déjà et à moins qu'on ne le considère comme un hyperurbanisme (2), "la graphie faenum est le résultat d'un compromis entre la forme dialectale fenum et le doublet romain disparu *haenum" (3).

Nous savons que e bref en hiatus se transcrit parfois i; or ae et e bref ouvert se sont confondus dans une large mesure; par conséquent, on ne peut s'étonner si la diphtongue ae en position de hiatus est parfois notée par i; un seul cas est connu dans les papyrus: Abinnio (Abinnaeo), P. Gen. 45, 1 (344 p.C.). Ce nom propre est transcrit en grec (P. Lond. II 246, 1; 346 p.C.), ce qui prouve bien la monophthongaison de la diphtongue.

(1) Cfr. VAANANEN, o.c., p. 29.

(2) Ibid., p. 37, note 1.

(3) ERNOUT, Éléments dialectaux, pp. 163-164.

Dans un autre cas, ae remplace i: lapicaedinae (lapicidi-
nae), CIL III 75, 11. Cette transformation ne peut s'expli-
quer par la phonétique. Il ~~faux~~ s'agit tout simplement d'une
manifestation du phénomène de recomposition: la deuxième par-
tie du nom composé a été mise en rapport avec le verbe simple
caedere dont elle dérive (1).

Enfin dans Cyirenaeca (Cyrenaica), CIL III 12071, 2, il ne
semble pas qu'il faille voir le remplacement des deux voy-
elles brèves par la diphtongue, mais plutôt une altération
de i bref en e en syllabe posttonique (voir plus haut).

L'Egypte n'apporte rien de particulier, la comparaison
avec les autres régions de l'Empire montre que partout ail-
leurs également on trouve la monophthongaison de ae en e et
la graphie inverse ae au lieu de e bref (de préférence):
Afrique (2), Gaule (3), Espagne (4), (on doit considérer
comme une particularité des inscriptions d'Espagne cette dis-
tinction rigoureuse entre e fermé et e ouvert), tablettes
d'exécration (5), Pompéi (6).

Quant à la confusion ae=e, elle est très rare.

AU - La diphtongue au est restée généralement inchangée en
latin et dans la plus grande partie de la Romania. La mono-
phthongaison de au en o est une particularité de l'ombrien, du
latin campagnard ainsi que du latin plébéen (7). Aussi la
réaction du latin de Rome à la prononciation simplifiée a-
t-elle toujours été très vive, au point que les personnes

(1) CARNOY, o.c., p. 261.
 (2) ~~XXXXXXXXXXXX~~ HOFFMANN, p. 56 et p. 73.
 (3) ~~XXXXXXXXXXXX~~ FIRSON, pp. 18 ss.
 (4) CARNOY, pp. 70-76.
 (5) JEANNERET, p. 26.
 (6) VAANANEN, pp. 37-40.
 (7) LINDSAY-NOHL, p. 45, § 37; SOMMER, p. 78, § 64.

qui se piquaient de bien parler remplaçaient certains o primitifs par au. Les langues romanes attestent d'ailleurs la conservation de la diphtongue (1). Voici quelques cas de simplification de la diphtongue que nous avons relevés dans les papyrus:

Plotius (Plautius), D. Lefèbvre, 5 (94 p.C.); Ploti (Elauti), PSI 1026, 11 (150 p.C.); Plotinus (Plautonus), Arch; milit. v° IV, 6 (Ier s.). Remarquons qu'il s'agit bien d'un cas particulier, d'un nom propre qui peut se présenter sous une forme double dont l'une serait d'origine paysane ou plébéienne comme Claudius et Clodius. En dehors de ces exemples, il n'y a rien à signaler à ce propos dans le latin d'Égypte, et ce phénomène n'a laissé que fort peu de traces ailleurs: en Espagne (2), à Pompéi (3), en Afrique (4), en Gaule (5), et dans les tablettes d'exécration (6).

La diphtongue au, dans certaines conditions, peut se réduire à un simple a: Cladius (Claudius), PER Wessely n° 8, 7, 11, 12, 33, 41, 42 (108 p.C.), (cette forme en a s'est généralisée aux cas obliques où l'absence de u dans la syllabe suivante ne justifie pas l'évolution de au en a). Il s'agit bien d'un phénomène de dissimilation: "le deuxième élément d'une diphtongue (élément faible par nature) est dissimilé par une voyelle ou une semi-voyelle de même timbre, type agustu de augustu". Le au se dissimile en a sous l'influence du u de la syllabe suivante. Ce phénomène est attesté partout dans l'Empire (mêmes références que plus haut).

(1) MEILLET, Langue latine, p. 249; JURET, Phonétique, p. 311.

(2) CARNOY, pp. ~~50-51~~ 88-89 et p. 92.

(3) VAANANEN, pp. 50-52.

(4) HOFFMANN, pp. 71-72.

(5) PIRSON, pp. 26-27.

(6) JEANNERET, p. 25.

(7) WEISSMONT, Phonétique, p. 287.

La syncope est l'amaissement d'une voyelle brève en syllabe intérieure non accentuée; elle se produit en fonction directe de l'intensité expiratoire (1). D'après Meillet (2), la syncope et le changement de timbre des voyelles brèves intérieures appartiennent à la même tendance, sauf que la première est un cas exceptionnel, tandis que le second est le cas normal. Cette chute de voyelle se produit sous l'influence de l'accent d'intensité initial qu'a dû avoir le mot à l'époque pré-littéraire.

Cette tendance qui se manifeste à toutes les époques de l'histoire du latin, a dû exister aussi dès la préhistoire; mais les synopes sont surtout nombreuses dans la basse latinité puisque à cette époque, l'accent était bien un accent d'intensité. Elles dépendent également de la rapidité du débit et du degré de netteté de l'articulation.

Les voyelles qui sont le plus sujettes à la syncope sont les voyelles fermées (e, i et surtout u) et de préférence quand les consonnes immédiates sont des sonantes telles que r, l, m, n. Ces deux conditions créent des circonstances favorables à la production du phénomène. Spécialement pour -u- bref en syllabe intérieure, on a observé des groupes dans lesquels la syncope se produit de préférence: -pul-, -bul-, -gul-, -cul-, -tul- (3). De toute façon, la plupart du temps, on aboutit à un groupe de consonnes plus facile à prononcer. Cependant à côté des formes syncopées, les formes pleines ont continué d'exister; ce qui prouve sans doute que la syncope est bien plus un phénomène de prononciation que d'orthographe:

(1) LINDSAY-NOHL, p. 195, § 13.

(2) Langue latine, pp. 134-135.; NIEDERMANN, p. 47.

(3) JURET, Phonétique, pp. 131 ss.

La syncope indiquant une prononciation plus rapide. Voici les cas conservés dans les papyrus:

- 1) syncope de -u-: fercla (fercula), Arch. Milit., v° b, 14; cubicla (cubicula), PER Wessely n° 20, IVe s.; arclam (arcu-lam), P. Mich. 508, 100p.C.; vinclis (vinculis), P. Berlin 13.229, Ve s.; cornicla (cornicula), P. Frib. 2, IIe s;
- 2) syncope de -e-: vetrane (veteranae), P. Lond. 482, 1, 130 p.C.; Aufri (Auferi), PER Wessely n° 8, I-IIe s.; exquar (exsequar), P. Tebt. 586, Ier s.
- 3) syncope de -i-: κλεκας (caricas), P. Lond. II 481, IVe s.; Domnae (Dominae), CIL III 75; soldum (solidum) APF II.

Indiquons aussi quelques mots dans lesquels une voyelle a été sautée dans la copie, mais cette chute de voyelle ne doit pas être considérée comme syncope, selon toute vraisemblance: Alexandr, CIL III 6580; on sait qu'un caractère d'alphabet, une consonne pouvait être employée avec la valeur de la syllabe qu'indique son nom, c'est-à-dire qu'une consonne, outre sa propre valeur de consonne pouvait avoir la valeur de la consonne d'appui (1), dans le cas présent -r équivaut à -er. Dans d'autres cas, c'est la voyelle tonique elle-même qui disparaît, mais ceci ne doit être apparemment qu'une négligence du scribe ou du lapicide: tempribus (tempotibus), BGU 628, (?); Romnos (Romanos), CIL III 68; Fortuntus (Fortunatus), ibid. 6605; flia (filia), ibid. 6617 et 12.062; testamento (testamento), ibid. 14;183.

La syncope, nous l'avons dit, est un phénomène constant en latin et il est général dans toute la Romania, mais avec des

(1) JURET, Phonétique, p. 9, note 1 et PIRSON, o.c., p. 54.

différences: elle est très peu attestée en Espagne (1), très fréquente à Pompéi (2), en Afrique (3) et dans les tablettes d'exécration (4) (émanant des classes inférieures). En Gaule (5), particulièrement, les cas de syncope sont extrêmement nombreux, au point que M. Pirson considère l'extension de ce phénomène comme une particularité locale.

PROTHESE.

L'apparition d'un i (dans certains cas, d'un e) devant les mots commençant par le groupe consonantique st-, sc-, sp-, est un trait du latin à l'époque tardive, bien que des cas isolés apparaissent au IIe s. de notre ère (6). La langue latine d'Egypte n'en connaît qu'un seul cas, au IVe s.: iscio (scio), P. Paris 4bis, 23 auquel on peut ajouter deux transcriptions de mots grecs en lettres latines istoma (ιστόμα) et iscorda (ισκόροδος), ibid., 20 et 28, *ispes CIL III 13585*.

En Espagne (7) les cas de prothèse apparaissent déjà dès la fin du IIe siècle ainsi que dans les tablettes d'exécration (8), ils sont plus tardifs en Gaule (9) (VIe s.), mais l'exemple le plus ancien vient de Pompéi (10). En Afrique au contraire, aucun cas n'a été relevé.

REMARQUES- 1) Citons un cas d'élision de -e final devant une

(1) CARNOY, p. 114.
 (2) ~~XXXXXXXXXXXX~~ VÄÄNÄNEN, pp. 70-78.
 (3) HOFFMANN, pp. 2-7.
 (4) JEANNERET, p. 27.
 (5) PIRSON, pp. 48-58.
 (6) LINDSAY-NOHL, p. 116; SOMMER, p. 294, § 168, 14; SCHUCHARDT, II, p. 337.
 (7) CARNOY? p. 110.
 (8) JEANNERET, p. 29.
 (9) PIRSON, p. 59.
 (10) VÄÄNÄNEN, pp. 81-82.

autre voyelle: ant oculos (P. Oxy. 32, 7, IIIe s.); sans doute cette élision est-elle due à l'influence du grec qui dans la mesure du possible évite l'hâatus.

2) La forme du génitif pulcheri (P. Amh. 26, I, 31, III-IVe s.) ne doit pas être considérée comme un cas d'épenthèse, il s'agit plutôt d'une formation analogique sur le nominatif pulcher.

LES CONSONNES NON FINALES.

Dans toute langue et à toutes les époques, il se produit des relâchements dans l'articulation et ces relâchements sont surtout fréquents dans les langues à accent d'intensité. Les consonnes intervocaliques sourdes ont tendance à devenir sonores et les consonnes sonores à devenir spirantes (1). Cette tendance se manifeste en latin vulgaire: on sait en effet qu'en latin vulgaire, l'accent d'intensité succède à l'accent de hauteur. Dans le domaine roman, p, t, c, en position intervocalique tendent à devenir b, d, g et b, d à devenir v, z.

Gutturales

C- Les papyrus ont conservé quelques cas du passage de -c- à -g-, c'est-à-dire de la sourde à la sonore. Ce phénomène assez rare ailleurs puisque en Gaule (2), sur 38 exemples de la confusion de c et g, on n'en trouve que 2 seulement où c s'affaiblit en g, est beaucoup mieux attesté en Egypte, toutes proportions gardées. Voici les formes que l'on y rencontre: gallūiga (gallica), P. Lond. 482, l, 130 p.C.; intergessit (intercessit), P. Oxy? 668, IIIe s.; Suriague (Suriaque), P. Oxy. 720, 247 p.C.; triglini (triclini), P. Reinach Inv. 2069, 55, IIIe s. La tendance à la sonorisation est également forte

(1) GRAMMONT, Phonétique, p. 170.
(2) PIRSON, o.c., pp. 65-66.

au voisinage des liquides pour des raisons physiologiques. Citons enfin deux noms propres empruntés au dialecte gréco-égyptien Psengebgis (Ψέγγηβκίς), P. Tebt. 586, Ier s. et Lupergu (Λουπέργου). Ce nom attesté sous diverses formes dans le grec d'Égypte (Λούνεργος, Λούνεκος) montre bien le flottement qui existait entre les deux occlusives et c'est pourquoi nous pouvons penser que l'altération du c en g en germe en latin a été favorisée en Égypte par la prononciation indigène. Cependant, cette altération était connue ailleurs puisque l'Appendix Probi, l. 78, juge utile de corriger calatus non galae tus (1). Schuchardt en cite quelques autres exemples (2).

Un cas très intéressant est l'amouissement du c intervocalique: μαρμαρι<κ>αι et marmari<c>ae (SB 6304, IIe s.). On peut aisément imaginer le développement suivant: sonorisation du c entre voyelles, l'on obtient ainsi *marmariga, ensuite se produirait l'amouissement du g intervocalique (3), qui est très fréquent en latin vulgaire et on aboutirait ainsi à la forme mentionnée ci-dessus: marmaria.

G- Le passage phonétique de g à c, bien établi ailleurs, ne l'est que faiblement en Égypte, seulement trois cas dont deux sont des noms propres: Cabinus (Gabinus), P. Oxy. 668, IIIe s.; Gentiani (Gentiani), CIL III 6625; virca (virga), BGU 696. 23, 156 p.C. Cette altération est également mentionnée

(1) HEBRAEUS, dans ALL, XI, pp. 312-313.

(2) Vokalismus, pp. 124-127.

(3) Cfr. M. WILMOTTE, -G- intervocalique, dans Revue belge de Philologie, XV (1936), pp. 986-987.

dans l'Appendix Probi, l. 79: digitus non dicitus. M. A. Grégoire (1) en a donné une explication aussi ingénieuse que satisfaisante: g intervocalique ou initial tend à s'affaiblir et l'occlusive sonore est devenue une fricative (vélaire probablement) qui offre des ressemblances avec la prononciation du χ.grec. Quant au choix de la consonne g, il n'est pas étonnant puisque c en latin transcrit très souvent le χ du grec.

Une autre explication de la confusion de c et de g est adoptée par certains savants (Carnoy (2), Väänänen (3), et Pirson (4)). Pourtant nous avons peine à y souscrire. D'après eux cette confusion serait une trace de l'orthographe archaïque qui utilisait indifféremment les deux phonèmes. Cette explication nous semble trop simple et d'ailleurs elle ne tient pas compte des remarques de l'Appendix Probi qui certainement corrigent la prononciation de l'époque. De plus, si cette explication peut avoir une certaine valeur pour les textes gravés sur pierre où les consonnes c et g sont très souvent transcrites en majuscules et par conséquent peu distinctes, elle ne peut s'appliquer aux papyrus où l'écriture employée est la cursive, où par conséquent c et g sont bien distincts. M. Jeanneret (5) croit plutôt que la graphie g=c est une réaction contre l'amaïssement du g intervocalique.

Bref, quelle que soit la solution que l'on adoptera, il est certain que les confusions entre g et c existent dans toutes les provinces de l'Empire (voir les auteurs cités plus

(1) Cfr. A. GREGOIRE, Un problème phonétique du latin vulgaire, dans Revue Belge de Philologie, VIII(1929), pp. 661-662 et Mélanges P. Thomas, pp. 369-377.

(2) Espagne, p. 154.

(3) Gaule, pp. 65-66.

(4) Pompéi, pp. 90-92.

(5) Tablettes d'exécration, pp. 31-32.

haut, l.l.). Seulement l'Egypte offre une particularité: c'est que les cas de g > c sont plus nombreux et mieux attestés que ceux de c > g. D'ailleurs dans le grec d'Egypte, l'altération de γ en κ est due à l'influence copte (1).

K- C'est un fait bien connu qu'à l'époque ~~impériale~~ archaïque surtout, devant a ou une consonne, le signe de la gutturale forte était k (2). On en trouve encore de nombreux exemples en Egypte à l'époque impériale: kamaras, P. Ryl. 223, IIe s.; evokatum, P. Lips. 35, 375 p.C.; karissime, P. Hamb. 72, II-IIIe s.; kampan, CIL III 6567; kastris, CIL III 6540; kalendae (dans la plupart des documents).

Parfois même devant une autre voyelle que a, on peut trouver k au lieu de c: keramae, P. Ryl. 223, IIe s. La grande fréquence de l'emploi de ce signe en Egypte doit être considérée comme une influence hellénique.

Labio-vélaires

QU- Dans l'orthographe des papyrus, l'occlusive gutturale sourde devant a est souvent transcrite par q au lieu de c. C'est un reste de l'orthographe ancienne car la graphie cu n'apparaît qu'au Ier s. avant J.C. et l'on voit que la tradition républicaine s'est gardée jusqu'à l'époque impériale (3) à en juger par les cas suivants: quius (cuus), P. Mich. 159, 47-68 p.C.; deq(urio), ibid.; quatum (quacum), PER Wessely n° 1, début ère chrétienne.

Dès l'époque d'Auguste, qu se réduit à c (4), c'est-à-dire que l'occlusive labio-vélaire a perdu son élément labial,

(1) MAYSER, Gramm. d. gr. Papyri, I, p. 170.
(2) SEELMANN, pp. 341 ss.
(3) SEELMANN, p. 345 et P. BERSU, Die labialisierete Gutturale im historischen Latein, Thèse, Berlin, 1885, pp. 2-3.
(4) LINDSAY-NOHL, pp. 99-100, § 93; BERSU, p. 6.

quand elle se trouvait placée devant u. Voici les exemples de cette évolution relevés dans les papyrus:

αἰκουσ, transcription de ecus (equus), P. Lund 5, IIe s.; re-lincunt (relinquunt), BGU 611, Ier s.; Quoique elle ne réponde pas à la condition citée plus haut, la graphie eccutes (equites), P. Lond. 482, 130 p.C., est due vraisemblablement à l'influence analogique de ecus.

Le cas de κικυε, cinque (quinque), P. Lips. Inv. 136, IIIe s., et SB 6304, IIe s: est différent: c'est un cas de dissimilation. "L'explosive appuyée, combinée ou non, dissimile l'explosive intervocalique" (1).

Toutefois, malgré la tendance à la simplification des labio-vélaires, la forme ancienne quua (cum) est encore attesté à l'époque impériale (P. Gen. lat. 7, Ier-IIe s.).

Q cependant, ~~malgré~~ dans des exemples rares, paraît avoir gardé la même valeur que qu, mais les deux exemples que nous allons citer sont peu probants, car la mauvais état du texte a pu amener des erreurs de restitution: squalorem (squalorem), BGU 611, Ier s.; quaque (quaque), BGU 628, Date?.

Le groupe qu- avait la même prononciation que cu-, et nous avons vu plus haut que q devant u était parfois transcrit q: il en est donc résulté une certaine hésitation dans l'emploi de l'une ou l'autre de ces consonnes. Voici un cas qui provient d'un texte de faible valeur littéraire: cuen (quem), PER Wessely n° 7, 166 p.C.

Enfin on lit sequat (secat), P. Oxy. 1099, Ve s., selon toute vraisemblance, cette forme a été influencée par le

(1) M. GRAMMONT, La dissimilation consonantique, pp. 40 et 41 Phonétique, p. 288.
(2) BERSU, o.c., pp. 34-35 et p. 35, note 1.

verbe sequor.

Dans les textes latins transcrits en lettres grecques, nous pouvons observer que qu est rendu de deux façons : ko devant i et kov devant a : kolld ou kold (quid), kous (quis), npocckouquiro

(prosequamini), P. Berlin 10.582, VI^e s. C'est donc à une influence hellénique que nous devons la forme Cointo (Quinto), CIL III 12054.

GU6 L'évolution de gu- est tout à fait parallèle à celle de qu- (1), c'est-à-dire que la labio-vélaire perd son élément labial non seulement devant o et u, mais encore devant e et i : ungium (anguium), P. Grenf. II, 110, 293 p.C. D'ailleurs ce fait est tardif.

Dentales.

Contrairement à ce qui se passe dans les autres régions, les confusions entre le t et le d sont assez fréquentes dans le latin d'Égypte (2). Mais les cas ~~ne~~ ne se laissent pas ramener à des catégories bien déterminées. On peut simplement dire que t et d permutent en syllabe intérieure ou finale, t remplace même d en position intervocalique.

d pour t : ruid (P. Mich. 166, 128 p.C.); ed (PER Wessely n° 7, 166 p.C.); audem (BGU 628, date?); adque (P. Ryl. 478, IV^e s.); P. Oxy. 1697, Ve s.; P. Oxy. 884, Ve s.; P. Fouad 5, IV-V^e s.).

Les cas de sonorisation de la dentale sont mal attestés par ailleurs. Aussi vu leur fréquence en Égypte, il semble que ce fait est dû à l'influence du Copte.

Au contraire t=d : intemni (indennes), D. Philadelphie, 94, p.C.; quemadmodum, BGU 628, date?; detuci, ibid.; contuactione, P. Berlin 6866, 49, II^e s.; quitquit (quicquid), P. Oxy. 32,

(1) LINDSAY-NOHL, pp. 99-100, § 93.

(2) SELMANN, pp. 358 et 365 ss.

IIe s.; illut, ibid.; geruntis (gerendis), P. Gen. lat. 7, 150-230 p.C.; Petucaeus (Peducaeus), PER Wessely, n° 8, 108 p.C.; frigitis, P. Ann. 26, IVe s.

Labiales.

Les occlusives labiales également semblent se substituer l'une à l'autre, c'est ainsi que l'on trouve p pour b dans les mots Paebio, P. Oxy. 668, IIIe s.; puplice, P.S.IK 110, IVe s. (cette forme se rencontre très fréquemment en latin vulgaire), ou b pour p dans dublices, O. Telle Edfou, 209, 6, Ier s. p.C.; Aegubti, CIL III 14.136, 2.

Ces exemples ne sont pas assez nombreux pour en tirer des conclusions certaines; mais l'évolution la plus surprenante est le passage de p à f: Nefotianus (Nepotianus), P. Fay. 105⁷ 14, 180 A.D.; Persephonen (Persephonen), P. Gen lat. 7, 150-230 A.D. Comme ce sont deux noms propres, il est fort probable que cette altération est due à une influence gréco-égyptienne, car la forme $\Phi\epsilon\rho\epsilon\phi\acute{o}\nu\eta$ est déjà attestée en Egypte au IIe s. avant J.C. (1). Φ pouvait être transcrit par f car au IIIe s. de notre ère, ϕ était devenue spirante (cfr. plus loin au paragraphe de l'aspiration). On sait aussi qu'une des caractéristiques du dialecte gréco-égyptien est la confusion des occlusives τ, δ, θ ; κ, γ, χ ; η, β, φ (2). Le mot arafieen est la transcription latine du grec $\alpha\rho\beta\iota\kappa\acute{\eta}$, P. Paris 4b^b, IVe s.

Mais l'altération qui est ~~dexxxx~~ beaucoup la mieux attestée et la plus connue par ailleurs est certes la confusion du b et du v.

(1) MAYSER, Gramm., I, 1, p. 185, 39.
(2) VERGOTE, Phil. Studien, XIV (1932/33).

"En position intervocalique, b latin passa au son de la fricative labiale sonore à partir du Ier s. ap. J.C. environ, se confondant ainsi avec la semi-voyelle y qui, elle aussi, s'est changée en fricative vers la même époque. Il en fut de même de tout b initial suivi de voyelle, si le mot précédent se terminait par une voyelle" (1). Toutefois en latin le b s'est rétabli comme occlusive à l'initiale par analogie, comme dans les cas où b initial était occlusive après finale consonantique ou devant consonne. Désormais y est rendu par les signes y ou b et inversement.

Cette confusion apparaît assez tôt en Egypte puisqu'on la trouve déjà au IIIe s. de notre ère.

Elle se produit tout d'abord et surtout en position intervocalique:

dibi (divi), P. Gen. lat. 5, II-IIIe s.; noba (nova), P. Ryl. 472, III-IVe s.; nobus (novus), P.S.I. 756, IV-Ve s.; in obli-
bione (oblivione), P. Ryl. 472; faboris (favoris), ibid.; de-
betis (devotis), P.E.R. Wessely n°21, IVe s.; recitabit (re-
citavit), P. Oxy. 1878; 1879, Ve s.; ube (uvae), laba (lava),
cibitas (civitas), P. Paris 4bis, IVe s.; curabit (cuarvit),
P.E.R. Wessely n° 27, VIe s.; cabillatio (cavillatio), ibid.
n° 24, V-VIe s.; sebi (sevi), P. Ryl. 223, IIe s.; dibersé
(diverso), P. Lips. 38, IVe s.; benivolentia (benevolentia),
P. Berlin 13229, Ve s.; Jobis (Jovis), P. Gen. lat. 5, II-IIIe
 s.; proberbium (proverbium), P. Cologne, V-VIe s.; Flabius
(Flavius), CIL III 14.

(1) NIEDERMANN, p. 117.

[Plus tard par ailleurs, mais au II^e s. en Egypte, il semble que la fricative y s'est changée en l'occlusive labiale b après l et r. Ce qui le prouve, ce ne sont pas tant les graphies salbas (salvas), P. Grenf. II 108 (III^e s.), serbo (servo), P. Oxy. XVIII 21, 5 (V-VI^e s.) qui pourraient être considérées comme des graphies inverses, que l'avertissement de l'Appendix Probi "alveus non albeus" (1).

On trouve encore b=y à l'initiale: binu (vinum), bile (vile) bilosa (villosa), bentre (ventrem), P. Paris 4bis, IV^e s.; bulpecula (vulpecula), binearis (vinearis), P. Amh. 26, IV^e s.; bixit (vixit), CIL 6615. Puisque b et y ont fini par se confondre, il est naturel de trouver la graphie inverse y=b qui est assez fréquente en syllabe intérieure en position intervocalique: prevere (praebere), P.E.R. Wessely n°21, IV^e s.; trave (trabe), P.S.I. 756, IV-V^e s.; Macrovio (Macrobio), P. Oxy. 1814, VI^e s.; ividem (ibidem), P. Lips. 44, IV^e s.; spec-tavilium (spectabilium), P. de Ricci, VI^e s.; exhivet (exhibet) P. Cologne, IV^e s.; plus rarement en position intérieure après consonne: invecillo (inbecillo), P. Crawford, VI^e s. ou en position initiale vella (bella), P. Fouad 5, IV-V^e s.

Nous possédons de plus deux papyrus où figurent des mots latins transcrits en lettres grecques, le y latin est toujours rendu par β , jamais par \omicron . On sait que \omicron est la transcription la plus ancienne de y, or les deux textes que nous citons datent l'un du IV^e s., l'autre du V^e s. de notre ère, époque où le y était transcrit ρ (voir plus bas dans la partie réservée aux emprunts du grec au latin):

(1) NIEDERMANN, p. 158.

βεντος (ventus), βιλα (villa), κιβιτας (civitas), βινα (vinea),
 ναβες (naves), βιλος (vilus), P. Lond. 481, 11, 17, 18, 19, 29,
 31, IVe s.; βουλις (vultis), βως (vos), βηβιτ (venit), βεβιατ
 (veniat), βενιστις (venistis), βαλδη (valde), βιγιλας et βιγι-
 λαε (vigilas et vigilare), P. Berlin 10582, 26 et 34, 54, 69,
 86, 89, 103, 125, 134, et 137, Ve s. p.C.

Bref, on peut dire que la confusion b=v s'est développée en position intervocalique et elle est due à un relâchement articulo-phonétique de la même nature que la sonorisation des occlusives sourdes (voir plus haut). La confusion du b et du v intervocaliques est parfaitement attestée par les graphies inverses, mais le latin d'Égypte semble avoir étendu la confusion du b et du v à l'initiale (cfr. Sud de la Gaule) et à l'intérieur après consonne.

En résumé, les différentes altérations auxquelles sont soumises les occlusives sont communes à toutes les régions de l'Empire puisqu'elles trouvent leur origine dans le relâchement de l'articulation. Seulement elles semblent se rencontrer plus fréquemment en Égypte, surtout la confusion du c et du g; il ne serait donc pas impossible que nous touchions là une particularité locale du latin d'Égypte (1).

Occlusives aspirées.

Si le latin possède la spirante f qui n'a pas de correspondant en grec, en revanche le latin ne possédait pas d'occlusive aspirée du type φ, χ, θ, occlusives sourdes aspirées.

(1) Pour l'extension des différents phénomènes dans les provinces impériales, consulter: CARNOY, Espagne, c et g, pp. 153-154, t et d, pp. 118-119, b et v, pp. 128 ss.; PIRSON, Gaule, pp. 60-69; JEANNERET, Tablettes, pp. 30-36; VAAKENEN, Pompei, pp. 86-95; en Afrique, HOFFMANN n'a relevé qu'un cas d'amuissement du c intervocalique, p. 33, § 51.

A l'origine, jusqu'à la fin du III^e s. av. J.C., les aspirées grecques étaient rendues grosso modo par p, t, c (p. ex. dans les inscriptions les plus anciennes comme le S.C. relatif aux Bacchantes). Ce n'est que vers le I^{er} s. avant notre ère qu'après l'introduction à Rome de la culture hellénique, on prit l'habitude de transcrire les aspirées grecques φ , χ , θ par ph, ch, th dans les noms d'emprunt grecs puis même dans certains noms romains (1). C'est ce qui explique qu'en Egypte, province hellénisée, on trouve rarement l'occlusive sourde pour rendre l'aspirée, inversement la seconde graphie y abonde.

X est rendu par c dans Eutycen (Eutychem), P. Lond. 229, 24 (166 A.D.).

Θ est transcrit par t dans Tebaeidis (Thebaïdis), P. Lips. 38, 8, 10, etc... (390 A.D.).

Enfin Δ est écrit p dans Piladelphia (Phladelphia), B.G.U. 1690, 5 (131 A.D.), tandis que les graphies aspirées sont extrêmement fréquentes.

Seulement la prononciation du φ n'a pas tardé à évoluer, car dès le III^e s. de notre ère, il était devenu spirant et avait à peu près la même prononciation que f latin (2). Dès lors il est tout à fait naturel de rencontrer f pour rendre : Filippi, P. lat. Argent. 1, 9 (IV^e s.); Fersefonen, P. Gen. lat. 7, 21 (II-III^e s.); Teofilus, P.E.R. Wessely n°20, 1 (V^e s.); P. Oxy. 1879, 3, 9 (434 A.D.); triumfator, P. Crawford, 3 (VI^e s.); Filoxeno, P. Oxy. 1878, 2 (461 A.D.); elefanto, P. Fouad 5, 89 (IV-V^e s.); Epifanius, CIL III 18. F et ph étaient utilisés l'un pour l'autre au point qu'on

(1) Cfr. MEILLET, Langue latine, pp. 90-91; NIEDERMANN, Phonétique, p. 63; SEELMANN, pp. 252 et 253.

(2) LINDSAY-NOHL, pp. 67-68, § 60.

rencontre les deux graphies dans le même mot: Filadelphia, P. Mich. 508 + 2217, 5 (I^{er}-II^e s.). Inversement f latin est rendu par ph dans philium (=filium), P. Oxy. 668, 101 (III^e s.) et SB 6304, 15 (II^e s.). Cette graphie peut être expliquée par étymologie populaire: un scribe grec a pu établir un rapport entre filius et $\phi\lambda\acute{\epsilon}\omega$. Ce rapport a pu s'établir d'autant mieux qu'un fils est un être chéri dans une famille.

Consonnes doubles.

X latin. La consonne double x (=cs) s'est affaiblie et semble être réduite à la valeur de la simple sifflante (1), apparemment en fin de syllabe ou en finale absolue, du moins c'est ce qu'attestent les deux formes textatus (testatus), D. Philadelphie, 32 (91 A.D.); deux (deus), SB 4221, 3 (date?); l'Appendix Probi ne laisse aucun doute à ce sujet, cfr. 11. 185-186.

Cependant les notations cx ou xs sont assez fréquentes. Peut-être ces graphies sont-elles dues au souci de rendre un son double par deux consonnes. La première graphie ne figure qu'une seule fois dans les textes latins d'Égypte: respeexi, P. Berlin 8334, 8 (II^e s.); la seconde est plus largement représentée: sexs, P. Oxy. 1022, 4 (103 A.D.) et P.E.R. Wessely n°11, 3 (II^e s.); sextum SB 6304, 2 (II^e s.); Sextio, P. Oxy. 1814, 49 (VI^e s.); laxsi, B.G.U. 611, III, 14 (date?); per-spexiit, B.G.U. 628, I, 6 (date?); dextra, P. Ryl. 472, 16 (III-IV^e s.); juxta, CIL III 75; Exsonius, ibid. 85; vixsit, ibid. 14.136; exceptor, Baillet 1822 b.

En revanche, comme on s'y attend, dans quelques mots composés au préfixe ex-, x s'assimile l'élément suivant, qu'il

(1) SEBELMANN, pp. 161 et 353.

soit guttural ou spirant (1): exceptor (exceptor), Arch. mil. R° III A, 2 (Ier s.); expoliatio (exspoliatio), P. Lips. 40, 7 (IV-Ve s.); extracta (exstructa), CIL ^{III} 22 n° 15.578.

Z et Ψ. La consonne double z a été introduite sous l'influence de l'alphabet grec et uniquement dans des noms propres grecs empruntés: Comazonte, P. Oslo 122, 3 (IIIe s.), etc...

Les graphies suivantes montrent nettement qu'à l'époque impériale, il existait une réelle confusion entre les consonnes doubles et la sifflante. Ainsi ψ est transcrit par s: Tersis Τέρψις, CIL III, 2296 : dans ce cas la labiale s'est assimilée à la sifflante (voir plus loin les groupes de consonnes). Dans deux mots grecs transcrits en caractères latins, ψ est noté x: toxomân (τοψόμιν) et opxarin (ὀψάειν), P. Paris 4bis. Ces graphies peuvent couvrir la prononciation tosso-
min et opssarin.

Enfin s est devenu z dans le nom Euzebius, CIL III 12077, preuve sans doute de la soncrisation du s intervocalique.

Si l'on jette un regard sur les transformations subies par la consonne double x dans le latin vulgaire des diverses provinces de l'Empire, on constate qu'elle a subi les mêmes altérations partout: x pour s à la finale et notations xs ou cx pour x (2).

Semi-voyelles.

Il est bien établi que i et u atones placées en position d'hiatus n'étaient plus traitées comme des voyelles mais comme des semi-consonnes; elles ont souvent disparu en latin tardif (3).

(1) SEELMANN, p. 144.

(2) A Pompéi, VAANANEN, pp. 111-113; en Espagne, CARNOY, pp. 160-164; en Gaule, PIRSON, pp. 69-71; dans les tablettes d'exécution, JEANNERET, p. 47. Cfr. aussi DIEHL, Vulg. Inscr., Index, p. 165.

(3) SOMMER?, p. 162, § 94.

Le groupe -yy- semble s'être altéré en -iy-, cette évolution est parallèle à celle qui s'est opérée à l'époque préhistorique (1), puis cette semi-voyelle elle-même a disparu devant la finale -us; c'est ainsi que l'on peut expliquer les graphies Flaus (Flavius), P.E.R. Wessely n°8, 13, 18 (Ier s. p. C.); Otaus (Octavius), ibid. 25. La chute du -i- en hiatus est aussi attestée dans le groupe -li- devant voyelle (2): Cornilus (Cornelius), CIL III 14.146, 2= SB 175, 2 (date?).

L'u atone en hiatus se prononçait comme un w bilabial mais il semble avoir disparu non seulement après un groupe de consonnes (3) mais encore après n : iana (ianua), P. Paris 4bis, 21 (IVe s.). De même il s'effaçait devant une syllabe accentuée: febrarias (februarias), Arch. mil. Recto II B, 12 et Recto II C, 2 (Ier s.). Quant à martus (mortuus), P.S.I. 1027, 3 (151cap. J.C.), M. Juret explique la forme en admettant qu'elle a été recomposée directement sur le radical de morior (4). Il est plus simple, nous semble-t-il, de considérer que le groupe -uu- s'est réduit en -u- c'est-à-dire que u s'est amui devant u(o) final, ou encore que -u- s'est amui après un groupe de consonnes.

Même évolution à Pompéi (5); ailleurs on ne trouve que la chute du y intervocalique: tablettes d'exécration (6), Afrique (7), Gaule (8), Espagne (9).

(1) Cfr. JURET, Phonétique, p. 162.

(2) Ibid.,

(3) Ibid., p. 163 et LINDSAY-NOHL, p. 61, § 54.

(4) Ibid.

(5) VÄÄNÄNEN, pp. 69 ss. et 82 ss;

(6) JEANNERET, p. 38.

(7) HOFFMANN, pp. 35-35.

(8) PIRSON, p. 62.

(9) CARNOY, pp. 122 ss.

L'Aspiration.

Avant la période littéraire déjà, dans la prononciation du latin, l'aspiration était très faible à l'initiale et presque imperceptible à l'intérieur (nous n'en voulons pour preuve que le h initial n'empêche pas l'élision de la voyelle finale du mot précédent) (1). En latin vulgaire, ce son s'était déjà amui dès le milieu du III^e siècle avant J.C. comme le prouvent sa disparition dans l'écriture ou son introduction erronée (2). A Rome, l'aspiration n'a jamais été marquée que par les lettrés et les snobs qui les imitaient souvent à tort et dont se moque fort agréablement Catulle (3).

La disparition du h à l'initiale est très fréquente en Egypte comme ailleurs: ome, P. Oxy. 32, 9 (III^e s.) et omines P.S.I. 1182, 13 (IV^e s.); ospitiu (= hospitium), P. Paris 4bis, 13 (IV^e s.); eram, P. Mich. 2217, 3 (I^{er}-II^{es}.); auriat, P. Oxy. 1099, 2 (V^e s.); Erminam, P. Oxy. 1466, 2 (245 p.c.); amis, P. Fouad 5, 99 (IV-V^e s.); Arpocraton, P. Lips. Inv. n° 136, 8 (III^e s.); Ellenio, P. Berlin 7124, II, 7 (131 p.c.); adabitat (adhabitata), P. Cologne, 79 (V-VI^e s.); eres, CIL III 6611; eredes, ibid. 6601; astati, ibid. 6605; Ero, ibid. 6224 et 6633.

Un autre signe du manque de valeur réelle de l'aspiration nous l'avons dit, c'est le déplacement du h ou même son apparition dans des mots qui normalement n'en comportaient aucun (4): Antihoco, vP. Lond. 2293 23 (166 p.c.); incohata (qui

(1) SOMMER, pp. 192, § 113 et NIEDERMANN, pp. 135 ss., § 50.

(2) LINDSAY-NOHL, p. 62, § 56 et SEELMANN, p. 264.

(3) Pièce 84.

(4) SEELMANN, p. 260.

d'ailleurs est la forme primitive), B.G.U. 611, II, 6 (date?); Halcimus, CIL III 6632; Arphocraton, ibid. 14.136 (la forme Ἀρφοκράτης n'est mentionnée sur aucun fragment d'Égypte) (1).

Après déplacement du h intervocalique, les deux voyelles mises en présence si elles sont de timbre identique, peuvent se contracter: chortis (cohortis), B.G.U. 696, I, 24 (date?).

Signalons enfin le cas de restitution de l'aspirée par ch, c'est un exemple d'hyperpurisme, le copiste a voulu éviter un vulgairisme; M. Carroy relève cette prononciation en Espagne surtout au VII^e s.⁽²⁾, le cas que nous avons remarqué est beaucoup plus ancien: Chierax (Hierax), P. Mich. 164, 10 (III^e s.), (cfr. michi=mihi).

Constatons que l'aspiration a eu le même sort dans tout l'Empire: il suffit de renvoyer aux ouvrages spéciaux: Pompeii (3), Gaule (4), Espagne (5), tablettes d'exécration (6).

Gémination des consonnes simples
et simplification des consonnes géminées (7).

On appelle d'ordinaire une consonne géminée ou double une consonne qui est prononcée deux fois. On sait que la prononciation d'une consonne simple comprend trois phases: la mise en position des organes, la tenue, le déplacement des organes au point d'articulation. Or dans le cas des géminées, la

(1) MAYSER, Gram. d. gr. Pap., I, pp. 173 ss.

(2) O.c., pp. 173-246 ss.

(3) Ἐπιγραφικὰ Πάπυροι VÄNÄNEN, pp. 99 ss.

(4) PIRSON, pp. 80-83

(5) CARROY, p. 113.

(6) JEANNERET, pp. 39-41.

(7) A. GRAUR, Les consonnes géminées en latin, thèse, Paris, 1929.

première consonne ne comporte pas la troisième phase et la seconde consonne la première phase. On passe donc d'une consonne à l'autre sans déplacer les organes au point d'articulation (1).

"L'indo-européen normal, dit A. Meillet (2), ne comportait pas de consonnes geminées". L'emploi de la gémination s'est développé surtout comme procédé expressif, dans la langue vulgaire.

En latin, dans la graphie du moins, le redoublement n'était pas en usage avant Ennius (3). L'habitude qu'ont les écrivains archaïques de représenter la geminée au moyen de la consonne simple est une habitude purement orthographique (4). Cependant la nouvelle orthographe ne se généralisa que très lentement. Il ne semble donc pas que la gémination ou la simplification des consonnes dépendaient uniquement de la négligence ou de l'ignorance du scribe ou du lapicide: les nombreux cas qui ont été relevés dans toutes les régions de l'Empire romain suffiraient à prouver la fausseté de cette opinion. On a tenté d'expliquer l'origine des geminées de diverses façons: assimilation, syncope, mots d'origine grecque, doublets du type mūcus/muccus. M. Vendryes (6) a vu dans la gémination un effet de l'intensité initiale, mais cette théorie a ren-

(1) Cfr. GRAMMONT, Phonétique, pp. 52 ss.

(2) MEILLET, Langue latine, pp. 166 ss.

(3) LINDSAY-NOHL, p. 125, § 127.

(4) SOMMER, p. 206, § 119.

(5) Cfr. GRAUR, o.c., pp. 40 ss.

(6) VENDRYES, Accent d'intensité initiale, pp. 110 ss.

conté diverses objections, entre autres celle -ci: la gémination se rencontre aussi en grec, langue qui n'a jamais connu l'accent d'intensité (1). Ces explications ont chacune leur valeur dans des cas bien déterminés. Mais en ce qui concerne la gémination spontanée, M. Graur a bien mis en évidence son caractère vulgaire (2), c'est-à-dire que les mots à gémination spontanée sont courants surtout dans le langage familier. Ce procédé s'est beaucoup étendu puisqu'il était senti comme un mode de formation expressif et peut-être ce phénomène était-il plus encore développé dans le latin de la conversation que dans celui de l'écriture puisque celle-ci est conservatrice et repose sur un type de langage plus relevé. Si nous admettons la gémination, en revanche la simplification n'en sera que le contrecoup.

Voici les cas que nous ont conservés les papyrus:

CC au lieu de C: eccutes (equites), P. Lond. 482, 7 (130 p.C.)
acctum, SB 6304, 17 (IIe s.); locco, CIL III 14.146; Lucci,
Tablette Caire 29810, 19 (IIe s.); Pacconius, CIL III 6632.
 Le redoublement dans les noms propres pourrait bien trouver son origine dans l'intensité vocative (3). Quant à la forme acctum, elle s'explique comme u,e gémination devant consonne, sans doute par le déplacement de la coupe syllabique (4).
C au lieu de CC: Aculeius, P.E.R. Wessely n°8, 22 (Iers.);
loceius, ibid. 31; cacabus, P. Paris 4bis, 24 (IVe s.); quant

(1) GRAUR, pp. 41-42.

(2) Ibid., pp. 63 ss.

(3) VENDRYES, o.c., p. 115 et SOMMER, p. 206, § 119.

(4) GRAUR, o.c., p. 29.

au mot buca, ibid., 20, il représente bien le type de l'alternance būca/būcca. Ce sont des cas où la succession voyelle brève+gémignée remplace la succession voyelle longue+consonne simple, ou bien alterne avec elle(1).

PP au lieu de P: luppus et luppa, P. Amh. 26, 1 et 4, 6 (III-IVe s.), employés l'un et l'autre dans un texte en latin très médiocre.

T au lieu de TT: Matius, P. Mich. 159, 7 (41-68 p.C.); quatuor (orthographe très fréquente dans toutes les régions de l'Empire), P.R.R. Wessely n°11, 5 (IIe s.), P.H.R. Wessely n° 20, 3 (IVe s.) et P. Berlin 7124, 7 (IIe s.); literas alterne avec litteras, P. Lond. 229, 23 (IIe s.); enfin retulerint (rettulerint), P. Lips. 44, 11 (III-IVe s.), peut s'expliquer par l'existence du préfixe double re-/red- (2)

MM au lieu de M: Memnone, CIL III 34: la gémination devant consonne est peut-être une réaction contre la tendance qu'offrent deux consonnes voisines à s'assimiler (voir plus loin les groupes de consonnes); dimmissus, D. Philadelphie, extér., 4 et intér. 24 (93 p.C.), est apparemment une recomposition avec assimilation du préverbe dis-.

M au lieu de MM: Amonum, Tablette Caire 29.807, 20 (IIe s.); circomitti (circummitti), P. Amh. 26, 26 (III-IVe s.): réduction syllabe protonique après voyelle brève (3).

NN au lieu de NE Nunnissius (Nunisius), P. Mich. 3994, cire, 3 (date?); Apolinnaris (Apollinaris), P.S.I. 1026, 16 (150 p.C.); Centianai (Centiani), CIL III 6625; Carminnius, P.S.I.

(1) SOMMER, p. 207, § 119.

(2) GRAUR, o.c., pp. 27-28.

(3) NIEDERMANN, p. 93, § 56 et SOMMER, p. 208, § 119.

1026, 25 (150 p.c.): dans ce cas, le redoublement semble dû à l'influence de l'intensité vocative.

N au lieu de NN: Herenia, P.S.I. 1027, 6, (151 p.c.) alterne avec Herennia, ibid., ll. 1 et 4. Anus (Annus) se rencontre très fréquemment dans la langue vulgaire: CIL III 6594 a et 6598.

LL au lieu de L: Les graphies Paullus, D. Phil., 10 (93 p.c.) et Paulla, CIL III 67 peuvent s'expliquer comme redoublements expressifs. Quant à Servillius, P. Mich. 2217, 12; Agillius, P. Berlin 6866, 32 (172 p.c.); Caecillius CIL III 12074, on peut y voir l'alternance de deux formes d'un suffixe -īlius, -illius⁽¹⁾. La gémiation dans ces noms propres peut être produite par l'intensité vocative.

L au lieu de LL: Voici quelques cas tirés de glossaires en latin vulgaire: bilosa (villosa), sela (sella), aleu (allium), P. Paris 4bis, ll. 21, 27, 28 (IVe s.); βίλα (villa), στέλας (stellas)⁽²⁾, P. Lond. 481, 6 et 17 (IVe s.); Balini (Belleni), P.E.R. Wessely n°29 (Ier s.); Apulinar (Apollinaris), ibid., 42; Polio, CIL III 12055. Cette simplification peut être considérée comme le contrepiel de ll pour l. En tout cas, la position intervocalique de l est remarquable (3).

RR au lieu de R: Marrius, P. Oxy. 735, 3 (205 p.c.) et P. Lond. 19 (127 p.c.): gémiation devant consonne et plus spécialement devant sonante (4).

R au lieu de RR: Fulcherimis, P. Ianda. 90, 2 (21-18 av. J.C.); horiorum (horreorum), P.E.R. Wessely n°21, 2 (398 p.c.).

(1) VENDRYES, o.c., p. 114, §132.

(2) Forme postulée par les langues romanes, cfr. étoile provenant de la forme stēla.

(3) Cfr. GRAUR, o.c., p. 105.

SS au lieu de S: SS s'est maintenu partout jusqu'à la fin du I^{er} s. av. J.C. mais il s'est réduit à cette époque à s après voyelle longue ou diphtongue (1). Cependant des graphies archaïques telles que caussa, B.G.U. 611, II, 1 et III, 1 (date?) persistent même sous l'Empire, surtout dans les textes judiciaires et juridiques qui gardent volontiers la tradition des archaïsmes. En fait de noms de personnes, citons Numisius (Numisius), B.G.U. 1696, II, 12 (II^e s.) et Antesstius, Cil III 14; enfin un emprunt grec: messorē (μωσσοῖν), O. Wilcken 1266, 3 (III^e s.).

S au lieu de SS: Contrepèls de SS=S: necesaris, P.S.I. 1026, II, 6 (150 p.C.); decessise et jussiset, P. Mich. 159, 5 et 7 (41-68 p.C.); profesiones, P. Mich. 166, 5 et 11 (128 p.C.); Pesinuntem, B.G.U. 1083, 1 (I^{er} s.); obtoliset, P. Oxy. 1878, 2 (461 p.C.); passares (passares), P. Lond. 481, 4 (IV^e s.).

Notons enfin la gémiation -dd- dans un mot grec transcrit en latin eddam (εἶδα), P. Paris 4bis, 23 (IV^e s.) Elle peut s'expliquer par l'affaiblissement du d latin intervocalique.

Le caractère vulgaire de la gémiation des consonnes simples et de la simplification des consonnes gémées donne la raison de la diffusion de ces phénomènes dans toutes les régions de l'Empire, de sorte qu'on ne peut y voir des cas isolés explicables uniquement par l'ignorance ou l'inattention du scribe. Il suffira de renvoyer aux travaux spéciaux qui traitent de la langue de Pompéi, de Gaule, d'Afrique, des tablettes d'exécration (2). M. Carnoy n'a rien relevé dans les inscriptions d'Espagne.

(1) NIEDERMANN, p. 99, § 58; SOMMER, p. 208, § 118 et GRAUR, pp. 107 ss.

(2) Respectivement VÄNNÄNEN, pp. 101-108; PIRSON, pp. 83-91; HOPFMANN, pp. 48-50, § 87-94; JEANNERET, pp. 41-45.

Groupes de consonnes- Quand deux consonnes entrent en contact, leur articulation exerce une influence réciproque: la première, vu sa position, est la mieux placée, mais le phénomène d'anticipation attire l'attention sur la seconde; l'articulation de ces consonnes tend donc à se niveler: c'est le phénomène d'assimilation. L'assimilation est progressive si la première consonne exerce son influence sur la seconde, ou régressive si la seconde agit sur la première. C'est ce dernier cas qui est le plus fréquent en latin.

L'assimilation n'est pas toujours complète; bien souvent elle n'est que partielle: une consonne peut perdre son mode d'articulation et garder son point d'articulation. Si l'assimilation est complète, la consonne perd aussi son point d'articulation (1).

Une occlusive sonore devant une sourde devient la sourde correspondante; optineo, P. Berlin 11.753, 9 (IV-Ve s.); opment, P. Oxy. 1379, 5 (IIIe s.). Mais parfois l'instinct étymologique peut intervenir et l'on obtient des recompositions telles que scribto, P. Lips. 44 (IVe s.); describturn, B.G.U. 1694, 5 (163 p.C.); adscribtos, P. Crawford, 7 (VIe s.); l'on rencontre même un contrepiel comme Aegubti, CIL III 14136.

En latin vulgaire, le groupe -ct- à l'intérieur du mot s'est assimilé en -t(t)-: subieta (subiecta), P.S.I. 1026, II, 3 (150 p.C.); Otaus (Octavius), P.E.R. Wessely n°8, 24 (Ier s.). Ce groupe dans un cas s'est nasalisé en -nct-: distinctio, P. Mich. 3994, 9 sous l'influence analogique de l'infinitif distringere. Ce substantif a donc été intégré dans un système.

(1) GRAMMONT, Phonétique, pp. 185 ss.; MEILLET-VENDRYES, Gramm. comparée, p. 79, 117; NIEDERMANN, p. 181.

Devant s, les occlusives sonores s'assourdisent également: apsoluti, D. Philadelphie, 17 (93 p.C.); apsens et apsentem, P. Mich. 168, 10 (145 p.C.) et P. Berlin Schubart, 6 (Ier s. av. J.C.); apstulit, CIL III , à moins que le sens de l'éty-mologie n'intervienne à nouveau: scribsi et scribserant, P.B.I. 1026, 22 (150 p. C.) et P. Mich. 161, 2 (IIe s.); P. Oxy. 668, 39 (IIIe s.).

Le groupe -ps- semble s'être simplifié en -s-: scrisi, SB 6304, 13 (IIe s.); (cfr. plus haut la consonne double ψ).

Quant au groupe liquide+ explosive, il se réduit souvent à la simple explosive (2): Upi et Upis (Ulpus), P.E.R. Wessely n°8, 20, 44, 45 (Ier s.p.C.).

Dans d'autres groupes de consonnes comprenant la liquide r, on compte un certain nombre de cas où cette liquide s'amuit: -rn- > -n-: Satunilo, P.E.R. Wessely n°8, 27 et 44 (Ier s.). -fr- > -f-: naufagio, P.E.R. Wessely n°1, 13 (début ère chrét.). s tombe devant t: Ruticus (Rusticus) (3), P.E.R. Wesely n°8, 23 (Ier s.). Le groupe nasale + nasale se réduit à -n- en latin vulgaire (4): Menone (Memnone), CIL III 54, 5.

Dans ces derniers cas, la plupart des exemples sont des noms propres, ce qui est de nature à expliquer les diverses altération qu'ils ont subies. Ces noms de personnes étaient constamment sur les lèvres des gens de toute race et de toute nation qui composaient l'Empire.

(1) SOMMER, p. 248, § 136 et SEELMANN, pp. 315-316.
 (2) SOMMER, p. 236, § 132.
 (3) SEELMANN, pp. 315-316.
 (4) SOMMER, p. 237, § 133 et SEELMANN, p. 283.

Les cas les plus abondamment attestés sont l'amuissement de la nasale devant les occlusives s et f.

Dans la langue populaire, à toutes les époques, la nasale n'était pas toujours prononcée avec intensité devant les occlusives qui lui correspondaient (1). En fait, la nasale en latin avait la même point d'articulation que l'occlusve suivante, "on passe de l'une à l'autre simplement en relevant le voile du palais pour fermer le canal nasal, de sorte qu'une nasale n'a jamais d'explosion devant occlusive; si le voile du palais se relève trop vite, la nasale se réduit et devient peu sensible." (2). C'est ce qu'indiquent les graphies veditionem (venditionem), SB 6304, 13 (IIIe s.); quadam (quondam), CIL III 12054; nuc (nunc), P.E.R. Wessely n°1, 8 et II, 13 (début ère chrétienne); domucula (domuncula), P. Berlin 7124, 5 (131 p.C.), à moins que ce dernier exemple ne soit dû à une recomposition: le suffixe du diminutif aurait été ajouté au thème.

En revanche, l'on trouve aussi des contrépels (3) tels que μενδιουμ (medium), P. Berlin 10582, 9 (V-VIe s.).

Pour en finir avec les nasales, rappelons que dans le parler populaire, il se produit une confusion entre les sons m et n devant les dentales ou les labiales. Les deux nasales arrivèrent ainsi à avoir le même son (4). C'est ainsi que l'on rencontre -m- devant une dentale: quando, P.S.I. 1182, 189

(1) SOMMER, p. 237, §133 et SEELMANN, p. 283.

(2) JURET, Phonétique, p. 184.

(3) SOMMER, p. 247, §131, 2 et SEELMANN, p. 285.

(4) SEELMANN, pp. 271-272 et 276; LINDSAY-NOHL, pp. 76-77, § 64.

(IVE s.); secundum, SB 6304, 15 (IIIe s.), ou bien n devant une labiale: colombu (colombus), P. Paris 4bis, 26 (IVE s.); κολομβος, P. Lond. 481, 2 (IVE s.). Même il y a confusion entre n et m dans un nom propre en position intervocalique: Nunissius, P. Mich. 3994, 4 ou Nunnissius qui est attesté dans le B.G.U. 1696, II, 12 (I^{le} s.) et que l'on rencontre aussi en grec Νουμισσιος .

Dans différents textes, figurent des alternances de graphies telles que infra scriptum et infra scriptum, P.S.IK 1026, A, 2 et C, 2 (150 p.C.); infrascriptia, P.E.R. Wessely n°21, 3 (398 p.C.); conficiendam voisine avec confodiendos dans les Arch. Mil. Recto II, A, 2 et C, 2 (Ier s.). Ces sortes de doublets peuvent s'expliquer ainsi: f qui jusqu'au début de l'époque classique avait été un son bilabial est décrit dès lors par les grammairiens comme une spirante labio-dentale (1). Infra serait donc une trace de l'ancienne prononciation labiale tandis que infra serait une graphie plus tardive due à la prononciation labio-dentale. Cependant cette explication ne s'appuie pas sur des fondements certains. Car s'il est possible que jusqu'au début de l'époque classique f ait été bilabial, rien n'est moins certain. La graphie infra ne prouve pas grand chose, puisqu'on la trouve encore plus tard lorsque f était à coup sûr une labio-dentale (2). Il est plus probable que infra représente la prononciation vulgaire, tandis que infra représente la prononciation savante (3).

(1) SOMMER, p. 192, § 112 et SEELMANN, p. 277.
 (2) Cfr. JURET, Phonétique, pp. 31-32 et NIERDERMANN, p. 14.
 (3) Cfr. SOMMER, p. 192 et JEANNERET, Tablettes, p? 51.

70

L'amuissement de la nasale n devant s est un fait très ancien. Il est attesté de bonne heure. "Devant s, qui ne comporte qu'un rétrécissement de l'ouverture buccale dans la position de la dentale, l'occlusion dentale de n, faible par nature, tendait à disparaître. Les vibrations glottales de la nasale et sans doute aussi la nasalité se sont reportées sur la voyelle précédente qui en a été allongée. C'est ce phénomène qu'on appelle allongement compensatoire ou compensatif" (1). Voici les exemples que nous avons relevés dans les textes latins d'Égypte: pro quintanesio (quintanensi), Arch. Mil.; V° IV, l. 10 (Ier s.); Clemes, P.E.R. Wessely n°8, 17 et 41 (Ier s.); Vales, P.S.I. 1027, 1 (151 p.c.); SB 6304, 12 (IIes.) mesa, P. Paris 4bis, 12 (I^{re} s.); praessant (prensant), P.S.I. 756, 6 (IV-Ve s.); cospectum, P. Amh. 28, C, R°, 6 (IVe s.-Ve s.); omnipotes, P. Lond. 1792, 16 (V-VIe s.).

En revanche, après certaines voyelles longues, pour bien marquer la longueur de cette voyelle et le caractère sourd de la sifflante, on introduit parfois un n devant s (2) (cfr. Appendix Probi, occasio non accansio); les papyrus en ont gardé quelques cas: constodire (custodire), P. Lond. 1792, 17 (V-VIe s.); turrens (turres), P.S.I. 756, 7 (IV-Ve s.), le suffixe archaïque -ensumus (3) dans vicensima, B.G.U. 628, V°, 5 et tricensimo, P.S.I. 1182210 et 212 (IVe s.).

Citons enfin quelques autres cas de chute de consonnes:
a) dans les groupes occlusive ou liquide+yod, l'occlusive ou

(1) MEILLET-VENDRYES, Grammaire comparée, p. 87, § 132. Cfr. SOMMER, p. 246, § 136; LINDSAY-NOHL, p. 80, § 66 et JURET, Phonétique, p. 187.

(2) Cfr. MEILLET-VENDRYES, o.c., p. 87, § 132.

(3) SEELMANN, p. 285.

la liquide ont une tendance à s'amuir (1): ceraius (cerarius), Arch. Mil., V° IV, 9 (Ier s.); Staius (Staius), ibid., 8.

b) n intervocalique disparaît dans traiaae (traianae), CIL III 12054. Dans le cas de coiux, ibid., 12055; coiugi, ibid. et coiunx, ibid., 14138, co- est la forme primitive du préfixe (2). L'introduction de la nasale dans coiunx est dû à l'influence analogique du verbe jungere (cfr. plus haut distrinctio).

Groupes de trois consonnes— Les papyrus n'apportent qu'un seul fait orthographique: dans les groupes formés de -ms-, -nt-, s'est glissée une occlusive parasite: p; la nasale labiale pouvait développer un élément occlusif (3), p. ex. emptus. Ce p était parfois omis dans l'écriture: emtoe, P.S.I 729, 5 (77 p.c.); sunsi, CIL III 55.

La négligence dans la prononciation est caractérisée par le relâchement de l'articulation qui a pour effet la chute des phonèmes les moins résistants. Or cette négligence dans le parler est le propre du langage populaire. C'est pourquoi l'évolution que nous venons d'étudier se retrouve à peu près analogue dans tout l'Empire romain: Afrique (4), Gaule (5), Espagne (6), Pompéi (7), et un peu partout dans l'Empire d'après le témoignage des tablettes d'exécration (8).

(1) LINDSAY-NOHL, -ry-, p. 112, § 113.

(2) STOLZ, Hist. Gramm., I, p. 246, 238.

(3) MEILLET-VENDRYES, o.c., p. 82, 121; SOMMER, p. 237, 133, 1, a et p. 245, 136, 2 et JURET, o.c., p. 222.

(4) HOFFMANN, passim, pp. 26 ss, 37-38 et pp. 74 ss., 135-138.

(5) PIRSON, pp. 92 ss.

(6) CARNOY, pp. 150 ss.

(7) VAAKANEN, pp. 108 ss.

(8) JEANNERET, pp. 46 ss.

Consonnes finales-

Dentales. Nous avons étudié le problème de d et de t final en même temps que les dentales en toute position. Ajoutons seulement que Quintilien (1) s'insurge contre les écrivains qui confondent la préposition ad et la conjonction at.

Quant à la chute du -t final dans les formes verbales, elle est régulièrement constatées en latin vulgaire dès l'époque la plus ancienne. Les inscriptions d'Egypte en ont gardé deux cas: vixi (=vixit), CIL III 6596 et 6632.

S. Le problème de l's finale en latin a reçu diverses solutions: les faits apportés par la métrique sont examinés dans deux travaux, l'un de L. Havet, L's latin caduc, dans les Etudes romanes dédiées à G. Paris, pp. 303-329, et l'autre de F. Leo, Plautinische Forschungen, pp. 224-301, tandis que les faits relevés dans les inscriptions sont étudiés par Melle C. Proskauer, Das auslautende -s auf den lateinischen Inschriften. Toutes ces théories ont été résumées par C. Juret (2) et M. Jeanneret (3). Dans des inscriptions anciennes, -s finale est souvent omise dans l'écriture; dans la prosodie archaïque, elle ne fait pas obligatoirement position devant une consonne. Tout cela concourt à prouver que la prononciation de l'-s finale après voyelle brève était faible. A Rome, la prononciation de l'-s finale faisait partie de l'urbanitas (4). Vers 200 av. J.C., -s finale fut rétablie partout. C'est qu'elle avait

(1) QUINTILIEN, I, VII, 5 (éd. BONNELL chez Teubner).
(2) C. JURÉT, Dominance et résistance . . ., Heidelberg, 1913, pp. 86-90; après cet examen, l'auteur émet une nouvelle hypothèse pour l'explication du phénomène, pp. 91-95.
(3) JEANNERET, o.c., pp. 56-58.
(4) MEILLET, Langue latine, p. 211 et 222/

une grande valeur dans la flexion et il n'est pas impossible qu'elle ait été rétablie sous l'influence du grec: genus comme γένος (1).

Dans les papyrus, on note quelques cas isolés de la chute de -s non seulement après voyelle brève: cacabu (caccabus), colonbu, ficu, P. Paris 4bis, 24, 26, 28 (IVe s.); quisqui, CIL III 47; Petroniu, ibid. 12074; Euzebiu, ibid. 12077, mais encore après voyelle longue: frigiti (frigidis), P. Amh. 28, 5 (III-IVe s.). Il est vrai que dans ce dernier cas, l'adjectif se trouve devant un nom commençant par s: xp̄ax̄ spebus.

Voici encore deux cas analogues: corniculariu, P. Ianda. 66b, 1 (IIe s.); Clemen, D. Philadelphie, 15 (93 p.c.).

L'examen de ces exemples très peu nombreux prouve qu'en Egypte la chute d'-s finale n'a rien de régulier et est purement accidentelle. Toutefois l's de comes et de stercus n'était pas caduc dans l'ancien latin. Dans ces deux noms, és finale est remplacée par -ss: comess et stercouss, Arch. Mil. R^o, 6, 31, et 2, 32 (Ier s.). Le scribe n'a pas orthographié de la sorte sans raison: il devait certainement exister une différence dans la prononciation puisque l'Appendix Probi donne l'avertissement miles non milēs. Cet -x n'est qu'une variante graphique pour marquer la distinction entre l(s ordinaire et l's primitif (-ss) (2).

H. La chute de -m final est un phénomène abondamment attesté en latin vulgaire, et cela dès l'époque la plus ancienne (3). Nous savons en effet que de tout temps, la prononciation

(1) GRAMMONT, Phonétique, p. 364. Cfr. SOMMER, pp. 305, § 170 et p. 142; § 140.

(2) SOMMER, p. 248, § 136; p. 368, § 209 et LINDSAY-NOHL, p. 136, § 133.

(3) E. DIEHL, De MM finali epigraphica, Leipzig, 1899.

de -m final était très faible: il suffit de penser à son éli-
 sion devant voyelle, en poésie. Si cet -m a été restitué dans
 la langue savante, le parler vulgaire ne l'a jamais articulé
 que très faiblement. Il est aussi remarquable que la majori-
 té des cas que nous avons relevés en Egypte ne sont attestés
 que dans des textes franchement vulgaires (glossaires et lexi-
 ques ne comprenant que des mots du langage courant, lettres,
 documents provenant des classes inférieures de la population):
ad statione, P. Grenf. II, 108, 9 (167 p.C.); Neapoli, Arch.
Mil. R° II, A, 2 et Mercuri, ibid., 1.5; salute, P. Lond.
 482, 3 (130 p.C.); fide suam, P. Lond. 229, 24 (166 p.C.);
satisfactioe completa, P.E.R. Wessely n°14, 5 (IVe s.); pane,
binu (vinum), oleu, carne, pisce, focu, calice, mesa (mensam),
ospitiu (hospitium), bentre (ventrem), secure, aleu (allium),
 P. Paris 4bis, 1, 3, 6, 9, 12, 13, 18, 27, 28 (IVe s.); annue
consuetudine, P.E.R. Wessely n°21, 5 (398 p.C.); arca, materna
 P. Mich. 508 + 2217, 12 et 15; scaphiu, P.S.I. 730; procura-
tore Matidio, Tablette Caire 29.808, 1-2; bestiarioru, P. Fior.
 278, I, 1; altera, P. Oxy. 1404, 4 (IIIe s.); Apollonos Poli
Magna, P. Lond., 15 (127 p.C.); Troia, P. Fouad 5, 80 (IV-Ve
 s.); Memnone, CIL III 33; Memnone, ibid. 34; Menone, ibid. 54;
locu, ibid. 70; unu, ibid. 6569.

M finale ne s'amuit pas dans les monosyllabes.

Groupes de consonnes en finale.

- 1) Les groupes finaux de consonnes perdent parfois la dernière
 consonne (l): vul (vult), P. Berlin 10582, 81 (V-VIe s.).

(1) BOCHER, p. 299, §170.

2) Dans un cas, la désinence -nt de la 3^e personne du pluriel est tombée: feceru (fecerunt), CIL III 6615.

L'examen de la fréquence de la chute des consonnes finales dans les diverses régions de l'Empire montre que le latin d'Égypte suit les mêmes voies que le latin parlé ailleurs.

La conclusion générale, c'est que ←s finale s'est maintenue dans le parler populaire, tandis qu'on peut considérer l'amuisement de -m finale comme une caractéristique du latin vulgaire. Le latin d'Égypte semble avoir été plus conservateur et il a maintenu -m finale dans la plupart des cas. La chute des dentales et des groupes consonantiques est également attestée partout (1).

Assimilation et Recomposition. Le contact de deux consonnes nous l'avons vu, témoigne d'une certaine instabilité. La plus faible des deux peut tomber, mais en outre si le processus est complet, elles finissent par s'assimiler, c'est-à-dire qu'elles se prononcent au même point d'articulation. Les exemples en sont très nombreux, nous ne citerons que eccetera, P. Bouriant 20, 4 (350 p.C?); completa, P.E.R. Wessely n°14, 5 (IVe s.).

Seulement, à l'encontre de cette tendance peut intervenir le sens de l'étymologie qui amène l'analyse d'un mot composé en ses divers éléments. Et les parties ainsi décomposées gardent leur forme primitive sans subir les effets de l'assimilation (2).

ad-: adfirmatione, adfirmare, F.S.I. 1026, 8 (150 p.C.); ad-

(1) VÄÄNÄNEN, pp. 122-142; JEANNERET, pp. 55-64; PIRSON, pp. 99-105; CARNOY, pp. 173-199; HOFFMANN, pp. 19-23.

(2) LINDSAY-NOHL, p. 230, § 31 et SEELMANN, pp. 58-59.

plumbatoribus, P. Tebt. 686 (II-IIIe s.); adparuit, P. Cologne. 49 (V-VIe s.); adsiduo, CIL III 6618.

ABS: ab ste, P.E.R. Wessely n°1, 18 (début ère chrétienne), décomposition erronée pour abs te.

CON: conplere, P. Lond. 1792, 11 (V-VIe s.); conlegam, P. Berlin 8334, 8 (IIe s.); conliberte, P.E.R. Wessely n°1, II, 9 (début ère chrétienne); conlapsam, P. Oxy. 1099, 4 (Ve s.); comprehensum, P. Hamb. 72, 6 (II-IIIe s.). Parfois aussi des analyses fautives comme constodire (custodire), P. Lond. 1792, 17 (V-VIe s.).

IN: inpuentiae, P. Oxy. 1097, 56 (Ves.); inmissis, P. Oxy. 1099, 11 (Ve s.); inlustris, P. Oxy. 1251, 13 (Ve s.); inmensa, ibid., 20; inpudicus, ibid., 33; invecillo, P. Crawford, 6 (505 p.C.); inpeditus, P. Oxy. 2089, 10 (IV-Ve s.); inpuhere, P. Giessen Inv. 40, 2 (249 p.C.); inpar, P. Berlin 11753, Recto, 6 (IV-Ve s.); inlibatas, P. Lips. 44, 3.

SUB: subscriptio, P.S.I. 1026, 9 (150 p.C.).

L'Assibilation. L'assibilation est la transformation que subissent certaines consonnes (principalement les occlusives) qui prennent un son sifflant: Selon le témoignage des grammairiens, l'existence de ce phénomène est très clairement établie au IVe et au Ve siècle de notre ère. Cependant les premiers cas semblent dater du IIe siècle après J.C. (1).

Les papyrus nous font connaître un cas de confusion entre les groupes ti et ci devant voyelle: dans ce cas, l'articulation du c se rapproche très fort de celle du t (2); Donaciani

(1) SOMMER, p. 218, § 126.

(2) Ibid., p. 219, 126 et LINDSAY-NOHL, p. 102, § 94.

(Donatiani), P. Lond. 482, 2 (130 p.c.). Devant les voyelles e et i, l'articulation du c tend à se palataliser (elle arrive à se confondre avec l'articulation du t' mouillé); lorsque l'évolution aboutit normalement, ce son est rendu par ss soit par la simple s (1), car le point d'aboutissement de l'assibilation est la sifflante.

Le cas le plus ancien en Egypte paraît être Sesarion (2) (Caesarion?), CIL III 14 (190 p.c.); on trouve encore en Egypte: Phonesses (Phoenices), P. Reinach, 2 (VIe s.); esse (ecce) et sit (scit), CIL III 6625. D'autre part, la graphie profestiones (professiones), P. Mich. 167, bois, 15 (IIIe s.) semble s'expliquer comme une graphie inverse. En effet, le groupe -ss- a pu être considéré comme le résultat de l'assibilation et par un scrupule bien compréhensible, le scribe a voulu lui rendre sa forme primitive en l'orthographiant profestiones.

Le groupe ti devant voyelle était prononcé ts. La graphie ostisum (ostium), P. Berlin 10582, 57 (V-VIe s.), ne doit être regardée que comme un témoignage de l'hésitation que devait éprouver le scribe pour noter avec le plus d'exactitude possible la nouvelle prononciation.

Le phénomène de l'assibilation a eu une grande extension dans l'Empire, on le rencontre dans les principales provinces de la Romania: Gaule (3), Afrique (4), Espagne (5), et un peu partout d'après le témoignage des tablettes d'exécration (6).

(1) SEELMANN, p. 323 et SCHUCHARDT, I, p. 165.

(2) SCHUCHARDT, I, p. 163.

(3) PIRSON, pp. 71 ss.

(4) HOFFMANN, pp. 52-54.

(5) CARNOY, p. 148.

(6) JEANNERET, pp. 48-49.

(Gardiner, Egyptian Grammar, p. 100). Devant les voyelles
 e et i, l'articulation du p tend à se palataliser (elle est
 ve à se confondre avec l'articulation de la mouille); lorsque
 l'évolution aboutit normalement, ce son est rendu par pe
 par la suite à (i), car le point d'articulation de l'aspi-
 ration est la même.

Le cas le plus ancien en Égypte paraît être pe (Gardiner)
 (Egyptian Grammar, p. 100 p. 101); on trouve encore en
 Égypte: pe (Gardiner), pe (Gardiner), pe (Gardiner),
 (pe) et pe (Gardiner), pe (Gardiner), pe (Gardiner),
 (pe) et pe (Gardiner), pe (Gardiner), pe (Gardiner),
 semble s'expliquer comme une graphie inverse. En effet, la
pe - pe a pu être considéré comme le résultat de l'aspi-
 ration et par un scrupule bien compréhensible, le pe
 a voulu lui rendre sa forme primitive en l'orthographiant
pe.

Le groupe pe devant voyelle était prononcé pe. La graphie
pe (Gardiner), pe (Gardiner), pe (Gardiner), ne doit
 être regardée que comme un témoignage de l'aspiration que
 veut éprouver le scribe pour noter avec le plus d'exactitude
 possible la nouvelle prononciation.
 Le phénomène de l'aspiration a eu une grande extension
 dans l'Égypte, on le rencontre dans les principales provinces
 de la Nubie: Gaule (2), Afrique (2), Égypte (2), et un
 partout d'après les témoignages des tablettes d'Assour (2).

(1) GARDINER, p. 100 et GARDINER, p. 101.
 (2) GARDINER, p. 101.
 (3) GARDINER, p. 101.
 (4) GARDINER, p. 101.
 (5) GARDINER, p. 101.
 (6) GARDINER, p. 101.

Dissimilation. "La dissimilation est une action produite par un phonème sur un autre phonème qui figure dans le même mot ou le même groupe de mots, et avec lequel il n'est pas en contact" (1). Le phonème le plus fort l'emporte sur le plus faible.

a) Rappelons le cas de cinque que nous avons étudié plus haut (dissimilation consonantique).

b) Dissimilation syllabique ou hapologie. Comme M. Grammont le fait remarquer avec beaucoup de pertinence, il conviendrait d'appeler ce phénomène "superposition syllabique" (2). Car dans ce cas il y a économie de la prononciation d'une syllabe. Avec M. Grammont, nous distinguerons deux sortes d'hapologie:

1) l'une du type *κελαινεφης* = *κελαινο - νεφης, forme qui n'a jamais existé. C'est un phénomène d'ordre psychologique qui ne se produit que dans la composition et la dérivation, il se produit un manque d'attention de la part du sujet parlant, car l'attention ne se porte pas sur toute la longueur du mot, elle ne porte que sur le commencement ou la fin (3).

2) l'autre du type *quinque-decim ou hapapexie, c'est-à-dire que l'on ne prononce qu'une seule des deux syllabes qui se ressemblent; "les organes éprouvent l'impression que c'est par une sorte de bégaiement qu'ils répéteraient la même syllabe et ils rectifient d'une manière intempestive" (4).

M. Grammont ajoute encore ceci: "Ce qui distingue nettement ces cas d'hapapexie du phénomène de superposition syllabique, c'est qu'ils sont des raccourcissements de formes plus longues

(1) GRAMMONT, Phonétique, p. 269.

(2) Ibid., p. 331 et La dissimilation consonantique, p. 148.

(3) Ibid., p. 331.

(4) Ibid., p. 336.

ayant existé (au moins mentalement) et que les deux syllabes en cause ne sont pas trouvées rapprochées au moment de la formation par la jonction des morphèmes mais appartiennent toutes deux soit au thème, soit au suffixe" (1).

De toutes les formes raccourcies que les papyrus ont conservées, quelques-unes seulement nous semblent être des cas de superposition syllabique: Restutus,

Resti
tutus;

ou un mot de la même racine: institus, CIL III 6609,

insti
tutus;

enfin, triarchum, P. Grenf. II 108, 10 (165 p.c.),

trier
archum.

Les autres cas ne sont sans doute que des types d'haplographies, c'est-à-dire des fautes d'inattention: Tia = Titia, SB 6223, 4 (198 p.c.); maiestis (maiestatis), CIL III 6626, 8; en effet la condition spéciale qui favorise l'haploglogie, n'est ce pas la longueur du mot et aussi le fait que le mot est composé? MM. Pirson et Carnoy recourent à une autre explication de ce phénomène. Ils estiment que le cas du genre Restutus = Restitutus doivent être interprétés par la loi de syncope: la syllabe accentuée est toujours la plus forte et entraîne de la consonne d'appui entraîne celle de la syllabe entière. M. Pirson pourtant cite la forme Restitus où la syllabe non accentuée a subsisté (2-3). Ce cas et celui de institus détruisent la thèse de ces savants: si les syllabes accentuées seu-

(1) GRAMMONT, o.c., p. 336.

(2) Gaule, p. 54.

(3) Espagne, p. 114.

les persistaient, leur explication serait soutenable, mais ce n'est pas toujours le cas. Enfin la forme Restutus est attestée dans toutes les régions de l'Empire: en plus des deux provinces mentionnées plus haut (Gaule et Espagne), citons encore l'Afrique (1), Pompéi (2) et la langue populaire des tablettes d'exécration (3). Cette circonstance écarte, pensons-nous, l'hypothèse d'une faute d'attention.

Le cas inverse, la dittographie, se produit parfois aussi: Avaviola (Aviola), Tablette Caire 29.811 (122 p.C.).

Métathèse. Parfois un phonème quitte sa place d'origine pour aller en occuper une autre à une certaine distance de la première. Ce phénomène s'appelle la métathèse. Il est produit par la loi générale du moindre effort, puisqu'il consiste à placer les phonèmes dans un ordre plus commode. La métathèse peut revêtir différentes formes suivant les langues et les conditions (4).

a) Quand trois consonnes sont en jeu, on peut placer au milieu celle dont le point d'articulation est intermédiaire: accen-
tide (accendite), P. Berlin 10.582, 11 (V-VIe s.).

b) Quand le mot est assez long et qu'il contient trois consonnes au plus, généralement il n'y en a que deux qui entrent en jeu et une partie du mot seulement est mise dans un ordre expiratoire plus aisé: chrusobafer (chusofaber), P. Berlin 6.101, 8 (II-IIIe s.).

c) Dans Plotemeus (Ptolemeus), P. Fay. 105, III, 19 (180 p.C.)

(1) HOFFMANN, p. 14.

(2) VÄKÄNEN, pp. 78-79.

(3) JEANNERET, p. 65.

(4) GRAMMONT, Phonétique, pp. 339 ss.; cfr. LINDSAY-NOHL, p. 111, § 111 et SOMMER, p. 214, § 122.

le groupe pl- exige moins d'effort que pt-.

d) Dans minumen (munimen), P. Ryl. 472, 21 (III-IVe s.), la métathèse affecte les deux premières voyelles. Après m, l'i est plus normal que l'u qui demande un retour en arrière.

e) Dans le cas de scrispi (scripsi), CIL III 80, il s'agit d'un cas d'interversion. Ce phénomène consiste à placer deux phonèmes contigus dans un ordre plus commode. Le groupe occlusif + sifflante est bien connu en latin (1).

Les mêmes remarques sont faites partout; dans la langue des tablettes d'exécration (2), en Afrique (3), en Gaule (4), à Pompéi (5).

Particularités orthographiques. Nous avons déjà relevé plus haut l'introduction de la consonne double z dans des mots empruntés au grec et l'emploi des occlusives aspirées, également sous l'influence du grec. Mais d'autres particularités se laissent encore observer; le plus souvent elles sont dues à l'imitation de l'orthographe grecque:

a) des lettres grecques sont introduites dans la graphie latine pour rendre certains sons grecs : Agav^o, P.E.R. Wessely n°8, 33 (Ier s.); Illuricos, P. Ryl. 478, 27 (IVe s.); Kollu^o, P. Fior. 13, 30 (Vies.).

b) des mots grecs sont notés à la manière grecque: evaggelium, P. Ryl. 472, 13 (III-IVe s.); aggello, CIL III 6618. ^{angelloni}

c) le φ est transcrit par rh: Serhenu, P. Oxy. 1042, 34. ^{cr^hti}

d) le h sert parfois à noter le son η : eteli^oth (ἔτελιόθη).

(1) GRAMMONT, pp. 239 ss.; cfr. SOMMER, p. 213, § 122, A, 1.

(2) JEANNERET, pp. 66-67.

(3) HOFFMANN, pp. 79-80.

(4) PIRSON, pp. 73-74.

(5) VAANANEN, p. 142.

ibid.

e) le génitif grec de la deuxième déclinaison est noté -u:

Serhenu, ibid.

f) enfin la terminaison de certains mots latins est transcrite en lettres grecques, c'est le cas pour certains mots techniques juridiques latins que l'on veut introduire dans un contexte grec: puble_{κοv} (publicum); legiti_{μοv} (legitimum), convent_{ιov} (conventio), P.S.I. 55, ll. 3, 4, 5 (VIe s.).

Tous ces faits sont bien l'oeuvre de scribes fort attachés aux méthodes d'écriture et à l'orthographe grecques et ils pourraient fournir des renseignements sur le degré de romanisation de l'Égypte.

*
* *

C H A P I T R E I I I
M O R P H O L O G I E.

L e n o m.

A Genre. Dès l'indo-européen, l'opposition de genre se justifiait de moins en moins, mais elle était toujours sentie. Pour les Latins le maintien des genres ne correspondait plus pour ainsi dire à aucune catégorie bien définie. Si dans certains cas les genres ont une valeur spéciale (le masculin et le féminin marquant une différence de sexe et le neutre désignant des objets inanimés), en fait cette distinction ne saurait être constante. De plus des accidents phonétiques comme l'amuïssement de -m final combiné avec la faiblesse de l'o faisaient disparaître la seule caractéristique qui distinguait le neutre du masculin. D'autre part, le pluriel neutre en -a ne se distinguait en rien d'un féminin singulier en -a qui serait employé avec la valeur d'un nom collectif. C'est pourquoi le sexe d'un mot n'étant pas déterminant pour définir le genre, le latin, à l'époque impériale a tendu à l'élimination du neutre et ce terme a été atteint dans les langues romanes (1). Le neutre a été remplacé par le féminin et surtout par le masculin. Des confusions entre noms masculins et féminins existent également: le système tendait à normaliser les faits: des noms féminins en -us ont tendu à devenir masculins parce que les noms en -us sont pour la plupart masculins. Inversement des noms en -i- masculins ont tendu à devenir féminins pour la raison invoquée plus haut (2).

Voici quelques cas d'altérations qu'ont subies les genres:

(1) MEILLET, Langue latine, p. 269.

(2) STROUOT, Morphologie, p. 6.

a) le neutre remplacé par le féminin: candelabras, P. Berlin 10.582, 10 (V-VIe s.); castram (1), CIL III 35.

b) Le neutre remplacé par le masculin: vexillus, fatus, CIL III, 69 et 6593.

En revanche, les papyrus ont conservé deux exemples du phénomène inverse: le passage du masculin: coruscum, et du féminin: loricum, au neutre.

Citons enfin une confusion de genre (masculin au lieu du féminin), iuxta annuo consuetudine, P.E.R. Wessely n°21, 5 (398 p.C.). Sans doute s'agit-il dans ce cas de l'influence analogique du nom mes.

Cet affaiblissement dans les distinctions entre les genres est attesté partout en latin vulgaire (2).

B Les déclinaisons. Ière déclinaison.

1) Une inscription offre un génitif singulier en -es: traianes, CIL III 6611. Si l'on n'a qu'un exemple de ce génitif en Egypte, il est par contre très fréquent dans les textes vulgaires de toutes les régions de l'Empire. C'est manifestement un hellénisme (3). Il paraît tirer son origine du fait que beaucoup de noms propres grecs ont gardé leur déclinaison grecque même dans les textes latins d'Egypte (voir plus bas). On pourrait considérer ce génitif comme une forme analogique destinée à la distinguer du datif traianae, c'est-à-dire pour établir le même rapport que celui qui existe entre Veneris et Veneri(4).

(1) Cfr. NEUE-WAGENER, I, p. 677: le féminin castra est déjà attesté à l'époque archaïque.

(2) Confusion des genres: en Afrique, POUQUENS, Syntaxe, pp. 23-25; en Gaule, PIRSON, pp. 154-157; dans les tablettes, JEANNERET, p. 80; à Pompéi, VAANANEN, pp. 143-144; en Espagne, CARNOY, p. 226.

(3) NEUE-WAGENER, I, pp. 22-23.

(4) Cfr. ERNOUT, Morphologie, p. 33.

2) Certains textes juridiques ont conservé le datif pluriel archaïque en -abus. Cette forme était très utile pour distinguer le datif pluriel féminin du datif pluriel masculin, dans les noms qui désignent le mâle et la femelle: filiabus, P. Oxy. 1114, 9 (237 p.C.); P. Berol. 7.124, 27 (131 p.C.). La langue en tire même des formations analogiques (1): Aureliabus, P. Oxy. 1114, 9.

3) Dans un papyrus figure un génitif pluriel en -um: die felicissimum pascharum, P.E.R. Wessely n° 21, 4 (398 p.C.). Cette désinence en -um, qui est l'ancienne désinence, est bien connue dans des cas déterminés: on la rencontre dans les patronymiques et dans les composés masculins en -gena et en -cola.

Dans le cas présent, il semble que ce génitif soit d'origine analogique avec certains mots longs de la 2e déclinaison (2). Car le génitif felicissimarum serait d'une longueur insolite.

Les noms propres. Les noms propres d'origine grecque de la première déclinaison gardent d'habitude les désinences de la première déclinaison grecque: cette coutume montre bien que l'élément grec était très influent en Egypte, puisque c'est l'usage grec qui l'emporte quand il s'agit d'employer les noms de personnes dans les documents officiels.

Le nominatif des noms grecs de la première déclinaison se termine donc par -e: ⁽³⁾ Helene (à côté de Helena); Stratonice.

Le vocatif des noms en -es se forme en -a (4): Achata. P. Fouad

(1) NEUE-WAGENER, I, pp. 36-47; SOMMER, p. 332, § 188.

(2) NEUE-WAGENER, I, pp. 29-35; SOMMER, p. 330, § 187; ERNOUT, Morphologie, p. 36, § 21 et p. 53, § 36.

(3) NEUE-WAGENER, I, p. 9, pp. 48-62 et 65-82.

(4) ERNOUT, Morphologie, pp. 38-39, § 23.

L'accusatif est en -en ou en -an suivant la règle du grec (1): Herennian, P. Amh. lat. 211p.C.); P.S.I. 1027, 4, 151 p.C. Helenen, ibid.; athedran; Fersefonen, P. Gen. lat. VII, 21 (II-IIIe s.).

L'influence grecque atteint même les noms romains et leur fait adopter la désinence étrangère: Agrippas, CIL III 14

Cette influence se retrouve dans d'autres régions de l'Empire (2). Est-ce étrange si l'on songe que les esclaves et la population de bas étage de l'Empire étaient d'origine grecque ou bien orientale.

Ile déclinaison.

1) L'on rencontre dans les textes latins d'Egypte quelques noms qui contractent leur finale -ius en -is. Cette finale apparaît très tôt en latin: on la rencontre déjà dans les inscriptions de l'époque archaïque et elle semble avoir une origine dialectale (osque et ombrien) (3). Mais elle s'élimine cependant bientôt au profit de celle en -ius. Dans le grec d'Egypte, on trouve des cas analogues de la finale -ios = -is. Les cas les plus anciens remontent au IIIe s. avant J.C. (4). Aussi quelles que soient les circonstances dans lesquelles ce phénomène a trouvé son origine en latin, il était transplanté dans un terrain favorable en Egypte, sans compter que l'influence analogique a pu intervenir puisque nombre de noms propres égyptiens sont terminés par la finale -is; voici les noms propres latins que nous rencontrons sous la forme contractée: Valeris, CIL III 54; Upis (Ulpus), P.E.R. Wessely n° 8,

(1) NEUE-WAGENER, I, p. 93.

(2) Gaule, PIRSON, pp. 128-132; tablettes d'exécration, JEAN-NERET, pp. 77-78; Pompéi, VAAKANEN, pp. 144-145; Espagne, CARÉ ROY, p. 215 et 236.

(3) LINDSAY-NOHL, p. 430, ch. VI, § 5; SOMMER, p. 337, § 192, n. 5; NEUE, I, p. 231; ERNOUT, p. 42, § 26, B.

(4) MAYSER, I, p. 15 et note 1.

44 et 45 (Ier s. p.C.).

2) On sait par l'Appendix Probi que les noms et adjectifs de la première classe en -er ont une tendance à prendre la forme en -us, puisqu'il corrige taeter non taetrus. Nous trouvons Alexandrus, P. Fay. 105, III, 16 (180 p.C.); cependant il est certain qu'il s'agit ici d'un hellénisme, Alexandrus étant calqué sur *Ἀλέξανδρος*.

3) Les noms en -ius avaient pendant la période républicaine le génitif en -i (1). C'est cet usage qui est adopté par le langage populaire: Flavi, Ploti, Claudi, P.S.I. 1026, A, 12 16; B, 7 (150 p.C.); Aeli, P.S.I. 1027, 14 (151 p.C.); Iuli Petroni, Antisti, Semproni, Flavi, Antoni, P. Mich. 166, IV, 1, 2, 4, 5, 6, 7 (128 p.C.); Corneli, Egnati, P. Mich. 167, B, 1, 2 (IIe s.); Vibi, Octavi, Aemili, Caponi, P. Mich. 169, IV, 1, 2, 3, (145 p.C.); Upi, Pompei, P.E.B. Wessely n°8, 20, 40 (Ier s.); Aureli, Domiti, Terenti, SB 6223, 21, 22, 24 (198 p.C.); auxili, P. Berlin 11.649, 4 (II-IIIe s.); Lucci, Tablette Caire 29.810, 17; stipendi, P. Berlin 16.866, 7 (172-180 p.C.).

4) Au nominatif pluriel également (2), nous pouvons citer un cas de contraction: duplicari, P. Berol. 11.649, 2 (II-IIIe s.)

5) Enfin au datif pluriel de la même catégorie de noms, la contraction se produit dès l'époque impériale (3): is sti-
pendis, D. Philadelphie, 22, 25 (93 p.C.); Iulis, ibid., 29;
alis, P.S.I. 1026, 1 (150 p.C.); necessaris, ibid., 6; pha-
langaris, musaris, materiaris, aciscularis, P. Tebt. 686, 1,

(1) NEUE, I, pp. 133-154; SOMMER, p. 338, § 193, 1, b; LINDSAY-NOHL, p. 439.

(2) SOMMER, p. 347, § 199.

(3) NEUE, I, p. 189 et SOMMER, p. 350, § 201; ERNOUT, p. 55, § 37.

2, 3, 4, 5 (II-III^e s.).

Ces remarques ne concernent pas seulement l'Égypte: le nominatif singulier en -is se rencontre encore en Gaule (1) et en Espagne (2). Quant aux contractions, on les observe dans toutes les régions de l'Empire romain (3). Ajoutons qu'à côté de ces formes contractes figurent souvent aussi les formes régulières de la déclinaison.

III^e déclinaison.

1) L'influence grecque s'est exercée profondément, du fait que les Romains ont adopté des termes techniques spéciaux ainsi que des noms de personnes. On trouve fréquemment dans les papyrus ces noms fléchis suivant la déclinaison grecque: dans les thèmes en -i- un génitif comme Pentapoleos, P. Reinach, 3 (VI^e s.), et des accusatifs: metropolin, Cuir Caire 39.513, 5; epicrisin, P. Lond. Bell, 12 (127 p.C.); Anubin, P. Gen. lat. VII, 18 (II-III^e s.); Sarapin, ibid., 13; Artemin, D. Philad., 35 (93 p.C.); Osirin, SB 6214, 1. Dans les thèmes consonantiques, on relève également la même influence: gén. sing. Apollo-nos, CIL III 6627; Apollonis, B.G.U. 696, I, 12; accus. sing. Heraclun (Ἡερακλῶν), D. Philadelphie, 34; nom. plur. Apollones (5), P. Gen. lat. V, 13 (II-III^e s.); accus. plur. pyramidas (6), CIL III 6625.

2) La flexion subit fortement l'influence analogique. C'est ainsi qu'est formé le nominatif pluriel pectenes (pectines),

(1) PIRSON, p. 127.

(2) CARNOY, p. 231.

(3) PIRSON, Gaule, pp. 117-118; JEANNERET, Tablettes, pp. 71-72; HOFFMANN, Afrique, p. 8, § 9.

(4) MAYSER, I, p. 34.

(5) NEUER, I, pp. 258-259 et 295.

(6) Ibid., I, p. 486.

P. Freib. 2, 7 (IIIe s.) sur le nominatif singulier pecten, au lieu de se rattacher comme il convient au thème du génitif pectiⁿ-is. Ou plutôt l'analogie a son point de départ au nominatif singulier et de là elle gagne toute la déclinaison.

3) Aussi par analogie avec les substantifs consonantiques, l'ablatif singulier des adjectifs de la deuxième classe est devenu -e (1): Fretense, D. Philadelphie, 5 et 24 (93 p.c.); Liberale, B.G.U. 696, I, 18 et 29; Antinoense, P. Giessen Inv. n° 40, 4 (249 p.c.).

4) Certains noms grecs de la 3e déclinaison ajoutent à la désinence normale d'accusatif singulier -a un -m, comme si le nom appartenait aux thèmes en -a: pyxidam, P. Mich. 508, 14; Chaeremonam, Cuir Caire, 2.

5) Enfin, beaucoup de noms de personnes grecs conservent intacte leur forme primitive, la langue latine vulgaire d'Egypte (et en effet rien n'appartient davantage à la langue vulgaire que les noms propres) a gardé le suffixe grec -ων: Cronic, Sarapion, Theon, P. Oslo 122, 2, 13, 21 (220 p.c.); Lucofron, P. Mich. 162, 2 (IIIe s.); Syrion, Eudaemon, P. Mich. 163, 8, 14 (IIIe s.); Péchen, P. Mich. 169, III, 8 (145 p.c.); Platon, P. Lond. 482, 12 (130 p.c.); Pasion, Capiton, P. Fay. 105, I, 15 et II, 4 (180 p.c.); Trufon, P. Oxy. 735, 27 (205 p.c.); Sotarion, Horion, P. Théad. 13, 2 (322 p.c.); Zenon, Capiton, Longon, P.E.R. Wessely n° 8, 11, 16, 17 (Ier s.); Heracleon, P. Crawford, 4 (VIe s.); Senecion, P. Lips. 40, III, 7 (IV-Ve s.); Ischyron, Sarapanmon, Hapion, CIL III 6580.

Ce suffixe -on sert également à former des noms propres tirés de radicaux latins comme Longon, Capiton, Caesarion, P.

(1) NEUBE, I, p. 344.

Mich. 163, 9 (IIe s.) et Sesarion (Caesarion?), CIL III 14.
Cependant on trouve aussi les formes latinisées Socratico, P.
Mich. 169, I, 1(145 p.C.) et Turbo, P. Fay. 105, III, 26.

On peut donc constater que les noms propres appartenant à cette déclinaison restent foncièrement grecs et cette caractéristique est propre à l'Égypte. Par contre, la normalisation des thèmes et l'ablatif en -e au lieu de -i se rencontrent un peu partout (1).

IVe déclinaison.

Le thème du nom domus passe tout entier à la quatrième déclinaison, sans doute par réaction contre l'usage populaire (2) qui tendait à faire passer les noms de la 4e déclinaison dans la 2e: domu, B.G.U. 1696, B, 9 (IIe s.).

En tout cas, c'est un résultat de la confusion des 2e et 4e déclinaisons.

Ve déclinaison.

Nous n'avons à signaler qu'une seule forme intéressante, c'est le génitif singulier dies (3) (diei), CIL III 44.

*

*

*

Les textes que nous avons examinés attestent maintes fois que les cadres des déclinaisons ne sont pas aussi rigides dans la langue parlée que les grammairiens l'enseignent. Les hésitations entre tel ou tel type de déclinaison témoignent de la perplexité du sujet parlant ou du scribe.

Confusions entre les 2e et 3e déclinaisons (4): octobris (octobribus), P. Grenf. II, 108, 12 (167 p.C.); intemni (in-

(1) Gaule, PIRSON, pp. 118-122, surtout p. 119; noms propres en -on, p. 139; de même, JEANNERET, Tablettes, p. 78; abl. en -è: Pompéi, VAKKANEN, p. 146 et CARNOY, Espagne, p. 218/
(2) CARNOY, Espagne, p. 229 et VAKKANEN, Pompéi, p. 148.
(3) NEUE, I, p. 571.
(4) SOMMER, p. 402, § 250.

demies), D. Philadelphie, 20; lumbarium (lumbare), formé par analogie sur le nominatif pluriel lumbaria, P. Frib. 2, 18 (IIe s.); parentorum (parentum), P. Lips. 44, 4 (III-I^{ve} s.); vasis (vasibus), P. Tebt. 686 (II-IIIe s.).

Nous avons étudié plus haut la contraction de la finale -ius en -is. Ce phénomène n'a pas été sans provoquer des confusions entre la classe des noms en -ius et celle des noms en -is. C'est ainsi que l'on constate que des thèmes en -i- de la troisième déclinaison changent leur finale -is en -ius; il s'agit donc d'un phénomène de graphie inverse: Apollinarius, P. Mich. 162, 5, 7 (IIe s.); P. Fay. 105, I, 11 (180 p.C.); Antinoënsius, Tablette Caire 29.808, 3; Vitalius, P. Berlin. 6.101, 1, 5 (II-IIIe s.); Fortius, P. Mich. 162, 12 (IIe s.); hilarius, P. Berlin 10.582, 119 (V-VIe s.); certains noms propres spécifiquement égyptiens prennent la même terminaison: Psenosirius, Pachebius, Cumesius, P. Oxy. 735, 25 27 et 30 (205 p.C.); quant à la finale grecque -εος, elle a été décomposée et rangée dans la deuxième déclinaison, le e en hiatus étant devenu i: Achilleus devient au datif Achillio, P. Lat. Argent. 1, 1, 20 (IVe s.).

Confusions entre les 2e et 4e déclinaisons (1): in portico (in porticu), P.S.I. 1026, B, 1 (150 p.C.); domu (domo), B.G.U. 1696, B, 9 (IIe s.).

Confusion entre les 3e et 4e déclinaisons (2): fratrum (fratrum).

Confusion entre les 1ère et 2e déclinaisons: le génitif des noms en -es était très rare (3), de plus une certaine con-

(1) SOMMER, p. 405, § 251.

(2) Ibid., p. 405, § 252 et HOFFMANN, Afrique, p. 47, § 84.

(3) ERNOUT, Morphologie, pp. 114 ss., § 94.

fusion s'était établie entre les noms en -ies de la 5e et les noms en -ia de la 1ère (luxuries et luxuria), de sorte qu'il y avait une tendance à assimiler le pluriel des noms de la 5e déclinaison à celui des noms de la 1ère. C'est à cette manière de voir qu'il faut recourir pour expliquer une forme comme spaeorum (sperum), P. Amh. 26, I, 31 (III-IVe s.).

Conjugaisons.

1) Une altération que l'on rencontre fréquemment dans les textes latins d'Egypte, c'est la contraction des parfaits -ivi en -i (1) par suite de l'amuïssement du -y- intervocalique (on connaît en effet l'alternance des parfaits de la quatrième conjugaison en -ivi et en -ii). En voici quelques exemples: exit, Arch. mil., R° II, C, 2, 4, 7, etc...; abit, P. Oxy. 666, 26 (IIIe s.) ; adisse, Tablette Caire 29.810, 5; audi, CIL III 33; 34; 35; etc...; audimus, ibid. 30; audit, ibid. 37; 38; 39; etc.... A côté des formes en -ivi se rencontrent des formes en -ii qui s'expliquent par la chute du -y- entre deux voyelles semblables. Ce fait est bien connu. Seulement dans les cas relevés plus haut, les deux voyelles semblables se sont contractées (cfr. *lavatrina=latrina) malgré la confusion possible avec les formes du présent de l'indicatif (2).

La chute du -y- intervocalique est le point de départ d'une série de formes où la contraction n'a pas de raison phonétique puisque les deux voyelles ne sont pas les mêmes: recuparasti, P. Berlin 8.334, 2 (IIe s.) et consummasse, ibid., 5.

2) Le latin a conservé par tradition les verbes déponents, verbes qui ont un sens actif et la forme passive. Cependant

(1) SOMMER, p. 565, § 359 et ERNOUT, pp. 331-333, § 294.
(2) ERNOUT, pp. 329-330.

aucune nuance perceptible ne s'attache à cette catégorie de verbes. C'est pourquoi très tôt, il y eut des hésitations dans l'usage entre les formes actives et les formes déponentes. Dès la période archaïque, le latin vulgaire a subi la tendance à la substitution des formes déponentes aux formes actives (1): miravi (miratus sum) se rencontre fréquemment dans les inscriptions d'Egypte: CIL III 70, 1; 71, 2; 72, 2; Syringes, 1620, 3; 1827 b, 4. Ce qui prouve le flottement entre les deux catégories, c'est qu'on relève dans les papyrus une forme déponente qui correspond à un verbe actif en latin classique: gaudear, P. lat. Argent. 1, 19. Le verbe gaudere appartient à la classe des semi-déponents; il est donc aisé d'imaginer le phénomène d'analogie qui s'est produit: encore une fois c'est l'extension à tout un système d'une forme particulière de la flexion. Dans la langue vulgaire cependant, les verbes déponents ne se sont pas formés au hasard. Un papyrus du III-IVe s. est édifiant: le P. Amh. 26. C'est une traduction latine des fables 16, 17 et 21 de Babrios. Le traducteur de ces pièces ayant besoin de participes passés actifs emploie les seuls qui sont possibles, ceux des verbes déponents. Toutefois particulièrement dans la langue parlée, il arrivait que des verbes actifs en latin classique étaient pris comme déponents (2). Citons: auditus (ἀκούσας), 1.1; putatus (ρομύσας), 1.2; enectus (χάραξ), 1.4; tulitus (= latus, ἕας), 1.7; de même succensus et alligatus, 1.27 correspondent à ἔγας et νεοσῆσας. Ce papyrus donne encore l'expression que voici: luppus audi-

(1) MEILLET, Langue latine, p. 148.

(2) ERNOUT, Morphologie, p. 183.

tus anucellam vere dictum qui traduit le grec λύκος δ' ἀκούσας τὴν το γερῶν ἀλυθῆσιν. L'auteur a donc bien mis à contribution sa connaissance de la valeur des participes des verbes déponents. Un autre mot latin sorsus, 1.31, qui semble être aussi un participe, correspond à un adjectif dans le texte grec; ἀλήγης.

Il faut réserver une mention spéciale à un autre verbe: hibernatur; B.G.U. 696, I, 3 (IIIe s.). Cette forme n'est attestée que dans ce passage. Les auteurs n'emploient que hibernare. Cependant la forme déponente, croyons-nous, est un trait de la langue militaire; en effet, on sait que beaucoup de verbes du senno castrensis, de l'argot militaire, sont des verbes déponents: equari, "réquisitionner des chevaux"; pa-bulari, "aller au fourrage"; frumentari, "aller à la provision de blé"; lignari, "aller à la provision de bois". On voit par ces exemples que hibernare faisait partie d'une série de verbes dont la plupart étaient déponents, aussi a-t-il subi la tendance à la généralisation: il est devenu lui-même déponent.

3) La complexité des conjugaisons en latin classique ne pouvait se maintenir intégralement dans la langue vulgaire. Les divers systèmes de formation des temps devaient fatalement réagir les uns sur les autres et aboutir à la création de nouvelles formes:

tulitus = latus, P. Amh. 26, 7. Apparemment cette forme du participe passé a été formée sur le parfait tuli. Cependant il n'est pas impossible que cette forme se rattache à tollere (elle équivaldrait donc à tollitus). Cette hypothèse est au moins aussi vraisemblable que la première.

sinuit (= sivit)⁽¹⁾, P. Amh. 26, 28 (III-IVe s.). On forme aussi (1) SOMMER, p. 574, § 632, c et NEUBE, III, p. 395.

des parfaits analogiques par addition du suffixe -ui au radical du présent. Ces parfaits en -ui ont eu une grande fortune (1).

referere (referre), P. Oxy. 32, composé par analogie avec la désinence des infinitifs de la 3e conjugaison en -ere.

venierint (venerint), P. Amh. 26, formation par analogie avec les parfaits de la 4e conjugaison. Il s'agit d'un phénomène de graphie inverse, le scribe a estimé que veni était le résultat d'une contraction (voir plus haut audi = audivi ou audi).

transiebat (transibat), P. Oxy. 32. On sait que les verbes de la 4e conjugaison forment l'indicatif imparfait en intercalant -e- entre le radical et la désinence. A cette règle font exception ire et ses composés. Ici encore le cas spécial a été introduit dans la règle générale.

Le verbe dare a un parfait dedi, qui en composition devient -didi, suivant les règles de la phonétique latine. Si la forme -dedi s'est maintenue dans les verbes composés, c'est grâce à l'influence analogique. Voici les cas que l'on relève en Egypte: tradedi, P. Lond. 1792, 9 (V-VIe s.); tradedisse, P. Lond. 229, 15 (166 p.c.); vendedi, ibid. 20.

4), Signalons enfin une forme bizarre: prosequamino (prosequamini), P. Berlin 10.582, 39 (V-VIe s.). Cette forme est difficilement explicable, on ne connaît guère la désinence -mino. Peut-être faut-il songer à l'influence de la désinence grecque $-\mu\epsilon\nu\omicron\varsigma$ ou encore à l'influence des formes d'impératif en -o (-to, -nto) ?

(1) ERNOUT, p. 327, § 291.

Les observations consignées dans les paragraphes précédents font partie de l'évolution normale du latin. On les rencontre encore dans d'autres régions de l'Empire: en Gaule (1), dans les pays d'où proviennent les tablettes d'exécration (2), à Pompéi (3); les verbes déponents et les formes analogiques y sont légion.

Noms de nombre.

Les noms de nombre, eux aussi, sont soumis à l'analogie qui rectifie ou empêche les modifications phonétiques. Elle a une tendance à éliminer tout ce qui est anormal en les ramenant à la règle générale. C'est ainsi que l'on trouve octogentum (octingentum) reformé sur octo, P. Grenf. II 110, 4 (293 p.C.); triginti (triginta) reformé sur viginti, P. Lond. 482, 7 (130 p.C.).

Adverbes.

Nous n'avons que deux remarques à formuler sur la formation des adverbes: cette formation relève également de l'analogie; en voici des exemples: primitèr, CIL. III 75, 4, est dérivé de primus comme si ce dernier était un adjectif de la seconde classe. En latin vulgaire, on constate une substitution des adjectifs en -ter à ceux en -e (4). Primitèr est d'ailleurs fort rare, il n'est attesté qu'une seule fois dans la littérature: Pomponius Com. 70 dans Charisius 2, 13, p. 187 (210, 8) et Nonius, p. 154 et 506, puis dans l'inscription

(1) PIRSON, pp. 151-154.

(2) JEANNERET, pp. 83-85.

(3) VAANANEN, pp. 151-152.

(4) Cfr. VAANANEN, p. 168-169.

mentionnée plus haut (1).

Un autre adjectif adsiduus se trouve CIL III 6618; cette forme est beaucoup plus rare que la forme normale adsidue (2).

Formation des mots: dérivation.

Si la dérivation en latin vulgaire n'est pas différente de la dérivation du latin classique, on remarque en revanche l'emploi plus fréquent de certains suffixes qui deviennent de la sorte caractéristiques de la langue familière et une sorte de désaffection pour d'autres suffixes.

1) -tor et -arius.- Le suffixe -tor sert à former des noms d'agent. Il est resté vivant à toutes les époques: chaque verbe en principe peut donner un dérivé en -tor. Il indique le métier ou l'occupation de personnes (3). Voici quatre termes spéciaux que l'on rencontre dans les papyrus: adplumbator, P. Tebt. 636 (II-IIIe s.); venator, P. Fior. 278, II-III, 9 (date?); reciperator, B.G.U. 611, 3 (IIe s.); venditor, P. Lond. 229, 15 (166 p.C.).

Quant au suffixe -arius, à l'origine il sert à former des adjectifs sur des noms désignant généralement des êtres inanimés, mais ces adjectifs ont été employés substantivement. Le suffixe -arius en est arrivé à former des termes indiquant des personnes qui s'occupent de tel ou tel objet, le fabriquent, c'est-à-dire des noms d'agent. Bien souvent il élimine même le suffixe -tor: le suffixe -arius a la préférence dans le sermo plebeius et la langue vulgaire en a développé l'usage dans le vocabulaire spécial des métiers (4): phalangarius,

(1) NEUE, II, pp. 732-733.

(2) ibid., II, p. 607.

(3) OLCOTT, Studies, p. 88 et COOPER, Word formation, p. 58.

(4) COOPER, o.c., p. 70 et OLCOTT, o.c., p. 136.

aciscularius, materarius, musarius, P. Tebt. 686, (II-IIIe s.);
astiarius, P. Fior. 278, IV, 17, 2, 3 (?); carrarius, libra-
rius, cerarius, supranumerarius, Arch. mil. V° IV, b? 8, 9, 13
 (Ier s.); scoparius, ibid., R° 162, 27.

2) -aris.- Ce suffixe s'applique particulièrement à l'usage auquel une chose est destinée, tandis que -arius s'applique à l'occupation d'une personne. Toutefois en langue vulgaire ce suffixe tendait à disparaître et à être supplanté par -arius. C'est particulièrement le cas dans le langage militaire (1). Cette confusion a d'ailleurs été facilitée par un fait d'ordre morphologique que nous avons signalé plus haut: la finale -ius prend parfois la forme -is. Citons les noms: alaris, CIL III 14 et primipilaris, CIL III 30. La concurrence du suffixe -arius a dû être forte en latin vulgaire si l'on considère l'avertissement de l'Appendix Probi, 69: "primipilaris non primipilaris".

3) -o et -io.-"Le suffixe -ōn- désigne les gens qui ont telle ou telle habitude parfois peu recommandable" (2). Ce suffixe comporte donc une valeur expressive (cfr. le suffixe -ax: bibax, mendax): il exprime que ces personnes possèdent à un haut degré la caractéristique exprimée par le sémantème, p. ex. bibo. Par conséquent sa large diffusion en latin vulgaire ne peut sembler étrange. Il sert à former différents noms de personnes, particulièrement dans des langues spéciales, et surtout des surnoms, sobriquets faisant état d'un défaut physique ou moral. Les papyrus nous présentent ce suffixe co

(1) OLCOTT, pp. 132 ss.

(2) MEILLET, Langue latine, p. 173.

comme une des particularités de l'argot militaire: ballio, Miso, Mipo, Arch. mil., R⁹, 1, 14; 3, 7; 6, 4; 1, 10 et 11; commilito, CIL III 12.067, 5 et 12.069, 2; aggello, ibid., 6618.

4) Les deux suffixes diminutifs -unculus et -cellus sont d'origine populaire (2). Ces formes vu leur volume ont un caractère affectif nettement marqué; néanmoins, elles sont peu nombreuses en Egypte: virguncula, CIL III, ; anucella, P. Amh. 26, 1 (III-IVe s.). *domu(n)cula P. Berol. 7124, 5*

5) -ensis.- Ce suffixe indique le lieu d'origine et forme des noms géographiques: Antinoensis (Antinoensis), Tablette du Caire 29.808, I, 3; II, 3; ou il peut indiquer le corps auquel appartient un soldat: pro quintanesio (quintanensi), Arch. mil. R^o 10, 1, 2, 3, 4, 5.

6) -anus.--Ce suffixe forme aussi des dénominatifs qui indiquent comme le suffixe précédent, le lieu d'origine: transfluminianus, P. Lond. 229, 2 (166 p.c.).

7) -icius.- Il sert à former des dérivés de participes passés c'est une création de la langue populaire (3): missicius, *P. Berl. 1199* dediticius, *P. Berl. 6727 II, 11*. Ce suffixe semble marquer l'état permanent du résultat de l'action exprimée par le verbe.

Les caractères de la dérivation en latin vulgaire sont bien les mêmes dans toutes les régions de l'Empire: -arius l'emporte sur -tor, -ē est extrêmement productif (4).

(1) FESCH, dans A.L.L. V, pp. 55 ss.; COOPER, pp. 53 ss. et OLCOTT, pp. 83 ss.
(2) COOPER, pp. 183-184 et OLCOTT, pp. 250 ss.
(3) Ibid., respectivement pp. 111 ss. et 215 ss.
(4) Sur la dérivation, consulter PIRSON, Gaule, pp. 219-228; JEANNERET, Tablettes, pp. 87-94; VAANANEN, Pompéi, pp. 152-175.

CHAPITRE IV

SYNTAXE.

Ce chapitre devrait être intitulé plutôt "Remarques de syntaxe", car la plupart des papyrus sont rédigés d'après des formules et par conséquent ils présentent une langue assez uniforme; on ne doit donc pas s'attendre à se rencontrer une riche collection de particularités syntaxiques.

Confusions entre les cas.

Ces confusions sont une conséquence immédiate des accidents phonétiques qui se sont produits en latin vulgaire: elles sont facilitées, notamment, par les altérations qu'ont subies les voyelles et par la chute des consonnes finales. En fait, la flexion casuelle devenait de moins en moins utile. Particulièrement dans les compléments de lieu, cas où l'on employait des prépositions, la forme casuelle était considérée comme un élément secondaire. Déjà à l'époque chrétienne, l'on connaissait à côté des formes casuelles simples des formes construites avec les prépositions. On finit même par préférer ces dernières. C'est pourquoi le latin vulgaire, en restreignant l'emploi des cas, n'a fait que poursuivre l'évolution générale des langues indo-européennes (1).

Confusions entre le datif et l'ablatif:

dic salutem fratre (fratri), P.E.R. Wessely n°1, II, 21 (début ère chrétienne); la désinence -ī (ancienne diphtongue ei) était parfois rendue par ē.

Caesari ... abnepote (abnepoti), CIL III 14.147, 3 (162 p.C.

Confusions entre l'accusatif et le datif ou l'ablatif:

(1); MÉILLET, Langue latine, p. 266.

satisfactione completa denuntia (satisfactionem completam), P.E.R. Wessely n° 14, 5 (IVE s.); infrascriptis protectoribus ...direxi (infrascriptos protectores), ibid., n° 21, 3 (398 p. C.); vidit eius ariis (areas), P. Amh. 26, 33 (III-IVE s.); aliam reperite (alia), B.G.U. 611, III, 12; Salvis d(ominis) ...semper Augustos (Augustis), Inscr. de Ricci, p. 148, 3; Aurelium Longinum (Aurelio Longino), CIL III 6594, 2. La valeur des cas est tellement méconnue qu'on emploie parfois l'accusatif au lieu de l'ablatif à la question de lieu ubi?: ubi est? foras (= foris) stat, P. Berlin 10.582, 84 (V-VIe s.). Ces deux formes foris et foras se sont fondues dans leurs emplois (1). Dans le cas suivant, la confusion est, semble-t-il, la conséquence d'une attraction: eadem diem (eadem die), SB 6304, 12 (IIIe s.): le -m final a été attiré par la finale du mot précédent. Dans un autre cas, l'adjectif accompagnant un substantif à l'accusatif est employé au datif: maritum benemerenti, CIL III 14.138, 5. On sait que les personnes objets de dédicaces figurent souvent au datif; aussi le lapicide a-t-il estimé que benemerenti était une expression figée et il l'accrole sans la faire valoir.

Confusion entre le génitif et le datif.

comes sacro consistorii: P. Oxy. 1877, 11 (488 p.C.).

Confusion entre le nominatif et le génitif.

lex Papiae Poppeae (lex Papia Poppea), P. Mich. 3994, bois

7. Dans la langue vulgaire, en effet, il y a des flottements dans l'accord de l'apposition qu'elle détermine (2).

(1) VAAKANEN, Pompéi, p. 203.

(2) JURET, Syntaxe latine, p. 122.

Confusion entre le génitif et l'ablatif.

cum obtulisset libellum Theone (Theonis), P. Oxy. 1879, 1
(434 p.C.).

Parfois, quand le scribe a le choix entre deux constructions équivalentes, il fait un compromis entre les deux: Gratiano et Aquilino consulatus (cosulibus); on connaît en effet l'expression grecque: x καὶ x συναρτίως et l'expression latine: x et x consulibus. La contamination est due à la traduction d'une expression grecque.

Emploi des cas.

Ablatif.- Quand il s'agit d'indiquer l'aile ou l'escadron dont fait partie un soldat, l'emploi de l'ablatif est très fréquent, celui du génitif l'est moins. Cet usage peut se rattacher à l'ablatif d'origine. Pour ce qui regarde turma, il n'est jamais attesté qu'à l'ablatif dans les papyrus:

eques ala Apriana turma Acamantis, equites ala Vocontiorum turma Domestici, deq(urio) ala Apriana, P. Mich. 159, 2, 3, 8
(41-68 p.C.); equiti alae Vocontiorum turma Gaviana, Tablette Caire 29.811, 5; eques ala Apriana, P.S.I. 729, 1 (77 p.C.).

L'ablatif de durée est assez fréquent dans nos textes; il se rencontre aussi souvent que l'accusatif et même dans certaines inscriptions, on le trouve employé avec l'accusatif de même valeur: vixit annis V mense uno diebus XXVIII, CIL III 14.146, 4, 5; vixit annis XXXVIII, ibid., 6612, 3; vixit anis XXV militavit anis II, ibid., 6518, 5, 6; biduo secutus Agriophagos, Breccia, n° 66, 4. Cet ablatif de durée n'est pas inconnu dans la prose classique: il peut indiquer "que la durée où se situe un événement est considérée comme une unité". Mais cet ablatif est préféré par beaucoup d'auteurs de l'époque impériale et il est fréquent en bas-latin (1).

(1) JURET, Syntaxe, pp. 261-262.

Accusatif.- En revanche quand il s'agit d'indiquer la date sans aucune idée de durée, au lieu de l'ablatif qui serait régulier, on ne rencontre l'accusatif qu'une seule fois dans les inscriptions: Myos hermi Idus Ianuar, CIL III 6627, II, 14 (ép. Auguste); dans la même inscription, cependant, II, 12, on trouve K. Augustis. Partout ailleurs l'emploi est correct, par exemple Arch. mil., R^o, 7: nonis Domiti et 3, V nonas domitia (Ier s. p.C.). Dans un cas, on trouve le génitif nonarum Octobrium, P. Grenf. II 108, 8, après suppression du mot die (1).

Prépositions.

AD- La préposition ad s'emploie pour marquer le lieu dans des cas où normalement l'on devrait employer soit le génitif-locatif soit l'ablatif avec ou sans la préposition in, ainsi ad Fulvino (Fulvino); ad stationem (in statione), P. Grenf. II 108, 9 (167 p.C.); ad hiberna cohortis (in hibernis), P. Mich. 3994, 2; dans un texte bilingue, l'expression ad Philas est traduite ἐν Φίλαις, ce qui démontre bien qu'il s'agit de l'endroit lui-même et non de ses environs: CIL III 14.147, 7 et 16 (29 avant J.C.).

AB- On trouve des emplois analogues de ab avec un nom de ville pour répondre à la question unde: a Chaereu, ἀπὸ Χαιρείου, CIL III 14.148, 1 et 2; de même a Philis, ἀπὸ Φιλῶν, ibid. 14.148, 5, 6 (103-105 p.C.).

IN- La proposition curre in domum, P. Berlin 10.582, 142 (V-VIe s.), révèle un usage contraire à la règle classique: domus est en effet assimilé aux noms de ville dans les questions de lieu. L'accusatif seul était donc suffisant pour

(1) Cfr. POUQUENS, Inscriptions latines d'Afrique, pp. 74-75.

marquer la direction.

SECUS- On rencontre cette préposition avec le sens de secundum: secus aedem Veneris, D. Philadelphie, II, 8 (93 p.C.).

EX- L'emploi de ex peut indiquer la nuance "depuis telle date" avec ou sans la préposition du mot die (1): ex die septimum Kal Januarias, P. Grenf. II 110, 3 (293 p.C.).

CITRA- est pour ainsi dire l'équivalent de sine dans l'expression juridique citra causarum cognitionem, B.G.U. 1694, 12 (163 p.C.) et Tablette Caire 29.807, II, 15.

Les prépositions ne sont pas toujours suivies du cas qu'elles régissent habituellement. Des confusions entre les cas se produisent également, surtout entre l'accusatif et l'ablatif:

AD et l'ablatif: ad Aëgypte, P.S.I. 1026, I, 7 (150 p.C.); ad statione, P. Grenf. II 108, 9 (167 p.C.); ad moneta, Arch. mil. n° II, c, 4.

CONTRA et l'ablatif: contra Apollonispoli maiore, B.G.U. 696, I, 4 (156 p.C.); P. Lond. Bell, 14 (127 p.C.). Une explication différente de la précédente peut cependant justifier l'ablatif. La localité située sur la rive du Nil opposée à celle où se trouve Apollonispolis major peut porter le nom de Contrapollonispolis major; par conséquent Contrapollonispoli maiore peut être un ablatif répondant à la question de lieu ubi?.

PER et l'ablatif: per Sergio actuario, P.E.R. Wessely n° 17,2; 18, 2 (398 p.C.); per procuratore, Tablette Caire 29.810, II, 2 (IIe s.).

IN- Cette préposition peut régir deux cas, l'accusatif et l'ablatif, suivant qu'il y a mouvement ou repos. Ces constructions sont employées très souvent l'une pour l'autre:

(1) JURET, Syntaxe, p. 240.

a) in et l'accusatif pour marquer le lieu où l'on est: in corpore meum, B.G.U., 1695, 2 (157 p.C.); in aquam vidit, P. Oxy. 1404, 3 (IIIe s.); in suos (suis), P. Lips. 44, 4 (III-IVe s.); in hominem isto, P. Giessen n°16, 6 (Ve s.); in Galilaeam esset ibid., 4.

Au contraire, in et l'ablatif marque la direction: in carcere agere, P. E.R. Wessely n° 24, 4 (V-VIe s.); exit in chora, Arch. mil. R° II, c, 10.

JUXTA et l'ablatif: juxta annuo consuetudine, P.E.R. Wessely n° 21, 5.

CUM et le datif: cum Epicteto actori, CIL/III 67.

SUB et le génitif: sub Subatiano Aquilae Aurel(io) Heraclidae (= Aquila et Heraclida), CIL III 75; sub est aussi employé avec l'accusatif au lieu de l'ablatif: sub C. Calvisium, CIL III 12.048, 4 (174 p.C.).

DE et l'accusatif: de actum nostrum, P. Oxy. 32, 16 (IIe s.).

DE et le datif: de civitati, P. Crawford, 5 (VIe s.).

SECUNDUM et le nominatif; secundum tabulae, Tablette Caire 29.808, II, 7 (IIe s.).

Dans l'expression suivante, habui a te pensionem, P. Aberdeen 61, 3 (48 p.C.), l'emploi de la préposition ab est un calque du grec ἄνω (ou ἀνέχω) ἀπὸ σοῦ.

Cas de suppression des prépositions.

Ce phénomène est d'origine analogique. On sait que pour répondre à la question ubi?, les noms de villes sont employés sans préposition: le cas suffisait à marquer la nuance. A ces noms de villes ont été assimilés d'autres noms de lieu; c'est ainsi que s'expliquent d'ordinaire les constructions suivantes: actum nomen Arsinôite, P.S.I. 1027, 11 (151 p.C.); actum Pila-

delphinae hibernis, B.G.U. 1690, 6 (131 p.C.); actum Aeg(ypti)
nomo Arsinoite, Tablette Caire 29.808, I, 8 et II, 9; defunc-
tae civitatae Oxyrinchitarum, P. Oxy. 1114, 13 (237 Pp.C.);
actum castris hibernis, P. Lond. Bell. 14 (127 p.C.); ἄκτουμ
κλέτεϊς κλέουσι, SB 6304, 10 (IIe s.).

Un cas plus extraordinaire, c'est la chute de la préposition ab suivie du nom d'agent: dat(um) dominis nostris, P. Oxy. 720 6 (247 p.C.)? La confusion des cas, l'emploi des cas et des prépositions forment une grande partie de la syntaxe. Nous l'avons déjà dit, les altérations survenues dans la syntaxe latine ne font que continuer l'évolution primitive. Cette constatation est prouvée par la comparaison que l'on peut établir entre la syntaxe du latin d'Egypte et celle du latin des autres provinces: l'évolution est parallèle (1).

Le verbe- Les modes.

1) L'indicatif remplace le subjonctif dans les propositions interrogatives indirectes (2): nescio quis ... pulsat, P. Berlin 10.582, 35 (V-VIe s.); disce quis est, ibid., 62; vidisses quomodo ... suffucabat, P.S.I. 848, 15 (IVe s.).

2) L'infinitif s'emploie après certains verbes qui sont devenus des espèces d'auxiliaires/ Le cas le plus intéressant, c'est l'infinitif après non dubito: non dubito cupidissimum fore, P. Berlin 8334, 14 (IIe s.); cette construction, très fréquente en latin post-classique, est attestée unax fois chez Cicéron (3); ailleurs, c'est la substitution de la tournure impersonnelle à la tournure personnelle: eum equom esse, bibere, ita uti bestiam veterinam adsolet, P.S.I. 729, 2 677

(1) POUQUENS, Afrique, pp. 33-81; PIRSON, Gaule, pp. 169-202; VÄÄNÄNEN, Pompei, pp. 195-206; JEANNERET, Tablettes, pp. 132-143.

(2) PIRSON, Gaule, p. 212.

(3) JURET, Syntaxe, p. 80.

p.c.).

3) La construction la plus extraordinaire que l'on puisse relever dans les papyrus, c'est l'emploi de l'infinif dans la proposition relative: declaramus ... immunitatem jure competere qui per omne tempus aetatis suae certaminibus adfuisse, P. Lpps. 44, 9 (III-IVe s.). Cette proposition relative dépend d'une proposition infinitive introduite par un verbe déclaratif. Selon toute apparence, nous nous trouvons en présence d'une attraction modale. Or ce genre d'attraction modale n'est pas connu en latin, et d'autre part il est courant en grec. Cette tournure est donc un cas remarquable d'emprunt syntaxique. Mais comment a-t-elle pu pénétrer dans un texte latin? Certains détails du style de ce document prouvent qu'il est d'origine vulgaire: il semble que nous ne possédions pas le document officiel adressé par les empereurs à l'association athlétique, mais bien une copie qu'un membre de cette association désirait conserver. Or ces associations installées en Egypte étaient grecques avant tout, et c'est ce qui permet de croire que le document original était rédigé en grec ou du moins qu'il était bilingue. Le traducteur du document privé aura donc transposé une tournure grecque qu'il ne comprenait pas.

4) Quod causal est parfois suivi du subjonctif. Cette construction semble être la caractéristique de certains documents juridiques dans lesquels ce quod introduit les attendus. En outre cette construction est assez fréquente dans la basse latinité (1) et dans les actes juridiques (2): quod testamen-

(1) POUQUENS, Syntaxe des Inscr. d'Afrique, p. 87.
 (2) Cfr. l'index du Codex Theodosianus, s.v.

tum L. Herennius Vales / fecisset fecisseve diceretur, P. S.I. 1027, 1 et 2 (151 p.C.); quod inter Dionysium ... et inter M. Apronium ... ageretur, P. Mich. 159, 4 (41 p.C.).

Les pronoms.

1) Le pronom démonstratif est souvent employé comme pronom anaphorique. Il sert à rappeler un personnage dont il a été question et, accompagnant de la sorte le nom, il a presque la valeur d'un article (1). Sans doute, l'article grec n'est-il pas étranger à l'introduction de cet usage dans les papyrus latins d'Égypte où nous avons relevé deux cas: is Valerius, P. Mich. 4703, 9 (IIe s.); eius Dionysii filius, P. Mich. 159, 2 et 12 (41 p.C.).

2) Le pronom démonstratif se rencontre encore parfois dans l'expression in is dans des cas où normalement en langue classique on s'attendrait à trouver la liaison relative. Ainsi par exemple: B.G.U. 696, I, 30; P. Hunt, 27, 37, 47, 51, 75, 78 (110-117 p.C.).

Confusion entre les personnes.

Dans un papyrus, un personnage parle de lui-même à la troisième personne, mais ne parvient pas à continuer cet effort d'attention et il finit par achever à la première personne (2); il est donc clair que ce personnage possède une culture fort médiocre: accipiet cum conturmalibus meis (= suis), P. Lond. 482, 4 (130 p.C.).

*

*

*

(1) JURET, Syntaxe, p. 110.

(2) De même en Afrique, POUQUENS, Syntaxe, p. 22.

C H A P I T R E V

VOCABULAIRE.Mots rares ou nouveaux (1).1) Substantifs.

-aciscularius, "tailleur de pierres": aciscularis IIII dr VII a VI, P. Tebt. 686 (II-IIIe s.). Cfr. C.G.L. II, 13, 47.

-adplumbator, "soudeur, ferblantier": adplumbatoribus VII dr, ibid.

-vestinium, mot tardif ayant le même sens que aestimatio: ueitque in aestimio vestis, P. Mich. 4703, 8 (IIe s.). Cfr. C.G.L. V, 164, 17 et 435, 25.

-agea, "chemin dans un navire conduisant vers les rameurs"; agea, P. Col. 78 (Ve s.). Cfr. C.G.L. V 520, 9 et 438, 8 et R. FOHALLE, Sur le vocabulaire maritime des Romains, dans Mélanges P. Thomas, pp. 286-287.

-anucella, diminutif de anus, "vieille femme": luppus auditus anucellam, P. Ann. 26, 1 (III-IVe s.).

-arcla, diminutif de arca, comme arcula, "coffret": et arclam II, P. Mich. 508, v°, 6 (Ier -IIe s.).

-armorum custos comme armicustos, "gardien des armes": armorum custos I, Arch. mil., V^o IV, b, 4. Cfr. VON PREMERSTEIN, Die Buchführung einer Legionsabteilung, dans Klio, III, p. 23.

-astiarius = ostiarius, "portier, sentinelle de faction à l'entrée du camp": Nestor astiarius, P. Fior. 278, IV, 17. On rencontre ce mot en grec sous les deux formes et

(2). Cfr. C.G.L. II 330, 5; III 4, 69; etc.

-ballio, apparemment abréviation en argot militaire pour bal-

(1) Pour dresser la liste des mots de ce chapitre, nous avons utilisé le Dictionnaire latin-français de F. GAFFIOT, Paris, 1934 et les fascicules parus du Thesaurus linguae latinae en cours de publication depuis 1900.

(2) MEINERSMANN, Die lat. Wörter, p. 41.

listarius: Arch. mil., passim et VON PREMERSTEIN, art. cit., dans Klio III, p. 38.

- cabillatio = cavillatio, "sophisme, subtilité";

cabillatio, P. Col. 40 (VIe s.). Cfr. Th. L.L., s.v.

- caccabus, "marmite, chaudron": cacabu cetra (caccabus $\chi\acute{\upsilon}\tau\epsilon\alpha$) P. Paris 4bis, 24 (IVE s.).

- carrarius, "fabricant de fourgons, charron": carrarius Plotinus I, Arch. mil., V° IV, b, 6. Cfr. C.G.L. V 564, 14; A.L.L. VIII, p; 372 n° 13 et KEMPF, De Sermone castrensi, p. 381, note 1.

- cavitio, archaïque pour cautio: cavitionibusque perlectis ... qui ipsi cavitiones proximitatis exhibuerunt, P. Mich. 159, 9 et 12 (41 p.C.).

- cerritus, "frenétique, possédé": $\eta\alpha\epsilon\tau\epsilon\mu\acute{\alpha}\nu\eta\varsigma$, $\eta\alpha\epsilon\alpha\kappa\epsilon\kappa\alpha\kappa\acute{\omega}\mu\epsilon\nu\omicron\varsigma$, subinsanus, cerritus, carrius, P. Col. 37 (VIe s.).

- clusura = clausura, "fermeture": clusuram alexand(rinam), P. Frib. 2, 8 (Ile s.). Cfr. CIL II 3386.

- clustrum = claustrum, "verrou": clustra aegyptiaca, ibid., 16.

- commanipulus, "soldat du même manipule": genio sancto legionis et commanipulorum, CIL III 6577, 2;

- com miles, "frère d'armes": P. Fior. 278, 17. Cfr. W. HERAEUS, Röm. Soldatensprache, dans A.L.L. XII (1902), p. 275.

- commilito, même sens que commiles: omnes commilitones, CIL III 12.069, 2; cfr. HERAEUS, art. cité, p. 275 et A.L.L. V, p. 67.

- conductor, "fermier, celui qui loue": conductoribus fenaris, P. Lond. 482, 3 (130 p.C.); Arch. mil. V° 4, b, 5 : conductor Porcius I; cfr. C.G.L. II, 372, 9 et VON PREMERSTEIN, Klio III, pp. 28-29.

- conductus, "ouvrier pris à gages": conductei, P. Oxy. 737, 2, 6, 8, 10 (1 p.C.).
- conservus et conserva, "esclave de la même famille": conserveis P. Berlin lat., 1, 5.
- conturmalis, "soldat du même escadron": conturmalibus; P. Lond. 482, 4 (150 p.C.); cfr. HERAEUS, a.c., p. 277.
- conveteranus, "compagnon de vétéran", edidi pro me et conveteranis meis, P.S.I. 1026, 21 (150 p.C.); cfr. HERAEUS, p. 277.
- cottatia, le sens de ce mot n'est pas clairement établi; toutefois il ressort du contexte que cet objet est un bijou: cottatia tetar. una et semis, P. Mich. 2217, 9 (I-IIe s.); anulum tet. II cottatia, P.S.I. 730, 7 (Ier s.). Les éditeurs des documents pensent à une déformation de collaria. Quant à nous, nous préférons y voir une notation de la prononciation vulgaire de condalia, "bagues" (?).
- cuniculus, "mine, sape": ad cuniculum, Arch. mil. V, 3. Cfr. HERAEUS, p. 258 et KEMPF, p. 394. Les soldats romains avaient l'habitude de nommer certaines réalités militaires par des noms d'animaux. Cfr. plus bas: papilio.
- dromedarius, "soldat des troupes méharistes": drom(edarii) XVIII, B.G.U. 696, I, 14 (IIe s.).
- exemplar, "échantillon": exemplar hordei, Cuir Caire 39.513, 1.
- faenaria, "somme d'argent payée aux cavaliers sous l'Empire pour l'entretien et la nourriture des chevaux": faenaria, Arch. mil. R° I, a, 16; I, b, 4 et 15; etc...; cfr. VON FREMERSTEIN, Klio III, p. 10 et LESQUIER, Armée romaine d'Égypte, p. 254.

- ferclum, "brancard, litière pour le transport des malades et des blessés": fercla, Arch. mil. V, 2, 14. Cfr. VON PREMERSTEIN Klio III, p. 41 et LESQUIER, o.c., p. 232.
 - galeariatus, le sens paraît être "état de valet d'armée, de goujat" (de galearius, "goujat"): galeariatus, Arch. mil. VIII, 3. Cfr. VON PREMERSTEIN, p. 39; LESQUIER, p. 232; HEAREUS, p. 271 et A.L.L. X, pp. 507-509; O. SCHLUTTER, A.L.L. X, pp. 205-206 et KEMPF, p. 353. *sur le modèle equitatus
peditatus*
 - geneoritus, résultat d'une lecture douteuse; ne faut-il pas lire plutôt genere ortus(?), P. Crawford, 6 (VIe s.)?
 - inarmatio, (néologisme), "armement": signa ... solidamque inarmationem eorundem statim trade, P. Gen. 45, 4 (344 p.C.).
 - latura, "action de porter": laturam, P. Tebt. 686 (II-IIIe s.). Cfr. C.G.L. II, 121, 43.
 - lentiarius = lintearius, "marchand de lin": Arrianus lentiarius, P. Fier. 278, 17, 2. Cfr. MEINERSMANN, Die lat. Wörter, pp. 32 et 108; GROBER, Vulgärlat. Substrate roman. Wörter, dans A.L.L. III, p. 511 et X, p. 241.
 - liburna, "navire léger, croiseur": olei in liburnam, P. Ryl. 223, 3, 4 (IIIe s.); cfr. C.G.L. III, 434, 24 et E. WOLFFLIN, Die Ellipse von navis, dans ALL.L. IX, pp. 289-290.
 - lorictitis, mot dont le sens n'a pu être établi avec certitude. Il revient à plusieurs reprises dans des comptes militaires lorictitis, P. Berlin 6.866 A et B, 4, 19, 26, 33, etc... (172-180 p.C.). Ce mot semble dériver de lorica. Serait-ce donc une somme d'argent destinée à l'achat et à l'entretien de l'équipement des soldats? *Piganiol pense à loricata: coffre fort cf son CR de l'ouvrage suivant Rev. Et. Anciennes*
- M. R. MARICHAL, dans son ouvrage "L'occupation romaine de la Basse-Egypte", Paris, 1945, pense qu'il faut lui donner le sens

de principia: "Alors que la chapelle, les bureaux, le Trésor et les magasins d'armes des légionnaires s'appelaient prineipia, ceux des auxiliaires n'ont-ils pu, au moins dans l'argot particulier d'un des camps d'Egypte, s'appeler lorictita ou lorix (?), soit à cause des magasins d'armes, soit du nom d'un trophée ou d'un ornement quelconque?" (pp. 61-62).

- lobitem: le sens de ce mot est inconnu: lobitem alex(an-drinam), P. Frib. 2, 11 (IIIe s.). Il figure dans une liste d'objets.

- lota, sens obscur, il semble bien qu'il s'agit d'un aliment: et lotae, P. Fior. 278, 17, 2 (date?). *peur?*

- materiarius, appliqué à propos de gens de métier: "homme pratiquant le travail du bois: fabris materiariis, P. Tebt. 686.

- musarius, forme nouvelle de musaearius, musearius ou musivarius; "ouvrier en mosaïque, mosaïste": musaris VI dr., P. Tebt. 686.

- papilio, "tente": papili(ones), Arch. mil. V, 7, 20. Cfr. MARTIN, Papilio, *παυλιων*, tente, dans Archiv f. Papyrusforschung IX, pp. 218-221; KEMPF, p. 394 et HERAEUS, p. 259.

- phalangarius, "homme qui transporte au moyen de rouleaux des charges très lourdes, portefaix": phalangaris III dr V, P. Tebt. 686. Cfr. DU CANGE, s.v.

- pridianum, "journal matricule": pridianum coh(ortis) Aug(us-tae) pr(aetoriae) Lus(itanorum) eq(uitatae), B.G.U. 696, I, 1.

- quintanus, "soldat de la 5e légion": tribuni quintanorum, P.E.R. Wessely n° 21, 1 (398 p.C.).

- quintanesius = quintanensis, dérivé de précédent: pro quin-tanesio, Arch. mil. V, 2, 3, 4, 5; X, 2, 3, 4, 5. Cfr. LES-QUIER, p. 232 et VON PREMERSTEIN, Klio III, p. 39.

- scutula, "plat, ustensile": scutul[as?], P. Frib. 2, 1 ; du

reste la restitution est assez incertaine.

- secutor tribuni, "ordonnance du tribun": Arch. mil. V° IV, b, 7. Cfr. VON PREMERSTEIN, p. 34.

- sollice, doublet de l'adverbe sollicite: et nunc sollice cavet, P.E.R. Wessely I, 8.

- stationarius, "commandant des postes (stationes)": P. Fior. 278, 17, 2: Nestor stationarius. Cfr. LESQUIER, p. 235 et note 9.

- stativa, -orum, "campement, quartiers": cum statilis (= stativis) solitis, P.E.R. Wessely 21, 6 (398 p.C.).

- striga, "allée où l'on panse les chevaux, entre les tentes": strigis, Arch. mil. VI, 5, 6, 7, 8, 9, 10. Cfr. CHARISEHS, 109, 14.

- supranumerarius = supernumerarius, "surnuméraire": supranumerarius I, Arch. mil. V° IV, b, 12. Cfr. LESQUIER? p. 230 et note 3 et VON PREMERSTEIN, p. 35.

- tetates, "ceux qui sont marqués au signe θ dans les rôles, les morts". On rencontre la lettre θ devant des noms dans le P. Fay. 105, III, 26, il indique que le soldat dont il est question est mort. Dans le P.E.R. Wessely n° 8, on trouve le signe θ (I, 6), puis l'abréviation te (I, 12, 13, 17) et le mot complet tetates (II, 39). Enfin le P. Hunt, II, 47, donne la forme θetati. Cet usage est commenté dans un passage d'Isidore de Séville, Orig., II 99, c = I, 24: In breviculis quae quibus militum nomina continebantur, propria nota erat apud veteres, qua inspicerentur quanti ex militibus cecidissent T nota in capite versiculi posita superstitem designabat. θ vero ad uniuscuiusque defuncti nomen apponebatur. Unde et habet per medium telum. Id est, mortis signum; de qua Persius ait: et potis est nigrum vitio praefigere theta.

Cfr. MARQUARDT, p. 460; CAGNAT, Cours d'épigraphie, p. 448.

- transfluminianus, "qui provient de la région au-delà du fleuve (l'Euphrate)"; P.E.R. Wessely 7, 2 (166 p.C.): emit puerum natione transfluminianum. Cfr. M. IHM, dans AL.L. X, p. 549.

- vadas, sens obscur, sans doute vaisseaux d'argile: keramae in Pitegii vadas, P. Hyl. 223, 12 (IIIe s.). Le passage est d'ailleurs d'une lecture douteuse.

2) Verbes.

- babbandam, verbe inconnu par ailleurs et qui semble signifier "porter": ignem babbandam, P. Amh. 26, 30 (III-IVe s.) = ἰὸν οὐρ φέουσιν, l. 41.

- enectus, sens mal établi: ipse porro esuriens et lupus enectus correspond au grec αὐτὸς δὲ σιῶν καὶ λύκος ἰόςκος, P. Amh. 26, 4 et 20: esuriens indique que le loup a faim; peut-être enectus marqu-t-il une gradation, le loup épuisé: dans ce cas enectus serait le participe passé du verbe enecare.

- equare ou equari: "réquisitionner des chevaux": trans Mare equatum, P. Hunt. 56 (110-117 p.C.).

- frestigiatus = praestigiatus? "ayant fait des tours de passe-passe": P. Amh. 26, 5.

- frumentari, "aller à la provision de blé": item frumentatum, P. Hunt. 55.

- hibernari, "être en quartiers d'hiver": quae hibernatur Contrapollonospoli majore Thebaidis, B.G.U. 696, 3 (IIIe s.).

- vestire, "aller chercher des vêtements": in Graecia vestitum, P. Hunt. 54.

3) Mots d'origine étrangère.

a) Mots grecs.

- aessomas: et in veste aessomas tunicas, P. Mich. 2217, 10

(IIIe s.): c'est l'adjectif *ἔξωμος*: "sans manche".

- aneglogistus: Diodoran et Longiniam ... aneglogistas esse, P. Berlin 7124, 13 (131 p.C.): gr. ἀνεκλόγηστος: "dispensé de rendre des comptes".

- buneuris: et cinque buneuris caesus fuisset, P. Lips. 40, III, 20 (IVe s.): gr. βούνηρον, "nerf de boeuf".

- cadium: et cadium dr. Aug. XXXVIII ... et cadium alter, P. Mich. 2217, 12 et 13: diminutif de κάδος, "vase, jarre".

- kanaras, kanaras ferream II in liburnam, P. Ryl. 223, 13 (IIIe s.), "toit en forme de voûte": κίμαρα.

- catarhacten: exercitu ultra Nili catarhacten transducto = νεκράς τὸν καταράκτην, CIL III 14.147, 5 (29 p.C.): "cataracte, chute d'eau".

- cathedran, spondit ... cathedran, P. Mich. 2217, 14: "chaise à dossier", meuble élégant sans doute puisqu'il fait partie du mobilier qu'une jeune épouse apporte en dot.

- catoecicas, ...ens catoecicas, P. Mich. 2217, 6: "catécique": κατακικίς.

- causimus, lignorum causimorum Italicorum, P. Tebt. 686: κούσιμος: "inflammable, combustible".

- keramae: keramae in Pitegii vadas, P. Ryl. 223, 12: κίραμα employé uniquement au pluriel, "vaisselle d'argile, vaisselle".

- chalciotheka: chalciothekis VI dr. XVIII, P. Tebt. 686, χαλκιοθήκη, "coffre d'airain".

- chirista: chiristae, P. Ianda. 68, 8: χιριστάης, "employé subalterne de l'administration des finances". Cfr. N. HOHLWEIN, Egypte romaine, p. 425.

- coccinus: paenulam coccinam, P.S.I. 730, 9; κόκκινος; "de couleur écarlate". Cfr. C.G.L. V, 565, 50.

- cophinus, P. Mich. 2217, 14; κόφινος, "corbeille, panier".
- dracma, deditque ... dracmas, P. Mich. 4703, 9 (IIIe s.);

δραχμή : "drachme".

- enegoisis, enegoisis Psengebgis Marheus, P. Tebt. 586, V° (20-21 p.C.); transcription du grec ἐνοίκησις, "résidence".
- enotion, et in aureis enotion perlongum, P. Mich. 2217, 8; ἐνώτιον, "boucle d'oreille".
- epicrisis, ut possint post honestam missionem suam ad epicrisin suam, P. Lond. Bell, 12 (127 p.C.); ἐπίκρισις, "examen que devaient subir les vétérans après l'accomplissement de leur service pour garantir leurs privilèges"; cfr. HOHLWEIN, pp. 229 ss. et PREISIGKE, Fachwörter, pp. 85-86.
- epistrategus: cum epistratego, P.E.R. Wessely 9, 9 (143 p.C.); ἐπιστρατηγός, "épistratège, gouverneur de province". Cfr. HOHLWEIN, p. 240.
- epitropos: Eulogius epitropos, P. Lond. V 1792, 2; ἐπιτροπός "procurateur"; cfr. HOHLWEIN, p. 247.
- eutenáarca: Tite Flavio Valeriano euteniarca, P. Cairo Norsa, 21, (220 p.C.); ἐπιθηριάρχης; "préposé à l'annone"; cfr. HOHLWEIN, pp. 254 ss.
- heratianon, sens obscur: et heratianon, P. Mich. 2217, 11 (100 p.C.); ce mot est probablement dérivé du grec (cfr. ἑρατίσιμος, ἑρώτιον ou ἑρωτάριον ou mieux ἑραδιανόν), il semble bien qu'il s'agit d'un objet apporté en dot. Cfr. le commentaire dans T.A.Ph.A., LXIX (1938), pp. 104-116.
- hormus: ad hormos confodiendos, Arch. mil. R° II, b, 1; ὄρμος, "port; ici canal".
- horologium: horologium, P. Gen. lat. V, 25 (II-IIIe s.); ὡρολόγιον, "horloge soit cadran solaire, soit clepsydre".
- hydreuma: Apollonos hydreuma, CIL III 6627, II, 11 (ép. Aug.)

κύστερα, "citerne".

- hyleos: hyleos cmn dr II, P. Tebt. 686; sens et origine inconnus. On ne discerne même pas l'origine grecque de ce terme.
- iconismus: sine iconismo, P. Oxy. 1022, 8 (103 p.C.); σηκο-
νομός, "signalement". Cfr. HOHLWEIN, p. 208.
- laccus: lacci aedificati et dedicati sunt, CIL 6627, II, 9 (ep. Aug.); λάκκος, "citerne".
- lecythos: et lecythos duae, P. Mich. 2217, 13; ἡ λήκυθος, "lécythe, flacon à parfum".
- metropolis: mētopoleos, Wilcken O. 1266, 2 (IIe s.); μητρο-
πολις, "métropole, chef-lieu du nome". Cfr. HOHLWEIN, p. 333.
- mnae: mnae IIII, P.S.I. 730, 12 (Ier s. p.C.); μνά, "mine".
- naulum: accipi ... naulum, P. Lond. 482, 5 (130 p.C.); ναύλον, "fret, frais de transport par eau". Cfr. HOHLWEIN, p. 344.
- nomi: a vico Tisicheos nomi Hermopolite, P. Amh. lat., 9 (211 p.C.); νομός, "nome, unité administrative de l'Egypte". Cfr. HOHLWEIN, p. 348.
- osyptrum: et osyptrum, P. Mich. 2217, 12; ἰσυντερον, "miroir". La forme grecque ἰσυντερον est connue également: P. Oslo 46, 7.
- parastatica: parastaticae et columnae, CIL III 75, 12 (203 p.C.); παραστατική, "pilastre, montant".
- potamofulacis: exit cum potamofulacide, Arch. mil. R° II, d, 4; ποταμοφυλακίς, "garde du fleuve". Cfr. HOHLWEIN, pp. 185 et 373; VON PREMERSTEIN, Klio III, p. 16.
- statmō: et cadium alter statmō mnae VIII, P. Mich. 2217, 13; σταθμός, "poids".
- synhedrium: comes sacri synhedrii, P. Berlin 2745, 11 (Ve s.) συνέδριον, terme grec équivalent du latin consistorium.
- synodus: ad synodum xysticorum, P. Lips. 44, II, 2 (IVE s.);

κόρυδος, "collège". Cfr. HOHLWEIN, p. 396.

- tribacus: et palliū tribacum, P. Mich 2217, 15; *τριβακός*, "usé". Cfr. C.G.L. index s.v. *τριβακός* (tritus).

b) Mots égyptiens.

On possède en outre la transcription de quelques noms des mois du calendrier égyptien:

- choeac: mense choeac die XXX, B.G.U. 1690, 9 (131 p.C.); *Χοιάν*

- ephip: mense ehip, B.G.U. 1691, 3 (109 p.C.) et Tablette Caire 29.812, 5; mense epip, D. Philadelphie, extérieur, 3 (93 p.C.); On connaît les formes grecques *Ἐψίν*, *Ἐφίν* et *Ἐνείφ* et *Ἐνίφ*. Cfr. PREISIGKE, Wörterbuch, s.v. *Ἐψίν*.

- messore: messorē IV, Wilcken O. 1266, 3 (I^{re} s.); *Μεσορῆ*.

- phaophi: mense phaophi die X, B.G.U. 1695, 7 (157 p.C.); *Φαωφι*.

Changement de sens.

Filius a pris le sens de "enfant": leges ... quae de filis procreandis latae sunt, P. Mich. 3994, 8 (138 p.C.).

Infantes a bientôt pris le sens de liberi: juro enim salutem communem et infantum nostrorum, P. Lat. Argent. 1, 14 (I^{ve} s.).

Parens, "père": praerogativas ... quae parentorum Augg. constitutiones ... concedunt, P. Lips. 44, II, 5 (I^{ve} s.).

Portitor = portitorium, "péage", impôt": veterani ... portitoribus publicis liberati, D. Philadelphie, 14 (93 p.C.).

Signalons enfin un composé hybride:

chrusobafer = chrusofaber, "orfèvre", P. Berlin 6101, 8 (II-III^e s.).

Sponsae conjugii CIL IV 14.136.

RESUME
DE
LA PREMIERE PARTIE.

La moisson des faits relevés dans les textes latins d'Égypte est abondante, compte tenu évidemment de la disproportion qui existe entre le nombre des documents trouvés dans la vallée du Nil et dans les autres régions de l'Empire. En effet, si l'Espagne a livré entre 8 et 9.000 inscriptions, la Gaule de 12 à 13.000 et l'Afrique près de 23.000, l'Égypte tient une place bien modeste puisque l'on compte quelque 250 papyrus (dont 80 littéraires) et 170 inscriptions environ. Formulons l'espoir que les fouilles menées dans les sables d'Égypte apporteront au jour des documents qui toujours plus nombreux permettront de jeter une lumière définitive sur bien des problèmes.

Il nous reste à esquisser dans ses traits généraux l'apport linguistique du latin d'Égypte.

A La P h o n é t i q u e fournit les faits les plus nombreux et les plus détaillés. Cela tient à la brièveté relative des textes et à l'emploi du style administratif farci de formules stéréotypées.

- 1) L'accent d'intensité exerce son influence de façon croissante.
- 2) Le latin vulgaire se caractérise par la disparition de l'opposition des quantités, mais les voyelles longues et brèves se distinguent par une différence d'articulation. Ces deux conclusions sont prouvées par les faits que voici:
 - confusion de ae avec e plutôt qu'avec ē long;
 - la syncope;
 - le timbre indéfini des voyelles atones.

B En M o r p h o l o g i e, il faut signaler le rôle normal mais important qu'a joué l'analogie. Le système des déclinaisons et des conjugaisons tend à ranger dans les cadres les mieux définis les cas isolés et les exceptions. Le système morphologique tend à se simplifier et à se normaliser.

C En S y n t a x e, par suite d'accidents phonétiques, il s'est produit des confusions dans l'emploi des cas. Par conséquent, par souci de clarté, l'emploi des prépositions se développe considérablement.

D Enfin dans le V o c a b u l a i r e, le fait le plus intéressant, ce sont les formations de caractère populaire; parmi elles, signalons la substitution fréquente du suffixe -sius au suffixe -tor.

Le latin d'Egypte ne nous fait point connaître des faits grammaticaux qui n'aient pas encore été constatés ailleurs. Cependant des modifications phonétiques isolées dans d'autres régions semblent être mieux marquées en Egypte. Telles sont les confusions de ei et de i bref, les confusions des occlusives g et c, d et t que nous avons attribuées à l'influence copte. Quant à l'extension de la confusion de b et v en toute position, ce fait est dû à l'influence grecque dès le moment où β est devenu spirant. L'influence grecque se marque encore dans quelques emprunts orthographiques.

Dans la morphologie, les noms propres grecs continuent à suivre le plus souvent la déclinaison grecque. Dans quelques cas, des noms latins font de même.

Dans la syntaxe, il faut relever un cas d'attraction modale; et dans le vocabulaire, les emprunts au grec se limitent à quelques termes techniques de la langue administrative ou à des noms d'objets courants.

Bref, le latin d'Égypte semble se caractériser par l'influence du grec. Cette influence ne réside pas dans la nouveauté des phénomènes, mais dans le développement de certaines modifications. Nous croyons devoir insister sur ce point.

Dans leur ensemble, les faits que nous venons d'étudier se retrouvent dans les autres régions de l'Empire Romain: Gaule, Afrique, Espagne, Pompéi. Nous avons constaté une concordance presque absolue. Il nous est permis de conclure que le latin vulgaire a surtout développé ce qu'il avait de commun, de banal et nous dirons avec A. Meillet (1): " Le latin vulgaire est devenu quelque chose que les hommes les plus variés et les moins cultivés pouvaient manier, un outil commode bon pour toutes mains".

Une autre conclusion, c'est que le latin populaire répandu dans les provinces était un, cette langue a été le trait d'union entre les peuples de l'Empire qui ne se comprenaient pas entre eux. Elle a été amenée partout par le soldat et l'administrateur romains. Cette extension, le latin vulgaire la doit au prestige exercé par le latin écrit, langue de civilisation (2). Et pourtant malgré tout, l'usage du latin en Égypte a été réduit: il n'a pu éliminer le grec, langue commune dans tout l'Orient. Toutefois, il n'a pas manqué de laisser des traces nombreuses en grec. Ce sera le sujet que nous traitons dans la deuxième partie.

(1) Langue latine, p. 273.

(2) Ibid., p. 237-238, et MAROUZEAU, Introduction au latin, Paris, 1941.

DEUXIEME PARTIE

SON INFLUENCE SUR LE GREC.

I N T R O D U C T I O N .L E S E M P R U N T S .

La bataille d'Actium ouvrit plus largement encore aux Romains la porte de l'Orient grec et rendit plus intimes les contacts qui unissaient les deux civilisations. Bien que la politique linguistique impériale, tout au moins jusqu'à Dioclétien, ne fût pas une politique de romanisation, il était inévitable que l'apport des institutions et des coutumes romaines qui n'allait pas tarder à influencer l'organisation intérieure de l'Égypte, dût avoir des répercussions sur le vocabulaire grec. Lorsque deux communautés linguistiques entrent en contact, il s'ensuit naturellement des échanges et s'il est vrai que la communauté jouissant d'une culture supérieure exerce une profonde influence sur l'autre, il n'en est pas moins vrai que toute victoire ne va pas sans lutte, et la langue de civilisation supérieure garde nécessairement dans son vocabulaire des traces de ses relations avec la langue de culture inférieure. Car celle-ci peut à son tour fournir des mots dans tel ou tel domaine spécial. L'action de la langue de civilisation supérieure sur une autre engendre une réaction plus ou moins vive qui peut nous éclairer sur l'importance et le degré de la pénétration de celle-ci. Toutefois avant d'aborder l'étude des emprunts faits par le grec d'Égypte au latin, considérons les conditions générales dans lesquelles s'effectuent les emprunts. Les langues que le hasard des événements historiques a placées côte à côte, ne tardent pas à entrer en contact parce que les peuples qui les parlent ont nécessairement des rapports entre eux. Ces relations ont des aspects multiples: économique, social,

commercial ou politique, parfois même tous à la fois. Qu'il suffise de rappeler les guerres d'Italie au XVII^e siècle et leur importance sur les échanges culturels entre la France et l'Italie. Bref tout emprunt exige pour s'effectuer, sinon le voisinage géographique de deux langues, du moins le rapprochement

Ce rapprochement s'étant produit, quels motifs peuvent provoquer des échanges linguistiques? L'emprunt de la chose amène généralement l'emprunt du nom. C'est donc l'intérêt pratique, la nécessité qui fait adopter dans une langue les termes qui conviennent le mieux aux besoins de son activité. Ainsi sous l'occupation allemande, des noms tels que Kommandantur, Offlag, Stalag, Werbestelle étaient employés fréquemment. Mais il est remarquable qu'une fois l'occupation terminée, ces mots sont tombés en désuétude. L'adoption du terme est simultanée avec l'idée ou avec la chose nouvelles et peut disparaître avec elles; dans ce cas, il n'y a pas eu pénétration linguistique. Dans certains cas, quand on apprend à connaître un objet étranger, la langue emprunteuse peut n'adopter que l'idée et former un mot nouveau au moyen de ses propres éléments. C'est le calque. Elle peut aussi recourir à la métaphore et de la sorte employer un mot qu'elle possède déjà. Pour désigner le téléphone, l'allemand a calqué Fernsprecher. Sur le français sympathie, on trouve en flamand medelijden. D'autre part, la langue emprunteuse peut charger d'une valeur nouvelle un mot déjà en usage. La pomme de terre introduite en Europe vers 1525 provient d'Amérique avec son nom bata qui a passé en espagnol batata, patata. Le français a emprunté ce terme patate qui est resté dans le langage vulgaire. Par métaphore, on appelle ce légume pomme de terre.

Ces emprunts, sous l'apparence du calque ou de l'emploi métaphorique, sont en quelque sorte des phénomènes de résistance à la pénétration étrangère.

Toutes les langues empruntent ainsi une foule de mots chaque fois que les relations commerciales, les grandes découvertes géographiques ou les inventions techniques introduisent de nouveaux produits, de nouveaux instruments. Ainsi le nom du café est emprunté à l'italien caffé, lui-même venant du turc kahvé et le turc vient de l'arabe qahwa. Bon nombre de termes militaires français ont été empruntés à l'italien: canon de cannone, escadron de squadron, mousquet de moschetto. Le français a aussi tiré une foule de termes musicaux et de mots de civilisation: sonate de sonata, concert de concerto, sonnet de sonetto, carrosse de carrocia, etc...

Parfois, l'emprunt ne répond plus à une nécessité absolue mais au besoin d'enrichissement. Il concourt à doter la langue emprunteuse d'une gamme de nuances affectives. C'est pourquoi il arrive souvent que l'emprunt trouve dans la langue réceptrice une sorte de synonyme. Les deux vocables deviennent concurrents et dans la lutte qui s'engage, l'un des deux termes, souvent le mot de la langue indigène est vaincu et cède la place à son rival plus heureux ou bien chacun d'eux prend un sens qui lui est propre. A l'appui du premier cas, qu'il suffise de citer l'ancien mot goupil remplacé par le nom d'origine germanique renard qui a dû son succès à la vogue du fameux roman. Dans le cas des différenciations de sens, rappelons soudart et soldat dérivé de l'italien, le premier terme a pris un sens péjoratif. L'on peut constater aisément que le besoin d'expressivité est en même temps un besoin d'exactitude. C'est

ainsi que le français a tiré de l'anglais des termes ~~qui~~ que fair play, gentleman dont la traduction ne peut être rendue que par une périphrase.

La nécessité plus ou moins réelle n'est pas la seule cause de l'emprunt. Les facteurs psychologiques ne laissent pas d'intervenir et l'on emprunte pour suivre la mode, par snobisme, pour marquer par là que l'on fait partie d'un groupe restreint, presque d'une aristocratie. C'est ainsi que le français a emprunté à l'anglais une foule de termes de sport, même lorsque le besoin n'en est pas immédiat: match (partie), back (arrière), goal (but), etc...

Après avoir constaté l'apport de la langue donneuse, est-il permis de conclure à une forte influence, à une pénétration linguistique profonde? Le classement en catégories idéales qui a été établi par Salverda de Grave dans "Franse woorden in het Nederlands" et qui a été appliqué par Melle Wind et Mr Valkhoff dans leurs études permet d'évaluer l'ampleur des échanges culturels avec une grande précision. Les mots d'emprunt peuvent appartenir à divers domaines de la vie quotidienne et ils pénètrent d'autant plus profondément que le contact des deux langues et surtout des deux civilisations est plus intime. On peut donc répartir les emprunts en trois catégories: la première comprenant tous les termes relatifs à la vie publique (Arts et Sciences, Littérature, Guerre, Marine, Eglise, Administration), la deuxième comprenant le vocabulaire de la vie sociale (Industrie, Commerce, Agriculture), enfin la troisième groupant les mots relatifs à la vie privée (Maison et Mobilier, Nourriture et Vêtements, Amusements, etc...). On perçoit nettement la gradation qui existe entre ces trois domaines et il

est bien évident que l'emprunt des mots relevant du vocabulaire de la vie privée témoigne d'une pénétration plus profonde qu'un emprunt de termes administratifs. Il est bien certain par exemple que des termes de cuisine anglais comme dinner, supper, beef, mutton, pork, sauce, soup, fruit, témoignent de rapports plus longs et plus intimes que des mots d'administration comme Kommandantur ou de guerre comme Blockhaus.

Ce classement permet en outre de distinguer les domaines qui ont subi au plus haut degré l'influence étrangère. Ainsi l'étude de Melle Wind a montré qu'au XVII^e siècle le français a emprunté beaucoup d'éléments à l'italien dans les domaines des arts et des sciences, de la guerre, de la vie de cour, des vêtements, des jeux et des plaisirs. On peut contrôler ces résultats par des données historiques qui parfois en donnent l'explication. Et même dans certains cas, on peut formuler, en se basant sur la linguistique, des hypothèses que l'on peut d'ailleurs confronter avec les données de l'archéologie, de l'ethnographie ou de la toponymie. Ainsi la question des mots préhelléniques en grec est toujours discutée, bien que certains éléments permettent de préciser la valeur des apports crétois (1).

Dès son entrée dans la langue, un mot d'emprunt fait figure d'étranger, et c'est précisément pour qu'il perde ce caractère insolite qu'on lui fait subir une adaptation plus ou moins marquée. Il tend par là même à suivre la même évolution que les mots autochtones. Cette adaptation peut être triple: phonétique,

(1) Cfr. A. MEILLET, Aperçu d'une histoire de la langue grecque, 5e éd., Paris, 1938, pp. 52 ss. Cfr. en outre A. FLICK, Vorgriechische Ortsnamen, Göttingen, 1905 et M. FRIEDRICH, Alt-kleinasiatische Sprachen dans EBERT, Reallexikon der Vorgeschichte.

morphologique et sémantique. Chaque langue a son articulation propre et son intonation caractéristique puisque les capacités physiologiques varient d'une langue à l'autre. Ceci revient à dire qu'un mot étranger doit s'adapter à la phonétique de la langue emprunteuse. En principe les sons étrangers qui n'existent pas dans la langue emprunteuse seront rendus par des phonèmes indigènes qui s'en rapprochent. Ainsi le c italien se prononce tch mais en français il est rendu par le son s: vermicelli donne vermicelle, citadelle vient de cittadella, cédrat de cedrato.

L'accentuation intervient aussi dans l'adaptation phonétique. L'accent occupe souvent une place différente dans la langue emprunteuse et dans la langue donneuse. Or son déplacement entraîne parfois de graves modifications dans le mot. Comparons l'anglais story, partner, power, crown au français histoire, partenaire, pouvoir, couronne. En français, l'accent tonique frappe la dernière syllabe tandis qu'en italien, il frappe la pénultième. Que l'on compare macaroni et macaron. Dans le premier cas, le maintien de l'orthographe italienne provoque un déplacement de l'accent, dans le second, il y a chute de la syllabe finale non accentuée; de même cedrato donne cédrat.

On peut ranger dans le cadre de l'adaptation phonétique des modifications causées par une fausse perception. C'est le phénomène appelé étymologie populaire, improprement d'ailleurs puisqu'il s'agit de changements inconscients d'ordre mécanique. Deux mots se rapprochent par leur forme, le plus puissant attire l'autre, or le plus puissant est évidemment le plus connu, et dans le cas de l'emprunt, le plus connu est un mot de la lan-

gue emprunteuse. "Le peuple grand amateur de lutte et de boxe, a transformé knock out en moka: preuve tangible qu'il a appris ce mot par l'oreille avec la prononciation anglaise nokâout, l'attraction homonymique, une fois de plus, a fait son oeuvre" (1).

Le mot emprunté s'adapte aussi aux conditions morphologiques de la langue qui le reçoit et il s'introduit dans les cadres flexionnels les plus vivants à l'époque où il est emprunté. Ainsi donc il est fléchi comme un terme indigène. De l'italien bravo, le français a fait brave, de campo, camp, de concerto, concert, etc... Dans la suite, le mot emprunté peut former des dérivés ou des composés: par exemple, braver, camper, décamper, etc... A ce stade, le mot a perdu son caractère étranger.

Enfin, l'emprunt peut subir des modifications de sens. D'après ce qui a été dit plus haut, il est clair qu'un mot étranger ne sera adopté qu'avec la signification dont la langue emprunteuse a besoin. De plus comme il subit une évolution sémantique dans la langue qui l'a adopté, ainsi son sens à un moment donné peut être fort différent de celui qu'il avait à l'origine. Voyons par exemple, les mots anglais: apron, gallant, etc. Bien entendu, pour déterminer avec précision la valeur de l'adaptation sémantique, il faut examiner chaque mot en particulier. Cette étude relève de l'étymologie.

Un fait est acquis: les emprunts subissent des modifications. Mais celles-ci peuvent les affecter plus ou moins fortement. L'adaptation peut être partielle ou totale. En général, un mot

(1) DAUZAT, La vie du langage, Paris, 1929, p. 301.

technique a beaucoup de chances de garder sa forme originale. Pensons à téléphone, télégraphe, cinéma qui se retrouvent dans toutes les langues sous des formes presque identiques. C'est que ces termes de civilisation appartiennent à un vieux fonds commun et qu'ils sont formés d'éléments pris aux langues anciennes. "En tant qu'elles expriment la civilisation, les langues de l'Europe occidentale et de l'Amérique sont les héritières de la civilisation gréco-romaine, et c'est par le latin qu'elles en ont subi l'influence" (1).

Si un mot a été emprunté à date ancienne, il peut être assimilé complètement. Le mot anglais riding-coat a été adapté parfaitement en français: redingote. Cet emprunt remonte au XVIII^e siècle. A la même époque, le français emprunte à l'anglais encore le mot paquebot (packet-boat) qui s'écrivait alors paquebot. Mais à mesure que l'on avance dans le temps, les emprunts se multiplient, l'oreille s'habitue aux particularités des langues étrangères et de ce fait les termes d'emprunts subissent beaucoup moins de modifications. Ainsi en français, on conserve la formation du pluriel comme en italien dans des mots tels que carbonaro-carbonari, bravo-bravi, cicerone-ciceroni. Et puis certains facteurs tels que la mode, le snobisme ne laissent pas d'intervenir et leur action va à l'encontre de l'adaptation. Ne voyons-nous pas en ce moment l'engouement pour les mots anglo-saxons qui sont introduits en français? Beaucoup de termes de sport et de la vie militaire: roadster, steeple chase, Bren carrier, etc... On peut cependant prévoir

(1) MEILLET, Les langues dans l'Europe nouvelle, Paris, 1928, pp. 268.

que beaucoup de ces termes ne subsistent pas parce que leur présence ne répond pas à une nécessité.

L'adaptation des mots d'emprunt pose deux problèmes: le premier pourrait se formuler: "Quand peut-on dire qu'un emprunt fait réellement partie de la langue qui l'a adopté?"; le second: "A quoi reconnaît-on un emprunt?".

Le premier problème sera résolu à la lumière des données que nous avons exposées plus haut: un emprunt fait partie intégrante de la langue lorsque le sujet parlant ne sent pas, quand il l'emploie, son caractère étranger, c'est-à-dire lorsqu'il est soumis aux mêmes lois phonétiques que les mots indigènes, lorsqu'il s'est assimilé aux conditions morphologiques, par exemple lorsqu'il a perdu sa terminaison étrangère ou qu'il forme son pluriel d'après les règles de la langue emprunteuse, lorsqu'il forme toute une famille de dérivés ou de composés.

Si la solution du second problème est simple quand l'emprunt a gardé son caractère étranger, il n'en n'est plus de même lorsqu'il a subi des modifications, par exemple quand le mot est entré à date ancienne. Dans ce cas, il faut recourir à l'application méthodique de quelques principes. Parmi les termes techniques, on peut reconnaître les emprunts en essayant de déterminer les domaines où l'influence étrangère a été le plus sensible. Ainsi si l'on s'occupe d'un mot de l'industrie diamantaire, on pourra a priori orienter ses recherches du côté néerlandais. Très souvent l'histoire de la chose permet de se représenter l'histoire du mot, l'histoire et la linguistique se portent un mutuel secours et en somme ces disciplines ne sont-elles pas deux aspects de l'humain? Quoi de

plus intéressant que d'étudier par exemple par quels intermédiaires les noms du café, du thé, du tabac, du chocolat sont passés en français? Très souvent aussi, les mots étrangers existent à l'état isolé dans la langue emprunteuse, et ils n'ont que rarement des dérivés. Enfin avant de conclure à un emprunt, il faut tenir compte des données géographiques, car il ne peut être question d'emprunt entre deux langues qui n'ont jamais eu de contacts: le grec et l'iroquois par exemple.

Jusqu'à présent, nous n'avons considéré que les emprunts de mots et plus spécialement de termes techniques. Par contre on emprunte beaucoup plus rarement les noms de nombre (p. ex. second en anglais) et encore moins les pronoms qui en tant que outils grammaticaux forment la structure même d'une langue.

Il n'est pas exact de dire qu'une langue emprunte des éléments morphologiques étrangers mais voici le processus que l'on peut imaginer: la langue emprunteuse reçoit un ou plusieurs mots renfermant un morphème qu'elle a pu considérer par la suite comme un nouveau moyen d'expression. Le français a ainsi adopté le suffixe -ard par l'intermédiaire de Renard et ce suffixe a très souvent une valeur péjorative: braillard, poupard, etc... L'anglais a reçu du français le suffixe -let qui forme des diminutifs: leaflet, booklet, novellet, starlet. "Dans le portugais de Mangalore aux Indes, sous l'influence de l'anglais, tend à s'introduire l'usage de l's pour marquer l'appartenance. On a commencé par dire governor's casa d'après governor's house, puis governador's casa, et le portugais s'est trouvé en possession d'un morphème anglais" (1).

Des tournures ou des constructions propres à l'une langue peuvent être adoptées par une autre: ce sont les emprunts ou

(1) VENDRYES, Le langage, p. 343.

calques syntaxiques. Le sujet parlant pense en une langue et transporte l'expression dans une autre. C'est ainsi qu'on peut expliquer le belgicisme "qu'est-ce pour", traduction de "was ist das für". "Un écrivain suisse K.F. Meyer écrit: er ist kränker als du nicht denkst "il es plus malade que tu ne le penses". La faute d'allemand provient de ce que l'écrivain a dans l'esprit la conception négative du comparatif, habituelle aux Français ou aux Italiens; il unit une pensée romane à une expression germanique" (1). On voit par là que les emprunts syntaxiques supposent la connaissance des deux langues de la part de ceux qui les créent.

Il existe, mais ils sont beaucoup plus rares, des emprunts de phonèmes. Le plus souvent quand un son n'est pas conforme à la phonétique d'une langue, on l'adapte. Cependant on connaît des cas d'emprunt phonétique, ainsi le h aspiré inconnu des langues romanes a été emprunté au germanique et si en français, il s'est amui, dans certains cas il provoque un hiatus: une hache. Ainsi altus devait donner en français * aut mais on trouve haut parce que le h a été introduit sous l'influence du germanique: hoog (ou hoch).

Ainsi après avoir énuméré les éléments linguistiques susceptibles d'être empruntés, on peut dire que les emprunts de vocabulaire constituent la forme la plus banale des échanges linguistiques. Mais l'introduction de morphèmes, de tournures syntaxiques ou de phonèmes est, justement du fait de sa rareté, un critère précieux qui permet de mieux déceler l'influence et l'expansion d'une langue. En effet, ces préfixes ou suffixes, ces

(1) VENDRYES, ibid., p. 342.

constructions étrangères ne modifient pas seulement l'aspect extérieur de la langue, mais ils en transforment plus ou moins profondément la structure. Si les catégories idéales du vocabulaire permettent de mesurer les zones dans lesquelles s'est développée l'influence étrangère, le classement grammatical permet d'en estimer la profondeur.

Contrairement à l'opinion généralement répandue, les emprunts n'ont pas sur la langue qui les adopte l'influence destructrice qu'on leur attribue et loin d'être nuisibles, ils font de la langue qui les reçoit un instrument beaucoup plus souple, mieux adapté à son rôle: traduire la pensée jusqu'à ses plus subtils détails. Oserait-on soutenir que l'anglais parce qu'il contient dans son vocabulaire environ quarante pour cent de mots romans ou français n'est plus un instrument d'expression adéquat? Au contraire puisque l'anglais comme langue littéraire n'existe que depuis sa romanisation.

L'emprunt enrichit les langues. C'est ce que n'ont pas compris les hommes qui à des époques de nationalisme excessif essaient de réagir contre les emprunts étrangers et encouragent la création et la diffusion de mots spécifiquement nationaux. Ainsi au XVI^e siècle, Estienne tentait-il de chasser les emprunts italiens; à notre époque, dans l'Allemagne hitlérienne, n'a-t-on pas essayé d'expulser les mots étrangers; en Belgique même, on peut constater la malveillance affichée par les Flamingants à l'égard des mots d'origine française, aversion que ne partagent pas leurs congénères hollandais. Faut-il dire que la langue étant essentiellement un moyen naturel de communication encore qu'elle soit une convention, ne peut-être dirigée dans son développement à coup d'ukases? Dans bien des cas, par une belle revanche du sort

ce sont les mots pourchassés qui finissent par avoir la plus grande vogue, parce que les mots que l'on veut extirper sont précisément ceux dont on éprouve le plus grand besoin.

x

x

x

Il est relativement facile dans les langues modernes de faire le relevé des emprunts. Mais la chose n'est pas aussi aisée quand il s'agit de langues anciennes. Beaucoup d'éléments échappent à la recherche. C'est pourquoi il était bon de poser quelques principes à la lumière desquels nous nous proposons de rechercher la part d'influence romaine sur le grec d'Egypte.

LES ROMAINS EN EGYPTÉ.

Les relations entre Rome et l'Égypte ne datent pas de la fin de la République; au contraire, elles remontent au moins au III^e siècle avant J.C.: un traité d'amitié est conclu entre les deux puissances à Alexandrie en 272. Puis les rapports diplomatiques se multiplient au fur et à mesure qu'on se rapproche de l'ère chrétienne. Si Rome n'est pas intervenue plus tôt dans les affaires intérieures d'Égypte, c'est qu'un danger plus proche la menaçait, Carthage, sa redoutable rivale étendait ses conquêtes. Dès le début du II^e siècle, cependant, la décadence de l'Égypte commence, irremédiable, et Rome n'a qu'à laisser évoluer la situation intérieure très troublée de l'Égypte pour en recueillir tout le bénéfice. Il lui suffit pour le moment d'envenimer les querelles dynastiques et de favoriser les dissensions entre les prétendants éventuels au trône. Le Sénat ne perd pas de vue la situation intérieure de l'Égypte et en 136, il envoie Scipion Emilien se rendre compte sur place de la tournure des événements.

Au début du I^{er} siècle, en 80 avant J.C., l'opinion romaine se passionne pour la question d'Égypte. C'est qu'on parle beaucoup du testament d'Alexandre II qui institue Rome son héritière. Fallait-il accepter cet héritage? La plèbe alléchée par la richesse agricole de la vallée du Nil était d'avis d'accepter mais la noblesse, craignant un développement excessif de la puissance des chefs du parti populaire, penchait pour l'avis opposé et c'est cette opinion qui prévalut. Ptolémée Aulète chassé par une révolte du peuple d'A-

Alexandrie est restauré par les armes romaines. A sa mort, sa fille Cléopâtre essaie de rendre à l'Egypte sa puissance d'autrefois mais cette tentative échoue à Actium et cette défaite consacre l'annexion définitive de l'Egypte à l'Empire de Rome.

Auguste n'était pas sans connaître l'immense richesse de l'Egypte et son importance économique exceptionnelle au carrefour de trois continents. Elle constituait la plaque tournante de l'Orient. Aussi l'Egypte réduite au rang de province romaine reçoit dans l'Empire une situation privilégiée: elle était à proprement parler le domaine personnel de l'Empereur qui retirait de son exploitation une part importante de ses revenus personnels. En outre, pour s'assurer une liberté plus grande dans la gestion de ce pays, Auguste commença par en interdire l'accès aux sénateurs et aux chevaliers de marque (1). Quant aux autres Romains, ils pouvaient se rendre en Egypte sans autorisation, mais avant leur sortie du pays, ils devaient obtenir du procurateur du Phare un passeport (2).

Les relations politiques ou diplomatiques ne furent pas les seules à exister entre les deux pays: l'Egypte, berceau d'une civilisation brillante, devait attirer les voyageurs; on sait fort bien que des touristes venus d'Italie visitaient les pyramides et les tombeaux de la vallée des Rois. Ils y ont d'ailleurs laissé, comme il se doit, de nombreux graffiti pour perpétuer le souvenir de leur passage. Plus spécialement à l'époque de Pompée, les touristes au dire de Diodore étaient reçus avec beaucoup d'empressement.

(1) TACITE, *Ann.*, II, 59.

(2) Cfr. le *Gnomon de l'Idiologue*, §§ 64, 66 et 68; cfr. aussi N. HOHLWEIN, *Déplacements et tourisme dans l'Egypte romaine*, dans *Chronique d'Egypte*, 1940, p. 265.

En fait, la population romaine d'Égypte était peu nombreuse (1). Aussi il est relativement aisé de dresser le tableau de son activité. Bien entendu, les postes les plus importants de l'administration et de l'armée étaient confiés à des Romains de race envoyés de la métropole. Le Préfet d'Égypte, ses collaborateurs immédiats, les hauts fonctionnaires, les officiers supérieurs étaient Romains. Toutefois, l'activité des conquérants ne se limite pas à la direction des affaires officielles; elle s'étend à d'autres domaines: les affaires de commerce, de banque, l'administration des grandes propriétés, la juridiction. Il n'existe pas une classe de fonctionnaires romains de rang subalterne; les textes ne révèlent leur présence qu'à l'état isolé.

Déjà à l'époque ptolémaïque, des marchands et des marins romains et italiens étaient venus s'installer à Alexandrie (2). Et pourtant si l'on rencontre des marchands romains en Égypte dès l'an 100 avant J.C. et qu'à l'occasion un capitaliste entreprenant comme Rabirius fasse de bonnes affaires dans les monopoles royaux, la plus grande partie des affaires commerciales se trouvait entre les mains des citoyens grecs d'Alexandrie. Cette situation ne se modifia guère sous l'Empire; aux I^{er} et II^e siècles de notre ère, des Romains séjournent également dans toute l'Égypte soit comme commerçants soit comme artisans (3). Ce furent au contraire des Égyptiens qui finirent par s'installer en Italie, à Rome même au grand scan-

(1) Cfr. R. TAUBENSCHLAG, Geschichte der Rezeption des römisch-Privatrechts in Aegypten, dans Studi Bonfante, I, pp. 369 ss.

(2) WINTER, Life and letters in the papyri, p. 23 et V. PÂRVAN, Die Nationalität der Kaufleute im röm. Kaiserreich, thèse, Breslau, 1909, pp. 17 et 18.

(3) L.C. WEST, Phases of commercial life in Roman Egypt, dans J.R.S., VII (1917), p. 56 et PÂRVAN, o.c., p. 18.

dale des poètes satiriques (cfr. Martial, Spec. III). Une lettre envoyée de Fouzsoles et trouvée à Oxyrhynque (1) nous apprend qu'un certain Antonius et sa famille sont arrivés à bon port en Italie. Ces personnes s'étaient déplacées pour affaires probablement relatives au commerce de grains. En tout cas, le nombre des Romains en Egypte ne fut jamais très élevé. La preuve que des Romains vivent à demeure dans la chôra et forment un groupe racial distinct est fournie par les formules des *κατ'οίκίαν ἀνοχραφίαι* (2); la plupart de ces émigrés résident principalement dans le Fayoum, à Oxyrhynque, à Thèbes, à Eléphantine (3). A Arsinoé, par exemple, l'examen d'un dossier relatif à 140 personnes révèle seulement 2 noms de pères de famille d'origine latine (4). On peut donc juger par là du nombre peu élevé de vrais Romains résidant en Egypte. Du reste, le climat de l'Egypte n'était pas supportable par des Européens pendant de longs séjours. Et nous touchons là une des causes de la décadence de l'hellénisme en Egypte, car "les familles grecques établies dans ce pays ne s'y perpétuaient guère, la chaleur de la canicule tuait beaucoup d'enfants... Les seuls enfants qui venaient aisément à bien étaient les métis. Mais à force de se métisser, l'élément hellénique disparut dans l'élément indigène" (5). Cette observation

(1) P. Oxy. XVIII, 2191, IIe s.

(2) P. Oxy. 255 (48p.C.) et 480 (132 p.C.); cfr. PÂRVAN, o.c. pp. 18 et 19.

(3) TAUBENSCHLAG, art. cité, p. 370.

(4) WESSELY, Arsinoé, p. 14 cité par L.C. WEST, art. cité, p. 56.

(5) Cfr. P. PERDRIZET, Terres cuites grecques d'Egypte de la Collection Fouquet, I, textes Paris-Strasbourg, 1921, p. XXXI et p. 23; P. JOUGUET, L'Impérialisme macédonien et l'hellénisation de l'Orient, Paris, 1927, p. 398.

s'applique à plus forte raison encore aux Romains, et c'est pour ce motif que si les hauts fonctionnaires étaient de purs Romains, les fonctionnaires de rang subalterne devaient être nécessairement des Hellènes plus ou moins métissés. Les premiers pouvaient regagner l'Italie lorsqu'ils constataient les premiers symptômes de la maladie.

Les villes que nous avons énumérées plus haut, résidences de Romains, étaient en même temps des villes de garnison. Des détachements de l'armée d'Égypte s'y trouvaient cantonnés. C'est pourquoi il nous est permis de supposer que l'émigration des Romains dans la vallée du Nil s'opérait avec l'aide et presque sous la protection des aigles romaines.

Le facteur le plus décisif de la romanisation fut sans contredit la présence de l'armée d'occupation et les nécessités du service militaire. Dès l'origine cependant, sous Auguste et Tibère, un trait extrêmement frappant est le caractère oriental du recrutement et spécialement le rôle joué par les peuples de l'Asie-Mineure dans l'armée d'Égypte (1). Dans la suite, aux II^e et III^e siècles, le caractère oriental est tout aussi nettement marqué qu'au I^{er} siècle, mais avec cette différence que la province d'Égypte fournit 65 % des effectifs légionnaires contre 20 % au I^{er} siècle. Le recrutement tend donc à devenir régional: "plus le recrutement prend un caractère local, plus la région et les auxilia s'alimentent dans les mêmes classes de la population, les *ἐπίκρι - κειμίνοι* seuls aptes à servir" (2). Les indigènes sont donc

(1) LESQUIER, Armée d'Égypte, p. 206.

(2) Ibid., p. 214 et p. 225.

exclus de l'armée et seuls sont aptes au service militaire les Hellènes, ou plutôt les Gréco-égyptiens, les citoyens des *νόμοις*, des *νομιτρεύματα* et les citoyens romains (1). La langue maternelle de ces recrues était vraisemblablement le grec, voire l'égyptien. Or les archives de l'armée sont le plus souvent tenues en latin. Ainsi les militaires orientaux étaient appelés par la chose à s'assimiler quelques rudiments de latin. En outre pour constituer le personnel des bureaux les officiers tenaient compte des aptitudes à l'écriture et au calcul de leurs recrues et un stage permettait aux mieux doués de se perfectionner leur instruction. Sous ce rapport, ceux qui étaient issus de familles romanisées d'Egypte ou les soldats originaires des provinces de culture latines étaient plus aptes aux travaux de bureau.

De toute façon, quelle que fût leur culture, les recrues qui se préparaient à accéder aux divers emplois de l'armée, subissaient l'influence de l'élément latin constamment renouvelé par l'afflux d'officiers venus d'Italie, d'Afrique, de Gaule et qu'ils ne pouvaient manquer à leur tour de faire rayonner (2).

Ces considérations peuvent expliquer jusqu'à un certain point l'introduction de mots latins dans le grec d'Egypte. Mais d'autres facteurs ne laissaient pas d'intervenir: la durée et les nécessités du service militaire étaient propices à l'expansion du latin, langue officielle de l'armée. Certains Orientaux, en effet, étaient appelés par les obligations du recrutement à voyager dans l'Empire et souvent même ils étaient en garnison dans des villes de l'Occident. La correspondance

(1) LESQUIER, p. 215.

(2) Cfr. CAGNAT, *Armée romaine*, p. 186 et R. MARICHAL, *Occupation romaine*, pp. 70-72.

entre ces soldats et leur famille témoigne de cet état de choses. Nous savons fort bien que des Egyptiens quittaient leur village natal pour servir sous les aigles romaines, souvent dans la flotte (1). Voici en particulier deux lettres adressées par Apollinaris à sa mère Taësis qui résidait selon toute apparence à Karanis, vers 200 p.C.: dans l'une, P. Mich. Inv. 4527, ll. 1-10, il annonce son arrivée au Port (vraisemblablement Ostie) et signale, détail intéressant, que la lettre sera transmise par l'intermédiaire d'un voyageur qui venait de Cyrene faisait le voyage d'Egypte: Ἀπολινᾶρις Ταησίῃ τῇ μητρὶ |² πόλλα χαίρειν. |³ Πρὸ παντὸς ἔρρωσέ μοι ὑγιαίνουσα |⁴ τὸ προσκύχημά σου ποιῶν περὶ πᾶσι τοῖς θεοῖς. Καὶ ἀπὸ Κυρήνης εὐρῶν |⁶ τὸν πρὸς σε ἐρχόμενον ἀνάγκην ἔσχον σοι |⁷ δηλῶσαι περὶ τῆς σωτηρίας μου καὶ σύ μοι |⁸ ταχύτερον δηλώσον περὶ τῆς ἀπροσκοπίας |⁹ σου καὶ τῆς τῶν ἀδελφῶν μου. καὶ νῦν ἀπὸ |¹⁰ Πόρετου σοι δηλῶ, οὕτω γὰρ ἀνέβην εἰς Ῥώμην |¹¹ καὶ διαταχθῆναι...

l'autre, P. Mich. Inv. 4528, ll. 4-6, annonce l'arrivée du conscrit à Rome et son affectation à la flotte de Misène: χεῖνωσκειν σε |⁵ θέλω, μήτηρ, ὅτι ἐρρωμένος ἐγενόμην εἰς Ῥώμην. |⁶ Πίχων μητρί κἔ καὶ ἐκ ληρώθην εἰς Μισήνους.

Le service militaire réservait un grand avantage: l'attribution du droit de cité romaine aux recrues à l'entrée dans la légion ou aux vétérans à leur envoi en congé après leur service dans les troupes auxiliaires; si les anciens légionnaires sont des vétérans sans diplômes, οὐστράνοι χωρὶς χαλκῶν, les autres, démobilisés des troupes auxiliaires, possèdent un diplôme rédigé en latin. D'ailleurs tous les actes officiels qui ressortissent au jus civile sont rédigés en latin, il

(1) Cfr. J.G. WINTER, In the service of Rome, letters from the Michigan Collection of Papyri, dans Classical Philology, XXII (1927), pp. 237-256, particulièrement pp. 240-243.

est donc évident que le citoyen romain nouvellement promu avait intérêt sinon l'obligation stricte d'avoir une connaissance suffisante de la langue latine. Le sort du citoyen démobilisé de l'ancienne Rome n'est-il pas l'idéal proposé à tous les soldats des armées impériales? Ce qui est une preuve suffisante apparemment, c'est le fait que "le peuple romain n'a jamais éprouvé le besoin de désigner ses citoyens de quelque région qu'ils vinssent, par un autre nom que celui qui désigne les habitants de la capitale" (1). Comme le soldat laboureur de la République, les vétérans de l'armée d'Égypte, les Gréco-égyptiens qui ont servi à l'étranger reviennent au pays natal reprendre la charrue de leurs pères: ils rentrent s'installer dans la vallée du Nil et ils y fondent des colonies. Celles-ci ont joué un rôle important dans le rapprochement des éléments romanisés mis en présence des populations gréco-égyptiennes. Suivons, comme nous y invite le B.G.U. 423 (IIIe s.), *l. 8* ss.: le conscrit Apion écrit à son père résidant à Philadelphie, il lui annonce son arrivée à Misène pour y être incorporé dans la flotte: ὅτι εἰσῆλθον εἰς Μηλίωνους, ἔλκβα βιάτικον παρὰ Κασίσαρος, et quelle ne doit pas être sa fierté quand il termine sa missive par ces mots (l. 22): Ἐστὶ δὲ μου ὄνομα Ἀρτωνίης Μελίσιμος.

Un autre, Bellienus Gemellus, démobilisé et devenu un respectable fermier écrit à son fils (P. Fay. 119, 28, 100 p.C.): εἰς τὰ Σατορνάλια πένμσις ἀλίκτορας δέκα.

Le vocabulaire de ces émigrés, nous le constatons, s'enrichit

(1) J. HUBAUX, Mythes de Rome, p. 27.

de termes latins. A l'étranger, l'émigré acquiert de nouvelles habitudes, s'initie à de nouveaux usages qu'il répand autour de lui quand il rentre au pays. Voit-on dès lors quel chemin a parcouru le mot d'emprunt et par quel intermédiaire il pénètre dans l'autre langue? Le mot nouveau employé par le soldat gagne le cercle de famille et de proche en proche finit par passer dans la langue commune tout comme une pierre lancée dans un étang y provoque des rides concentriques qui atteignent le bord.

L'antique discipline militaire interdisait aux soldats sous les armes de contracter mariage, mais cette règle subit inévitablement des accrocs. Cependant les enfants que ces militaires auraient pu avoir durant leur service et qui sont appelés castrenses, sont considérés comme illégitimes et suivent l'ascendance la plus défavorable. Toutefois, ils peuvent obtenir la civitas en prenant à leur tour du service. La classe des citoyens romains était, on le voit, appelée à avoir l'expansion la plus large; car, outre les militaires, beaucoup de Grecs romanisés ont obtenu le droit de cité soit par leurs mérites personnels, soit par la libéralité des Empereurs. On les reconnaît à leur cognomen qui n'est autre que leur ancien nom grec. Ils empruntent leur gentilice soit à l'Empereur qui leur a octroyé la civitas, soit au Préfet qui est intervenu en leur faveur, soit enfin à un protecteur romain quelconque. A cette catégorie appartiennent des gens de divers métiers: fonctionnaires subalternes, propriétaires, hommes d'affaires, etc... Mentionnons enfin, parmi les citoyens romains, la catégorie des affranchis. Ceux-ci cependant sont peu nombreux en Egypte.

La population romaine ainsi constituée se distinguait et se séparait complètement au point de vue juridique des indigènes qui ne pouvaient s'affranchir de leur ingrate situation. Dans ce but, le gouvernement central devait surveiller de très près le mariage des citoyens (1). En principe, le mariage entre Romains et Egyptiennes est interdit (2). Le matrimonium justum n'existe pas entre ces deux catégories de personnes. Néanmoins, des dérogations à cette règle devaient se produire fatalement. Mais la loi veillait et les enfants nés d'une union mixte suivaient naturellement l'ascendance la plus désavantageuse (3). Tout au moins dans le cas du mariage putatif entre Romains et Egyptiennes, la loi pouvait adoucir le sort des enfants qui en étaient issus; dans ce cas, les enfants bénéficient des avantages conférés par les droits de citoyen du père (4).

L'édit de Caracalla en 212 pose plusieurs problèmes. Les textes sont unanimes à déclarer que Caracalla accorda le droit de cité à tous les habitants de l'Empire. Or on trouve encore des non-citoyens après 212, en Egypte particulièrement où les Aurelii élevés à la civitas sont nombreux, mais les Flavii le sont également et ils ont obtenu le droit de cité au IV^e siècle sous la deuxième dynastie flavienne. Cette situation a amené P.M. Meyer étudiant la population de l'Egypte romaine au III^e siècle à formuler une hypothèse (5). Cet auteur re-

(1) Cfr. le Gnomon de l'Idiologue, § 39, 46, 52 et le commentaire de WALDEMAR GRAF UXKULL-GYLLENBAND = B.G.U. V, 2. Heft, Berlin, 1934.

(2) Gnomon, § 52.

(3) Gnomon, § 39.

(4) Gnomon, § 46.

(5) P.H. MEYER, Heerwesen, p. 137 et introd. au P. Giessen 40.

connaissait deux groupes de population: ceux qui étaient exempts de l'impôt personnel et ceux qui le payaient. La publication du P. Giessen n° 40 par P.M. Meyer apporta une autre donnée au problème. L'éditeur identifiait le texte de ce papyrus avec l'édit de 212. Et cet édit, suivant une restitution de Meyer, émet une restriction: les déditices ne jouissent pas de la faveur accordée aux pérégrins de l'Empire. Ceci explique qu'on trouve encore des non-citoyens après 212. Or d'après Meyer, les déditices n'étaient que la catégorie la plus défavorisée des pérégrins parmi lesquels figuraient les indigènes de la vallée du Nil, qui payaient la capitation (κοσμοπολίτων). Ainsi donc bénéficiaient de la mesure impériale les citoyens d'Alexandrie et des autres villes grecques, les notables des métropoles et des nomes. Toutefois les conséquences de l'édit de Caracalla ne furent pas négligeables en Egypte: on a pu supposer que sur sept millions d'habitants, deux ^{millions} ont accédé alors à la cité (1). Au total, cette mesure ne fit que renforcer l'importance de l'élément grec, plus précisément de l'élément gréco-égyptien, dans la classe des citoyens romains et les Egyptiens constituaient toujours la masse laborieuse de la population (2).

Si l'Egypte a joué un grand rôle dans le rapprochement du monde romain avec le monde oriental, c'est Alexandrie qui certainement a été à la source de cette influence. Là en effet affluaient les marchands grecs et occidentaux, les voyageurs, les touristes et ainsi se constitua à l'usage du bas-peuple

(1) Cfr. BESNIER, Empire romain, pp. 72-73.

(2) WINTER, Life and letters, p. 5.

une sorte de sabir mêlé d'éléments orientaux, grecs et aussi latins. Là également était fixée la résidence du représentant de l'Empereur, le Préfet. Ainsi les gens et les choses de Rome arrivaient en Egypte par le canal d'Alexandrie, ils étaient auréolés d'un prestige éclatant. Dès lors on comprend que les soldats, les citoyens fraîchement promus aient été fiers d'appartenir au monde romain. Il est donc parfaitement naturel qu'ils aient essayé de se distinguer des autres classes de la population d'abord par certains termes de leur langage, puis par quelques-uns de leurs usages. Ainsi, suivant de près l'annexion romaine s'implantait dans la province, et avec elle, le calendrier romain, les poids, les mesures et les monnaies faisaient leur apparition. Même des objets, des vêtements, de s objets propres à Rome étaient adoptés. Cette question sera examinée en détail dans le chapitre suivant. Quant à la religion, à part le culte des Empereurs qui ne pouvait manquer d'être brillant en Egypte, elle a laissé très peu de traces et c'est parfaitement normal si l'on songe au recrutement oriental de l'armée (1) qui pourtant était l'élément le plus romanisé.

Un linceul peint du II^e siècle p.C. conservé au Musée du Louvre nous montre un de ces Romains d'Egypte: en toge à la romaine, le mort est cependant représenté entre sa momie sous forme d'Osiris et le dieu égyptien des morts Anubis à tête de chacal qui prend possession de lui. Preuve que si les Gréco-égyptiens subissent l'influence romaine, ce n'est que par formalisme, désir de rappeler leurs liens avec les classes supérieures de l'Empire, mais l'esprit reste réfractaire à toute

(1) LESQUIER, o.c., p. 288.

influence étrangère profonde et reste oriental.

Du développement qui précède, nous pouvons conclure deux choses. Il ne faut pas s'étonner de la faiblesse numérique de l'élément purement romain ou latin de la population. L'Égypte était domaine privé de l'Empereur et l'immigration devait être soumise à toutes sortes de restrictions. Il faut souligner le rôle important qu'a joué dans l'emprunt l'émigration des Egyptiens. C'est là le fait capital, pour le moins aussi riche de conséquences que l'immigration romaine.

Il reste à examiner l'importance de l'élément latin dans le grec d'Égypte et le processus de l'emprunt. Ce sera la matière des chapitres suivants.

*

*

*

CHAPITRE II

Portée de l'influence romaine en Egypte

Les Emprunts

Le nombre des mots latins passés dans le grec d'Egypte est relativement important et à ce propos, nous avons la chance de posséder une quantité immense de documents. Cette circonstance permet de poser le problème dans des conditions favorables. En effet il est toujours possible de déterminer la date et souvent la provenance des textes sur papyrus.

Des listes d'emprunts ont déjà été dressées. Citons:

C. WESSELY, Die lateinischen Elemente in der Gräzität der ägyptischen Papyrusurkunden, dans Wiener Studien, XXIV (1902), pp. 99-151; B. MEINERSMANN, Die lateinischen Wörter und Namen in der griechischen Papyrusurkunden, Leipzig, 1927. A ces deux travaux, il faut ajouter l'ouvrage de F. PREISIGKE, Wörterbuch der griechischen Papyrusurkunden, Berlin, 1927-1931. Le point de vue morphologique l'emporte dans la thèse de C. DÜTLING, Die Flexionsformen lateinischer Nomina in den griechischen Papyri und Inschriften, (thèse, Bâle, 1919), Lausanne, 1920.

x +
Mencioni
1941

Toutefois aucun de ces érudits ne s'est soucié d'étudier le mécanisme de l'emprunt ni de mesurer l'ampleur de l'influence latine. Telle est la raison qui nous a poussé à entreprendre ce travail. Notre but est de décèler le processus de l'emprunt

150

de préciser notamment dans quels domaines l'influence latine s'est exercée. C'est pourquoi nous diviserons ce chapitre en trois grandes parties^E qui englobent toutes les activités humaines, et dans chaque catégorie nous nous efforcerons de préciser l'apport de Rome: l'activité de l'Etat, la vie sociale et la vie privée des individus. Nous essaierons aussi de limiter dans le temps et dans l'espace l'influence du latin: nous déterminerons, pour autant que ce soit possible, les époques au cours desquelles s'effectue la pénétration des termes latins, et les localités les plus soumises à cette influence. Enfin nous classerons les mots dans leur ordre d'apparition et chaque fois nous indiquerons si le mot a subsisté dans la suite. La fréquence d'emploi, compte tenu des dates, a évidemment son importance.

Depuis la parution des travaux mentionnés plus haut, les publications papyrologiques se sont succédé avec une merveilleuse rapidité et la guerre n'a pas mis en veilleuse l'activité des papyrologues. Aussi grâce à ces documents récemment publiés, nous avons pu compléter les listes anciennes sur de nombreux points: des termes nouveaux ont été reconnus; des papyrus nous font connaître un mot à une époque plus ancienne ou dans d'autres localités. Bref, nous avons pu réunir pour l'élaboration de notre sujet le maximum de précision souhaitable.

X

X X

151
A Activité de l'Etat

I Vie militaire

Ier S. av. J.C.- C'est la première institution romaine que l'Egypte apprit à connaître. D'autre part, l'organisation militaire romaine diffère sensiblement de celle de l'armée ptolémaïque. Aussi des emprunts au vocabulaire militaire latin s'opèrent dès le Ier S. avant J.C.

λεγιών : B.G.U. 1104, 34, Busiris; P. Oslo 33, v°, 7, Karanis; P. Oxy. 276, 9, Ier s. p.C.- SB 1023, 3, Talmis, IIe s.- B.G.U. 378, 12, Fayoum, II-IIIe s.- B.G.U. 899, 1, Fayoum, IVe s.- P. Lond. V 1722, 60, Syène; VIe s.

κιντουριών : P. Oslo 26, 33, Oxy., 5/4 av. J.C.- SB 7258, 4, Oxy., Ier s. p.C.- ST. Pal. XX 109, 7, prov?, IVe s.- P. Lond. V 1722, 60, et 1727, 68, Syène, VIIe s.

λωρίκα : P. Oxy. 812, 7, 5 av. J.C. ou λωρίκος : P. Lond. II 191 14, prov?, IIe s.

Ier S. ap. C.- 6e genre d'emprunt devient plus important dans le courant du Ier s. après J.C.

κιντουρία : P. Ryl. 343, Oxy., Ier s.- B.G.U. 832, 18, Fayoum, IIIe s.- SB 7353, 7, Karanis, IIIe s.

ἄλα : P. Hamb. 1, 8, Alex.; P. Hamb. 2, 7; Héliopolis, Ier s.; P. Grenf. II 51, 5, Fayoum; P. Amh. 107, 4, Ashmunên, IIe s.- B.G.U. 623, 5, Fayoum, IIIe s.- P. Flor. 207, 210, Antapópolis VIe s.- SB 4575, 3, Talmis, date?.

τούρημ : P. Frib. 39, 13, prov.?, Ier s.- B.G.U. 69, 2, Fayoum; P. Grenf. II 51, 6, Fayoum, IIe s.- Wilcken O. 1140, 2, Pselchis, IIIe s.

λεγιωνάριος : P. Yale Inv. 1582, 11, prov.?, Ier s. - SB 4227, 4, Fayoum, IIe s. - P. Oxy. 1419, 7, IIIe s.

κουστωδία : P. Oxy. 294, 20, Ier s.- P. Ryl. 189, 2, Socnopéonèse; B.G.U. 341, 3, Fayoum, IIe s.

- χοετάριος (*cohortalis*): P. Yale-Inv. 1528, 19; prov?, Ier s.
 ὑσκούηλικάριος : B.G.U. 614, 11, Fayoum, Ier s.- P. Hamb.
 39, n° 21, Fayoum, IIe s.- B.G.U. 623, 4, Fayoum, II-IIIe s.
 δουδικάριος : B.G.U. 591, 2, Fayoum, Ier s.- P. Grenf. II
 51, 5; Fayoum, IIe s.- B.G.U. 1617, II, 30, Philad.; SB 7747,
 9, Kohn el Ahmar, II-IIIe s.- B.G.U. 1021, 3, Oxy., IIIe s.
 κουράτωε : P. Frib. 39, 26, prov?, Ier s.- P. Hamb. 39? n°
 10 21, 34, 42, etc..., Fayoum, IIe s.- P. Princ. 38, 2, 8,
 Hermopolis, IIIe s.- SB 6968? 3, Pselkis, date? .
 ούεταυός : SB 7909, 7, Pselkis, Ier s.- B.G.U. 272, 1, Fayou
 C.P.R. 191, 1, Fayoum; SB 7379, 25? Ptol. Euerg.; SB 7630, 22,
 Héracléopolis; B.G.U. 71, 1; 93, 3; 272, 1; 300, r°, 1; 326?
 2, etc... Fayoum; Tax Rolls Kar., 223, 1542; 224, 1467; 4055,
 6001, etc..., IIe s.- O. Mich. I 128, 10; 162, 1; 168, 1;
 341, 2; 344, 5; etc...Karanis, IIIe s.; B.G.U. 1617, I, 13;
 1623, 6; 1643, I, 11; 1644, 4; etc...Philad.; P. Princ. 38,
 3, Hermopolis; P.S.I. 928, 3, Héracléopol., IIIe s.- P. Gen.
 48, 34, Dionysias, IVe s.
 μιούκιος : P. Fouad 21, 10, prov.?, Ier s.
 νεϊγκίλια : P. Yale Inv. 1258, 10, prov.?, Ier s.- B.G.U.
 140, 9, Alexandrie, IIe s.

On trouve aussi le nom d'un lieu d'exercice:

- κάμπος : P. Mich. 179, 13, prov.?, Ier s.- P. Hamb. 39?, n°
 5, Fayoum, IIe s.

La flotte a joué un rôle important dans l'annexion et l'oc-
 cupation de l'Egypte: aussi, dès cette époque, les textes men-
 tionnent-ils le terme général κλάση : B.G.U. 455, 8, prov.?,
 Ier s.- B.G.U. 265, 5, Fayoum; B.G.U. 741, 7, Fayoum; P. Mich.
 191, 6, prov.?, IIe s., ainsi que le nom de la liburne, croi-
 seur léger: λιβέρνος : B.G.U. 455, 9, prov.?, Ier s.- BG.U. 709,

2, Fayoum, IIe s.- SB 5953, 1, prov.?, ép. byz.

IIe S. ap. J.C.- Au IIe s., les contacts entre les deux civilisations, romaine et gréco-égyptienne, deviennent plus intimes si l'on en juge par le nombre plus important encore d'emprunts de la langue militaire. L'occupation romaine porte ses fruits; aussi, les termes qui sont attestés à cette époque sont-ils moins généraux que précédemment: les mots précis qui désignent des catégories spéciales de soldats ou des institutions militaires particulières pénètrent dans le grec d'Égypte. Voici une liste de titres de soldats ou d'officiers:

τίμων: P.S.I. 1063, 5, etc..., prov.?, P. Lond. II 342, 17, p. 174, Socnépéonèse, IIe s.- P. Lips. 34, 29, Hermopolis; SB 7536, 2, Théadelphie, IVe s.

καταρχήσιος, "enfant de troupe": P. Hamb. 31, 14, Fayoum, IIe s.- surtout fréquent au VIe s., p. ex. P. Cairo Masp. 166, 11, Antinoé.

κρανιδάριος: B.G.U. 344, I, 5, Fayoum, IIe s.

δρομιδάριος: B.G.U. 827, 31, Fayoum, IIe s.; P. Oxy. 1652, a, 6, IIIe s.

ταξίας: P. Jand. 9, 33, Gizeh?, IIe s.

ἑξνούκιος: B.G.U. 435, 14, prov.?, IIe s.

δυνδικάτος: B.G.U. 344, 15, Fayoum, IIe s. ou *οὐρινδικάτος*: St. Pal. XX, 48, 6, prov.?, IIe s.

στάτωρ: P. Hamb. 39, n° 48, Fayoum, IIe s.

βενεφικιδάριος: B.G.U., 10, Fayoum; P. Amh. II, 77, 27, Dimê, IIe s.; St. Pal. XX 117, 3, Héracléopolite, Vevs.;-P.S.I. 807, 1, Oxy.,; P. Oxy. 65, 1, IIIe s.

ἱμαγίνιφει: B.G.U. 344, I, 4, Fayoum, IIe s.

κινάτωρ κήμου τούρμης: P. Hamb. 39, n° 59, p. 173, Fayoum, IIe s.

ἀκτουάριος ou ἀκτάριος : B.G.U. 741, 4, Fayoum; SB 4425, VII, 4, Fayoum; P. Rendell 96, 14, Oxy., IIe s.- B.G.U. 848, 1, prov.?, IIIe s.- P.S.I. 48, 1, Oxy.; P. Fior. 280, 18, Antaiopolis; P.S.I. 62? 14, Oxy.; P. Lond. V 1731, 40, Syène, VIe s.
 ἀρμοκούστωρ (armorum custos) avec ses différentes orthographes: ἀρμορου, ἀρμωρ(ν)κούστωρ, ἑρμοκούστωρ, ἀρμοροκούστωρ : P. Hamb. 88, b; 39, gII, 8, Fayoum; SB 6961, 5, Pselchis; SB 7979, 2, Abu-Duruah (Nubie), IIe s.
 ὀπτιών : B.G.U. 344, I, 40; 600, 14, Fayoum, IIe s.- P. Oxy. 43, r°, II, 9, IIIe s.; O. Fay. 19, 2, Harît, IVe s. SB 6963, 2 et 6964, 5, Dakka (Nubie), date?.

στατιωάριος : SB 7979, 2, Abu-Duruah, IIe s.- P. Oxy. 1651, 19, IIIe s.- P. Rendell 91, 2, Oxy., Ve s.- P. Oxy. 141, 13; P. Kl. Form. 460, 2, Fayoum; P. Cairo Masp. 132, 3, Aphrodito, VIe s.- P. Kl. Form. 532, 6, Fayoum, VIIe s.- VIIIe s.

πειγκιόλιος : SB 8088, 5, priv.?, IIe s.- B.G.U. 931, 1, Hé-racléopolis, IIIe s.- P. Fior. 71, 508, Hermopolis Magna, IVe s.- SB 5357, 14, prov.?, Ve s.

πειμίσιλος : B.G.U. 1894, 73, Théadelphie, IIe s.- B.G.U. 13, 3, Fayoum, IIIe s.- P. Lips. 87, 2, prov.?, Ive s.- P. Cairo Masp. 057, I, 23, prov.?, VIe s.

Le grec emprunte aussi des noms d'armes et d'objets d'équipement:

κάσις : P. Lond. III 1177, 299, p. 189, Hermopolis, IIe s.; a au siècle suivant, c'est le diminutif *κασιδιον* qui est le mieux attesté: SB 7247, 25; 7248, 11; 7249, 17, Philadelphie, IIIe s.

φουγιών : B.G.U. 40, 3, Fayoum, IIe s.

σικέριον : P. Oxy. 1294, 8, IIe s.

δολύλαι : P. Lond. II, 191, 12, p. 265, prov.?, IIe s.

Les corps de troupes sont appelés comme en latin:

οὐξίλλατιών : B.G.U. 600, 13, Fayoum, IIe s. - P. Gen. 79, 12, Fayoum; P. Gen. 62, 9, Dionysias, IVe s.

Χώρη (=cohors) : Wilcken O. 1014 et 1476, Thèbes, IIe s.

Une cohorte porte le numéro *νεῖμα* (B.G.U. 423, v°, prov.?, IIe s. Les noms des bâtiments militaires, des lieux d'exercice sont empruntés :

στατίων : B.G.U. 326, II, 10, Fayoum; B.G.U. 1891, 6, Théadelphie, IIe s; Wilcken O. 145, 6; 146; 147; etc... Syène et Eléphantine, II-IIIe s.

νεκισίδιον : SB 7356, 15, Karanis; Wilcken O. 621, Thèbes, IIe s.

νεκισίριον : P. Oxy. 471, 110; P. Oslo 77, 14, Tebtunis, IIe s. - P. Princeton 81, 2, Oxy.; B.G.U. 917, 1, Fayoum, IVe s. - P. Cairo Masp. 305? 5, Antinoé; P. Cairo Masp. 330? III, 14, Aphroditê, VIe s.

ἀρματοῦρα : P. Denkschr. Wien 1889, p. 9, IIe s., prov.?

Signalons aussi divers termes relatifs à la vie du soldat :

δυσούριον πρῶτων : P.S.I. 1063, 5, 12, etc..., prov.?, IIe s

βιάτικον : B.G.U. 423, 9, prov.?, IIe s.

οὐδίακτα : Gnomon 21, Théadelphie, IIe s.

διμισσωρία : B.G.U. 27, 13, Fayoum, IIe s.

κοδωνεία : P. Oxy. 653, 9, IIe s.; P. Giessen 60, III, 6, Heptakomia, IIe s. - C.P. Herm. 54, 14, IIIe s. - B.G.U. 316, 2, Fayoum, IVe s.

Le ravitaillement est chose importante aux armées :

κιβήριον : P. Lond. III, 1159?, 8, p. 112, Hermopolite, IIe s. † SB 6955, 6; 6959, 3; 6960, 7; etc... Pselchis, date?, il est aux mains du κιβαρίτωρ (W.O. 1265, 3, Eléphantine, IIe s. - ibid. 1142, 3, Pselkis, IIIe s. - SB 6955, 3; 6957, 2; 6958, 3, Pselkis, date?)

156

On peut rattacher au sermo castrens les deux noms suivants
φωκαρία "concubine du soldat", P. Princeton 57, 9, prov.?,
IIe s.- B.G.U. 614, 13, Fayoum, IIIe s.
νεκίτρος "civil", B.G.U. 344, 16, Fayoum, IIe s.- B.G.U.
1043, 25, Fayoum, IIIe s.- P. Cairo Masp. 024, 46, Aphroditê;
P. Lond. V 1674, 78, Antinoopolis; *ibid.* 1711, 32, Antinoop.,
VIe s.

Beaucoup d'institutions militaires et particulièrement la flotte sont qualifiés de *νεκίτριος*: B.G.U. 326, II, 16, Fayoum, IIe s.; W.O. 293, 7, Eléphantine, IIe s.- SB 5656, 5, Antinoopolis, VIe s. La flotte a son port d'attache à Misène:
ἰς Μυσήρους (B.G.U. 423, 8, prov.?, IIe s.), *Μετρίων* (B.G.U. 327, 4, Fayoum, IIe s.) ou *Μουσινάργη* (B.G.U. 113, 2, prov IIe s.)

IIIe S. ap. J.C.- Le nombre des emprunts à la langue militaire est plus restreint au IIIe s. p. C. Nous voyons apparaître à cette époque des termes techniques qui désignent des fonctions:
δοικητάριος: C. P. Herm. 52/56, IIe s.; P. Oxy. XVII 30?
16; P. Oxy. 1711, 5; IIIe s.- SB 2253, 3, Oxy.; P. Lond.
V 1711, 84, Antinoopolis, VIe s.

ὀρδινάτος: P. Flor. 278, II, 26, Théadelphie, IIIe s.

ὀψιλάριος: SB 1382, 2, Duruah, ép. rom.- SB 8013, 3, Arsinoïte, IVe s.

πειμιλιάριος: P.S.I. 461, 32, Oxy., IIIe s.- P. Flor. 71, 69
Hermopolis; P. Lips. 41, 1, Hermop.; P.S.I. 698, 7, Oxy., IVe
s.- SB 5731, 1, Ombos, date?

πρωτήκτωρ: P. Oxy. 43, a, IV, 18; P. Amh. 137, 2, Achmîm, III
s.- P. Oxy. 1253, 17, IVe s.- P. Oxy. 1134, 3, Ve s.

συγγραφέριος (d'après Wessely, p. 447, prov.?, IIIe s.- P.
Lond. II 153, 1, p. 318, Dionysias, IVe s.- SB 6638, Thèbes,

date? - P. Çairo Masp. 058, I, 4, Aphroditô; SB 2254, 5, Oxy.;
P. Fior. 291, 4, Antaiopolis; P. Lond. V 1797, 6, Oxy.; P. Cai
ro Masp. 139, VI, v°, 3, Aphroditô, VI e s.

τεσσα ἐξ ἑως : P. Oxy. 43, a, II, 21, IIIe s. - P. Oslo 119,
10, Oxy.; SB 6958, 6, Pselkis, date?; P. Théad. 33, 3; P.S.I.
1106, 4, Oxy., IVe s.

φρουρητῆρας : SB 8161, 2, Myos Hormos, IIIe s. - SB 2253,
2, Oxy., ép. byz.

δεκουρίων : SB 4600, 3, Talmis, date?; SB 7439, 6, Philae, VI

πραινόσιτος δεξιῶτος : St. Pal. XX, 75, I, 18, Hermopol.; P.
Oxy. 43, a, V, 24, IIIe s. - P.S.I. 1077, 5, Oxy., IVe s.; P.
Oxy. 1101, 13, IVe s.

ἑξάκτος : P.S.I. 465, 6, Oxy., IIIe s.

δισκτόρων "troupes dispersées?": St. Pal., 75, 22, Hermopol.
III-IVe s.

"a police militaire est aux mains d'agents spéciaux: κολλητῶν,
P. Oxy. 1100, 19, IIIe s.

Une cohorte est appelée ἑκυτάτα, "equitata": SB 4591, 4,
Talmis, date?

Les noms de certaines institutions militaires ont également
passé en grec:

κάστερα : Fay. O., Evhéméria, IIIe s. - Fay? O. 21, 1, Evhem.;
P. Lond. II 235, 7, p. 290, Dionysias; P. Lips. 97, XXII, 9,
Hermonthis, IVe s. - SB 5600, 1, Thèbes; P. Çairo Masp. 166, 7,
Antinoé; SB 5276, b, Fayoum, VIe s. - SB 5556 et 5572, Thèbes,
VIIIe s.

ἑπουλον "solde", P. Hamb. 39, N° 64, 4, Fayoum, IIIe s.

ἐκ-φουγγύσις tiré de ἐκ-φουγγύω (expungere): P. Oxy. 1204,
6 et 9, IIIe s.

πικυδίωv (1)"tente": SB 7247, 26 et 7248, 13, Philadelphie,
IIIe s.

Citons enfin un verbe dérivé d'un radical latin:

στατιωvίζω (de statio), P. Amh. 80, 12, Fayoum; P. Oxy. 65,
1, IIIe s.

IVe S. p.C. - Le règne de Dioclétien coïncide avec l'aurore du
IVe s., et à cette époque, on fait, d'habitude, commencer le
Bas-Empire. Cet empereur est surtout connu par son oeuvre de
restauration. Dans ses réformes, il ne négligea pas l'armée.
Aussi les emprunts au latin dans ce domaine, sont-ils encore
fort nombreux au cours de ce siècle.

Voici quelques noms de troupes spéciales ou de soldats qui
sont chargés de missions spéciales:

- σαγιττάριος : SB 4223, 8, Syène, IVe S;
σκουτάριος : St. Pal. XX 98, 5, Hermopolis, IVe s. - P. Kl. Form.
1050, 3, Hermopolis, VIe s.
προμηῶτος σκουτάριος : P. Grenf. II 74, 1, Gde Oasis; P. Lond.
II 232, 6n p. 296, Dionysias, IVe s.
κορτιανός : P. Oxy. 1253, 3, IVe s.
περιλήκτος : P. Gen. 46, 12, Dionysias, IVe s.
σπικουλάτωρ : P. Oxy. 1193, 1; P. Fior. 71, 811, Hermopolis,
IVe s. - P. Rendell 133, Oxy. et P. Oxy. 1214, 2, Ve s.
κοντουβιενάλιος : P. Gen. 79, 2, Fayoum; P. Lips. 40, II, 22,
Hermopolis, IVe s. - P. Varsov. 47, N. Arsin., Ve s.
δοτιάριος : P. Fior. 71, 518, Hermopolis, IVe s? - P. S. I. 956,
37, Oxy.; P. Lond. V 1711, 69, Antinoopolis, VIe s.
ἀξιλιάριοι ; B. G. U. 316, 8, Fayoum, IVe s.
γαλλιάριοι : P. Lips. 40, II, 10, Hermopolis, IVe s.

Les recrues sont aussi appelées:

- × νεόλεκτος ; P. Lips. 35, 8, Hermopolis; P. Oxy. 1103, 5; P.
Théad. 49, 1, IVe s.

(1) cf. V. MARTIN, dans *Archiv f. Pap.*, IX (1928), N. 218-221.

et les déserteurs: *δησιέτωρ* : P. Fior. 362, 3, prov.?, IVe s.

Différents grades sont mentionnés:

μάχιστρος στρατιωτῶν : B.G.U. 1092, 3, Hermopolis; P.S.I. 310, 11, Héracléopolis Magna, IVe s. et *μάχιστρος τῶν ἰππίων* : B.G.U.

917, 1, Fayoum, IVe s.; *σιράτωρ* : B.G.U. 316, 8, Fayoum, IVe s.

σίχνη + φερ : P.S.I. 886, 10, Oxy., IVe s.

ἐπιβούβος : B.G.U. 316, 9, Fayoum; P. Fior. 36, 21, Théadelphie, IVe s.- St. Pal. XX, 143, 6, Hermopolis, Ve s.- P. Iand.

43, 4, Oxy.; B.G.U. 958, f, 21, Héracléopolis Magna; P. Cairo

Masp. 040, 5, Aphroditô ou Antaiopolis; SB 7425, 4, Syène;

B.G.U. 303, 4, Fayoum, VIe s.

πριμικήριος : P. Gen. 79, 13, Fayoum? IVe s.- P. Grenf. I 60,

56, Apollinopolis Magna; P. Kl. Form. 382, 2, Arsinoé; SB

7425, 6, Syène et 7475, 4, Ombos, VIe s.

κινητήριος : P. Oxy. 1253, 8, IVe s.- St. Pal. XX 139, 5, N.

Arsin.; SB 4753, 1, Fayoum, VIe s.

βίαρχος : B.G.U. 316, 5, Fayoum, IVe s.

Les corps de troupes sont appelés également par des noms empruntés au latin:

ρούμιος : B.G.U. 316, 8, Fayoum, IVe s.- SB 4779, 3, prov.?

B.G.U. 836, 6, Fayoum, VIe s.

κύνταρος (quintanus): St. Pal. XIV, p. XIII, 12, prov.?, IVe s;

une légion est surnommée *βίξι*, (vixi): P. Gen. 62, 9, Dionysias,

IVe s.; la garde des princes se nomme *κομιτάτος* : P. Lond. II 233,

6, p. 273, Dionysias et P. Lips. 35, 6, Hermopolis, IVe s.

Le vocabulaire militaire s'enrichit encore de divers termes techniques tels que;

πρωμυτιών : P. Gen. 46, 13, Dionysias, IVe s.

δωρατίουον : P. Oxy. 1047, 4, IVe s.

στινιένδιον : P. Oxy. 1047, 2, IVe s.- SB 4275, 3, Alexandrie, date?.

σίγνα : P. Lond. II 413, 12, p. 301, Dionysias, IV^e s.- P. Cairo Masp. 004, 17, Antinoé, VI^e s.

πριβατούρα : P. Lips. 97, XII, 23, Hermopolis, IV^e s., que l'on rencontre plus tard sous la forme προβατωρία : P. Münch. 2, 3, Eléphantine, VI^e s.

A cette époque, la province de Thébaïde est considérée comme zone frontrière: λίμιτον : P. Leyden Z, Syène ou Eléphantine, IV^e s.- B.G.U. 670, 4, Thèbes; P. Cairo Masp. 076, 13, Aphrodité VI^e s.; ou λίμης : St. Pal. XX 143, 2, N. Hermopolite, Ve s.;- B.G.U. 670, 4, Thèbes, VI^e s.- P. Lond. 1332, 25, Aphroditê, VIII^e s.

Les soldats protègent le pays contre les déprédations des brigands qui y font du butin: ηρέδαν ποισίσθακι : P. Lond. II 411, 15, p. 282, Dionysias, IV^e s.

Le vocabulaire relatif à la flotte de guerre s'enrichit du nom: λουσαφία : P. Oxy. 1048, 2, IV^e s.

Ve S; p.C.- Les emprunts nouveaux sont devenus plus rares, malgré la fréquence des textes et ils concernent surtout certains corps de troupes de l'armée byzantine:

καμπιδούκτωρ : P. Lond. I 113, 5a, 4, p. 210, Arsinoé, Ve s.- P. Münch. 15, 17, Syène, VI^e s.

κλιβανάριος : SB 8092, 7, prov.?, Ve s.- St. Pal. XX 131, 4, N. Arsin. et 135, 4, Arsinoé; SB 4753, 2, Fayoum, VI^e s.; et son composé λοντοκλιβανάριος: P. Amh. 148, 4, Fayoum, Ve s.

τρανστιγειτάνοι : P. Lond. I 113, 5a, 6, p. 210, Fayoum, Ve s.- St. Pal. XX 131, 2, N. Arsin.; B.G.U. 369, 6, Fayoum, VI^e s.

Le sens de σιμισάλιος n'est pas clair, il semble pourtant qu'il s'agit d'un gradé: P. Amh. 148, 3, Fayoum, Ve s.

Les garnisons rurales sont appelées ἀγρορία : SB 7433, 2, Achmîm, Ve s.- P. Lond. V 1889, a, 12, prov.?, VI^e s.

Le vocabulaire de la marine de guerre se complète par l'adoption de *λιβουερλεϊος* "matelot d'une liburne", St. Pal. XX, 123, 33, Héracléopolis, Ve s.

VI e S. p. C. - Le VIe siècle de notre ère brilla d'un éclat tout particulier dans l'histoire de l'Empire romain d'Orient: c'est le siècle de Justinien. Pour le moment, nous n'avons à rappeler que les réformes militaires de cet Empereur. Les cadres de l'armée furent modifiés: on procéda au renforcement des troupes d'occupation en Egypte. Aussi n'est-il pas surprenant de relever des traces de cet état de choses dans le vocabulaire militaire. On peut distinguer une grande variété de corps spéciaux, tels que:

αξιτοδαλμάτης : P. Cairo Masp. 126, 66, Aphroditô, VIe s.

βισιδεκτος : P. Cairo Masp. 057, I, 6? Antaiopolis; ibid. 058, I, 15, Aphroditô, VIe s.

βικαριανός : P. Münch. 8, 47, Syène; ibid. 9, 111, Syène; P. Lond. V 1722, 53, Syène, VIe s.

βουκελλάριος : P. Oxy. 150, 1; B.G.U. 836, 8, Fayoum; P. Kl. Form. 344, 1, Fayoum; P. Cairo Masp. 089, b, 13, Aphroditô; P.S.I. 953, 18 et 955, 14, Oxy., VIe s. - P. Lond. III 871, 4, p. 269, Arsinoé, VIIe s.

βουστινιανός : P. Münch. 2, 6, Eléphantine, VIe s.

κάστρησιανός : P. Cairo Masp. 054, II, 7, Aphroditô et 146, 5, Aphroditô, VIe s.

On trouve encore: *ἀεματοῦρα*, "soldat": SB 1389, 2, Thèbes, date?; *ἀέδιτον* "armée": P. Cairo Masp. 147, I, 2, Aphroditô, VIe s.

καρκαλλάριος ; P. Münch. 11, 8, Syène, VIe s.

ἐξκουβίτωρ : P. Form. 1048, 2, Hermopolis; SB 4891, 1, Fayoum, VIe s. - P. Lond. I 113, 14, p. 218, Fayoum, VIIe s.

δαμνάριος : P. Lond. V 1711, 84, Antinoopolis, VIe s.

δηπουτάτος : P. Cairo Masp. 321, b, 10, Antinoé, VIe s.

Parmi les titres de grades, il faut citer:

δεκανάριος : St. Pal. XX 153, 3, Arsinoé; P. Münch. 14, 105, Syène; P. Lond. I 113, 1, p. 203, Fayoum, VIe s.

πρίωε : P. Form. 1112, 2, Fayoum; B.G.U. 836, 2, Fayoum; P. Münch. 2, 18, Eléphantine, VIe s.

ἀδιούτωε : P. Münch. 2, 22, Eléphantine; *ibid.* 8, 50, et 13, 77, Syène; P. Lond. 1711, 89, Antinoopolis, VIe s.

κομιτοτριβούτος : P. Oxy. 128, 15, VIe s.

κουβφρουμεντάριος : P. Oxy. 1903, 7, VIe s; P. Form. 898, 1, Fayoum, VIIe s.

κερκήτωε : P. Lond. 1899, b, 4, prov.?, VIe s.

περίφικτος : P. Münch. 2, 6, Eléphantine; P. Cairo Masp. 002, 1 et 003, 3, Antinoé, VI es.

φλαουιάλιος : B.G.U. 369, 5, Fayoum, VIe s.

αύγουστάλιος : P. Lond. V 1675, 8, Antinoopolis et 1724, 35, Syène; P. Münch. 2, 6, Eléphantine; *ibid.* 8, 46, et 13, 83, Syène; P. Form. 79, 1, Hermopolis; SB 6978, 4, Mariut; SB 7439, 6, Philae, VIe s.

D'autres expressions propres aux choses de l'armée sont fréquentes:

μᾶτριξ : P. Münch. 2, 8, Eléphantine, VIe s.

ῥόγα ou *ῥῶγα* (=rogatio, comme proba=probatio): P. Cairo Masp. 076, 4, et 287, 2, Aphroditô; P. Lond. 1660, 9, Antaiopolis; P.S.I. 953, 3? Oxy., VIe s.- B.G.U. 304, 11, Fayoum, VIIe s.- P. Lond. IV 1349, *Antaiopolis* 15, Aphroditô, VIIIe s. et son dérivé *ῥογεύειν*: P. Cairo Masp. 076, 8, Aphroditô; P. Ianda. 23, 5, Oxy., VIe s.- B.G.U. 304, 15, Fayoum, VIIe s.

ἀγαρεύειν, "résider en garnison": P. Cairo Masp. 022, A, 8, Antinoé; P. Münch. 16, 11, Syène; P. Grenf. II 95, 1, Apollinopo-

lis Magna, VIe s.

Ce qui n'est pas militaire est "pékin", *νεγαικικός* : P.S.I. 932, 12, Aphroditô; P. Cairo Masp. 921, II, 9, Antaiopolis, VIe

Citons encore un dérivé de *νεαῖδα* : *νεαδούσιον* : P. Cairo Masp. 002, III, 13, Aphroditô; P. Lond. V 1674, 91, Antinoopolis et P. Cairo Masp. 061, II, 9, Antaiopolis, VIe s.

VIIe et VIIIe S. p.C. - Nous atteignons ainsi l'époque arabe. Les VII et VIII siècles voient s'écrouler le régime byzantin en Egypte. Le vocabulaire est très sensible à ces conjonctures, car les emprunts deviennent plus très rares:

ἔγκουβίτος : P. Form. 1089, 2, Hermopolis? VIIe s.

καταλλάτος : P. Lond. IV 1434, 35 et 1435, 98; 1441, 78, Aphroditô, VIIIe s.

φορσάτων : SB 5641, 11, et P. Lond. 1335, 5, Aphroditô, VIIIe s.

Terminons ce paragraphe en citant le vocabulaire relatif au brigandage: les expéditions de maraudage, *κουρσον* (SB 5640, 4 et P. Lond. IV 1337, 3, Aphroditô, VIIIe s.) sont entreprises par des corsaires, *νεοκουρσάριος* (P. Lond. IV 1392, 1, Aphroditô VIIIe s.).

II Vie Administrative

Ier S. ^{av.} p.C. - Pour imposer leur administration au pays, les Romains se servirent des cadres existants à l'époque ptolémaïque, mais ils substituèrent naturellement aux noms grecs des appellations latines. A cette époque, nous n'avons à mentionner que *κομάκτηρ* (coactor): P. Strasb. 79, 3, prov.?, 16/15 av. J.C.. Son dérivé *κομακτορία* n'apparaît qu'au IIIe s. de notre ère (P. Oxy. 1523, 4). Peut-être n'est-ce là qu'un effet du hasard, mais ce seul terme d'emprunt est symbolique, il est une illustration frappante de la sollicitude impériale pour l'Egypte: dès la conquête, semble-t-il, les collecteurs de

l'impôt étaient à l'oeuvre.

Ier S. p.C.- Le Ier s. de notre ère n'apporte que fort peu de ~~nk~~ choses, lui aussi: trois termes nouveaux:

ἀρχιστάτῳ : P. Oxy. 294, 17;

ἀτελιον : P. Yale Inv. 1528, 12, prov.?, Ier s.

Quant au fisc impérial, il est largement attesté à travers

toute la période romaine: *φίλακος* : P. Vindob. Boswinkel 1, 7, Fayoum, Ier s.- P. Strasb. 34, 25, Antinoopolis; P. Ryl. 157, 23, N. Hermopolite; B.G.U. 1573, 3 et 1576, 23, Philadelphie, IIe s.- P. Lips. 9, 34, Hermopolis, IIIe s.- P. Oxy. 1551, 17, IVe s.

L'influence relativement faible de l'administration sur le vocabulaire n'a rien de surprenant. Puisque les cadres administratifs ne différaient guère sous les deux régimes, il est très naturel que les anciennes désignations soient encore en usage pendant un certain temps.

IIe S. p.C.- Mais, dès le IIe s., nous assistons à un afflux important de noms latins, spécialement des titres de fonctionnaires:

καισάριος : P. Tebt. 317, 3; P. Oxy. 477, 5, IIe s.

βικάριος ou οὐδικάριος : P. Oxy. 1436, 3; B.G.U. 102, 1, Fayoum IIe s.- P. Oxy. 735, 7, IIIe s.- P.S.I. 830, 14, prov.?, IVe s.- P. Münch. 14, 17, Syène; P. Cairo Masp. 002, II, 12, Antinoé; ibid. 057? II, 6, Antaiopolis, VIe s.

ἡβρόκατος : P. Oxy. 33, III, 11, IIe s.

προκουράτωρ : B.G.U. 815, 5, Fayoum, IIe s.- St. Pal. XX 143, 1, N. Hermopolite, Ve s.- P. Cairo Masp. 104, 3, Aphroditô; P. Fior. 304, 3, N. Hermopolite; P. Oxy. 943, 2; P. Fior. 297, 422, Antaiopolis, VIe s.

νωμενκλάτωρ : P. Oxy. 1244, b, IIe s.

L'Égypte a été de tout temps le pays des scribes, et Rome n'a rien innové dans ce domaine. Aussi les divers services de l'administration ont-ils leurs notaires/

λιβεράριος : B.G.U. 423, 29, prov.?, IIe s.- P. Oxy. 43, r°, V, 16, IIe s.- P. Fior. 71, 605, Hermopolis Magna, IVe s.; *ibid.* 87, 11, Hermopolis, IVe s.

ταβουλάριος : P. Hamb. 31, 17, Fayoum; P. Achmim 8, 8, IIe s.- P. Fay. 104, 15, Harit, IIIe s.- P. Oxy. 132, 26, III-IVe s.- P. Cairo Masp. 353, v°, a, 25, Antinoé, VIe s. et son composé

ἀρχιταβάριος : Ditt. 707, 6, prov.?, IIe s.

ταβελλάριος : P. Preis. 11, 10, prov.?, IIe s.

Au vocabulaire de la bureaucratie, on peut rattacher:

κομειντάριον : P. Oxy. 724, 8, IIe s.

ὄφφίκιον "bureau": P.S.I. 281, 51, Oxy., IIe s.- P. Gen. 48, 4, Dionysias, IVe s.- P. Cairo Masp. 126, 58, Aphroditô; P. Lond. V 1715, 1, Antinoopolis, VIe s.

Mentionnons enfin les services de l'impôt:

ἀρρωῶν : W.O. 273, 3, Eléphantine, IIe s.- O. Mich. 131, 3; 132, 2; 149, 8, Karanis; P. Princ. 50, 5, Oxy.; P. Oxy. 1415, 7; 1490, 5; 1763, 4; B.G.U. 336, 10, Fayoum, IIIe s.- St. Pal. XX 75, II, 2, N. Hermopolite, III-IVe s.- C.P.R. 44, 5, Fayoum, Ives.

Une autre taxe de 5% porte un nom latin: οὐκλήμα : B.G.U. 388, I, 7, Fayoum, IIe s.

Le service de la distribution d'eau a toujours été chose de la plus haute importance en Égypte; aussi de grands réservoirs d'eau sont-ils nécessaires:

κλεττλλον : P. Lond. III, 1177, 8, p. 181, Hermopolis, IIe s.

IIIe s. P.C. 6 Ce siècle est surtout connu dans l'Empire et en Égypte comme un siècle de troubles et de crise économique. La

fiscalité et la bureaucratie pèsent de ce fait plus lourdement encore.

Certains personnages importants portent un titre honorifique: compagnon du ^{l'empereur} ~~comte~~ ou κόμης, mot très souvent attesté dès le IIIe siècle. P. Oxy. 43, r°, II, 17, IIIe s.- P. Leyden Z, 14, Syène; P. Princeton 81, 3, Oxy., IVe s.- P. Rendell 91, 1, Oxy.; B.G.U. 1092, 3, Hermopolis, IVe s.- SB 5273, 15, Fayoum; B.G.U. 1035, 2, Fayoum; St. Pal. XX 128, 2, Arsinoïte, Ve s.- P. Ianda. 23, 12, Oxy.; P.S.I. 933, 3, Aphroditê; SB 7425, 2, Syène; P. Cairo Masp. 104, 2, Aphroditê; P. Strasb. 40, 7?, Antinoopolis; B.G.U. 303, 5, Fayoum, VIe s.- B.G.U. 368, 9, Fayoum, VIIe s.

Voici des titres de fonctionnaires:

ὑποκριτάριος : P. Oxy. 1204, 26; 1646, 3, IIIe s.- P. Lips. 64, 1, Thébaidé; P.S.I. 1077, 7; 1078, 4, Oxy.; P. Oxy. XVII 54, 27, IVe s.- St. Pal. XX 121, 3, Hermopolis magna, Ve s.- P. Fior 297, 131, Antaiopolis; P. Cairp Masp. 058, VII, Aphroditê, VIe s.

οὐδὲτις : SB 976, 5, Aphroditê, VIe s.

νεῖκος : Th.O. 143, 8; P. Oxy. XVII 114, 15; P. Oxy. 1722, 1; B.G.U. 931, 1, Héracléopolis Magna, IIIe s.- P. Fior. 36, 19, Théadelphie, IVe s.- P.S.I. 1114, 2, Oxy., Ve s.- P. Oxy. 1108, 2, VI-VIIIe s.

avec toute la série des copistes:

ροτάριος : P. Oslo 183, 8; prov.?, IIIe s.- P. Rendell 100, 10, Oxy., Ve s.- P.S.I. 953, 66, Oxy.; St. Pal. XX 143, 6, N. Hermopolite; P. Varsov. 30, 8, N. Arsin.; P. Lond. V 1679, 4, Aphroditê, VIes; -SB 4490, 32, Fayoum, VIIe s.

σκέπας : P. Oxy. 59, 9; P. Oxy. 1191, 7, IIIe s.- P. Fior. 71, 600, Hermopolis; P. Lips. 40, III, 19, Hermopolis; P. Oxy. XVII 10, 41, IVe s.- St. Pal. I 8, 3, Antinoé, Ve s., ou : P.S.I. 768, 17, Hermopolis Magna, Ve s.

Dans l'administration de la justice on voit apparaître le:

κομμενταρχίος : P. Oxy. 1204, 66, IIIe s.- P. Fior. 71, 758, Hermopolis, IVe s.- P. Fior. 297, 468, Antaiopolis; SB 2253, 12, Oxy.; P. Cairo Masp. 054, 3 et 058, III, 2, Aphroditô, VIe s.

Les opérations de recensement apparaissent sous leur nom latin à la fin du IIIe s.:

κῆνρος : P. Anh. 83, 2, Fayoum, IIIe s.- SB 5356, 6, Fayoum; B.G.U. 917, 6, Fayoum, IVe s.

et le fonctionnaire qui en a la charge est le

κηνσίτωρ : P. Cornell 19, 1, Théadelphie; P. Fior. 32, a, 5, Hermopolis; P. Lond. V 1647, 1, N. Hermopolite, IIIe s.- P. Cornell 20, 6, Arsinoé; B.G.U. 917, 6, Fayoum; P. Strasb. 42, 2, Fayoum; SB 5356, 7, Fayoum, IVe s.- P. Cairo Masp. 117, 14 et 118, 51, Aphroditô, VIe s.

Les greffiers accompagnant les magistrats sont appelés d'un terme latin:

ἔξκέντωρ : P. Oxy. 43, a, II, 26, IIIe s.- P. Oxy. 1139, 2, IVe s.- P. Lond. V 1714, 14, Antinoopolis; P. Cairo Masp. 312, 5, Antinoé; SB 2253, h, Oxy., VIe s., et son dérivé *ἔξκεντορικός*: St. Pal. XX 247, 6, prov.?, VIe sVIIe s.

Les termes relatifs à l'annone deviennent plus nombreux:

ἀννωρικός : P. Oxy. XVII 42, 2; P. Mich. 16, 3, Philadelphie, IIIe s.- P. Lips. 6, II, 11, Hermopolis; P. Rendell 99, 1, Oxy., IVe s.

φρομαεία : P. Oxy. 43, II, 11, IIIe s.

Les requêtes et les actes portent des noms variés:

λιβίλλος : P. Giss. 40, 2, Heptakomia, IIIe s.- P. Oxy. 1470, 4, P. Lips. 37, 25, Hermopolis, IVe s.- P.S.I. 872, 13, Oxy.; *ibid*; 893, 22, N. Arsin. IVe s.- P. Oxy. 902, 12,; P. Princeton 82, 9? Lycopolis, Ve s.- P. Cairo Masp. 091, 14, Aphroditô, VIe s.

ἰζορντάειν : P² Oxy. 1066, 7, IIIe s.

φοεμαεῖα : P. oxy. 1115, 12, IIIe s.- P. Fior. 292, 13, Aphroditês comê; P. Cairo Masp. 320, b;8, Antinoé; ibid. 50, 11 et 51, 6, Antaiopolis; P. Lond. 1665, 25, Aphroditô, VIe s.

Le bureau des archives s'appelle

ταβουλάριον : P. Oxy. XVII 16, 10, IIIe s.

La poste impériale, dont la création remonte à Auguste, ne fonctionna bien que pendant le règne de Dioclétien; notons la désignation des relais:

στάβλιον : P. Oxy. 1676, 38; P. Oxy. 43, b; 2, IIIe s.- P. Oxy. XVII 15, 9; P. Oslo 23, 2, Fayoum; P. Lips. 97, 22, Hermonthis; P. Form. hermopolis, IVe s.- P. Oxy. 922, 2, VIe s.- P. Oxy. 138 10, VIIe s.- P. Lond. 1414, 22, Aphroditô, VIIIe s.

La maison impériale s'appelle οὐλάριον : B.G.U. 1087, I, 12, Fayoum IIIe s.- P. Cairo Masp. 320, 1, Antinoé; P. Lond. V 1679, 4, Aphroditô, VIe s.

A la fin du IIIe s. apparaît une nouvelle répartition pour l'imposition des taxes: des unités fiscales sont créées: κἀνιτων : P. Oxy. 43, IV, 9, IIIe s.- P. strasb. 35, 7, prov.?, Ve s.- B.G.U. 836, 3, Fayoum? VIe s;

IVe S. p.C.6- Par sa réforme administrative, Dioclétien met l'Égypte sur le même pied que les autres provinces romaines. Dénéanmoins, elle sera soumise au même type administratif. Mais si cette réforme fut commencée à la fin du IIIe siècle, son influence sur le vocabulaire grec d'Égypte se marqua principalement au cours du IVe S;

Désormais les gouverneurs de l'Égypte sont appelés:

δοῦξ : P. Rendell 94, 8, Oxy.; P. Lond. II 141, 19, p. 279, Dionysias, IVe s.- SB 6978, 4, Mariut; P. Cairo Masp. 017, 2, Antinoé; ibid. 602, III, 24, Antinoé?, VIe s.- B.G.U. 750, 4, ép. arabe.

La division des pouvoirs administratifs fait apparaître de nouveaux fonctionnaires: ἀβάρης; P. Fior. 81, 509,; ibid. 87, 26, Hermopolis Magna; P. Giss. P. Oxy. 1108, 11, VI-VIIe s. ἀβείβης : P. Fior. 81, 29, Hermopolis; P. Giss. 117, p. 118, N. Hermopolite, IV e s.

νευμάριος : B.G.U. 958, d, 11, Héracléopolis Magna, IVe S;
κουαδάριος : SB 7685, 5, N. Hermopolite; P. Cairo Goodspeed 12, 1, Ashmunên, IVe s.

νεύξιμος : P. Lips. 40, III, 17, Hermopolis, IVe s.- B.G.U. 306, 3, Fayoum; P.S.I. 876, 2, Oxy., V-VIe s.

μαγίστερος : B.G.U. 927, 5, et P.S.I. 310, 11, Héracléopolis Magna, IVe s, ou μαγίσταρ : P. Lond. V 1790, 10, prov.?, Ve s.- P. Lips. 90, 2, prov.?, ou μαγίστη : P. Cairo Masp. 0037 4, Antinoé; P. Lond. V 1677, 2, Antinoopolis, VIe s.

Les divisions territoriales reçoivent d'autres noms: l'unité administrative est le πάγος, à la tête duquel se trouve le πραινόσιτος πάγου : P. Oxy. XVII 14, 3; P.S.I. 1078, 7, Oxy.; P.S.I. 1106, 3, Oxy.; SB 6294, 5, Oxy., IVe s. et une province d'Egypte reçoit le nom Ἀἰγυπτιακή : P. Oxy. 87, 10 et P.S.I. 451, 6, Oxy., IVe s.

Les fonctionnaires de la justice et de la police portent aussi des noms d'inspiration romaine:

ἐινάριος : P. Oxy. XVII 10, 23,; O. Mich. 151, 2, Karanis; SB 6294, 11, Oxy., IVe s.- P. Oxy. 904, 3; P. Amh. 146, 1, Ashmunên; SB 7635, 11, Oxy., Ve s.- P. Form. 138, 2, Fayoum; P. Cairo Masp. 297, 2, Aphroditô, VIe s.- P. Oxy. 154, a, VIIe s.

δηφύρωε : P. Lips. 34, 10 et 133 35, 10, Hermopolis, IVe s.

L'administration des finances occupe encore une large place dans le vocabulaire emprunté au IVe s.:

ἐξάκτωε ou ἐξάκτης : St. Pal. I 3, I, 1, Hermopolis Magna; P.

Fior. 95, 45, Hermopolis Magna; P.S.I. 285, 1, Oxy.; St. Pal. II 3, I, 1, Hermopolis Magna, IVe s., et les dérivés ἑξακτοεικός (P. Oxy. 126, 4, VIe s.), ἑξακτοεῖσιν (P. Oxy. XVII 10, 10, IVe s et ἑξακτοεῖα (P. Gen. 56, 33, Dionysias, IVe s.- P.S.I. 684, 10, Hermopolis Magna, IV-Ve s.).

κολληκτάριος : P. Strasb. 35, 11, prov.?, IVe s.- P. Form. 1108, 1, Fayoum, VIe s.; ibid. 385, 2, Arsinoé, VIe s.- P. Grenf. I 69, 6, Fayoum, VIIe s.

ἑκτάριος : P.Lips. 35, 5, Hermopolis, IVe s.- P. Oxy. 126, 15, VIe s.

κατατοῦριος : P. Théad. 23, 7, IVe s.

L'impôt en nature est perçu plus souvent à cette époque et de nouveaux termes apparaissent:

ἀνωρινοχός : P. Fior. 75, 20, Hermopolis, IVe s.

ἀνωρινοκός : P. Lips. 6, II, 11, Hermopolis, IVe s.- P. Cairo Masp. 038, 3, et 039, 3, Antinoé, VIe s.

ἀνωρινοῖσιν : SB 6949, 20, Aksum, IVe s.- P. Form. 95, 4, Hermopolis, VIe s.

Les impôts en nature sont abrités dans les greniers publics
 ὄρειον : P. Lond. V 1823, 14, Nicopolis; P. Fior. 75, 18, Hermopolis Magna, IVe s.- P. Form. 398, 2, Arsinoé, VI-VIIe s.; P. Lond. I 113, 5b, 9, p. 211, Fayoum, VIe s.- P. Lond. IV 1335, 4, Aphroditô, VIIIe s.

De ce domaine financier fait encore partie le patrimoine impérial: περιουῶτον πατριμόνιον : P. Fior. 373, 3, N. Arsin., IVe s.- P. Fior. 320, 3, N. Hermopolite, VIes., ou περιουλίη (P. Lond. II 348, 7, p. 215, Arsinoé; B.G.U. 927, 6, Héracléopolis Magna, IVe s.)

πατριμανάλια : P. Oxy. 900, 5, IVe s.

La poste impériale était louée à des fermiers généraux:

κορδοῦκ τωρ : P. Oxy. XVII 15, 6, IVe s.; la location: κορδοῦκεο-
εἶα (P. Oxy. 900, 6; P. Cornell 52, 10, 10, Oxy.; P. Oxy. XVII
15, 3, IVe s.).

Le montant de l'impôt établi pour chaque province est fixé
dans la delegatio annuelle: δηληξιπῶν : P. Fior. 95, 39, Her-
mopolis Magna; P. Oxy. 1660, 1; P. Lisp. 64, 17, Thébaïde;
B.G.U. 974, 7, Antaiopolis, IVe s.- P. Cairo Masp. 054, I, 13, A
Aphroditō; B.G.U. 836, 3, Fayoum, VIe s., avec le dérivé δη-
ληγατεύειν : P. Lips. 64, 3, Thébaïde; P. Oxy. XVII 14, 6,
IVe s.

Dans l'administration des postes, on trouve encore :

χρετου λείρας : P. Rendell 110, 7, Oxy., IVe s.- P.S.I. 894,
5, Oxy.; SB 5656, 4, Antinoopolis, VIe s.

παρατοδεια "relai des chevaux", P? Anh. 142, 16, prov.?, IVe s.

Les documents qui émanent des bureaux sont appelés:

βεβρίον ou βερούιον : P. Oxy. 1746, 2; P. Gen. 63, 2, Diony-
sias- P. Princ. 96, 1, Oxy., VIe s.

ἡ δίκτων : P.S.I. 684, 3, Hermopolis Magna, IVe s.- P. Cairo
Masp. 020, 2, ~~αλεξανδρία~~ Aphroditō, VIe s.

κόμμεντον : P.S.I. 951, 2, prov.?, IVe s.- P. Oxy. 1877, 5, Ve

De nouvelles divisions administratives, les pagarchies, sont
créées: παρχεχία (P. Oxy. XVII 10, 4, IVe s.- P. Cairo Masp.
002, I, 10, Aphroditō, VIe s.- P. Lond. IV 1332, 4, Aphroditō,
VIIIe s.).

Les nombreux titres de fonctionnaires montrent bien à quel
point était poussée la division administrative sous le Bas-
Empire:

ὀνινάτωρ : P. Oxy. XVII 14, 10, IVe s.

κασπιλίτης : P. Lond. V 1652, 6, Fayoum? IVe s.

ἄκομιντκήσιος : P. Rendell 94, 7, Oxy., IVe s.

L'emploi de "préposé" constitue une *πραινοσιτούρα* : P. Lips.

III, 16, prov.?, IV^e s. et le verbe dérivé est *πραινοσιτούρα*

P. Amh. k40, 1, Ashmunên; P. Théad. 16, 15, IV^e s.

Le terme général est *μαγιστέρας* : P. Amh. 138, 11, prov.?, IV^e s.

La suite du prince s'appelle *ραμλία* : B.G.U. 316, 10, Fayoum;

P. Oxy. 1712, 3, IV^e s. - P. Lond. 1343, 1, Aphroditô, VIII^e s.

Ve S. p.O. - Les termes d'emprunt deviennent plus rares. La

maison du duc est appelée *κομιστώριον* : SB 7433, 1, Achmîm,

Ve s. - P. Oxy. 140, 5; P.S.I. 933, 3, Aphroditô, VI^e s.

Le duc lui-même porte le titre de *δομestikós* : SB 5273, 2, Fayoum,

SB 6257, 10, Gebelên, Ve s. - P. Cairo Masp. 005, 31, Antinoé;

P. Lond. V 1672, 4, Aphroditô, VI^e s.

Dans l'administration des finances, il faut citer:

καλλατήριος : P. Lond. V 1876, 2, prov.?, Ve s. - P. Cairo Masp.

057, II, 5, Antaiopolis, VI^e s.

σκεινάριος : P. Princ. 83, 2, Oxy., Ve s. - P. Fior. 291, 2,

Antaiopôlis; P. Lond. 1714, 13, Antinoopolis, VI^e s.

ἄδιοῦτρε : P. Form. 315, 1, Hermopolis, Ve s.

ἀνοουμειρίος : P. Oxy. 2004, 2, Ve s. - P. Fior. 295, 8, An-

taiopolis; P. Cairo Masp. 058, III, 14, Aphroditô, VI^e s.

On relève encore les noms suivants:

πραίτρε : St. Pal. XX, 127, 3, N. Héracléopolite, Ve s.;

μαυδάτρε : P. Hamb. 334, 16, Hermopolis, Ve s. - P. Kaxdx Pio

23, 7, Antinoopolis; P. Form. 72, 2, Arsinoé, VI^e s.

μαγιστεϊκός : St. Pal. XX 121, 3, Hermopolis, ve s. - P. Lond.

IV 1404, 16, Aphroditô; P.S.I. 953, 10, Oxy., VI^e s.

ἀλικιτάριος : P. Cairo Masp. 287, IV, 1, Aphroditô, Ve s.

Le rescrit impérial: *ἐέσκειντον* (RNN 42, Ve s., d'après Wssely

et les archives impériales *τά σέκεα* (PSI 481, 13, prov.?, Ve s.)

donnent leur nom au grec.

Les courriers portent le nom de *κούρω* : SB 2252, 1, Oxy.,
Ve s.- P. Form. 1051; 3, Fayoum, VIe s.

VIe S. p.C.- La réforme de Justinien concerne aussi les cadres administratifs et l'Egypte subit les mêmes changements que les autres provinces. Cette réforme précise les pouvoirs des différents fonctionnaires qui, très nombreux, assistaient le duc et servaient dans ses bureaux. Les ducs sont membres de la noblesse impériale à titre de patrices:

πατρίκιος : P. Varsov. 30, 6, N. Arsinite; P.S.I. 191, 2, Oxy;
P. P. Oxy. 136, 5; 137, 6; P. Form. 1091, 1, Fayoum; P. Cairo
Masp. 002, II, 14, Aphroditô; ibid. 004, 21; 005, 28; 017, 2,
Antinoé, VIe s.

ou au titre de *ἐπιπεριπάριος* : P. Cairo Masp. 002, II, 1, Aphroditô, VI e s.

Les unités territoriales administratives sont dirigées par le *ναγάρχος* ou *ναγάρχη*: P. Cairo Masp. 068; 10, Aphroditô; P. S.I. 955, 39, Oxy.; B.G.U. 403, 11; P. Cairo Masp. 045, 2, Antaiopolis, VIe s.- P. Form. 448, 1, Héracléopolis, VIIIe s.

De là dérivent *ναγάρχισ* (P. Oxy. 133, 8, Vie s.- P. Oxy. 139, 15, VIIIe s.) et *ναγάρχη* (P. Cairo Masp. 019, 4, Antinoé, VIe

Un duc était également *κυαίστωρ* : P. Fior. 293, 1, Antaiopolis, VIe s. Un titre honorifique que portent certains fonctionnaires a été aussi emprunté: *ἰλλούστερος* : B.G.U. 364, 4, Fayoum; P. Fior. 298, 15, Antaiopolis; P.S.I. 939, 2, Aphroditô; ibid. 953, 51 et 956, 20, Oxy., VIe s.- P. Grenf. I 63, 1, Apollinopolis Magna, VI-VIIIe s.

De *δούξ*, on a tiré deux dérivés: *δουκιανός* (SB 7439, 10, Phlae; P. Cairo Masp. 167, 3, Antinoé, VIe s.) et *δουκικός* (SB 5656, 5, Antinoopolis; P. Cairo Masp. 023, 5, Antinoé; P. Fior. 291,

3, Antaiopolis, VIe s.)

Le duc est assisté de nombreux fonctionnaires:

καγκελλάριος : P. Cairo Masp. 057, II, 22, Antaiopolis; P. Form. 64, 1, Héracléopolis et 382, 1, Arsinoé; P. Grenf. II, 92, 11, Fayoum, VIe s.

κλαυκουλάριος : P.S.I. 957, 5, Oxy., VIe s.

κωντοναίτωρ : SB 5175, 21, Fayoum, VIe s.

ὄρδινάριος : P.S.I. 709, 7, Oxy.; P. Oxy. 133, 4; P. Princ. 96, 54, Oxy.; P. Lond. V 1701, 11; Aphroditō, VIe s.

πρετακτάτωρ : P. Cairo Boak III 23, I, 1, Karanis, VIe s.

ἐοχάτωρ : P. Lond. V 1889, A, 14, prov.?, VIe s.

ἀννούμιος : SB 2253, 11, Oxy. VIe s.

αὔγουσταλιανός : P. Oxy. 1882, 4, VIe s.

πραιτωριανός : P. Cairo Masp. 320, 1, Antinoé; P. Lond. V 1679, 4, Aphroditō, VIe s.

μανδατάριος : P. Form. 72, 2, Arsinoé, VIe s.

Le nom riparius a donné deux dérivés:

ρίπαριά : P. Cairo Masp. 287, IV, 30, Aphroditō, ép. byz.

et ῥίπαριών : P. Cairo Masp. 281, 3, Antinoé, ép. byz.

La partie financière occupe une large place dans l'administration byzantine. Voici des noms de fonctionnaires/

τρακτυτής : P. Lond. V 1660, 22, Aphroditō; P. Cairo Masp. 057, II, 26, Antaiopolis; ibid. 141, I, 16, Aphroditō; P. Lond. V 1753, 3, N. Hermopolite, VIe s.

ζεκαρικάριος : P. Oxy. 126, 15, VIe s.

ἰξοελλεύτης : P. Cairo Masp. 330, II, 5, Aphroditō; P. Fior. 291, 6, Antaiopolis; P. Grenf. I 67, 1, Hermopolis, VIe s.

φισκοσυνήγορος : P. Cairo Masp. 057, II, 23, Antaiopolis, VIe s.

ἀποκομιεκίων : B.G.U. 972, 1, Latopolis, VI-VIIe s.

Les impôts eux-mêmes portent des noms empruntés au latin:

ἀρεκαρικά : P. Oxy. 126, 14, VIe s.

χερσιπωναλικά : St. Pal. XX 143, 9, Hermopolite; P. Cairo Masp. 057, I, 18, Antaiopolis, VIe s.

πατρωνίικια : P. Cairo Masp. 029, 5, Add. et Corr. I, p. 202, Aphroditô, VIe s.

ἔξτεκοε διάρια : P. Cairo Masp. 054, Aphroditô, VIe s. - P. Lond. IV 1338, 5, Aphroditô, VIIIe s.

αληνάρεια : P. Lond. V 1674, Antinoopolis, VIe s.

Le montant des impôts est fixé par la praedelegatio, προδηληγᾶτορ (P. Lond. V 1663, 23, Aphroditô; P. Cairo Masp. 321, B, 5, Antinoé, VIe s.) ou ληγᾶτορ (P. Lond. 1706, 11, Aphroditô, VIe s.), qui est annuelle, ἀννουάλιος (ibid.).

On peut mentionner à cette place le terme qui désigne le cadastre:

κῶδιξ : P. Lond. V 1686, 33, Aphroditô; P. Cairo Masp. 097, A, 41, Aphroditô, VIe s.

On connaît encore le service de la poste impériale, avec ses fonctionnaires:

σταβλίτης : P. Oxy. 1147, 5; P. Ianda. 23, 9, Oxy.; P. Form. 807, 3 et 913, 2, Fayoum, VIe s., ou ἀρχισταβλίτης (P. Lond. IV 1347, 16, Aphroditô, VIIIe s.). Les auberges de relai sont

appelées μιτᾶτορ : P. Fior. 15, 12, Héracléopolis Magna, VIe s.

Les employés de l'administration ducale étaient autorisés à recevoir des sportules ou étrennes:

σπέρτουλον : P. Cairo Masp. 031, 6, Antinoé; P. Lond. V 1703, 2, Aphroditô, VIe s. - ibid. IV 1232, 12 et 1233, 13, Aphroditô, VIIIe s.

καλανδικά : P. Oxy. 1869; P. Cairo Masp. 058, III, 18, Aphro-

ditô, VIe s.

Citons enfin une liste de termes tirés du vocabulaire de la chancellerie:

δέκρητον : P. Lond. V 1674, 45, Antinoopolis; ibid. 1685, 3,

Aphroditô; P. Cairo Masp. 097, II, 87, Aphroditô, VIe s.

τεακτιύιν : P. Cairo Masp. 329, I, 10, Aphroditô, VIe s.

ἑνεραδρούμιον ("appel nominatif des morts"), P. Cairo Masp. 151, 168, Antinoé, VIe s.

ἑξιτίων : P. Cairo Masp. 057, I, 7, Antaiopolis, VIe s.

ἑδουτατίων : P. Münch. 14, 83, Syène, VIe s.

βίερον : P. Münch. 14, 71, Syène, VIe s.

VII-VIIIe S. p.C. - Période troublée. Aussi le nombre des emprunts est-il fort restreint:

βούλλα : P. Lond. I, 32, 9, p. 230, Aphroditô, VIIe s.

νοβιλλήσιμος : SB 6271, 6, Apollinopolis Magna, VIIe s.

πακτάριος : P. Oxy. 139, 8 et 154, 10, VIIe s.

σιγίλλιον : P. Lond. I, 32, 8, p. 230, Aphroditô, VIIe s. - P. Lond. IV 1389, 51, Aphroditô, VIIIe s.

βιεργάειος ("fonctionnaire des postes"), P. Lond. IV 1336, 15 et 1440, 4, Aphroditô, VIIIe s.

σάκελλα : P. Lond. IV 1434, 135, Aphroditô, VIIIe s.

III VIE JURIDIQUE

Comme toutes les provinces de l'Empire, l'Egypte a largement bénéficié de l'apport juridique de Rome. Le droit romain est un des legs les plus précieux donné au monde par l'Empire romain.

Aussi les mots d'emprunt sont-ils assez nombreux. En voici

une liste établie au fur et à mesure de leur apparition au cours des siècles.

Ier S. avant J.C.- L'institution du patronat est ancienne à Rome. Cette coutume s'étend également au monde grec et le terme *πάτωρ* est fréquemment attesté: B.G.U. 1112, 4 et 1114, 4, Busiris; SB 983, 4, Memphis, Ier s. av. J.C.- P.S.I. 1117, 26, Tebtynis, IIe s.- B.G.U. 96, 9, Fayoum, IIIe s.- P.S.I. 1081, 1, Oxy., III-IVe s.- P.S.I. 835, D, Oxy., V-VIe s., et son dérivé *πάτωρ νόμος*: P. Oxy. 478, 27, IIe s.

Un terme bizarre qui paraît se rattacher aux termes juridiques est *μωεάντι* (=moranti): B.G.U. 1141, 6, Busiris, ép. Auguste.

Ier S. p. C.- Si les hommes sont fiers d'être citoyens romains, les dames éprouvent une certaine coquetterie quand elles expriment leur égalité de *ματρῶνα στολύτα*: Chrest. I 14, II, 8, prov?, Ier s. - SB 7539, 3, Médamud, II-IIIe s.- B.G.U. 860, 1, Fayoum; P. Oxy. 1705, 3; P. Strasb. 8, 11, Fayoum; P. Ryl. 165, 9, N. Hermopolite, IIIe s.

Les biens des citoyens sont qualifiés de *πείβετοις*: B.G.U. 781, VI, 7, prov.?, Ier s.

IIIe S. p. C.- Les institutions juridiques romaines pénètrent plus profondément dans les habitudes. Aussi peut-on remarquer une progression dans la quantité des emprunts. Il est vraisemblable que l'augmentation du nombre des citoyens romains a été la cause principale de ce développement. Car seuls les citoyens peuvent participer à la vie juridique et de poser des actes juridiques valides: testaments, contrats, déclarations de naissance, *ἐπιτάξεις* actes de vente, etc...

κωδικοίλλοι: B.G.U. 326, II, 15, Fayoum, IIe s.- P. Cairo Masp. 151, 53, Antinoé, VIe s.

ληγάτων : B.G.U. 1662, 5, Philadelphie; P.S.I. 738, 12, Philadelphie; B.G.U. 327, 6, Fayoum, IIe s.- P. Cairo Masp. 312, 10, Antinoé, VIe s.

παρτικλέριον : St. Pal. XXII 61, 4, Soconopéonèse, II-IIIe s.

νεοφροσίων : B.G.U. 1032, 1, Fayoum; P. Mich. 168, a, 15, prov. ?; P.Oxy. 1451, 21; SB 7662, 13, Alexandrie, IIe s.

κουμπιάν : Gnomon, 33, Théadelphie, IIe s.

IIIe S. p. C. - En 212, le droit de cité est accordé à tous les habitants de l'Empire. En Egypte, les indigènes en sont exclus, les déditices, comme on les appelle:

[δε]δαιτικός : P. Giess. 40, 9, Heptakomia, IIIe s.

Sont également exclus du bénéfice de la civitas, les bâtards:

σνοβριος : P. Fior. 5, 16, Arsinoé, IIIe s.- P. Cairo Masp. 097, II, 46, Aphroditô, VIe s.

Le patronat est toujours de mode, comme l'indique le dérivé:

πατρωνικός : P.S.I. 1040, 17, Oxy. et P. Oxy. 1205, 6, IIIe s.

Les actes juridiques sont contresignés par des témoins qui ont prêté serment:

ιουρέτωε : P. Amh. 83, 10, Fayoum; P. Cairo Boak 8, II, 16,

Karanis, IIIe s. ou κουιουρέτωε : P. Théad. 54, 8 et 55, 3? IIIe

Un héritage de 200.000/sesterces s'appelle δουκηναρία : P. Oxy. 12

1274, 14, IIIe s. et la possession personnelle νεκοδλον : P.S.I.

1040, 18, Oxy.; B.G.U. 96, 14, Fayoum, IIIe s.- P. Princ. 85,

13, prov. ?, Ve s.

Les cours de justice sont d'inspiration romaine: σήκρητον, P.

Oxy. 1204, 12, IIIe s. Citons enfin: ονιρίων : P.S.I. 1076, 14,

Oxy. et P? Oxy. 2130, 1, IIIe s.

IVe S. p. C. - Sous l'influence de la réforme de Dioclétien, on voit le grec d'Egypte s'emparer de termes techniques relevant

de diverses branches de l'activité juridique:

ἐοχᾶτος : P. Lond. II 409, 15, p. 258, prov.?, IVe s.- P. Cairo Masp. 312, 16, Antinoé, VIe s.

πρετέριτος : B.G.U. 1027, 16, prov.?, IVe s.

ἀμριτεύειν : P. Oxy. XVII 10, 35, IVe s.

κουεατωρεϊκῆ : P. Giess. 104, 3, Hermopolis, IVe s.- SB 6257, 4 et 6258, 2, Gebelên, V-VIe s.

κογκιτίων dans l'expression calquée du latin *iūta dēdivim*

κογκιτιόνιον : P. Lips. 33, II, 17, Hermopolis, IVe s.

ἐξουβερ(αυτία) : P. Oxy. 1660, 3, IVe s.

τίτλος : P. Lips. 62, II, 10, Hermopolis, IVe s.- P. Lond. V 1674, 48, Antinoopolis; P. Cairo Masp. 057, I, 24, Antaiopolis; SB 5157, 4, Fayoum; P. Cairo Masp. 340, b, 8, Antinoé, VIe s.

ἐινοούδιον : P. Lips. 39, 10, N. Hermopolite, IVe s.- P. Oxy. 129, 1; P. Cairo Masp. 121, 31, Aphroditô et ibid. 154, 2, Antinoé, VIe s.

οὐένδ(ιτορ) : P. Oxy. 1660, 6, IVe s.

οὐενδικίαι : P. Oslo 113, 11, Hermopolite, IVe s.

Ve S. p. C.- Ici encore, l'on constate la même diminution dans le nombre des emprunts; citons quelques mots nouveaux:

ταβελίων : P. Strasb. 1, 15, Hermopolis, Ve s.- P. Cairo Masp. 121, 30, et 150, 5, Aphroditô, VIe s.

μονορέγκυτον : RNN 88, d'après Wessely, V-VIe s.

νότοι : P. Giess. 105, 6, prov.?, Ves.

ἐσηρακτιών : St. Pal. XX 123, 33, Héracléopolis, Ve s.

κομηρόμισσον : SB 5681¹ 4, Hermopolis, Ve s.- SB 4673, 3, Fayoum; P. Lond. 1707, 2, Antinoopolis, VIe s.- B.G.U. 309, 6, Fayoum, VIIe s.

VIe S. p. C.- L'ordonnance de 538 ne laissa pas de côté la

réorganisation de la justice. Aussi, même dans ce domaine, on voit, au VIe S., affluer les termes d'emprunt:

φόρον : P. Lond. V 1707, 6, Antinopolis; P. Cairo Masp. 312, 7, Antinoé, VIe s.

νεομίπτερος : P. Hamb. 23, 7, Antinoopolis, VIe s.

έείος ; P. Hamb. 23, 7, Antinoopolis, VIe s.

Les peines sont de deux sortes: châtiments corporels, βακλίζω (P. Cairo Masp. 005, 18, Antinoé, VIe s.), ou amende, ποινή (= poena), P. Cairo Masp. 151, 215, Antinoé; St. Pal. XX 227, 4, Héracléopolite; P. Münch. 7, 70, Antinoopolis, VIe s.

On rencontre encore des emprunts dans tous les domaines du droit civil: désignation de tuteurs, héritages, contrats;

κουρατώρειν : P. Cairo Masp. 151, 229, Antinoé, VIe s.

πατρωνεύειν : ibid.

μκτετέρα : P.S.I. 889, 10, prov.?, VI-VIIe s.

ἔρσινάτιων : P. Cairo Masp. 097, II, 82, Aphroditô, VIe s.

φακίδιον : P. Cairo Masp. 353, a, 14, et 312, 93, Antinoé, VIe s.

ηάκτον : P. Form. 271, 4, N. Hermopolite; B.G.U. 1020, 11, Hermopolis, VIe s.- P. Oxy. 138, 27, VIIe s.- P. Lond. IV 1436, 38, Aphroditô, VIIIe s.

κορβιντίων : P.S.I. 55, 39, Oxy. VIe s.

τρακτάτιων : P. Cairo Masp. 329, II, 5, Aphroditô, VIe s.

οὔρου φροδκτος : P. Lond. III 1044, 13, p. 254, Hermopolis; P. Cairo Masp. 151, 73, Antinoé, VIe s.

Voici enfin une foule de termes spéciaux:

έεπντίων : P. Cairo Masp. 295, II, 9, Antinoé, VIe s.

νεοσεικίταρος : P. Cairo Masp. 120, 1, Aphroditô; ibid. 151, 150, Antinoé, VIe s.

- κορφειματίους : P. Cairo Masp. 151, 65, Antinoé, VIe s.
 περιβόλιον : P. Form. 1032, 2, Fayoum, VIe s.
 δηφνήντες : Archiv, III, p. 418, 68, VIe s.
 πολιτικο πραιτώριος : P. Cairo Masp. 151, 44, Antinoé, VIe s.
 φιδει κομμισάριος : P. Cairo Masp. 312, 25, Antinoé, VIe s.
 κάρος : C.P.R. 30, II, 23, Fayoum; P. Cairo Masp. 312, 100, Antinoé, VIe s.
 κομμονιτώριον : P. Lond. V 1680, 22, Aphroditô; P. Cairo Masp. 058, III, 12, Aphroditô; *ibid.* 282, 1, Antinoé?, VIe s.
 λεγιτίμος : P. S.I. 55, 5, Oxy. VIe s.
 ζουρισθέντιον : *ibid.* 40
 ηρεμητώριος : P. Cairo Masp. 097, II, 87, Aphroditô, VIe s.
 εμπετίμεντον : P. Cairo Masp. 057, III, 13, Antaiopolis, VIe s.
 βότον : P. Cairo Masp. 057, I, 32, Antaiopolis, VIe s.
 εδέχοντι (redigenti), P. Lond. V 1716, 18, Antinoopolis, VIe s.
 σάλυτος (solitus), P. Fior. 284, 9, prov.?, VIe s.
 βενεφίκιον : P. Fior. 296, 49, Antaiopolis, VIe s.

VIIe & VIIIe S. p. C. - Les emprunts sont rares:

- ἰντροείτων : P. Oxy. 154, ~~xx~~ intr., VIIe s.
 ἰνρεντον : P. ~~Oxyx~~ Lond. V 1610, 21, Aphroditô, VIIIe s.
 ἰνδίκιον : P. Lond. IV 1369, 16, Aphroditô, VIIIe s;

IV RELIGION & MAGIE

La religion romaine ne pouvait prévaloir dans un pays où les pratiques religieuses et magiques étaient aussi ancrées qu'en Egypte. Seul, pour ainsi dire, le culte des empereurs eut quelque succès, et ceci cadre bien avec ce que l'on sait de la mentalité des indigènes. Pour eux, l'empereur était le successeur des Pharaons. C'est pourquoi il ne faut point s'étonner

du petit nombre de termes d'origine romaine. Ils apparaissent d'ailleurs assez tard.

Au IIe s., une lettre fait mention des Saturnales, *Σατορνιακὰ* (P. Fay. 119, 28, Evhéméria, IIe s.). A cette époque, on trouve la mention d'un lieu du culte: le *Καπιτωλαϊεῖον* (P. Oxy. XVII 28, 4, IIe s.; ibid. 09, 8; P. Oxy. 43, v^o, 4, 3, IIIe s.). Le culte des empereurs a laissé des traces: *Ἀδριανεῖον* (P. Lips. 93, passim, Hermopolis, II-IIIe s. - Pl Rendell 160, 1, Oxy?, P. Oxy. XVII 54, 15, IVe s.), *Κεσάρειον* (B.G.U. 9, 10, prov.?, IIIe s.). Au IIe s. encore, on voit figurer le *Μεντουρνεῖον* (R. AN 226, prov.?, IIe s. et P. Gen. 44, prov.?, IIIe s.).

Au IIIe s., on lit la mention de *Ζεὺς Καπιτωλάιος*, le correspondant de Jupiter Capitolinus (B.G.U. 362, III, 5, Fayoum, IIIe s.)

Quant aux papyrus magiques, ils ne nous font connaître qu'un mot: *λίμνα* ou *λίμνιον*: P. Lond. I 121, 459, p. 99, prov.?, IIIe s. - ibid; 123, 8, p. 121, prov.?, IV-Ve s.

B VIE SOCIALE

I METIERS

Il est un trait commun à l'antiquité gréco-latine: c'est que tous ceux qui avaient un but commun, soit professionnel, soit social ou religieux, éprouvèrent la nécessité de s'unir en des organisations corporatives ou religieuses. Ces collèges se développèrent sous l'Empire et avaient la faveur des princes, car l'Etat finit par y trouver son compte. Particulièrement importantes furent les assemblées corporatives qui groupaient les gens qui s'adonnaient à la même occupation. Le résultat de cette liberté d'association, c'est que l'Empire ne tarda pas

à se couvrir tout entier de collèges, utiles à l'Etat certes par suite de la fiscalité, mais utiles aussi à leurs membres. La considération dont jouissaient ces corporations, rejaillissant sur les membres et les intérêts particuliers de ceux-ci avaient plus de chances d'être sauvegardés. J.P. Waltzing, dans son magistral ouvrage, en a repéré plus de 150 qui attestent l'importance du mouvement d'affaires dont dépend le bien-être de tant de gens, depuis les gros industriels jusqu'aux simples revendeurs. La part prise par l'Egypte à l'essor commercial et industriel du monde romain n'est pas négligeable. C'est pourquoi de nombreux termes latins ont été introduits dans le grec d'Egypte.

Ier S. p. C. - Citons à cette époque:

κελλήριος : P. Ryl. 228, 24, prov.?n Ier s. - P. Oxy. 1727, 16, IIe-IIIe s. ou κελλερίτης : P. Form. 40, 1, Afsinoé, VIe s.

δέξεν τέριος : B.G.U. 781, VI, 8, prov.?, Ier s. - P.S.I. 957, 3, Oxy., VIe s.

πατίκουρας : "qui pastum curat", le préposé au fourrage?, B.G.U. 594, 3, Fayoum, Ier s.

IIe S. p. C. - Les termes techniques désignant les gens et les choses des groupements corporatifs pénètrent en grec: le collège, κολληγιον (P. Gen. 73, 15, Fayoum, IIe s. - SB 1013, 1, Alexandrie, ép. rom.) dont les membres sont appelés κολληγιών

(P. Fior. 91, 27, N. Ἡμεροπόλιτικων Arsinoïte, IIe s.) ou κολληγιῶν (P.S.A. Athen. 67, 9, prov.?, III-IVe s.) ou plus simplement κόλλητος (P. Oxy. 123, 14, III-IVe s.; SB 252, 25, Philadelphie, IIIes. - P. Oxy. 1253, 17; P. Lips. 40, III, 18, Hermopolis, IV-Ve s.), est présidé par le πρίνκιπας (1), (P. Hamb. 9, 5, Théadelphie, IIe s. - P. Lond. II 431, 6, p. 316, Diony-

(1) SAN NICOLO, Vereinswesen, I, p. 26.

sias, IVe s.). Parmi les autres noms de métiers, il faut citer:

μουδίωρ (Tax Rolls Karanis, 224, 1792, et 4167, IIe s. → St. Pal. XX 85, 13, p. 76, prov.?, IVe s.);

λιουφικός ou λιρυφικός (P. Oxy. 1438, 12, IIe s. - B.G.U. 637, 17, Fayoum, IIIe s.);

φαρακείος (B.G.U. 344, I, 13, Fayoum, IIe s.) (R)

A ces noms de métiers, joignons les termes techniques relatifs à ces branches de l'activité:

"le chariot", *χαϊδίωρ* : B.G.U. 815, 18, Fayoum, IIe s.

"le fouet", *φλαγέλλωρ* : ~~ΒΒΒΒ~~ P. Lond. II 191, 11, p. 265, Karanis, IIe s.

"le ciseau", *ἀκισκίωρ* : B.G.U. 1028, II, 12, dans BL I, p. 89, Fayoum, IIe s.,

différents instruments ou matériaux: *πάτος* ou *πατούδιωρ* (P. Lond. 191, 11, Karanis, IIe s.; - P. Lond IV 1433, 25, Aphroditô, VIIIe s.), *μαρούβειωρ* : B.G.U. 544, 22, Fayoum, IIe s.

La culture fruitière est très importante en Egypte, elle se pratique dans des vergers, *νωμάειωρ* : P. Rendell 137, 6, Oxy; P. Fior. 50, 12, Hermopolis Magna; P. Oxy. 707, 19; P. Ryl. 157, 5, N. Hermopolite; B.G.U. 712, 5, Fayoum, IIe s. - SB 7817, 43, Oxy?; P.S.I. 286, 15, Oxy., IIIe s. - P.S.I. 809, 4, Oxy., IVe s. - B.G.U. 643, 3, Fayoum, Ve s. - P. Hamb. 23, 18, Antinoopolis, VIe s. - SB 4483, 6, Fayoum, VIIe s;

Le paiement des ouvriers tire son nom du latin: *σολάειωρ* : P. Oxy. 474, 35; P. Fay. 35, 5, Théadelphie, IIe s. - P. Rendell 64, 26, Oxy., IIIe s. - B.G.U. 1049, 19, Fayoum; P.S.I.

(1) Cfr. BL II, 2, p. 15, et B. OLSSON, Aegyptus, VII, p. 112.

1037, 20, Oxy. IVe s.- P. Hamb. 56, 1, ..., Achmîm; P. Cairo Max
Masp. 100, 20, Aphroditô; ibid. 243, 13, Antaiopolis, VIe s.

La pratique des cadeaux de nouvel-an porte un nom latin:

στειναι : P. Ianda. 94, 30, prov.?, II-IIIe s.

IIIe S. p. C.- Le commerce se pratiquait sur des marchés:

μακιδιον : St. Pal. XX 68, v°, I, 2, N. Hermopolite, IIIe s.,

ou μακιδιων; P. Oxy. 1000, VIe s.

Passons aux métiers de luxe:

πομπικιος : P. Oslo 161, 14, prov.?, IIIe s.- P. Cairo Masp.
163, 124 Antinoé, VIe s.- P. Lond. 1433, 247, Aphroditô, VIIIe s.

Le transport par bêtes de somme est commun en Egypte, voici

le nom des animaux:

βοεισων (P. Ryl. 238, 1, N. Arsinoïte, IIIe s.) ou βοεισων
ριον (ibid.;, l. 11).

IVe S. p. C.- Les termes les plus nombreux à cette époque sont

ceux des noms de métiers: βαρταγικιος, St. Pal. XX 82, 5, prov.?, IVe s.

νηκων
βαρταγικιος : P. Fior. 71, 680, et 87, 21, Hermopolis Magna, IVe s.

νειβατικιος : P. Oslo 119, 11, Oxy., IVe s.

λαρικιος : B.G.U. 941, 5, Héracléopolis Magna, IVe s.

νικιενος : P. Lond. V 1656, 3, Fayoum, IVe s.

νωμαριος : P. Oxy. 1133, 3, IVe s.- P. Lond. V 1896, 2, Her-
mopolis, Ve s.- ibid. 1710, 15, Antinoopolis, VIe s.- B.G.U.
401, 9, Fayoum; SB 4483, 3, Fayoum, VIIe s.

La paie journalière: διαριον, P. Oxy. 1729, 11, IVe s.- P.

Stasb. 40, 45, Antinoopolis, VIe s.

Même dans le domaine de la pâtisserie, les noms latins s'in-
filtrent:

κορνιτος : St. Pal. XX 107, 4, prov.?, IVe s.

On trouve aussi un autre nom pour désigner la bête de somme:

νόβδϛ : P. Lips. 97, XXI, 20, prov.?, IVe s.

Ve S. p. C. - Nous n'avons relevé aucun que deux noms désignant plus spécialement des gens de maison:

καμκάρριον : P. Oxy. 1300, 7, Ve s.

κιλλαρικάρριος : P. Form. 1000, 1, Hermopolis, Ve s. - P.S.I. 955, 13, Oxy., VIe s.

Les établissements de bains ont fourni des mots comme

νυκίνη : St. Pal. XX 211, 7, prov.?, V-VIe s.

ματρωνίκιον, "salle réservée aux femmes": P. Fior. 384, 7, Hermopolis Magna, Ve s.

VIe S. p. C. - Bien que la vie économique portée en elle des germes de décadence, cette période est encore une époque fort prospère. Aussi nous assistons à une recrudescence des emprunts. Les mots qui vont suivre témoignent bien du goût pour les raffinements de la vie: plaisirs de la table, objets de luxe. Voici les noms de métiers qui se rapportent à ces domaines:

ισικιάρριος : P. Strasb. 46, 10, Antinoopolis, VIe s., ou

ισικιοπάλης : P. Lond. III 1028, 12, p. 277, prov.?, VIIe s., ou

ισικιομαγειρός, cfr. Wessely, W. St. XXIV, p. 129, VIe s.

σιληγνιάρριος : P. Form. 182, 1, Arsinoé; ibid. 765, 1, Hermopolis; SB 4893, 3, Fayoum, VIe s. - P. Form. 1107, 1, Fayoum, VIIe

μάγκιϛ : P. Lond. V 1713, 11, Antinoopolis; P. Form. 985, 1 et 1169, 1, Hermopolis, VIe s.

βαριάτωρ : P. Form. 980, 2, prov.?, VIe s.

βεστιάρριος : P. Form. 50, 1, Arsinoé; ibid. 1109, 2, Fayoum, VIe s.

καβάτωρ : St. Pal. XX 20, 2, Arsinoé; P. Form. 607, 2, et 813, 2, Fayoum, VIe s.

φαιμιλιάριος : P. Strasb. 40, 11, Antinoopolis, VIe s.

Ajoutons deux dérivés de *πωμαίτης* :

πωμαίτισσα : P. Form. 809, 1, Fayoum, VIe s.

πωμαίτικός : B.G.U. 900, 24, prov.?, VIe s.

Citons enfin: *κουφοκεραμοεργός* : P. Form. 612, 3, Fayoum, VIe s.-

SB 4488, 11, Fayoum, VIIe s. ou *κουφοκεραμύς* : P. Form. 927, 1, Fayoum, VIIe s.

μιτάτωρ : SB 2253, 7, Oxy., VIe s.

Outre les noms de métiers, citons un nom technique de la construction :

νιλάριον : SB 5300, 4, prov.?, VIe s.

VII-VIIIe S. p. C. - Peu d'emprunts, *φουσκάριος*, "marchand de vin"

P. Form. 840, 1, prov.?, P. Lond. III 1028, p. 277, prov.?, VIIe

s. et le composé hybride: *σελλοποιός* : P. Lond. IV 1447, 147, Aphroditô, VII-VIIIe s.

II MONNAIES, POIDS & MESURES

Certes, l'Égypte n'a jamais été un pays de grosse industrie, mais ce fut un pays de transit d'une importance extrême, au carrefour de 3 continents. D'ailleurs il suffit de rappeler que l'Égypte fournit une grande quantité de blé à Rome: ce pays connut un commerce prospère. C'est pourquoi l'on rencontre assez souvent des noms de monnaies, de mesures et de poids empruntés au latin.

1) Monnaies - Les noms des monnaies romaines sont fort employés en Égypte. Dès le I^{re} s. de notre ère, on rencontre :

σηνάριον : P. Lond. III 1178, 6, p. 215, Hermopolis; B.G.U.

1045, 12, Fayoum; P. Achmîm 8, 30; P. Fouad 45, 16, Alexandrie;

P. Princeton 27, 13, Oxy., I^{re} s. - P. Oxy. 1414, 8, IIIe s. - *ibid*

1431, 3; B.G.U. 1049, 13, Fayoum, IVe s.

ροῦμος : B.G.U. 1655, III, 48, IIe s.- P. Form. 972, 3, Fayoum
IVe s.- P. Cairo Masp. 009, II, 24, Antinoé, VIe s., très sou-
vent accompagné de

συστήριος : B.G.U. 326, II, 4, Fayoum; P. Hamb. 73, 14, prov.
IIe s.

ἀσάριον (as): SB 7630, 10, Héracléopolis, IIe s.- P. Cairo
Masp. 151, 93, et 154, r°, 16, Antinoé, VIe s.

Au IV e s., notons l'apparition de

τρεμισσίος (tremissis): P.S.I. 1073, 4, Oxy., IVe s.- P. Hamb.
66, 33, Aphroditô; SB 6266, 28, Aphroditô, VIe s.- P. Lond.
1736, 14, Syène, VIIe s.

Bien que *κόλλης* date du règne de Dioclétien, on ne le trouve
attesté qu'au Ve s. pour la première fois: P. Form. 359, 2, Her-
mopolis; ibid. 1213, 3, Fayoum, Ve s.- St. Pal. XX 218, 30, Hermo-
polis, VIIe s.- P. Lond. IV 1435, 14, Aphroditô, VIIIe s.

Enfin au VIIIe s. seulement, on trouve *μυδιάρειος* : P. Lond.
IV 1338, 9, Aphroditô, VIIIe s.

2) Mesures- Les appellations de certaines mesures de capacité
ont été introduites en Egypte dès l'arrivée des Romains, par
exemple:

κοῦφορ ou *κοῦφα* : B.G.U. 1143, 9, Busiris, Ier s. Av. J.C.-
P. Tebt. 342, 20; P. Cairo Goospeed 30, 14, Karanis, IIe s.-
P. Fior. 364, 16, N. Arsinoïte, IIIe s.- P.S.I. 948, 5, N. Arsinoïte;
P. Fay. 133, 6, Théadelphie, IVe s.- P. Cairo Masp. 104,
12, Aphroditô; SB 4487, 5, Fayoum; St? Pal. XX 162, 3, Arsinoé,
VIe s.

Au Ier S. de notre ère, notons

λέγυρος et λαγυρία : B.G.U. 1095, 17, Thébaïde, Ier s.- P. Oxy. 1294, 6, II-IIIe s.- P. Fay. 104, 1, Théadelphie, IIIe s.- P. $\mathfrak{K}\alpha$ Form. 25, 3, Héracléopolis; ibid. 1204, 6, Fayoum, VIe s.- B.G.U. 377, 9, Fayoum, VIIe s.- P. Lond. 1433, 417, Aphroditô, VIIIe s. Le IIIe s. apporte $\xi\sigma\tau\eta\varsigma$, forme grecisée de sextarius: St. Pal. XX 67, 23, W. Arsinoïte, II-IIIe s.- P. Cairo Masp. 314, 13, Antinoé, VIe s.

Dans un cas, le terme d'arpentage $\iota\omega\gamma\epsilon\sigma\sigma\alpha$ a même pu détrôner la mensuration traditionnelle en arèures: P. Oxy. 669, 29, IIIe s. Voici également une mesure spécialement destinée à mesurer le froment, c'est la rivale de l'artabe: $\mu\acute{o}\delta\iota\omicron\varsigma$: SB 7621, 40, Philadelphie; O. Mich. 151, 3, Karanis, IVe s.- P. Princeton 93, 3, N. Hermopolite, VIIe s.

On trouve aussi $\kappa\omicron\upsilon\mu\omicron\upsilon\lambda\acute{\alpha}\tau\omicron\varsigma$ $\mu\acute{o}\delta\iota\omicron\varsigma$: P. Lond. V 1718, 14, Antinoopolis, VIe s. ou simplement $\kappa\omicron\upsilon\mu\omicron\upsilon\lambda\omicron\nu$ (cumulus): P. Fior. 75, 21, Hermopolis Magna, IVe s.

Au VIe s., un papyrus nous fait connaître $\mu\omicron\upsilon\sigma\tau\acute{\alpha}\rho\iota\omicron\varsigma$: P. Fior. 65, 18, Justinopolis Nova, VIe s.;

Enfin, les mesures itinéraires romaines ont été utilisées dans quelques cas:

$\mu\acute{\iota}\lambda\iota\omicron\upsilon$ (Archiv II, 566, n° 122, ép. rom.) et $\mu\acute{\iota}\lambda\iota\alpha\rho\acute{\iota}\omicron\upsilon$ (P. Lond V 1905, prov.?, ép. byz., ainsi que le nom de la route: $\sigma\tau\acute{\epsilon}\lambda\tau\alpha$:

P. Amh. 153, 10, prov.?, VI-VIIe s.- SB 7520, 7, Aphroditô, VIII

3) Poids- On trouve la mention de quelques unités de poids, mais attestés d'une manière plus isolée que les noms précédents:

Au Ier s. de notre ère, citons:

$\omicron\upsilon\gamma\kappa\acute{\iota}\alpha$ et $\omicron\upsilon\gamma\kappa\iota\omicron\nu$: SB 304, 7, Coptos; ibid. 303, 7, Alexandrie, Ier s.- P. Oxy. XVII 44, 4, IIIe s.- P. Rendell 94, passim, Oxy., IVe s.- P.S.I. 932, 16, Aphroditô; P. Lond. I 113, 1, β .

203, Fayoum, VIe s., et le composé

ἡμιόγκιον : B.G.U. 781, V, 17, prov.?, Ier s.

Au IVe s., κερτυνάριον : P. Oxy. 1754, 3,; P.S.I. 469, 13, Oxy.,
IVe s.- P. Lond. IV 1369, 5, Aphroditô, VIIIe s.

Àu VIe s., le nom de la balance, κάρναρον : P. Cairo Masp. 325,
IV, A, 37, Aphroditô, VIe s.- P. Lond. IV 1369, 5, Aphroditô,
VIIIe s., et son dérivé κάρναρίζω : P. Lond. V 1708, 130, Anti-
noopolis, VIe s.

Enfin au VIIe s., le terme général ἐξάριον : P. Lond. IV 1412,
117, Aphroditô; VIIe s.- P. Form. 1084, 2, Héracléopolis, VIIIe

III CALENDRIER

La nomenclature du calendrier romain a été empruntée fort tôt, et c'est très naturel, si l'on songe que les actes officiels militaires ou administratifs sont datés à la mode romaine. Parfois, le mois latin est accompagné de son correspondant égyptien

Àu Ier s. de notre ère, voici les différentes noms de mois relevés:

Ἀγερινεύσιος : P. Mich. Tebt. 121, r^o, I, 1, Ier s.

Καισαρείος : ibid. v^o, VIII, 15, etc...; SB 2133, 4, Thèbes;
B.G.U. 1065, 4, Fayoum, Ier s.- ibid. 1014, 14, Tebtunis, I^{le} s.

Γερανίσιος : P. Mich. Tebt. 121, v^o, I, 3; P. Fay. 110, 33
Ier s.

Ἀρουαίσιος : C.P.R. 242, 16, Socnopéonèse; P. Mich. Tebt. 121,
r^o, III, XIII, 1; P.S.IK 908, 19, Tebtunis, Ier s., ou Ἀρου -

αίλιος : P. Mich. Tebt. r^o, II, IX, 2, Ier s.

Ἀπειλάσιος : P. Lond. I; 130, 44, p. 134, prov.?, Ier s.- P. Oxy
889, intr., IIe s.- P. Lond. V 1663, 2, Aphroditô, VIe s.

Νισαίσιος : B.G.U. 713, 26, Fayoum, Ier s.

Au I^{er} s. , la série se complète:

- φειβέρσιος : B.G.U. 326, II, 18, Fayoum, IIe s.- P. Fior. 57, I, Hermopolis Magna, IIIe s.
- Ἡσπέρσιος : B.G.U. 88, 2, Fayoum; Tax Rolls Karanis 223, 340, etc..., IIe s.- P. Rendell Harris 65, 9, Oxy., IVe s.
- Ἰούσιος : P. Hamb. 31, a, 8, Fayoum, IIe s.- B.G.U. 913, 1, Mysa (Lycie); SB 7563, 7, Karanis, IIIe s.- P. Théad. 33, 14, IVe s.
- Ἰούλιος : B.G.U. 887, 1, Fayoum, IIe s.- P. Tebt. 285, 7, IIIe s.
- Ἀύγουστος : B.G.U. 140, 8, Alexandrie; ibid. 1032, 5, Fayoum, IIe s.- P. Oxy. 1047, 5, IVe s.
- Σεπτέμβριος : ~~Β.Γ.Υ.~~ P. Hamb. 39, n° 63, Fayoum, IIe s.- P. Oxy. 1645, 1, IVe s.- P. Cairo Masp. 321, a, 9, Antinoé, VIe s.
- Ὀκτώβριος : SB 6304, 2, Fayoum, IIe s.- P. Oxy. 1201, 20, IIIe s. P. Grenf. II 75, 8, Gde Oasis; P. Oxy. 1047, IVe s.
- Νοέμβριος : B.G.U. 326, II, 6, Fayoum, IIe s.- P. Oxy. 1047, IVe s. P. ~~Β.Γ.Υ.~~ Fay. 135, Evhéméria, IVe s;

A cette époque, sont attestées également les divisions du mois:

- ἡμέραι : B.G.U. 140, 8, Alexandrie; SB 6304, 2, Fayoum, IIe s.- ibid. 2267, 11, Hermopolite, IIIe s.- P. Théad. 32, 39, IVe s.
- ἡμέραι : B.G.U. 326, II, 18, Fayoum; ibid. 1032, 5, IIe s.- B. G.U. 362, Frg. I, 2, Fayoum, IIIe s.- P. Grenf. II 57, 21, Gde Oasis; P. Cairo ~~Β.Γ.Υ.~~ 19, 10, Karanis, IVe s.- P. Cairo Masp. 032, 4, Constantinople, VIe s.

Au IIIe siècle, peu d'emprunts à signaler:

- Ἰανουάριος : B.G.U. 362, I, 4, Fayoum, IIIe s.- C.P.R. 233, 7, Hermopolis Magna; P. Grenf. 75, 21, Gde Oasis, IVe s.- P. Lond. V 1663, 20, Aphroditè; P. Cairo Masp. 126, 33, Aphroditè, VIe s.
- Μάρτιος : SB 2267, 11, Hermopolite; St. Pal. XX 76, 11, Hermo-

polite, IIIe s.

καλάρδας : B.G.U. 362, I, 4, Fayoum; P. Fior. 57, I, 8, Hermopolis Magna, IIIe s.- P. Théad. 41, 3, IVe s.

Enfin, au IVe siècle, la série s'achève avec *Αικέμβριος* : P. Fay. 135, Evhéméria; P. Oxy. 889, 10; ibid. 1318; C.P.R. 233, 6, Hermopolis Magna, IVe s.- P. Cairo Masp. 321, a, 9, Antinoé, VIe

Dioclétien introduit le cycle des revisions périodiques tous les 15 ans: ces périodes sont appelées *ινδικτίων*, et ce terme apparaît en Egypte dès le IVe siècle: SB 7621, 124, Philadelphie B.G.U. 1049, 23, Fayoum; P.S.I. 1107, 12, Oxy., IVe s.- SB 7372, 5, Kanopos, date?- P. Cairo Masp. 104, 1, Aphrodité, VIe s.- SB 5590, Thèbes, VIIIe s.

IV JEUX PUBLICS.

Les jeux publics ont connu une grande vogue sur tout le territoire romain. Il est vraisemblable que ce sont les légions qui ont introduit en Egypte ce genre de spectacle et avec lui, les termes techniques.

Les premiers noms attestés se rapportent aux combats de gladiateurs:

μορβίλλων (murmillo), P. Ryl. 15, I, 1, Fayoum, IIe s.

χούδος μονομάχων : P. Lips. 57, 11, prov.?, IIIe s.

Au IVe s. sont attestés les *καπιτωδικοὶ ἑγῶνες* : P. Rendell Harris, 97, 11, Oxy., IVe s.

Quant aux jeux du cirque qui ont fait fureur à Constantinople ils sont mentionnés aussi en Egypte à l'époque byzantine:

φακτιονάριος : P. Lond. V 1904, 6, prov.?, V-VIe s.

κίρκος : P. Oxy. 145, 2, VIe s.

Beaucoup plus modestes, mais toujours aimés des foules, les bateleurs exercent leurs talents dans la vallée du Nil:

κίρκουδλα : P.S.A. Athen. 34, 7, prov.?, III-IVe s. (cfr. Wilcken, Archiv, XIV, p. 161).

C V I E P R I V E E .

I N O U R R I T U R E & B O I S S O N .

Ier s. P.C.- Même des termes relatifs à la vie quotidienne sont empruntés ~~αχιαχια~~ au latin, et cette constatation nous laisse entrevoir que les usages romains ont été adoptés par la population gréco-~~égyptienne~~.

Parmi les termes d'un emploi courant figurent les noms des denrées de première nécessité telles que le pain:

βουκία ou βούκιον : P. Oxy. 397, Ier S;- P. Oxy. 155, 4, VIe s., ou le miel (?) γάβρον : B.G.U. 1097, 13, prov.?, Ier s?

IIe s. p.C.- Le vocabulaire de l'alimentation s'enrichit de nouveaux emprunts qui indiquent avec précision la variété des denrées. C'est ainsi qu'est mentionnée "la fleur de farine", σίλιτρον : P. Lond. 266, 112 et 532, prov.?- P. Form. 957, 4, Hermopolite, V-VIe s.- ibid. 1169, 2, Hermopolite, VIe s.- ibid. 1208, 2, Hermopolite, VII-VIIIe s.

Les pains sont désignés par le mot ~~κατίλλιον~~ : B.G.U. 34, V, 19, prov.?, IIe s., soit par βουκίλλα : P. Fior. 74, 13, Hermopolis Magna, IIe s.

Les dâtes, fruits si communs en Egypte, sont également appelées d'un nom emprunté au latin: ^tνάλμη, P? Oxy. 519, 18, IIe s.

Parmi les mets de toute sorte, il faut encore citer:

σίενκ "jambon": P.S.I. 683, 33, n. ~~Μακκαριαίτη~~ Arsinoïte, IIe s. γάλλος (gallus?) P. Giss. 93, 11, Heptakomia, IIe s.

IIIe s. p.C.- Un seul terme nouveau, κομιάτος (commeatus provisions): P. Oxy. 1477, 7, III-IVe s.

IVe s. p.C.- Pour désigner la farine, encore un terme spécial

qui, selon toute vraisemblance, dérive d'une racine latine: πιστικός, P. Cairo Beak, n° 24 et 25, Karanis, IVe s., apparent au verbe pinsere, d'où pistor.

Ve S. p.C.- Signalons deux termes qui désignent une sorte de boisson vineuse:

μοῦστον : St/ Pal. XX 144, 3, n. Hermopolite, V-VIe s.- P. Strasb. 1, 7, Hermopolis; SB 4487, 4, Fayoum; P. Lond. III 1001, 11, n. Hermopolite, VIe s.

φούρκα : P. Oxy. 1384, 1, Ve s.

VIe S. p.C.- Mentionnons deux termes qui désignent de la viande:

πούλιον (pullus): SB 5302, 5, prov.?, ép. byz., ou ὄριθο-πούλιον, P. Form. 1329, 1, Fayoum, VI-VIIe s.

λάκτιον (lactens: "cochon de lait"), d'après Wy W. St. XXIV, p. 136.

II MAISON, MOBILIER ET USTENSILES DE MENAGE

Nous avons groupé dans ce paragraphe une foule de noms de choses qui sont utilisées quotidiennement dans tous les ménages.

L'influence romaine s'exerce assez tôt dans ce domaine puisque déjà au Ier s. av. J.C., on lit le nom σάουρ: B.G.U. 1058, 35, Busiris, Ier s. av. J.C., nom sue l'on retrouve au Ve s. sous la forme σαφάριον, P..Oxy. 1924, 4, V-VIe s.

Ier s. p.C.- Voici une liste de divers objets qui sont entrés avec leur nom dans l'usage gréco-égyptien; des récipients:

λάρανα : B.G.U. 781, IV, 1, prov.?, Ier s.

πάτριλλον : ibid., VI, 2, prov.?, Ier s.- P. Oxy. 741, 18, IIe s. P. Oxy. 165, 7, IIIe s.-

σκότουλα : B.G.U. 781, IV, 8, prov.?, Ier s.- St. Pal. XX 41, B, 5, Hermopolis; P. Oxy. 741, 19, IIe s.- P? Oxy. 1657, 3, IIIe

πινάκια βωλυτάρα : B.G.U. 781, I, 1, prov.?, Ier s.

λίγκλα : B.G.U. 781, VI, 3, prov.?, Ier s.

πανάειν "corbeille à pains": P. Oxy. 300, 4, Ier s.- P. Oxy. 1272, 8, IIIe s.

du mobilier:

τάβλη : B.G.U. 1079, 29, prov.?, Ier s.- ibid. 780, 15, Fayoum, IIe s., avec son diminutif τάβλιον (plat?): P. Fay. 104, 4, IIIe

μήσδα : B.G.U. 781, V, 6, prov.?, Ier s.

des tablettes pour écrire: ταβέλλα : P. Oxy. 273, 7, Ier s.- B.G.U. 388, I; 11, Fayoum; SB 5127, 16, Théad., IIe s.- P.S.I. 293, 31, Oxy., IIIe s.

ou des garnitures:

βολλωτός : C.P.R. 12, 5, Fayoum, Ier s.

IIIe S. p.C.- Les maisons égyptiennes sont pourvues d'une pièce très importante, c'est la chambre à provisions:

κάμαρα : B.G.U. 731, 7, Fayoum; P. Fouad 69, 7, Oxy. 1575, 8, Philadelphie; P. Varsov. 12, 3, n. Arsinoïte; P. Flor. 1, 11, Hermopolis, IIe s.- B.G.U. 1583, 3, Philadelphie; P. Lips. 3, I, 10, Hermopolis, IIIe s.- P. Fior. 13, 4, Hermopolis, VIe s.

Ce sens est voisin de celui de

κίλλα : P. Oxy. 495, 8; 502, 55; 1128, 15; B.G.U. 1036, 10, Fayoum, IIe s.- P. Fior. 10, 7, Arsinoé; P. Rendell 79, 12, Oxy. IIIe s.- B.G.U. 1726, 1, Philadelphie; B.G.U. 606, 5, Fayoum, IVe s.- avec ses dérivés κιλλάριον : P. Lond. II 191, 9, p. 269, Karanis; P. Oxy. 741, 12, IIe s.- SB 7994, 30, Oxy.; P. Oxy. 978, IIIe s., ou κιλκρίδιον : SB 4292, 11, prov.?, ép. rom.

Parmi les ustensiles, il faut citer les marmites de tout genre qui servent à la cuisine:

κόκομακρ : P. Amh. 126, 30, Ashmunên; P. Hamb. 10, 36, Théadelphie, IIe s.,

κούκκουμος : St. Pal. XX 67, 16, n. Arsinoïte, IIe s., κούκκου-
μα : P. Oxy. 1660, 23, III-IVe s., ou κοκκούμιον : P. Oxy. 1658, 9,
IVe s.- P. Oxy. 1290, 3, Ve s.

ἀρνούλλη : B.G.U. 40, 2, Fayoum, II-IIIe s., ou ἀρνούλλιον : P.
Lond. II 191, 16, p. 265, Karanis, IIe s.

κόκχος (coculum?): P. Hamb. 10, 36, Théad., IIe s.

τρέλλιον : St. Pal. XX 67, 10, n. Arsinoïte, II-IIIe s., ou
^{τρούλην}
φολλατωρίον ; B.G.U. 814, 10, Fayoum, IIIe s.

φολλατωρίον : P. Lond. II 191, 5, p. 264, Karanis, IIe s.

Le mobilier peut comprendre un bureau: σκεήνιον : B.G.U. 40,
10, Fayoum, IIe s.- P. Cairo Masp. 340, B, 78, Antinoé, ép. byz.

Les voiles, comme à Rome, servaient à protéger des ardeurs du
soleil:

οὐήλον : P. Oxy. XVII 27, 10, et 28, 8, IIe s., ou οὐηάριον :
P. oxy. 1684, 6, IVe s.- SB 7033, 39, Lycopolis, Ve s. Ces voiles
pouvaient servir de porte: οὐητόθερον : P. Grenf. II 111, 14,
prov.?, V-VIe s.

IIIe S. P.C.- Voici encore divers noms de récipients:

βωλήτιον : P. Oxy, 1657, 4, IIIe s.

βασκαύλης (vasculum?): P. Oxy. 109, 22, III-IVe s.

κάτιον : B.G.U. 34, III, 4, prov.?, IIIe s.

φαβατάριον : P. Oxy. 1657, 6, IIIe s.

même le vase de nuit, μάτλα : SB 1160, 6, prov.?, date?

Dans le vocabulaire du mobilier, citons:

les sièges, συμψήλλιον : P. oxy. 921, IIIe s. ou σεμψήλλιον : P.
Grenf. II 111, 37, prov.?, Ve s.-P. Cairo Masp. 006, II, 89, An-
tinoé, VIe s.

et les armoires, ἀρμάριον : SB 4292, 10, ép. rom., καψήριον : P.
Rendell 79, 10, Oxy.- P. Giss. 50, 3, Oxy., IIIe s., κορδίσκιον :
P. Oxy. 1449, 53, IIIe s.

IVe S. p.C.- La maison elle-même est appelée *ὄρνιπιον*: P. Lips. 40, III, 18, Hermopolis; P. Lond. II 244, 13, p. 304, Dionysias, IVe s.

Le cellier est dénommé *κελλερικόν*: St. Pal. XX 75, II, 9, n. Hermopolite, IVe s.- P. Form. 990, 2, Fayoum, Ve s., mais ce mot peut aussi désigner les marchandises, et en particulier les vins amenés dans la cave du propriétaire: P.S.I. 953, 73, et 956 18, Oxy.; P. Fouad 83, 3, prov.?, VIe s.

Parmi les meubles; notons

κομόδιον: St. Pal. XX 96, 11, n. Hermopolite, IVe s.

σέλλα: P. Oxy. 1146, 6, IVe s.- P. Lond. IV 1434, 58, Aphrodit VIIIe s. et son dérivé diminutif *σέλλιον*: P. Cairo Masp. 006, II 88, Antinoé et 143, 19, Aphroditδ, VIe s.

νομινάρια (luminaria?): P. Gött. 7, 9, Coptos, IVe s.

κάτηνα: P.S.I. 959, 29, Antinoé, IVe s.

En guise de vitres, on utilise une pierre tendre qui se débite facilement en lamelles, *σπεκλάριον*: P. Holm. 4, 28, prov.?, IVe s.

Ve S. p.C.- Un seul mot nouveau: *σίτλιον*: P. Oxy. 1290, 9, Ve

VIe s. p.C.- Encore des noms d'ustensiles:

μηρωρίον: St. Pal. XX 151, 3, prov.?, VIe s.

κοχλιάριον: ibid.

Pour le chauffage, on utilise le "charbon", *κάρβων*: P. Cairo Masp. 058, VIII, 14, Aphroditδ; P. Fior. 297, 368, Antaiopolis, VIe s.

Dans le vocabulaire du mobilier, il faut citer:

ζκκούβιτον: P. Lond. V 1724, 30, Syène; P. Münch. 8, 13, Syène; P. Fouad 85, 4, prov.?, VIe s., ou *κούβιτος*: P. Lond. V 1905, prov.?, VIe s.

οὐροτάριον: P. Cairo Masp. 340, B, 41, Antinoé, VIe s.

On peut aussi ranger dans l'ameublement de luxe les objets dont les noms suivent:

νετραπέδο πέντα βουλον "lampe à cinq becs?", en or: P. Cairo Masp. 167, 11, Antinoé, VIe s.

μεσάτιν "objets de table en argent": ibid. l. 16.

κορτίνη "tapisserie": P. Cairo Masp. 006, 48, Antinoé, VIe s. VIIe S; p.C. - Aucun emprunt nouveau.

Mais au VIIIe S, en pleine période arabe, le nom de la tente est emprunté au latin, *τένδα*: P. Lond. IV1433, 38, Aphrodité, VIIIe s.; cet emprunt, fort intéressant, s'explique de lui-même: les Arabes qui sont un peuple nomade, ont dû étonner la population d'Egypte par leur mode d'habitation.

III VÊTEMENTS ET TOILETTES.

Les traits le plus frappant, c'est que le nom latin de la toge n'a pas été emprunté. Ce peu d'empressement n'est pas surprenant. Déjà en Italie le port de la toge était pénible vu son poids; le blanchissage répété était onéreux et entraînait son usure rapide. C'est pourquoi en Italie même, on lui préfère le pallium ou d'autres vêtements, si bien que le vaillieur Juvénal a pu écrire que les citoyens ne portaient plus la toge qu'au jour de leurs funérailles (JUV. III, 171);

Et pourtant la mode romaine fut un des usages qui eut le plus de succès en Egypte. Le vêtement, surtout dans l'antiquité, n'indiquait-il pas clairement la situation sociale et les conditions d'existence d'un individu? Les citoyens romains fraîchement promus, tout fiers de leur nouvelle condition juridique, manifestaient leur orgueil d'une façon bien évidente: voilà pourquoi ils adoptaient les pièces du vêtement romain.

Ier S. p.C. - Dès le Ier s. de notre ère, quelques noms sont fréquemment attestés:

ἰβόλλης : P. Oxy. 1153, 18; C.P.R. 27, 9, n. Arsinoïte, Ier s. - P. Hamb. 10, 31, Théad., IIe s. - B.G.U. 814, 8, Fayoum, IIIe s.

φαίροινς (paenula): P. Oxy. 736, 4; P. Mich. 201, 10, prov.?,
 Ier s.- P. Giss. 10, 21, Heptakomia; P. Hamb. 10, 19, Théad.;
 P. Oxy. 531, 14, et 584, 7, IIe s.- P. Oxy. 936, 18, IIIe s.
 σουβείκιον : P. Mich. 201, 8, prov.?, Ier s.
 νάλλιον : P. Mich. Tebt. 121, R°, II, b, 9; P. Ryl. 154, 8,
 Bacchias, Ier s.- P.S.I. 1115, 11, Tebtunis; P. Princeton 27,
 13, Oxy.; P. Hamb. 10, 23, Théad., IIe s.- P. Oslo 119, 3, Oxy.
 IVe s.- ou le diminutif latin *νάλλιον* : B.G.U. 781, VI, 6,
 prov.?, Ier s.- P. Ryl. 189, 5, Socnopéonèse, IIe s., ou encore
 le diminutif grec *νάλλιων* : P. Mich. 201, 9, prov.?, Ier s.-
 P. Tebt. 405, 3, IIIe s.

Certain nom de chaussures est emprunté au latin:

φάκις : SB 7575, 5, Eléphantine, I-IIe s.- B.G.U. 814, 9, Fa-
 youm; P. Oxy. 109, 26, III-IVe s.- ou le diminutif *φασκίς* : P.
 Warren 18, 16, prov.?, IIIe s.

Les couvertures tissées s'appellent *λωδίς* : P. Oxy. 1153, 20,
 Ier s.- P. Hamb. 10, 33, Théad.; SB 7992, 13, Oxy., IIe s.-, à
 moins que l'on n'emploie le diminutif *λωδίον* : B.G.U. 93, 24, P.
 Fayoum, II-IIIe s.- P. Oxy. 114, 9, IIIe s.- P.S.I. 959, 32,
 Antinoé, IVe s.- SB 7033, 38, Lycopolis, Ve s.- P. Cairo Masp.
 139, 23, Aphroditê et ibid. 163, 26, Antinoé, VIe s.

IIe S. p.C.- Les emprunts sont plus nombreux encore au IIe s.

On rencontre les noms des diverses pièces de l'habillement/

βίβλος : P. Ianda. 9, 31, Gizeh; P. Rendell 105, 11, Oxy.; P.
 Giss. 76, 4, Heptakomia, IIe s.- B.G.U. 814, 8, 20, Fayoum, IIIe

λήινυ (laena): P. Giss. 76, 5, Heptakomia, IIe s.

βεκκέρια (pantalon d'origine galloise): P. Giss. 90, 6, Hep-
 takomia, IIe s., ou *βεκκίλλα* : B.G.U. 814, 29, Fayoum, IIIe s.
 ou *βεκκέριον* : P. Oxy. 1341, IVe s., ou *βεράκιον* : P. Gen. 80, 6,
 prov.?, IVe s.

κερβικέριον : P. Oxy. 1269, 37; P. Fay. 347, Théad.; St. Pal. XX 67, 29, n. Arsinoïte, IIIe s.- B.G.U. 814, 11, Fayoum, IIIe s.
 σόλιον : P. Oxy. 741, 8, IIIe s.- P.S.I. 206, 9, Oxy.; P. Oxy. 1158, 18, IIIe s.; P. Oxy. 1288, 16, IVe s.

μάνικες : B.G.U. 40, 2, Fayoum, II-IIIe s. IVe s.- P. Fay. 347, 11, Théad., IIIe s.

κολλάειρα : P.S.I. 1116, 8, Tebtunis, IIIe s. Antinopolis, IIIe s.

φούρδα : P. Hamb. 10, 34, Théad., IIIe s.- P. Warren 18, 13, prov.?, IIIe s. Fay. 347, 11, Théad., IIIe s.

οὔειλις (sans doute vellus): P. Warren 15, 29, prov.?, IIIe s.
IIIe S. p.C.- L'on constate l'apparition des mots d'emprunt

suivants: *all of the preceding words are not in the vocabulary of the*

δμικτώριον : P. Oxy. 1535, 8, IIIe s.

σάγος : P. Oxy. 1051, 20, IIIe s., ou σάγιον : P. Oxy. 1773, 28
 P. Fior. 76, 32, n. Arsinoïte, IIIe s. Antinopolis, Ve s., P. Oxy. 1773, 28

κεκεκέλλον : P. Oxford 15, 12, prov.?, IIIe s.- SB 7033, 37, Lycopolis, Ve s.- P. Form. 83, 3, Arsinoé, VI-VIIIe s.

βάλτιον : SB 7249, 19, Philadelphie, IIIe s. Arsinoé, VIIe s.

σαβαροφακιδίων : P. Oxy. 921, 11, IIIe s., composé de σάβρον :
 SB 7033, 4, Lycopolis, Ve s.- P. Form. 83, 4, Arsinoé; P. Cairo Masp. 006, II, 66, Antinoé, VIe s.

νούλβειον : SB 1, 10, prov.?, IIIe s.- P. Gen. 80, 13, Dionysias, IVe s.;- P. Oxy. 1290, 7, Ve s., ou νουίωνα : P. Warren 18, 12, prov.?, IIIe s. Lycopolis, Ve s.

Des vêtements munis de deux cordons sont qualifiés de διλωρος (diloris): B.G.U. 620, 9, Fayoum, IIIe s.- St. Pal. XX 241, 24, Antinopolis, IIIe s.

Parmi les objets de toilette, on peut citer:

μάνιον : P. Oxy. 1051, 17, IIIe s.- P. Oxy. 1741, 17, IVe s.

φιβλατωειν : P. Oxy. 1051, 6, IIIe s. Antinopolis, Ve s.

οὔνιων (perle?): SB 1995, Alexandrie, date? Lycopolis, Ve s.

Même la couleur des vêtements porte un nom latin: 33, Antinoé, VIe s.

ἀργύριος : P. Oxy. 1310, IIIe s., ou ἀργυρίος : P. Oxy. 1273, 12; C.P.R? 21, 20, Arsinoé, IIIe s.
δοτεῖρος : P. Oxy. 109, 5, IIIe s.

IVe S. p.C.- L'on rencontre à ce moment:

βέστιον : P. Lond. V 1654, 7, n. Panopolite, IVe s.- P. Lond. V 1708, 150, Antinoopolis; P. Strasb. 40, 46, Antinoopolis, VIe
κάμισον : P. Gènes 80, 1, Dionysias, IVe s.- SB 7033, 41, Lyconopolis, Ve s.- P. Form. 83, 5, Arsinoé, VIe s.
λιγδέριον : B.G.U. 948, 12, Héracléopolis Magna, IV-Ve s.- ibid. 550, 2, Fayoum, ép. arabe.

Le travail de la broderie emprunte aussi son vocabulaire au latin:

πλουμάτος : P. Oxy. 1741, 16, IVe s., πλουμακίον : P.S.I. 959, 33, Antinoé, IVe s.- SB 7033, 45, Lyconopolis, Ve s.-, πλουμίον : P.S.I. 225, 6, prov.?, VIe s., πλουμάκιον : P. Lond. V 1885, prov. V-VIe s.- St. Pal. XX 172, 2, Arsinoé, VIe s., ξυπλουμιον : P. Cairo Masp. 006, II, 88, Antinoé; P. Form. 83, 4, Arsinoé, VIe s.
κερήνιδα : d'après Wy, W. St. XXIV, p. 435, prov.?, IVe s.
κάλκιον : P. Gen. 80, 9, Dionysias, IVe s.- SB 7168? 6, prov.?, V-VIe s.
καβίδιον (capitium?): P. Strasb. 35, 7, prov.?, IV-Ve s.

Ve S. p.C.- Les emprunts nouveaux se font plus rares:

κοῦκλιν : P. Oxy. 1300, 9, Ve s.
β. ἀλαερίκον : P. Oxy. 1026, 12, Ve s.
δέερον : SB 7033, 42, Lyconopolis, Ve s.- St. Pal. XX 245, 24, prov.?, VIe s.
κόμτον : P. Oxy. 995, Ve s.
μαντήλη (mantile): SB 7033, 42, Lyconopolis, Ve s.
παρακαυδίων : P. Oxy. 1026, 12; SB 7033, 42, Lyconopolis, Ve s., et son dérivé παρακαυδωτός : P. Cairo Masp. 006, II, 83, Antinoé, VIe s.

Vie s. p.C.- Trois termes nouveaux seulement sont à signaler:
 λαρᾶτορ : P. Cairo Masp. 006, B, 87, Antinoé; ibid. 143, B, 10,
 Aphrodité, Vie s.

σίγλα : P. Cairo Masp. 340, V°, 77, Antinoé, Vie s.

βεαχχιδῶτορ, d'après Wy, W. St. XXIV, p. 126.

Les VIIe et VIIIe siècles n'apportent qu'un mot nouveau:

κέρδουκτορ : P. Lond. IV 1414, 53, Aphrodité, VIIIe s.
 L'influence romaine est définitivement ruinée par l'invasion arabe.

-LE CALQUE LINGUISTIQUE

OU

LA RESISTANCE A L'ASSIMILATION
 DES ELEMENTS ETRANGERS (1)

Certes, il est naturel que le contact de la puissance romaine avec son formidable appareil militaire et administratif ait provoqué des emprunts dans le vocabulaire. Mais la réaction contre ces éléments étrangers est tout aussi normale. La division en siècles que nous avons adoptée montre bien que les mots latin n'entrèrent que peu à peu dans le grec d'Egypte. En revanche, dès le début de l'époque impériale, le grec d'Egypte manifesta sa vitalité en donnant aux institutions et aux choses romaines les termes grecs correspondants ou en créant des mots nouveaux calqués sur les formes latines. Ainsi le nom du Préfet d'Egypte n'a jamais été emprunté au latin: l'on trouve toujours *ἡγεμῶν* (SB 5239, 1, Ier s.- P. Oxy. 237, IV, 35; B.G.U. 641, 1, IIe s.- C.P.R. 20, I, 5, IIIe s.- P. Lips. 58, 6, IVe s.; etc...) avec ses dérivés *ἡγεμονεύω*, *ἡγεμονία* (même époque, cfr. PREISIGKE, Wörterbuch, III, p. 119).

La résistance à l'emprunt est remarquable dans le domaine de

(1) Cfr. sur ce sujet, A. THUMB, Hell., pp. 158 ss.

l'armée et de l'administration, où l'influence romaine s'est fait sentir avec le plus d'intensité. Le grec d'Égypte s'est efforcé de faire correspondre les mots de souche grecque avec les nouvelles institutions ou bien il a calqué les traductions grecques des mots latins.

Voici une liste de termes relatifs à l'armée:

δεκαδάρεχης : decurio, du IIe au IVe s.

ἐκατοντάρεχης : centurio, du Ier s. au IVe s.

χιλίαρχος : tribunus, du IIIe s. av. J.C. au IIe s. p.C.

ἰλιάρχης = ἄλιάρχης, du IIIe avant au Ier après J.C.

διμοιρεῖταις : duplicarius, IIIe s. av. J.C.

ἐνοδύσιμος : veteranus, du Ier s. p.C. au IIe s.

λαογενεφούμενοι ou ὁμόλογοι : dediticii, du Ier s. au IVe s.

Les corps de troupes sont aussi appelés à la manière grecque:

δεκαδάρεχία : decuria et ἐκατονταρχία : centuria (Ier au IIIe s.)

ἀριθμός : numerus, ép. byzantine.

ἰλῆ , εἶλη , ἰσηκρχία ou σαιῖρα : ala, IIe au IVe s.

σημαία ou σημεῖον , σαιῖρα : cohors, même époque.

στάλας : classis, IIe au IIIe s.

παραβολή : castra, IIe au IVe s.

La légion fulminata désignée par κρεαυρόφορος (IIe s.)

une honesta missio s'appelle ἀνόδοσις (Ier-IIe s.),

συστρατιώματα et συστρατιώεις sont formés sur le modèle de

commilitare et de commilito (IIe au IVe s.).

L'administration romaine reposa sur les cadres ptolémaïques; aussi arriva-t-il souvent que des fonctionnaires romains portèrent le nom de leurs collègues de l'époque ptolémaïque:

ἐπίτροπος : procurator (Ier-IVe s.),

ὕπατος : consul (Ier au VIe s.),

πιστοκλήτορας : fideiussor,

δικαστορας ou δικαστορας : juridicus (IIe-IVe s.),

Il en va de même pour certaines institutions:

ἐπιβόλη, ἐπιβόλη : annona (Ier au IVe s.),

ὀρυθαυτοί : horrea,

εἰκόση των κληρονομῶν καὶ εἰς θεριῶν : vicesima hereditatis et libertatis (IIe s.),

περιγραφή : circumscriptio et περιγράφω : circumscribere (Ier au IVe s.),

βιβλίδιον : libellus et διατάγμα : edictum.

Assurément la liste n'est pas close, mais elle montre bien que le Romanisme a dû livrer bataille pour arriver à faire admettre certains termes latins: dans beaucoup de cas, le terme grec et le terme latin coexistent. Un fait frappant, c'est que dans l'immense majorité des cas, le terme grec a connu une grande vogue pendant le Haut-Empire. Le règne de Dioclétien établit une sorte de barrière: après cette période, les termes latins connaissent à leur tour une période de faveur. Sous son règne, en effet, par suite du sentiment de l'unité de l'Empire, Dioclétien éleva le latin au rang de langue officielle dans les provinces qui, comme l'Egypte, avaient toujours employé le grec. Cependant les efforts de cet empereur ne parvinrent pas à faire de l'Egypte une province vraiment romaine: c'est un fait que l'Orient n'a pas été latinisé. On a souvent dit, c'est là une opinion banale, que Rome n'avait pu obtenir ce résultat; mais en réalité a-t-elle cherché à l'atteindre? Il est très vraisemblable que si Rome l'avait voulu, elle l'aurait pu. Elle avait à sa disposition les moyens d'imposer sa manière de voir. Et d'ailleurs d'autres puissances qu'elle ne l'ont-elles pas réalisé? Il suffit de penser au réveil du nationalisme copte et surtout à l'invasion ara-

be qui a submergé la vallée du Nil et a été la cause de la ruine de la civilisation d'Egypte qui n'était plus alors purement hellénique, mais, nous pensons l'avoir montré, gréco-romaine.

x

x

x

La liste que nous venons de dresser est longue, certes, et peut-être fastidieuse; si bien que le lecteur à certains moments peut se perdre dans la masse imposante des faits et ne pas dégager avec assez de clarté l'apport du vocabulaire latin. Aussi, avant de dégager les conclusions, nous allons résumer en deux tableaux les résultats de notre enquête. Le premier suivra l'ordre chronologique: nous pourrons assister à l'apparition des emprunts tels qu'ils se sont présentés pour la première fois, les chiffres donnés représenteront le nombre des mots nouveaux à chaque époque. Le second sera géographique: nous essaierons de localiser avec le maximum de précision possible les endroits où l'influence romaine s'est exercée avec le plus de succès. Dans ce tableau, les chiffres représenteront les totaux des mots latins relevés à la même époque dans la même localité. L'importance de la pénétration dépend beaucoup du maintien ou de la disparition d'un mot emprunté.

Alexandrie

Antaeopolis

Antinoopolis

Aphrodité

Apollinopolis

Acheménis

Buciris

Coptos

Qisr

I TABLEAU CHRONOLOGIQUE

* SIECLES	Ier av.	Ier p.0.	II	III	IV	V	VI	VII-VIII		
Armée	3	15	<u>41</u>	20	31	6	28	2	4	150
Administration	1	2	16	21	<u>42</u>	13	<u>44</u>	4	2	145
Vie juridique	2	6	<u>66</u>	9	10	5	<u>33</u>	1	2	
Religion-Magie	-	-	4	3	-	-	-	-	-	
Métiers	-	3	<u>14</u>	3	9	4	<u>12</u>	2	-	
Monnaies, ...	1	3	<u>5</u>	1	5	1	<u>6</u>	1	1	
Calendrier	-	7	<u>10</u>	3	2	-	-	-	-	
Jeux publics	-	-	1	2	1	1	1	-	-	
Nourriture	-	2	<u>6</u>	1	1	2	2	-	-	
Mobilier	1	<u>10</u>	<u>11</u>	<u>9</u>	<u>9</u>	1	<u>9</u>	-	1	
Vêtements	-	6	<u>16</u>	11	8	7	3	-	1	
TOTAL (588)	8	50	130	83	118	40	138	10	11	

Soit un total de 588 mots différents empruntés par le grec d'Egypte.

II TABLEAU GEOGRAPHIQUE

	I a	I p	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	dat?
Abu Duruah	-	-	2	1	-	-	-	-	-	-
Achmân	-	-	2	-	-	1	1	-	-	-
Aksun	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-
Alexandrie	-	2	5	2	-	-	-	-	-	2
Antaiopolis	-	-	-	-	1	-	27	-	-	-
Antinoopolis	-	-	1	-	3	1	107	-	-	-
Aphroditê	-	-	-	-	-	1	87	4	35	-
Apollinopolis	-	-	-	-	-	-	3	1	-	-
Ashmunên	-	-	2	1	2	1	-	-	-	-
Busiris	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coptos	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-
Dimê	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-

Eléphantine	-	1	4	-	-	-	8	-	-
Fayoum	-	19	131	75	76	10	63	20	-
Gebelen	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gizeh	Héliopolis	-	2	-	-	-	-	-	-
Héliopolis	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Heptakomé	-	-	5	2	-	1	11	-	-
Héracléopolis	-	-	3	2	8	3	4	-	2
Hermonthis	-	-	-	-	4	-	-	-	-
Hermopolis	-	-	12	18	52	16	20	4	-
Kohm el Amar	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Lycopolis	-	-	-	-	-	13	-	-	-
Mariut	-	-	-	-	-	-	2	-	-
Medamud	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Memphis	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Myos Hormos	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Nilopolis	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Gde Oasis	-	-	-	-	4	-	-	-	4
Ombos	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Oxyrhynque	2	11	45	97	90	32	57	8	-
Philae	-	-	-	-	-	-	3	-	-
Pselkis	-	1	1	5	-	-	-	-	7
Ptol. Euerg.	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Syène	-	-	3	-	3	-	22	1	-
Talmis	-	-	1	-	-	-	-	-	3
Thèbes	-	2	3	2	3	-	4	-	3
Provenance?	1	29	23	14	21	17	26	3	3
TOTAL	10	66	250	220	270	98	436	41	40

Cette répartition géographique générale peut être divisée aussi d'après les catégories idéales: armée, gouvernement, vie sociale, et vie privée.

Nous examinerons ainsi dans le détail l'importance de la pénétration romaine.

ARMÉE

Abu Duruah	-	-	2	1	-	-	-	-	-	-
Achnim	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Alexandrie	-	1	1	-	-	-	-	-	-	1
Antaioépolis	-	-	-	-	-	-	8	-	-	-
Antinoé	-	-	-	-	-	-	17	-	-	-
Aphroditô	-	-	-	-	-	-	18	1	10	-
Apollinopolis	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-
Ashmunên	-	-	1	1	1	-	-	-	-	-
Busiris	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dimé	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Eléphantine	-	-	3	-	-	-	7	-	-	-
Fayoum	-	3	52	222	31	7	18	6	-	-
Gizeh	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Héliopolis	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Heptakomâa	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Héracléopolis	-	-	2	1	1	2	1	-	-	-
Hermonthis	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-
Hermopolis	-	-	2	6	12	2	3	1	-	-
Kohm Amar	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Mariut	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Myos Hormos	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Gde Oasâs	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Ombos	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Oxyrhynque	2	4	4	19	15	3	14	1	-	-
Philae	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-
Ptol. Euerg.	-	-	1	1	1	-	-	-	-	-
Pselkis	-	1	1	5	-	-	-	-	-	7
Syène	-	-	3	-	2	-	16	-	-	-
Talmis	-	-	1	-	-	-	-	-	-	3
Thèbes	-	-	3	1	-	4	4	6	2	1
Provenance?	-	10	13	2	4	2	6	-	-	-
TOTAL ₄₁₂	3	20	93	59	69	17	118	9	12	13
Siècles	I a	I p	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	dat

VIE PUBLIQUE (excepté l'armée)

Achnim	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-
Aksoum	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Alexandrie	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-
Antaioépolis	-	-	-	-	1	-	18	-	-	-

Antinoopolis	-	-	1	-	-	53	59	-	-	-
Aphroditè	-	-	-	-	-	1	54	2	14	-
Apollinopolis	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-
Ashmunên	-	-	-	-	2	1	-	-	-	-
Busiris	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Eléphantine	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-
Fayoum	-	-	18	18	20	3	26	5	-	-
Gebelen	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Heptakomia	-	-	-	2	-	1	1	-	-	-
Héracléopolis	-	-	-	1	4	1	2	-	-	-
Hermonthis	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Hermopolis	-	-	3	4	32	8	10	-	-	-
Lycopolis	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Mariut	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Medamud	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Memphis	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nilopolis	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Oxyrhynque	-	1	9	36	40	12	37	-	-	-
Philae	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Syène	-	-	-	-	1	-	4	-	-	-
Thèbes	-	-	-	1	3	-	-	-	-	-
Provenance?	1	3	4	3	9	8	6	-	-	-
TOTAL (813)	5	4	39	68	115	39	221	8	14	-

VIE SOCIALE

	I a	I p	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	da
Achmim	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-
Alexandrie	-	1	3	1	-	-	-	-	-	-
Antaiopolis	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Antinoopolis	-	-	-	-	-	-	14	-	-	-
Aphroditè	-	-	-	-	-	-	10	2	8	-
Busiris	1	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Coptos	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Fayoum	-	11	20	12	14	2	15	7	-	-
Héracléopolis	-	-	1	-	1	-	1	-	1	1
Hermonthis	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Hermopolis	-	-	3	6	5	4	3	2	-	-
Gde Oasis	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-
Oxyrhynque	-	-	8	8	20	1	5	-	-	-
Syène	-	-	-	-	-	-	-	1	2	-

Thèbes	-	2	6-	-	-	-	-	-	1	-
Provenance?	-	4	2	5	4	3	5	3	-	-
TOTAL <i>229</i>	1	19	48	32	44	10	52	13	10	-

VIE PRIVÉE

	I a	I p	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	da
Alexandrie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Antinoopolis	-	-	-	-	3	-	17	-	-	-
Aphroditè	-	-	-	-	-	-	5	-	3	-
Ashmunên	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Busiris	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coptos	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Eléphantine	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Fayoum	-	5	31	22	9	1	7	2	-	-
Gizeh	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Héliopolis	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Heptakomia	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-
Héracléopolis	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-
Hermopolis	-	-	4	2	3	2	4	1	-	-
Lycopolis	-	-	-	-	-	13	-	-	-	-
Oxyrhynque	-	6	24	34	15	16	1	-	-	-
Syène	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-
Provenance?	1	¹² 24	⁴ 70	⁴ 62	⁵ 37	⁴ 36	⁹ 45	¹ 3	³ 3	³ 4

Total *285*

x

x

x

Il serait imprudent d'attribuer une valeur absolue aux nombres que nous avons établis. Néanmoins, ces statistiques peuvent être interprétées et en usant de modération, l'on peut obtenir des conclusions sinon rigoureuses, du moins assez précises et qui seront contrôlables par les données de l'histoire.

C'est le vocabulaire de la vie publique qui a été le plus influencé par l'apport romain, spécialement le vocabulaire de l'armée et de l'administration. Puis vient selon toute apparence la vie privée et enfin la vie sociale.

L'importance du vocabulaire de la vie privée démontre le

le prestige exercé par les usages romains. Le total des mots attestés dans le cours des siècles montre aussi que le III^e siècle fournit le chiffre le plus élevé de la période romaine. Le III^e siècle accuse une légère diminution: c'est que si ce siècle a été dans sa ~~deuxième~~ moitié, une période de ~~crise~~ et d'anarchie il faut aussi rappeler qu'il a été dans sa première moitié une période de grande prospérité. Au IV^e siècle, l'influence des réformes de Dioclétien est manifeste et le nombre des emprunts nouveaux augmente visiblement, sans toutefois dépasser le niveau constaté au III^e siècle. En revanche, au V^e siècle, la décadence administrative et économique & pour effet de réduire sensiblement l'apport linguistique latin. Mais le siècle suivant, le siècle de Justinien, est celui qui d'une manière générale a été au plus haut point soumis à l'influence romaine. La réforme du grand empereur en a été la cause. A l'époque arabe, période d'invasions et de troubles, l'on assiste à la ruine définitive du romanisme.

Si l'on considère la répartition géographique en général, l'on remarquera que l'influence latine est attestée par des documents provenant de 46 localités situées dans toute la vallée du Nil. Mais certains centres mieux situés, où par conséquent le va-et-vient était plus intense, ont été influencés plus tôt ou à un plus haut degré: l'on relève en premier lieu le Fayoum en général (en particulier Arsinoé, Théadelphie, Socnopéonèse, Philadelphie) et Oxyrhynque; puis Aphroditô, Antinoé, Hermopolis, Antaiopolis, Héracléopolis, Syène-Eléphantine et Thèbes.

Oxyrhynque fut la cité qui subit la plus ^{profonde} ~~importante~~ influence du latin, de même qu'elle fut par excellence la ville grecque. L'influence latine s'y observe avant J.C. jusqu'au VII^e siècle de notre ère avec les points culminants que nous avons déjà notés;

mais son ère la plus brillante semble être le III^e siècle de notre ère.

L'histoire du Fayoum (1) se reflète dans le domaine linguistique. La prospérité de cette région était due à l'irrigation; dès que les canaux ne furent plus entretenus avec le soin nécessaire, la population se raréfie et l'on assiste à la décadence de cette contrée si fertile: cette période de crise coïncide avec les invasions de 235 à 285 après J.C. Ce sont les mêmes constatations que l'on observe dans l'emploi des emprunts au latin. L'âge d'or du Fayoum à l'époque romaine a été le III^e siècle. Des cités comme Antaiopolis, Antinoé et Aphroditô ont subi l'influence romaine principalement au VI^e siècle: c'est que les localités de la Basse et de la Moyenne Egypte ont été romanisées les premières du fait de leur position en bordure du fleuve, elles ont toujours été les lieux de passage et de séjour des fonctionnaires et des voyageurs. Quant aux villes de la Haute Egypte, elles étaient plus écartées. Aphroditô mérite une mention spéciale puisque cette bourgade florissait encore au VIII^e siècle: est-il nécessaire de rappeler qu'au VI^e siècle, la poésie grecque brillait de ses derniers feux précisément dans ce bourg de la Basse Thébaïde en la personne du Copte Dioscore, fils d'Apollon?

Si nous jetons un coup d'oeil sur l'apport particulier de chaque catégorie idéale, nous obtenons plus de précision encore. La liste des localités mentionnées à propos des termes militaires correspond à peu de chose près à la liste des garnisons romaines en Egypte, telle qu'elle a été dressée par J. Lesquier pour l'époque romaine et par J. Maspero pour la période byzantine. On

(1) Cfr. A. E. R. BOAK, Irrigation and Population in the Fayoum, the garden of Egypt, dans The geographical Review, XVI (1926), pp. 353-364.

peut se rendre compte que si l'armée a été l'un des facteurs principaux de la romanisation de l'Égypte, elle en a été aussi le premier en date (Busiris et Oxyrhynque; songeons aussi au ~~max~~ corps expéditionnaire romain stationné en Égypte à la fin de la république) avec l'élément administratif. Le Fayoum en particulier a été l'endroit idéal, le rêve des vétérans pour s'y établir après le service. Ainsi ces dernières ne manquèrent pas de faire profiter largement la population de leur expérience acquise au contact des choses et des gens de Rome. C'est pourquoi le Fayoum a été la région qui a subi la plus profonde influence de Rome.

Le gouvernement et l'administration ont été des facteurs de romanisation aussi importants et aussi précoces que l'armée (Busiris et Memphis). Même le III^e siècle n'accuse pourtant pas un affaiblissement de l'influence latine; dans le domaine juridique, au contraire, il est en progrès sur le II^e siècle. La règle que nous avons formulée plus haut souffrirait-elle une exception? Que non; certes, le III^e siècle connut une ère de prospérité suivie d'une crise longue et grave, mais ce fut aussi une époque de réformes politiques qui procèdent toutes de l'affirmation de la toute puissance de l'État. L'âge des Sévères a coïncidé avec l'apogée de la science juridique, dont les plus illustres représentants ont été Papinien; Ulpien et Paul. Quoi donc de plus naturel que de constater un accroissement de termes juridiques et administratifs latins dans le vocabulaire grec d'Égypte?

La vie sociale est le domaine où apparemment l'influence latine s'est exercée avec le moins de résultat, le nombre des localités atteintes par l'influence romaine et le nombre des mots latins attestés sont le plus bas. La vie sociale avait été fortement organisée suivant des par les Grecs d'Égypte (corporations, gymnases, bains, etc...). En conséquence la nécessité d'emprun-

ter des termes latins s'est-elle fait moins sentir dans cette catégorie. C'est aussi une preuve que Rome, loin de chercher à détruire la civilisation hellénique en Egypte, s'est appuyée sur pour donner plus de force à sa propre organisation qui allait ainsi profiter de ce que des siècles d'hellénisme avaient accumulé.

La vie privée enfin a été également touchée par l'influence romaine. Nous avons déjà parlé du prestige que devaient exercer les coutumes de Rome sur la masse des Hellènes, citoyens franchement promus. A en croire les chiffres de notre statistiques, on voit cette influence atteindre son point culminant au IIe siècle de notre ère, puis décroître insensiblement et c'est à peine si le VIe siècle marque un arrêt dans cette régression. C'est que dès le IIIe siècle, on avait assisté au réveil du sentiment national égyptien, aidé dans sa résurrection par le christianisme. De ce fait, l'influence de l'hellénisme et, par conséquent, de son allié le romanisme ne pouvait que décroître. Si les anciens emprunts subsistaient, pourrait-on objecter, y avait-il encore tant de choses à emprunter? L'essentiel n'avait-il pas été acquis en bloc? Nous répondrons que l'imagination n'e pas seule à intervenir, la sensibilité a aussi son rôle dans la fixation et le choix du vocabulaire. La preuve, c'est la nouvelle pénétrations de termes courants au VIe siècle.

Si les nécessités de la vie publique et dans une mesure beaucoup moindre, de la vie sociale obligeaient les Gréco-Egyptiens à se servir d'une foule de termes latins, il n'en allait pas de même pour ce qui regardait les mots de la vie courante; et cela d'autant plus que les Coptes, nouvellement christianisés, devaient considérer avec répugnance la culture hellénique et sa civilisation, a fortiori la culture latine revêtue des apparences

CHAPITRE III

TRANSCRIPTIONS GRECQUES DES MOTS LATINS.

Dans ce chapitre, nous écartons par principe les transcriptions pures et simples des mots latins pour ne considérer que les formes grecques qui s'écartent de l'original latin. Nous espérons de la sorte pouvoir tirer des conclusions relatives à la diffusion des mots latins dans le parler des Gréco-Egyptiens. Nous allons tâcher de déterminer en quoi les traces laissées dans les documents écrits répondent aux tendances de la langue parlée. Sous ce rapport, nous possédons énormément de textes qui n'ont aucun caractère littéraire (lettres privées, comptes, etc...) et par là ils échappent en quelque sorte à l'influence exercée par la langue littéraire traditionnelle. Seules, les fautes contre le bon usage font l'objet du développement qui va suivre.

I LES VOYELLES.

En principe, il y a correspondance entre les voyelles grecques et les voyelles latines suivant le tableau que voici: $\alpha = a$, $\epsilon = e$, $\eta = \bar{e}$, $\iota = i$, $\omicron = o$, $\omega = \bar{o}$; cette correspondance se retrouve dans beaucoup de noms, par exemple:

$\lambda\iota\beta\rho\tau\epsilon\iota\omicron\iota\varsigma = \underline{\text{librarius}}$, $\kappa\omicron\mu\epsilon\varsigma = \underline{\text{comes}}$, $\eta\beta\acute{o}\kappa\kappa\tau\omicron\varsigma = \underline{\text{evocatus}}$, $\kappa\eta\nu\tau\omicron\varsigma = \underline{\text{census}}$, $\sigma\kappa\epsilon\iota\beta\alpha\varsigma = \underline{\text{scriba}}$, $\phi\iota\sigma\kappa\omicron\varsigma = \underline{\text{fiscus}}$, $\nu\omicron\tau\alpha\rho\iota\omicron\varsigma = \underline{\text{notarius}}$, $\delta\phi\phi\iota\kappa\iota\omicron\nu = \underline{\text{officium}}$, $\nu\rho\alpha\iota\tau\acute{\omega}\rho\iota\omicron\nu = \underline{\text{praetorium}}$, $\alpha\nu\tilde{\nu}\acute{\omega}\nu\alpha = \underline{\text{annona}}$. Cependant, non

moins qu'en latin, des confusions entre longues et brèves, ainsi que d'autres modifications phonétiques se sont produites.

A- ϵ au lieu de a- Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'altération de ce genre est très rare en latin. Dans le grec de la koiné au contraire, elle est beaucoup plus fréquente et elle se produit sous l'influence des liquides ϵ et λ (1). Dans le grec

(1) DIETERICH, Untersuchungen, p. 3.

d'Égypte spécialement, cet affaiblissement du a apparaît dès le IIIe s. avant notre ère et les cas se multiplient dans les siècles suivants, si bien que les exemples foisonnent à l'époque romaine, aussi bien en syllabe accentuée qu'en syllabe atone et point toujours sous l'influence d'une liquide. On est généralement d'accord pour admettre qu'en Égypte, la prononciation copte a exercé son influence (1). Ne perdons pas de vue que dans la vallée du Nil, le grec est une langue étrangère et que sa prononciation prend parfois des aspects imprévus. Beaucoup d'altérations s'expliqueront de cette façon. Voici quelques cas relevés dans les papyrus de l'époque romaine: a) sous l'influence directe de ρ : $\kappa\alpha\beta\alpha\lambda\acute{\iota}\epsilon\rho\varsigma$ (caballarius); $\pi\epsilon\alpha\rho\acute{\alpha}\tau\omicron\rho\epsilon\kappa$ (paratura); $\beta\rho\epsilon\kappa\acute{\alpha}\rho\iota\alpha\varsigma$ (bracarius); $\acute{\epsilon}\rho\mu\alpha\kappa\omicron\upsilon\sigma\tau\omega\rho\epsilon$ (armorum custos); b) sans l'influence directe d'une liquide: $\pi\rho\epsilon\beta\acute{\iota}\tau\omicron\varsigma$ (privatus).

E- C'est un fait général dans les langues vulgaires que les distinctions quantitatives entre les voyelles de même timbre finissent par s'affaiblir. Les papyrus d'Égypte attestent des confusions entre le η et le ϵ dès le IIIe s. av. J.C.; on lit par exemple $\sigma\acute{\iota}\delta\eta\mu\eta$ pour $\sigma\acute{\iota}\delta\epsilon\acute{\iota}\mu\acute{\eta}$ vers 250 av. J.C. (2). Les papyrus de l'époque romaine ont gardé des traces de cette confusion: $\kappa\acute{\omicron}\mu\epsilon\iota\varsigma$ et $\kappa\acute{\omicron}\mu\upsilon\varsigma$ (comēs); $\delta\acute{\iota}\kappa\rho\eta\tau\omicron\nu$ et $\delta\acute{\eta}\kappa\rho\eta\tau\omicron\nu$ (dēcrētum); $\delta\eta\lambda\epsilon\gamma\alpha\tau\acute{\iota}\omega\nu$ et $\delta\eta\delta\eta\gamma\alpha\tau\acute{\iota}\omega\nu$ (dēlégation); $\lambda\epsilon\gamma\omega\nu\acute{\alpha}\rho\iota\omicron\varsigma$ et $\lambda\eta\gamma\omega\nu\acute{\alpha}\rho\iota\omicron\varsigma$ (légionarius); $\pi\rho\iota\mu\acute{\iota}\kappa\acute{\iota}\epsilon\iota\omicron\varsigma$ et $\pi\rho\iota\mu\acute{\iota}\tau\acute{\eta}\epsilon\iota\omicron\varsigma$ (primicērius); $\acute{\epsilon}\delta\iota\kappa\tau\omicron\nu$ et $\acute{\eta}\delta\iota\kappa\tau\omicron\nu$ (ēdictum); $\delta\epsilon\nu\acute{\alpha}\rho\epsilon\iota\omicron\nu$ et $\delta\eta\nu\acute{\alpha}\rho\epsilon\iota\omicron\nu$ (dēnarius).

(1) Ibid., pp. 10-11; MAYSER, I, 1, p. 58; THUMB, Hell., p. 138; STERN, Kopt. Gr., p. 14, 13, 2; MEILLET, Langue grecque, p. 259.
 (2) MAYSER, p. 66; MEILLET, o. c., p. 269.

H et ε dont la quantité s'affaiblissait, ne se distinguaient que par leur timbre. La confusion des longues et des brèves s'est produite aussi en latin. C'est pourquoi il ne faut pas attacher trop d'importance aux quantités de la voyelle e dans les mots que nous avons cités plus haut.

1°) Dans la prononciation cependant, η et ε n'ont pas tardé à se différencier d'une manière plus nette. Η a été prononcé i en Attique au IIe ou au IIIe siècle de notre ère. En latin vulgaire la notation de e par i s'est effectuée assez tôt (1), si bien qu'il est fort difficile de discerner si le grec a emprunté une forme latine déjà altérée. Nous pouvons citer les transcriptions suivantes: μητάτος (metatus) et μητάτωρ (metator); δέκρυρον (dēcretum); σημισάλης (sēmisalis); βισιδεκτος (bis electus); τριμις (trēmissis); βερεδάριος (verēdarius). Remarquons que dans plusieurs de ces mots, on pourrait noter l'influence assimilatrice d'un autre i. La prononciation i de e ne peut pas être mise en doute quand on considère la forme νηρικερίος (attestée aussi sous la forme νηρικηρίος, primicērius; cfr. primicirius, OIL XIII 2385). E latin est donc transcrit par ει. En grec la confusion ε = ει est très ancienne et elle est courante en Égypte dès le IIIe siècle av. J.C. (2). Or e latin et η grec tendaient vers la prononciation i transcrite aussi par ει. La graphie susmentionnée n'est donc pas étrange.

2°) Comme en latin, ε en hiatus dans les groupes -εε- et -εο- tend à se prononcer yod (noté -εε- et -εο-) (3). D'autre part

(1) SCHUGHARDT, Vok., I, pp. 226 ss.; PSICHARI, Etudes, p. 201.

(2) Cfr. PERNOT, D'Homère à nos jours, p. 122, n. 2.

(3) DIETERICH, o.c., p. 46.

le grec a essayé d'adapter les mots étrangers à ses cadres morphologiques. Or à cette époque, on assiste au développement des diminutifs en -ιον, dans lesquels la langue emprunteuse a rangé des noms tels que: σόλιον (solea); κάλκιον (calceus); βουκία et βούκιον (bucea); ὀρέικ (horrea); λίντιον (linteum). Voici d'autres cas de modifications de -e- en -ι- en hiatus: βαριάντωρ (baneator); κοχλιάρια (cochlear); κομμάκιον (commeatus). La transcription λεγέωρος est aussi un essai de notation de la sonante yod en position de hiatus.

Il n'est pas possible, ici non plus, de savoir avec précision si les mots ont été empruntés sous leur forme vulgaire. Mais le processus paraît très probable (1).

3°) En dehors de la position en hiatus, e bref est encore rendu par ι. Ce fait est remarquable, car en grec, non moins qu'en latin, le son e avait tendance à devenir i. Toutefois la plupart des mots que nous allons citer comportent i en latin et c'est sous cette forme qu'ils ont passé en grec. Ainsi à côté de οὐξιλλατίων, on trouve οὐξιλλατίων (vixillatio est attesté en latin de Gaule (2)) et dès lors peut-on s'étonner de rencontrer οὐξιλλατίων ? On lit ailleurs σινάτωρ (senator), mais la forme senator est attestée dans l'Appendix Probi, 64. Notons encore εἰνούδιον (repudiū) et ὀψίκιον (obsequium). On peut admettre que dans des noms comme κόμις (comes), κώδιξ (codex); μάγκιψ (manceps); πρίγκιψ (princeps), ι de la syllabe finale est dû à l'analogie avec les cas obliques. Mais ce n'est pas certain,

(1) SCHUCHARDT, Vok., I, p. 224 (e devant voyelle) et II, pp. 1-91 (E=I); PSICHARI, p. 219; DITTENBERGER, Hermes, VI, p. 145.

(2) Cfr. CIL VII 2544 et PIRSON, p. 31.

(3) DITTENBERGER, p. 145 et PSICHARI, p. 201.

vu que les formes comis, mancipis, principis sont attestées en latin (1) (dans ces formes e > i pour la même raison sans doute). Ainsi donc, dans la plupart des cas que nous venons d'examiner, hormis ceux où nous retrouvons une tendance commune aux deux langues, l'origine de la graphie des emprunts comportant i=e doit être recherchée en latin vulgaire (2).

4°) Dans un certain nombre de mots tirés de la langue militaire, on trouve la transcription intéressante de e par α. Il est donc plausible de supposer que ces déformations appartiennent à l'argot en usage à l'armée. Tels sont: κεκρινδριος (crepidarius), οβκτερος (veteranus), θεσσαλαριος (tesserarius), καριεσιανος (castresianus), βρεβρια (brevia). Cette transformation toutefois ne paraît s'opérer que dans certaines conditions: le voisinage d'un autre α (accentué ou atone) et l'influence d'une liquide, λ ou ρ. A notre connaissance, les mots précités ne sont attestés en latin avec l'assimilation de e en a. Ce trait serait donc une caractéristique du grec d'Egypte.

Il n'en va pas de même des mots empruntés suivants, qui sont attestés sous cette forme en latin; et pourtant cette altération n'est pas purement et simplement un fait de phonétique latine.

Ainsi calendae est attesté sous la forme calandae par analogie avec le verbe calare (donc un fait morphologique) et a été emprunté par le grec: καλάρδαι.

Sur le mot latin camera (ancien emprunt au grec κάμαρα), "grammatici certant": pour les uns comme l'auteur de l'Append. Probi, 198, la forme correcte est camera: "camera non cammara".

(1) SCHUCHMANN, I, p. 355; Cfr. ECKINGER, p. 19;
(2) DIETERICH, pp. 19-21 et ECKINGER, p. 18.

pour les autres comme Charisius (I, 58, 25 K), c'est camara. En tout cas, le dérivé camararius ou camerarius n'a été emprunté que sous la forme *καμαλάριος*.

Les doublets *δαλματική* et *δελματική* ont déjà leur double orthographe en latin, puisqu'on rencontre Dalmatia et Delmatia. D'après Sommer (1), comme ces noms sont d'origine étrangère, il faudrait mettre cette confusion sur le compte de la langue donneuse. Quant à nous, nous serions plutôt enclin à considérer le passage de e à a comme une graphie inverse de a > e sous l'influence de la vélaire.

En somme, la modification phonétique e > a n'est pas un fait latin. Elle s'explique beaucoup mieux en recourant aux lois phonétiques du grec commun.

I- 1°) Quelle que soit la position d'i bref en latin, il est souvent remplacé par e. Cette graphie est fréquemment attestée dans les termes d'emprunt: *κόμιτος* (comitis; cfr. cometante CIL XIII 2477), *πριγκίπια* (principia; cfr. princepibus CIL XII 5504), *σίλιγρον* (siligo), *λίπτιον* (linteum), *σίγγελλο* ou *σίγγελλον* (sigillum; cfr. segella CIL XII 5692), *ρομβοειδή* (luminaria), *δεντικατός* (vindicatus), *κικεκύτωρ* (circitor), *νοβιλλίσσιμος* (nobilissimus; cfr. nobelessemus CIL XII 5504), *ούεξελλατίων* (vixillatio; cfr. vexelatio Br. 666), *λίμιτον* (limes), *τρανστιγριτάνων* (Transtigritani).

Cette altération du i bref en e, bien connue en latin, a dû être facilitée en Egypte par le fait que dans cette région, sous l'influence des liquides λ, ε, ν, la voyelle ι avait une tendance à s'affaiblir en ε (2).

Dans le cas de *ἐνδικτίων* (indictio), *ἐνδικτίον* (indicium), *ἐνβεντιον* (inventum), la langue emprunteuse a transcrit le préfixe latin in- par son correspondant ἐν-.

(1) SOMMER, p. 56, 52. (2) DIETERICH, pp. 144-145.

I bref > e correspond donc bien aux tendances de l'une et de l'autre langue.

2°) I bref est souvent transcrit par $\epsilon\iota$, (cette graphie est cependant plus rare que $\epsilon\iota = \underline{I}$). Ici encore ce phénomène apparaît plus tôt qu'ailleurs: en Egypte, dès le III^e s. av. J.C. et à Athènes, dès la fin du III^e s. seulement (1). Il est donc fort probable qu'une influence étrangère n'a pas laissé de jouer (2). A l'époque romaine et à l'époque byzantine, les cas sont assez nombreux: $\kappa\omicron\lambda\omicron\nu\sigma\iota\alpha$ (colonia), $\rho\epsilon\beta\beta\epsilon\iota\alpha$ (brevia), Ἀγρινίνιος (Agrippinius), Καίσαριος (Caesarius), Λεγεωνάριος (legionarius), πρηνκίνηα (principia), ἄτρειον (atrium), Καπιτώλειον (Capitulum), Ἀδριάνειον (Hadrianium), $\kappa\omicron\sigma\tau\omega\delta\iota\alpha$ (custodia), Λιβράριος (librarius), Ἀυγουσταμνική (Augustamnica), δεδιτικίος (editicius), $\kappa\epsilon\beta\iota\delta\epsilon\upsilon$ (dim. de caput).

Depuis le temps II^e siècle de notre ère, la quantité des voyelles est de plus en plus méconnue, cette circonstance facilite le développement des graphies dont nous venons de parler (3).

I long se transcrit aussi par $\epsilon\iota$. Ce phénomène, nous l'avons dit, plus haut, a d'abord pris naissance en Egypte, mais à l'époque romaine, il a atteint tous les dialectes grecs (p. ex. l'attique (4)). Notons encore que sous l'Empire, dans les inscriptions latines, on usait parfois de la graphie archaïque ei pour rendre I long (p. ex. eidus (5)). Voici une liste de termes relevés dans les papyrus: Μισηνάριον (dérivé de Misena), σκηρίνιον (srinium), ὀπίνιον (opinio), σκηρίβας (scriba), δωρείκος

(1) BLASS-DEBRUNNER, Gramm. des nt. Gr., 6e éd., Göttingen, 1931, p. 15, 23.

(2) MAYSER, pp. 87 ss.; THUMB, Hell., p. 138.

(3) ECKINGER, pp. 45-46.

(4) MEISTERHANS, p. 38, n. 7.

(5) SCHUCHARDT, p. 67 et CIL I, index. Cfr. aussi les exemples cités par ECKINGER, pp. 42-45.

(lorica), τίρων (tiro), πριμπίλος (primipilus), πυλβήτρον (pulvinar), πρῖμος (primus).

Enfin i bref est aussi transcrit par υ. Cette graphie révèle le que l'iotacisme gagne du terrain. Toutefois, le passage de υ à i s'est opéré très tard ailleurs sauf en Egypte où c'était chose faite dans les premiers siècles de notre ère. Cette modification est à mettre à l'actif d'une influence étrangère, en Egypte, du Copte qui ne possédant pas le son i s'est servi du signe =i (1). On peut citer Σεπτύμιος (Septimius), πυρκινῶν (piscina), λίβερνος (liburnus), πικυλίων (papilio), βύρρος (birrus), κορυκλάριος (cornicularius). Pour expliquer συγγοιλάρως (singularis), on a recours à une étymologie populaire, due vraisemblablement à l'influence de la préposition συ-prononcée d'ailleurs sin à cette époque.

1°) Si i long est parfois remplacé par e en latin, ces cas sont pourtant plus rares que e=i. Dans les termes d'emprunt, nous n'avons à mentionner que: τίρων (tiro) et πρίβητος (privatus). Cette graphie d'apparence bizarre doit trouver encore une fois son origine, semble-t-il, dans l'analogie de ε=i mais il faut tenir compte que la différence entre les quantités est de plus en plus négligée (2).

2°) On rencontre plus fréquemment η au lieu de i. Ce phénomène est plus tardif que ε=i, car il n'apparaît en attique qu'en 150 p.C. et dans les papyrus ptolémaïques, l'exemple le plus ancien ne paraît pas remonter au-delà de 112 avant J.C. (3) Toutefois, ici encore, c'est en Egypte que l'on voit apparaître le phénomène. On trouve les formes du génitif λίμητος (limitis)

(1) THUMB, Hell., pp. 150 et 193; MAYSER, p. 103.
(2) Cfr. ECKINGER, p. 37.
(3) BLASS-DEBRUNNER, o.c., p. 16, 24 et MAYSER, p. 85.

et κόμητος (comitis); cependant il n'est pas exclu que ces formes soient dues à l'analogie avec le nominatif λήμης et κομης. Ailleurs, la transcription de i par η est sûrement due à une raison morphologique. C'est le cas de ἀβάκτης, transcription de la forme figée latine ab actis. On sait que les noms de fonctionnaires de ce genre ne sont pas rares en latin et leur forme est toujours invariable, quelle que soit leur rôle dans la phrase. Pourtant, passé en grec, le nom ab actis reçoit la désinence - τής des noms d'agent et le mot ἀβάκτης fonctionne comme un nom: il se décline (1).

H remplace aussi i bref, preuve nouvelle de l'affaiblissement de la distinction entre les voyelles longues et les voyelles brèves. Citons: λινήφικος (linificus), τριμήσιος (trimissis), κερκήτωρ (circitor), νοβελλήσιμος (nobilissimus), φαμίλια (familia), ὀρετηνάριος (ordinarius), φακιάειν (faciale), ἀκτουάριος (actuaris=actuaris).

3°) Un cas de i > a nous semble difficilement explicable. C'est καμάσιον (camisia) et son composé ὄνοκαμάσιον; Sans doute faut-il y voir un nouvel échantillon d'assimilation progressive.

4°) La graphie υ = η est un fait propre à l'Egypte et à l'Asie-Mineure (2). Il faut donc y voir l'indice de l'influence d'une langue étrangère: κομιστάρης = κομιστάρηςσιος.

5°) Terminons en signalant quelques cas de graphie inverse. Ils n'ont rien de bien particulier et l'on peut juger par là des hésitations de l'orthographe. On trouve ι = η: γαστήρι ou καστήρι = καστήρηςσιος ou Μησίρων = Μησίρων; μιλιάρειον (miliarensis).

(1) Cfr. M. NIEDERMANN, Contributions à la critique et à l'explication des textes latins, dans Revue de Philologie, IIIe Série, VII (1933), pp. 24-25.

(2) THUMB, Hell., p. 139.

O- Le grec commun, nous l'avons vu, connaît la ruine du rythme quantitatif. Les voyelles de timbre o n'ont pas échappé à cette loi. Si η et ε ne se sont pas confondus dans la prononciation parce que η était passé à i et que ε gardait son timbre e, il n'en était pas de même de ω et de o. Les confusions de ω et de o ^{en Egypte au III^e s. av. J.-C., tandis qu'elle n'apparaissent pas} apparaissent ^{à Athènes qu'un siècle plus tard.} A l'époque impériale, les erreurs sont fréquentes (1). Voici les cas de confusions que nous avons relevés $\pi\rho\alpha\iota\tau\acute{o}\rho\iota\omicron\nu$ et $\pi\rho\alpha\iota\tau\acute{o}\rho\iota\omega$ (praetorium), $\acute{\alpha}\nu\nu\acute{\omega}\nu\alpha$ et $\acute{\alpha}\nu\nu\omicron\nu\alpha$ (annona) $\epsilon\acute{\omicron}\rho\alpha$ et $\epsilon\acute{\omega}\rho\alpha$ (erogatio), $\pi\rho\acute{\omega}\xi\iota\mu\omicron\varsigma$ et $\pi\rho\acute{\omega}\xi\iota\mu\omega$ (proximus), $\pi\rho\acute{\omega}\tau\eta\kappa\tau\omega\rho$ et $\pi\rho\acute{\omega}\tau\eta\kappa\tau\omega\epsilon$ (protector), $\sigma\tau\alpha\tau\iota\omega\nu\acute{\alpha}\rho\iota\omicron\varsigma$ et $\sigma\tau\alpha\tau\iota\omega\nu\acute{\alpha}\rho\iota\omega$ (stationarius), $\pi\alpha\lambda\lambda\iota\omega\delta\iota\omega$ et $\pi\alpha\lambda\lambda\iota\omega\delta\iota\omega$ (palliolum), etc...

D'autre part, la fréquence des confusions entre o (ω) et ou à l'époque ptolémaïque tend à prouver qu'à ce moment le son o avait une tendance à se fermer ou le son ou (\bar{o} long) à s'ouvrir (2). Cette constatation se rapproche très fort de celle que nous avons formulée dans la première partie de notre travail, à savoir que le latin vulgaire tendait à remplacer \bar{o} et parfois o par u (3). Citons $\pi\alpha\tau\rho\iota\mu\omicron\nu\iota\omicron\nu$ (-nom-), $\pi\alpha\tau\rho\iota\mu\omicron\nu\iota\omicron\nu$ (patrimonium), $\rho\omicron\sigma\kappa\acute{\alpha}\rho\iota\omega\varsigma$ (poscarius attesté aussi sous la forme puscarius), $\acute{\alpha}\delta\nu\omicron\tau\alpha\tau\acute{\iota}\omega\nu$ (adnotatio), $\kappa\alpha\mu\pi\iota\delta\omicron\upsilon\kappa\tau\omega\rho$ (campidoctor, attesté également, du fait de l'analogie avec ducere, sous la forme campiductor). Quant aux graphies $\kappa\omicron\upsilon\epsilon\mu\eta\tau\acute{\iota}\omega$ (coemptio) et $\kappa\omicron\upsilon\iota\omicron\upsilon\epsilon\acute{\alpha}\tau\omega\rho$ (cojurator), elles semblent refléter la prononciation du latin vulgaire du groupe co- + voyelle, comme le prouve la graphie quactiliarius (coactiliarius) citée par Niedermann (4).

(1) MBILLET, o.c., pp. 269-270.

(2) MAYSER, p. 117;

(3) Cfr. SCHUCHARDT, II, pp. 91 ss. et 130 ss. (u= \bar{o} en syllabe ouverte) et ECKINGER, p. 53.

(4) NIEDERMANN, article cité, p. 28.

U- 1°) Il est normal que ū latin soit rendu transcrit par -ου. Voici quelques cas de cette transcription: πικυδλιον (peculium), φρουμενταριος (frumentarius), αεματουρα (armatura), λουσορια (luseria), etc...
 2°) U bref est rendu de deux façons; par -ο- ou par -ου-. Si la première graphie tient compte de la quantité, la deuxième tient compte du timbre. Beaucoup de termes d'emprunt se rencontrent orthographiés des deux manières: κεντοριων et κεντουρια (centurio et centuria, 5 av. J.C. et IIe s. p.C.); κορνικολαριος et κορνικουλαριος (cornicularius, Ve s. et IIe-IVe s.); κουκουμα, κουκουμιον (cucuma, IIe-IIIe s., IIe et IVe s.); σιγγουλαριος et σιγγουλιος (singularis, date indéterminée et IVe s.); κουστωδικ et κουστωδικα (custodia, Ier s. et IIe s.); ουγκια et ουγκια (uncia, Ier s.)

Cette liste montre bien que l'on pourrait classer les graphies u=ο et u=ου suivant leur date: la première graphie est presque toujours antérieure à la seconde. Et cela s'explique aisément puisqu'à l'époque impériale, l'on néglige de plus en plus la quantité dans la prononciation (1).

En tout cas, si l'on ne peut fixer de date bien précise pour l'apparition de la graphie ου = ū, la graphie ο = ū ne se rencontre qu'exceptionnellement après le IIIe siècle de notre ère; citons dans la premier cas: εξκουβιτον (excubitus, VIIe s.), επουλον (epulum, IIIe s.), σουβαδιουβας (subadjuva, VIe s.), νομιμερος (numerus, IVe s.), σπορτουλον (sportula, VIe s.), σκατοδλα (scutula, IIe s.) et dans le deuxième cas: πεινολι (paenula, IIe s.), βόλλωτος (bullatus, Ier s.), εκτορναλια (Saturnalia, 100 p.C.), μορβιλλων (murmillo, IIe s.).

3°) On ne peut attribuer au latin l'origine des graphies

(1) Cfr. DITTENBERGER, art. cité, pp. 281-282.

ε=u qui sont, selon toute apparence, des particularités du grec d'Égypte où u est devenu ϵ et ϵ est devenu ϵ (1).

On en a d'ailleurs peu d'exemples: λιβερνος et λιβεραριος (liburnus et liburnarius), σμσέλιον et σμσέλιον (subsellium).

4°) La graphie u est assez inattendue et les exemples en sont peu nombreux. Faut-il rechercher l'explication de ce fait dans le grec lui-même? En effet, d'après certains, il existe des mutations entre ou et u dans le grec d'Égypte et d'Asie-Mineure: dans ces régions ou tendrait à prendre la prononciation de i (2). Peut-être s'agit-il simplement d'une transcription où la graphie latine serait simplement reproduite. Citons: κύμη, κεντυρίων, κεντυρία, λαγύνη, ἀμπόλλη.

Dans la première hypothèse, ce serait cette prononciation i qui amènerait l'orthographe κεντυρίων (centurio).

B LES DIPHTONGUES

En principe, il y a correspondance entre ae et αε, au et αυ. Ainsi πραιπόσιτος (praepositus), πραιτώριον (praetorium), Αύγουστος (Augustus).

AE- En latin, nous l'avons vu, dès l'époque archaïque, ae avait cessé d'être diphtongue. La monophthongaison est plus ancienne en latin qu'en grec, car cette simplification n'apparaît en Égypte qu'au III^e siècle avant notre ère (3). La réduction de la diphtongue n'est d'ailleurs pas propre à ces deux langues, mais résulte d'une tendance générale. Il est donc presque certain que les graphies suivantes reflètent la prononciation latine:

(1) SCHUCHARDT, II, pp. 208-209; DITTENBERGER, p. 279; ECKINGER p. 68; DIETERICH, pp. 24-29.

(2) MAYSER, p. 118; THUMB, Hell., p. 194; BLASS, Aussprache 3, p. 40 ss.; ECKINGER, p. 65.

(3) MEILLET, o.c., p. 292.

πρεσίδιον (praesidium), πρέδα (praeda), Κεσάριον (Caesarium),
 πρέκωρ (praeco), πρετέριτος (praeteritus), πρεπόστος (praepo-
situs), γενόλι et γεδόλι (paenula), βείκορσι (

Comme en latin aussi, on trouve quelques cas de graphie inverse
 où αι = ε: νεοπριατάρια (prophetaria), Καίλιον (= κείλιον, dim.
 de cella).

AU- Au contraire, la réduction de la diphtongue au en a dans
 des cas bien déterminés est un fait bien latin (1). Aussi les
 emprunts suivants ont-ils été emprunté au latin sous leur forme
 simplifiée: Ἀγουστος (Augustus), Ἰουστος, ἀγουστάλιος (Augustali-
lis). Si nous considérons la graphie Ἀουγουστάς, on constate
 qu'elle transcrit littéralement le mot latin. Cette graphie
 paraît prouver que la diphtongue αυ avait à cette époque une
 tendance à se prononcer av (qui est la prononciation du néo-
 grec) (1).

C LES SEMI-VOYELLES.

On sait qu'en latin vulgaire, et plus précisément en
 latin tardif, les semi-voyelles i et u peuvent s'amuir complè-
 tement (2), par exemple après t, devant e, a, o. Vu que ce phé-
 nomène est d'origine purement latine, il est certain que les mot
 suivants ont été empruntés des formes vulgaires latines:

a) amuissement de i (4): κωντοράτωρ (contionator), φακτορά-
 ριος (factionarius), οὔεστάριον (vestarium), κίβειάτωρ (ciba-
riator; on trouve aussi κίβειάτωρ), κάμισα (camisia, on trouve
 en latin camisa, p. ex. VEN. PORT., Vita Radeg., 13, 30; Gloss.
 V 353, 24 et 424, 7), ἰκομμενταρήσιος (commentariensis).

(1) Cfr. SOMMER, p. 124, § 77, 5; ECKINGER, p. 13.

(2) DITTENBERGER, p. 307; ECKINGER, p. 134.

(3) SOMMER, p. 144, § 85.

(4) Cfr. SCHÜCHARDT, II, pp. 444 ss.

Remarquons qu'il y a presque toujours une autre sonante (y) dans le mot. L'amuissement de i serait dû à un phénomène de dissimilation.

b) Amuissement de u devant une voyelle accentuée (l) (comme en latin: ἀκτῆριος (actuarius), φεβριῆριος (februarius)).

LA SYSCOPE

La syncope, nous l'avons dit plus haut, est une conséquence de l'accent d'intensité. Or comme dans la basse latinité, l'accent est devenu d'intensité, la syncope est très fréquente dans le latin de cette époque. Elle affecte les voyelles e, i, et surtout u généralement au contact d'une consonne liquide: e est syncopé entre c-r, p-r, t-r; i entre r-n, r-s, l-t, k-m, m-n, g-n; u entre b-l, c-l, g-l, p-l, t-l. En grec hellénistique au contraire, la syncope est peu habituelle: elle affecte uniquement la voyelle i, encore que d'une manière sporadique; quant aux voyelles e et u, elles ne sont jamais syncopées (2). Les mots suivants empruntés par le grec au latin se rencontrent la plupart du temps dans cette dernière langue sous la forme syncopée. Il est donc certain que ces termes ont été empruntés sous cette forme par le grec d'Egypte;

Groupe -bul-: ἀρχιταβλήριος, τᾶβλη, φιβλατωειν, στάβλον et σταβλίτης.

-cul-: λάγκλι, κοῦκλι, παρικλάριον, κορυκλάριος, βακλίω (de baculus).

-gul-: σίγλα, λίγγλα, δεγάλα.

-tul-: μάτλα, σίτλιον, τίτλος.

-ter-: οὔστρατος, οὔατρατος, συνουστρατος.

-min-: λάμνα et λάμνιον.

-gin-: σελιγνέριος, σελίγνιον.

Tous ces mots, sauf deux, ne sont attestés dans le grec d'E-

Les notes sont placées à la page suivante.

gypte que sous la forme syncopée, ce qui confirme qu'ils ont été empruntés tels quels au latin. Mais on trouve aussi, à côté de $\kappa\omicron\epsilon\rho\nu\kappa\lambda\acute{\alpha}\rho\iota\omicron\varsigma$ (IIe s.) la forme non syncopée $\kappa\omicron\epsilon\rho\iota\kappa\omicron\upsilon\lambda\acute{\alpha}\rho\iota\omicron\varsigma$ attestée du IIe au Ve siècle. De même, à côté de $\acute{\alpha}\rho\chi\iota\tau\alpha\beta\lambda\acute{\alpha}\rho\iota\omicron\varsigma$ (IIe s.), on rencontre $\tau\alpha\beta\omicron\upsilon\lambda\acute{\alpha}\rho\iota\omicron\varsigma$ employé depuis le IIe s. jusqu'au VIIe s. Cette constatation permet de conclure que les formes les plus usitées, c'est-à-dire les formes syncopées ont constitué normalement la matière de l'emprunt.

PROSTHESE.

Le développement d'un i prosthétique devant s initiale se avec d'autres consonnes (c, t, p et m) n'est pas un phénomène isolé: il n'est particulier à aucune langue, mais comme il est provoqué par un fait de prononciation, à savoir l'articulation lâche de la consonne initiale, il relève de la phonétique générale (3). En latin, la prosthèse n'apparaît qu'au IIe s. de notre ère et les recherches de O. Prinz qui a tenté de l'expliquer par une influence étrangère n'ont pas abouti (4). Dans les papyrus grecs nous n'avons rencontré qu'un seul cas: $\iota\sigma\kappa\epsilon\iota\beta\alpha\varsigma$ (=scriba). Cette forme, très probablement, vient en droite ligne du latin vulgaire iscriba (5) et, comme telle n'était pas opposée aux lois de la phonétique grecque, elle a été conservée.

(1) DIETERICH, p. 73; ECKINGER, pp. 72-73; SCHUCHARDT, pp. 146

(2) Cfr. DIETERICH, pp. 37-40; DITTENBERGER, p. 294; PSICHARI, p. 224; ECKINGER, p. 23 (a); p. 47 (1); pp. 72-73 (u).

(3) Cfr. GRAMMONT, Phonétique, p. 361.

(4) O. PRINZ, dans Glotta, pp. 97 ss.

(5) Sur iscriba en latin: SOMMER? P. 154, 87 II; LINDSAY-NOHL? P. 120, 123; SCHUCHARDT, II, p. 337 ss.; en grec DIETERICH, pp. 34-37.

EPENTHÈSE.

L'épenthèse est le phénomène inverse de la syncope, mais il tend au même but, à savoir rendre plus aisée l'articulation d'un groupe de consonnes: liquide * autre consonne. Nous n'avons relevé qu'un seul cas d'épenthèse, mais il est douteux (1): $\kappa\alpha\lambda\iota\kappa\iota\nu$ (calceus), SB 7168, 6, V-VIe s. Cette forme pourrait être aussi bien le diminutif grec du substantif latin caliga (2).

D LES CONSONNES.

Les consonnes grecques $\beta, \rho, \gamma, \kappa, \delta$ et τ ont sensiblement la même prononciation que les consonnes latines b, p, g, c, d, et t. De même f correspond à φ qui, à cette époque, était devenu spirant. Aussi le rapport entre les unes et les autres est-il constant. Les exemples que l'on pourrait citer sont extrêmement nombreux. Toutefois, déjà en latin vulgaire, on observe une tendance sporadique à confondre les tenues et les mediae, c'est-à-dire les explosives sourdes et les explosives sonores (3): on rencontre g=c et inversement c=g, d=t et t=d, plus rarement enfin b=p et p=b. Mais le phénomène apparaît surtout, mais pas exclusivement, dans les mots latins tirés du grec (4), où la même confusion se produit parfois. Le phénomène a été étudié de très près, sans qu'on soit arrivé à une conclusion certaine. L'hypothèse la plus séduisante est celle qui a été exprimée par M. R. Fohalle (5): "tous les mots en général qui ont été transportés dans le monde latin, y venaient par l'intermé-

(1) WILCKEN, Archiv, IX, p. 85, lit $\kappa\alpha\lambda\iota\kappa\iota\nu$.

(2) Cfr. ECKINGER, p. 100.

(3) SOMMER, pp. 283 ss., 158 et LINDSAY-NOHL, p. 87, 75.

(4) Ibid., respectivement p. 284, 158 et p. 85, 74.

(5) R. FOHALLE, "A propos de _____, gubernare", dans Mélanges Vendryes, pp.

diaire de gens qui ont dû garder, même dans la prononciation du grec, une incapacité de bien prononcer l'occlusive.... Ne serait-ce pas dû à l'influence des gens qui ont parlé une autre langue avant de parler grec?" En ce qui regarde l'Égypte, l'interrogation formulée ci-dessus devient une certitude. En effet, dans la vallée du Nil, le grec était la langue officielle, parlée par les gens cultivés, mais il n'en reste pas moins vrai que "le grec était une langue étrangère et par suite les gens peu lettrés le parlaient d'une manière plus ou moins incorrecte ou barbare. Beaucoup de fautes s'expliquent par là. Il en est, comme les confusions de δ et de τ , dont le caractère étranger se reconnaît du premier coup: ἀποδικάσω = ἀποπειράσω, δεκταρ = τέκτων, δετωκας = δέδωκας, βασιβειν = βασιβειν sont du grec d'Égyptiens" (1).

Les Dentales.

La confusion entre les dentales τ, δ, θ a toujours été reconnue comme une particularité du dialecte gréco-égyptien (2) et du grec d'Asie-Mineure. Aussi dans les documents papyrologiques nous rencontrons fréquemment dans les mots empruntés des confusions de dentales:

$\tau = \delta$: καλαντικά (dérivé de calendae), σέκουντοι (secundi), τεκωνάριος (draconarius), εντεκτιών (indictio), λωτίκιον (lodix), δηφηντεύσις (defensio), δειντικκίος (vindicatus), νεαυτέυσοθαι (dérivé de praeda), εμπασίμεινον (impedimentum), κώπιξ (codex), τούπλιας (duplae), όστινλέιος (ordinarius), προμητιπώντων (promittendi).

$\delta = \tau$: ούδεάρος (veteranus), προσήκτων (protector), καβίδιον (dérivé de caput), τένδριον (tentorium), τίνδα (tenta), δριέων (ti-

(1) MEILLET, Langue grecque, p. 260.

(2) MAYSER, I, I, pp. 175 ss.; DIETERICH, pp. 84 ss.; THUMB, Hell., p. 134; VERGOTE, Het probleem van de koiné, dans Phil. Studien, IV (1932/33), p. 104.

ro), ἰεὺς ἰλαί (tragulae), μανθῆλη (mantile), κόμιδι (comiti), κενθηνάρια (centenaria), κομμονιδώριον (commonitorium), τίδλος (titulus), ληγατάριος (legatarius), κένδουκλον (centunculus).

Quant à la confusion $\theta = \tau$, on peut la mettre à l'actif de l'aspiration vulgaire (1). Les cas sont d'ailleurs peu nombreux: μούσθον (mustum), θессαλάριος et θессάριος (tesserarius). Dans ce dernier mot, l'aspiration serait-elle due à une étymologie populaire?

Dans un cas, nous avons relevé une sorte d'assibilation du δ : λωζιλίκα = λωδικα (lodix). C'est le même phénomène que celui qui se passe en Arcadie (2).

Les Labiales et les Gutturales.

Les confusions entre π et φ ainsi qu'entre γ et κ doivent être attribuées également à l'influence de la langue indigène. Les Coptes ne savaient distinguer k et g dans la prononciation; de plus ils ne pouvaient articuler correctement dans leur langue l'aspirée grecque (3). Cependant les papyrus nous ont fourni une moisson moins riche que pour les dentales. Beaucoup plus rare est la confusion entre β et π , elle atteste également la confusion des sonores et des sourdes dans des bouches étrangères.

$\kappa = g$: πάκανος (paganus), λεκέονα (legio), ἐξνούχκερος (qui expungit), σίκνα (signa), δηληκατίων (delegatio).

$\Gamma = c$: γαστεήσις, γαστείσι (castrensis).

$\Phi = p$: φουγιών (pugio), ἐκσφουγγέσις et ἐκσφουγγεύειν (expungere), φουσκάριος (puscarius), κούφα et κουφοκρεμύς (cupa), σαφώνιον (sapo), φούλβιον (pulvinar), φαινόλης (paenula, dans ce cas, il faut peut-être considérer l'influence de φαίρω).

Notes

(1) DIETTERICH, p. 85.

(2) BUCK, p. 54, 64, 2.

(3) THUMB, Hell., p. 134; MAYSER, I, pp. 169 ss. et 173 ss.

- Π = φ: *νακιδάτιον* (faciale).
- β = p: *καβιδάτιον* (dim. de caput); *βατίλλαι* (patellae); *βεσκοεσι*
- π = b: *ρωβη[α]σε*, *δεκεμνησε*.

D'après le développement qui précède, il semble que les confusions entre les mediae et les tenues doivent être expliquées par la phonétique du grec d'Egypte plutôt que par la phonétique latine. Il ne faut pas s'étonner d'ailleurs que les mots latins passés en grec s'adaptent à la prononciation indigène.

On sait que le grec a tendu à ouvrir toutes les consonnes occlusives dont la prononciation était faible et à en faire des spirantes. C'est le cas pour les sonores β, γ, δ et pour les aspirées φ, θ, χ (1).

Parfois γ entre voyelles s'amuit après être devenu spirant. Cette disparition du intervocalique s'observe en Egypte dès le IIIe s. av. J.C. (*ὀλιγος* est devenu *ὀλιός*) (2). Mais en latin vulgaire, le g intervocalique s'amuit également au IIe s. de notre ère (3). Aussi est-il très vraisemblable qu'un mot tel que *Ἀούστη* (B.G.U. 741, 7, IIe s.) a été emprunté au latin Austa (Agusta, CIL VIII 1577). Ici encore, nous reconnaitrons que le mot a été emprunté sous sa forme vulgaire.

Le b latin, de son côté, est devenu spirant, vraisemblablement au cours du IIe siècle de notre ère; de là, les confusions de b et de v que nous avons déjà examinées dans la première partie de ce travail. Aussi est-il intéressant de noter la manière par laquelle on rend le son bilabial dans les transcriptions grecques. A l'époque républicaine, le v latin sonnait w,

(1) MEILLET, Langue grecque, p. 293.
 (2) Cfr. DIETRICH, p. 86; MAYSER, I, p. 163; BOKINGER, p. 100.
 (3) SOMMER, p. 286, § 158 a.

aussi on le trouve rendu normalement par ου. Cette graphie a été conservée longtemps comme en témoignent les papyrus de l'époque romaine et même de l'époque byzantine: οὐετραρός (veteranus, du I^{er} au IV^e s.); οὐήλον (velum, II^e s.); οὐεξιλλατίων (vexillatio, du II^e au IV^e s.); οὐιδίκτη (vindicta, II^e s.); οὐικάρειος (vicarius, II^e s.); οὐενδικίων (vindiciae, IV^e s.); οὐένδιτον (venditum, IV^e s.); δωνάτιον (donativum, IV^e s.); φλαυιάλιος (flavialis, VI^e s.); βρέουιον (breve, IV^e s.). Dès le III^e siècle de notre ère, on voit apparaître le signe β pour rendre le y latin. C'est qu'à cette époque, le β est devenu spirant. En revanche, c'est la graphie β qui est attestée dans le plus grand nombre de cas et le plus longtemps, ἡβόκατος (evocatus, VI^e s.); πριβάτιον (privativum, VI^e s.); βερηδάρειος (veredarius, VII^e s.); βιάτικον (II^e s.); βεστιαρίος, βεστιαρίτης (vestiarius,); βέστιον (vestis, du IV^e au VI^e s.); καβάτωρ (cavator,); βασκαύλης (vascula, III^e et IV^e s.); κερβικάειον (cervical,); βιλλάειον (villa, V^e s.); βίκλα (vicula, VII^e s.); κονβεντίων (conventio,); ἐνβεντον (inventum, VI^e s.); βότον (votum, VI^e s.); βερβον (verbum, VI^e s.). Comme nous l'avons dit, il n'y a qu'une différence d'époque entre les deux graphies: les mots à double orthographe l'attestent à suffisance:

οὐικάρειος: II^e s. et βικάρειος du II^e au VI^e s.

οὐεξιλλατίων du II^e au IV^e s. et βεξιλλατίων: IV^e s.

βρέουιον: IV^e s. et βρέβιον ou βρέβειον: IV^e et V^e s.

La tendance s'est développée concurremment en latin et en grec, mais elle a abouti plus complètement en grec, car en latin seul le b intervocalique est devenu spirant, mais le β grec est devenu labio-dental en toute position. Dès lors, une équivoque subsistera dans les transcriptions de mots latins: le

servira aussi bien à transcrire le b que le y latin, comme en témoigne l'expression βίβε βάλια (bene valeas).

Certaines transcriptions trahissent l'embarras des scribes, par exemple ὀεντικ(άτος) (vindicatus, II-IIIe s.) où le o n'est qu'un expédient graphique pour rendre le son w (cfr. ταοεα = ταῦτα, ἄοτος = αὐτός). Dans le cas de βρέσιον (breve, IVe s.), υ est la simple transcription de y. D'ailleurs à cette époque, ευ se prononçait ev (1). Quant à σταβίλος (stabulum, VIIIe s.), υ témoigne de la prononciation bilabiale de β puisque αυ était prononcé av (cfr. εἰσόδου = εἰσβόδου).

La forme Νώσησε est une transcription du latin noember, résultat de l'amuïssement du y intervocalique.

Labio-vélaire qu. Le grec utilise divers artifices orthographiques pour transcrire la labio-vélaire qu. Il est certain que la graphie la plus naturelle et la plus ancienne est celle qui figure par exemple dans κουαδράριος (quadrarius), κούιντος (Quintus). Ce dernier nom est parfois orthographié κοίντος. QU est aussi transcrit simplement par κυ: κούιντος; κυάιστωρ (quasitor). Le groupe κυ - équivaut souvent à qui - latin: κύητος (Quietus); κύταρος (quintanus); ἐκυτάτα (equitata); κυείρα (Quirina); dans un cas κου - = qui - : σφουκουπιδικίδριος. On voit donc qu'il s'agit d'un procédé orthographique grec plutôt que d'un fait de prononciation (2).

H latin. - L'affaiblissement de l'aspiration est une caractéristique des langues indo-européennes. Mais avant d'être éli-

(1) BLASS, Aussprache, 2e éd., pp. 69-70; cfr. DITTENBERGER, pp. 306-307.

(2) Sur les différentes transcriptions de qu - en grec, cfr. ECKINGER, pp. 120-125 et DIETERICH, p. 74 et p. 82.

minée complètement, l'aspiration fut incertaine et l'on observe des déplacements. Ainsi en latin, on trouve chors (=cohors), de là en grec sont attestées les formes $\chi\omega\epsilon\tau\eta$ (cohors) et $\chi\omicron\epsilon\tau\acute{\alpha}\rho\iota\omicron\varsigma$ (cohortarius). En latin comme en grec, l'aspiration peut disparaître complètement: on lit alors cors qui a donné en grec le dérivé $\kappa\omicron\epsilon\tau\iota\alpha\rho\acute{\omicron}\varsigma$ (1).

L et R- Les cas de confusion des liquides r et l sont fréquents dans les papyrus grecs. Le plus souvent cette confusion est due à un phénomène de dissimilation. Tels sont les cas suivants: $\lambda\iota\beta\lambda\acute{\alpha}\rho\iota\omicron\varsigma$ et $\lambda\iota\beta\lambda\acute{\alpha}\rho\iota\omicron\varsigma$ (librarius); $\theta\epsilon\tau\tau\alpha\lambda\acute{\alpha}\rho\iota\omicron\varsigma$ et $\tau\epsilon\tau\tau\alpha\lambda\acute{\alpha}\rho\iota\omicron\varsigma$ (tesserarius); $\kappa\alpha\mu\alpha\lambda\acute{\alpha}\rho\iota\omicron\varsigma$ (camerarius); $\omicron\upsilon\eta\epsilon\lambda\acute{\epsilon}\rho\iota\omicron\nu$ (velarium). Dans les exemples suivants, la confusion des liquides r et l ne peut s'expliquer que par le latin où il s'est produit une confusion de suffixes différents -alis et -ari(u)s: $\beta\epsilon\kappa\epsilon\phi\iota\kappa\iota\acute{\alpha}\lambda\iota\omicron\varsigma$ (beneficialis ou beneficiarius); $\pi\epsilon\gamma\kappa\iota\acute{\alpha}\lambda\iota\omicron\varsigma$, $\pi\epsilon\gamma\kappa\iota\acute{\alpha}\rho\iota\omicron\varsigma$ et $\pi\epsilon\gamma\kappa\iota\acute{\alpha}\rho\iota\omicron\varsigma$ (principalis). Quant aux termes $\gamma\alpha\kappa\iota\acute{\alpha}\rho\iota\omicron\nu$ (faciale) et $\kappa\epsilon\epsilon\beta\iota\kappa\acute{\alpha}\rho\iota\omicron\nu$ (cervical ou cervicarium) (2), il est probable que l'on se trouve en présence d'une attraction analogique due au suffixe des diminutifs -άριον. Le nom $\delta\epsilon\lambda\mu\acute{\alpha}\tau\iota\kappa\omicron\nu$ (dalmatica) est le résultat d'une étymologie populaire; par sa forme et même par sa signification, ce mot évoquait trop bien $\delta\acute{\epsilon}\rho\mu\alpha$ (la peau) pour échapper à un phénomène de ce genre. D'ailleurs, à l'époque actuelle, dans le même ordre d'idées, n'entendons-nous pas certaines personnes appeler "pelure" leur manteau?

Ainsi, il ne nous reste qu'un seul cas de confusion pure et

(1) Cfr. DIETERICH, p. 44, note et p. 86; ECKINGER, p. 55 et 131.

(2) C.G.L. II, 572, 31.

simple des liquides r et l: κομινταλέσιος (commentariensis), ce phénomène est d'ailleurs bien connu en latin et dans le grec d'Égypte (1).

N et L- Nous devons aussi mentionner deux cas où v remplace l. Le premier peut s'expliquer par assimilation: ρουμει-νάρη (luminaria). Quant au second, πακίανον (faciale), il faut vraisemblablement l'expliquer par le grec d'Égypte, où l'on rencontre des confusions de λ et de ν (λίανον = νίανον) (2). En latin, le phénomène est mal attesté (3).

N et R- Dans le grec d'Égypte, on trouve des exemples de remplacement entre les consonnes λ, ρ, ν, et γ (4). Aussi croyons-nous qu'il faut recourir aux lois phonétiques de la koinê pour expliquer ἀκομινταλέσιος (commentariensis).

B et M- Ici encore, le phénomène n'a pas laissé de traces suffisantes pour juger de son importance. De deux cas attestés par les papyrus, le premier peut s'expliquer par dissimilation: μορβίλλων (murmillo); la confusion de m et de b est attestée en néo-grec (5). En latin, l'Appendix Probi mentionne bien (1. 71): globus non glomus, mais dans ce cas, il s'agit d'une confusion entre deux racines: globus -i et glomus -eris. Pourtant dans l'exemple donné par les papyrus ἀβικτώρι (amictorium), la lecture du β est incertaine (7), μ et β en cursive étant très semblables.

(1) MAYSER, I, p. 188, 41; LINDSAY-NOHL, p. 107, 101. Cfr. BCKINGER, p. 107.

(2) MAYSER, *ibid.*

(3) LINDSAY-NOHL, p. 110, 106 et SOMMER, p. 182, 98; BCKINGER, p. 107.

(4) MAYSER, *ibid.*

(5) THUMB, *Hell.*; p. 227.

(6) LINDSAY-NOHL, p. 92, 84.

(7) Cfr. K.F.W. SCHMIDT, notes du P. Oxy? 1535, 8.

Groupes de consonnes

CT- En latin vulgaire, les tendances à l'assimilation sont beaucoup plus fortes qu'en latin classique. Le groupe -ct- s'assimile en -t(t)- (1), de là *κολλητίων* (collectarius).

BR- Le groupe -br- subsiste généralement aussi bien en grec qu'en latin (2), cependant le latin connaissait l'assimilation -br- en -rr- du type surripere. Il semble donc que la forme *σουφικονάλλιον* (subricopallium) peut s'expliquer de cette façon, avec simplification de la gémée résultante.

LN- Le groupe -ln- dans *βαριτίων* (balneator) s'est réduit à v. Déjà en latin vulgaire, les formes baneare et baneum, qui sont à l'origine des formes romanes, sont largement attestées(3)

RN- Le nom latin cornic(u)larius est parfois transcrit *κοιλικλήριος*. Pour expliquer cette forme, il semble que l'on doit admettre le passage de -rn- à -rl- par assimilation à distance, puis l'assimilation de ce groupe en -ll-.

LL- En revanche, le groupe -ll- peut se dissimiler en -rl-, comme en témoigne le nom *κελλάριον* (cellarium).

SS- Nous avons déjà relevé dans la première partie le passage de -ss- à -st- que nous avons identifié comme un phénomène d'assimilation: professio = profestio. Le calque de cette forme existe aussi dans les papyrus grecs: *προφεστιών*.

X latin- Nous savons qu'en latin vulgaire, x a simplement la valeur de s, par exemple visit = vixit (CIL VI 2666, 2) ou xanto = sancto. De même dans les transcriptions grecques de noms la-

(1) SOMMER, p. 250, §132.

(2) MAGNIEN, Gr. comp. du grec et du latin, Lyon, 1942, p. 115.

(3) Cfr. GRÜBER, Vulgarlat. Substrate, dans A.L.L., I, p. 248.

tins, on trouve des graphies comme *ὑποκίριοι* (auxiliarii) (1). Les différentes manières employées par le latin pour rendre le groupe -xc- ont leur correspondant dans les transcriptions grecques. A côté de la forme normale *ἔξκέντω* (exceptor), figurent les formes *ἔξέντω*, ou *ἔκκέντω*. De même *ἔξκουβίτω* (excubitor).

Groupes composés d'une nasale.

A Nasale * occlusive. La chute de la nasale devant l'occlusive du même ordre est un phénomène qui se produit parallèlement dans les deux langues classiques: c'est une caractéristique de la langue vulgaire. Nous renvoyons à l'explication que nous avons donnée dans la première partie; ce fait est tout aussi bien attesté en latin qu'en grec. Selon Dieterich, l'origine de ce phénomène en grec serait due au fait que des occlusives β et δ seraient devenues des spirantes malgré la présence d'un ν . Par suite de ce développement en spirante, le ν se serait amui (2). Cette explication est possible dans certains cas. Mais alors comment expliquer la chute de la nasale devant η , τ , κ qui ne sont pas devenues spirantes? Par assimilation, répond Dieterich (3). Quant à nous, nous adopterons la même explication: à savoir l'articulation plus faible de la nasale devant l'occlusive. En tout cas, l'amuissement de la nasale dans cette position est fréquemment attesté dans les papyrus de toutes les époques (4). Voici un certain nombre de cas relevés dans les papyrus grecs de l'époque impériale; devant τ : *κύντανος* (quintanus); *κεντερία* (centuria); *λίτιον* (linteum); devant δ : *οβίδικ-*

(1) SOMMER, p. 257, § 134, 3, b.

(2) DIETERICH, pp. 112-113.

(3) *Ibid.*, pp. 114-115.

(4) WAYSER, I, pp. 190-194.

τα (vindicta); devant κ : πεικίνοσ (princeps). Cfr. le latin principis, CIL IV 1945 et VI 3651, (1).

B Introduction des consonnes nasales devant les occlusives.

C'est le phénomène inverse du précédent. Comme conséquence de l'affaiblissement de la nasale, les gens peu cultivés l'introduisaient dans des mots où elle n'avait que faire. Le phénomène est également bien attesté en latin et en grec.

Il semble cependant que l' introduction de la nasale, devant les occlusives labiales et ψ, ν devant les occlusives dentales et gutturales soit une particularité du domaine oriental de la koinè, de l'Égypte spécialement (2). On observe que la plupart du temps ce sont les noms propres et les noms étrangers qui en sont affectés. On sait que les Gréco-Égyptiens éprouvaient beaucoup de peine à distinguer la sourde de la sonore; et dans les papyrus démotiques, le copte transcrit le κ grec par g et k, le γ grec par ng et à l'occasion par k, le δ grec par t et nt. Ce fait est sans doute à l'origine de certaines graphies. Ajoutons enfin qu' à l'époque impériale, les occlusives tendaient à devenir des spirantes, surtout à l'intervocalique: dans ce cas l'introduction de la nasale servait donc à maintenir la prononciation dure de l'explosive sonore. Voici les cas relevés: μαμακία (mappa), συμφέλιον et συσιέλιον (subsellium), βεγχιλίον (bracchiale), μονορέγκουτοσ (recautus), σιγγίλι (sigillum). Quant au nom du mois Ἰκτώμβριος, on peut faire intervenir l'action analogique des noms de mois terminés par -μβριος: σεντιέμβριος, νωέμβριος et δεκέμβριος.

(1) SOMMER, pp. 246, § 131, 2.

(2) Voir la théorie dans DIETTERICH, pp. 98 ss.; MAYSER, pp. 190-194. Cfr. ECKINGER, pp. 110-113; THUMB, Hell., pp. 135-137.

Un cas reste isolé et d'ailleurs est complètement différent, c'est le développement d'un μ entre voyelles: $\kappa\omicron\mu\acute{\alpha}\kappa\tau\omega\rho$ et $\kappa\omicron\mu\acute{\alpha}\kappa\tau\omicron\rho\iota\acute{\alpha}$. Le fait est latin, il s'agit d'un phénomène de recombinaison dû à l'influence de la préposition cum: les gloses mentionnent à plusieurs reprises: commactores argentarii (1).

C Groupe nasale + S.

Le groupe $-\nu\tau-$ ne se rencontre pas en grec, il a disparu dès la période préhistorique; en éolien, il se transforme en $-\nu\nu-$ et en ionien-attique, la voyelle précédent le $-\nu-$ s'allonge par compensation de la chute du $-\tau-$ (2).

En latin aussi, n, maintenu dans la graphie, est tombé dans la prononciation, non sans un allongement de la voyelle qui précédait ce groupe consonantique (3). Des inscriptions donnent cesor = ensor et cosol = consul. Au témoignage du grammairien Velius Longus, Cicéron prononçait foresia, hortesia pour fo-rensia, hortensia. Il faut faire une place toute spéciale au suffixe -e(n)sis qui est passé régulièrement dans la déclinaison thématique grecque: $\kappa\omicron\mu\epsilon\nu\tau\alpha\rho\acute{\epsilon}\nu\sigma\iota\omicron\varsigma$ (commentariensis), $\acute{\alpha}\kappa\omicron\mu\epsilon\nu\tau\alpha\nu\acute{\eta}\nu\sigma\iota\omicron\varsigma$ (confusion de a commentariis et de commentariensis avec remplacement du r par v), $\tau\epsilon\iota\mu\acute{\eta}\nu\sigma\iota\omicron\varsigma$ (trimissis), $\mu\iota\lambda\iota\alpha\rho\acute{\epsilon}\nu\sigma\iota\omicron\varsigma$ (miliariensis), $\mu\acute{\eta}\nu\sigma\upsilon\lambda\alpha$ (mensula), $\mu\epsilon\nu\sigma\acute{\alpha}\tau\iota\upsilon\varsigma$ (dim. de mensa), $\omicron\upsilon\acute{\iota}\kappa\eta\sigma\iota\mu\alpha$ (vicensima), $\iota\sigma\iota\kappa\acute{\iota}\alpha\rho\iota\omicron\varsigma$ (insiciarius). Cependant, à côté de ces noms empruntés au latin sous leur forme vulgaire, il est remarquable que d'autres ont été empruntés avec le groupe $-\nu\tau-$. Il s'agit de $\kappa\eta\nu\sigma\omicron\varsigma$ et de son dérivé $\kappa\eta\nu\sigma\iota\tau\omega\rho$, $\kappa\omega\nu\sigma\acute{\alpha}\nu\tau\iota\omicron\varsigma$, $\mu\eta\nu\sigma\acute{\omega}\rho\iota\omicron\nu$, etc... (4). Il apparaît que dans les papyrus, ces

(1) Cfr. Thesaurus, III, col. 1369 et G?G?L? V, 279, 37 et 627, 20.

(2) MAGNIEN, o.c., p. 124.

(3) LINDSAY-NOHL, p. 80, 66; SOMMER, pp. 254-255, §134, 2, b et ECKINGER, p. 115

(4) ECKINGER, p. 115.

termes ne figurent qu'après le IV^e siècle et il est très vraisemblable qu'il s'agit d'emprunts savants, effectués par la voie écrite, où la graphie n'indique aucun fait de prononciation.

Gémination des consonnes simples

et simplification des géménées.

Ces deux phénomènes sont d'origine vulgaire et ne sont rares ni en latin; ni en grec; aussi est-il difficile de déterminer si le grec a emprunté au latin une forme déjà modifiée ou si le mot a été affecté après son emprunt(1).

λλ = ll (2): γαλλιάριος, Ἀπὸ γῆλιος, νοβελήσιμος, παλλατῖνος, σαλλάριος

μμ = mm (3): λάμμη, λάμμηιον

κκ = cc (4): κούκουμος, βουκκελλάριος (influence de bucca).

σσ = ss (5): μαχίσστωρ (cas spécial: s devant une occlusive).
Inversement on trouve

λλ = ll (6): μιλικείσιον, κελάρικα, κελαιρίδιον, παλιόλιον, κολάριον, συμ-
φέλιον, κολλικτάριος, κολήγα, γάλος, τρεούλιον, κκεκάλι, βιξιλάτων,
μιλιάριον

φφ = ff (7): ὀφίκιον (à côté de ὀφφίκιον).

νν = nn (8): ἄνωνα

μμ = mm (9): κομινταρήσιος, κομικκιον, κομισάτος, νοῦμος, κομονιδάριον,
κομεντάριον, κομόδιον

σσ = ss (10): κάσις, κασιδιον, νοβελήσιμος, σιμισάλιος, τειμίσιος

(1) Cfr. DITTENBERGER, p. 152; pour le grec, MAYSER, pp. 211 ss.

(2) ECKINGER, p. 105.

(3) Ibid., p. 110.

(4) Ibid., p. 102.

(5) Ibid., p. 118.

(6) Ibid., p. 107.

(7) Ibid., p. 97.

(8) Ibid., p. 112.

(9) Ibid., p. 110.

(10) Ibid., p. 117.

CHAPITRE IM
MORPHOLOGIE.

Les déclinaisons.

Les noms en -a. Les noms latins en -a passent évidemment dans la première déclinaison grecque. Certains suivent la règle générale du grec, c'est-à-dire qu'ils sont en -η, lorsqu'une voyelle longue précède la voyelle, et en -α pur lorsqu' une voyelle ou un p termine le radical. Ainsi delmatica devient δηματική, et praepositura se transcrit πραιποσίτουρα. Cependant beaucoup d'autres noms n'obéissent pas à ces principes (1). Ainsi l'on trouve ἀνῶρα, gén. ἀνώρας aussi bien que ἀνώρη, gén. ἀνώρης. De même ἄλα et ἄλη, ταβέδα et ταβέδη. La cause de ces hésitations semble être due à la terminaison latine -a. Mais même dans les mots non empruntés, le grec d'Egypte en offre des exemples (2). Ailleurs encore, c'est le -a du latin qui l'a emporté: ῥόα ou ῥῶα, κρήνιδα, ορέδα.

Quant aux noms masculins de la première déclinaison latine, ils ont une tendance à se fléchir sur les modèles grecs νεκρίας ou πολιτής. Ainsi nous relevons σκεΐβας et son composé ἀντισκεΐβας, σουβάδιουβας, πιγκίρνης et parmi les noms propres: Ἀγρικόλλας, Ἄκυλλας (Aquila), Νίρουας, Πάνρας. La même remarque que plus haut s'applique ici: dans la plupart des cas, c'est le -a latin qui l'emporte, sans tenir compte de la nature du phonème qui précède la finale.

Au génitif, dans certains cas, on trouve la désinence -ου: σκεΐβου, Ἀγρικόλου, Ἄκυλου, mais le plus souvent l'on trouve le génitif dorien en -α: σκεΐβα, Νίρουα; Πάνρα, κόλληγα, κόκινα, et καί-

(1) Cfr. DIETERICH, pp. 172-173. DOTTLENG, p. 20.
 (2) MAYSER, I, 2, p. 2 et p. 12.

κίρα (Caecina), Γέτα, Γάβρα, Ἄκυλα. Ce génitif dorien pourrait bien constituer un trait distinctif de l'époque romaine, car à l'époque ptolémaïque, on trouve presque toujours le génitif en -ου, tandis que les génitifs doriens ne sont que des cas tout à fait isolés (1). Ces génitifs doriens auraient pénétré dans la koinê par l'intermédiaire des noms propres. Ils sont très rares dans la catégorie des noms communs.

Mentionnons encore deux formes spéciales de génitif: Ἀὐτοκράτορος καί τινος Νείρου. Le -ς final pourrait être une faute d'orthographe provoquée par la désinence des deux noms qui précèdent; ne serait-ce pas plutôt une forme analogique des noms féminins de la première déclinaison. Quant au second Γαίου Γουδίου Ἀκύλας, -ας transcrit sans doute la diphtongue latine -ae.

Deuxième déclinaison. Le phénomène le plus remarquable qui s'accomplit dans cette déclinaison est le changement de la terminaison -ιος en -ις. Cette modification n'a pas encore reçu d'explication satisfaisante dans son ensemble: l'on n'a réussi à expliquer que certains cas particuliers.

D'après Hatzidakis (2), ces nominatifs en -ις seraient des formations analogiques amenées par les vocatifs latins en -i empruntés en grec. Ces vocatifs ne permettraient que des formes de nominatifs en -ις. L'on formerait donc le nom Aurelis sur le vocatif Aureli, comme on a Ἐύνολις, et voc. Ἐύνολι. Dans ses critiques sur la théorie de Hatzidakis, Psichari (3) montre que ces vocatifs en -ι sont assez rares et de ce fait, ils ne peuvent justifier l'énorme développement que ce phénomène a pris

(1) MAYSER, I 2, p. 3. Sur le gén. en -ας, DIETERICH, p. 171.

(2) Einleitung, p. 315.

(3) Philologie néo-grecque, p. 234 ss.

en grec. D'après ce dernier ~~savant~~, l'accusatif - ν et le vocatif - ι ne sont que le résultat du nominatif - $\iota\varsigma$. D'ailleurs, pourquoi l'analogie s'essayerait-elle limitée à ces deux cas? Pourquoi n'aurait-elle pas agi sur le génitif et le datif? Aussi J. Psichari cherche une autre explication (1). Il admet que les nominatifs latins en -is sont antérieurs aux nominatifs grecs en - $\iota\varsigma$ (ceux-ci, dit-il, n'apparaissent qu'au Ier s. de notre ère); il conclut donc que le mot latin a été emprunté précisément sous ce forme; de là le grec se serait accoutumé à cette terminaison, puis, par analogie, cette désinence - $\iota\varsigma$ aurait entraîné d'autres substantifs purement grecs, et cela d'autant plus facilement que le grec connaissait les nominatifs en - $\iota\varsigma$ de la troisième déclinaison. Ceci posé, les neutres en - ν ne font plus difficulté: "l'analogie a dû commencer par les noms en - $\iota\upsilon\upsilon$ = - ν : $\epsilon\lambda\epsilon\upsilon\theta\epsilon\epsilon\iota\upsilon$, $\kappa\alpha\delta\iota\sigma\tau\epsilon\upsilon$..." (2).

A. Thumb (3) reconnaît aussi dans les nominatifs en - ι et en - ν au lieu de - $\iota\varsigma$ et de - $\iota\upsilon\upsilon$ une profonde influence latine. Il remarque que ces formes apparaissent aux environs du début de l'ère chrétienne et se multiplient en grec médiéval et en grec moderne. Il observe aussi que les recherches entreprises pour expliquer le phénomène par des voies phonétiques n'ont pas été couronnées de succès (4). C'est d'ailleurs cette impuissance qui avait poussé Htzidakis à rechercher la solution du problème dans une autre direction. Pour Thumb, les noms latins en -ius ont pénétré dans la koinè sous une double forme: en - $\iota\upsilon\varsigma$ et en - $\iota\varsigma$. Ce type a influencé les noms propres grecs, puis les autres noms; il

(1) PSICHARI, o.c., pp. 226-238.

(2) Ibid., p. 238.

(3) Hell., pp. 154-155.

(4) Ibid., et DIETERICH, pp. 63 ss.

a amené le passage de la désinence - $\iota\upsilon$ à - $\iota\upsilon$. Mais Thumb estime que l'apparition des neutres en - $\iota\upsilon$ est trop rapide et en conclusion il réserve sa réponse jusqu'au moment où les documents seront plus nombreux et seront soumis à un triage géographique et chronologique.

Et en effet, les savants que nous venons de citer n'ont pu tenir compte de l'apport de la papyrologie. S'il est vrai que les inscriptions ne nous révèlent des exemples qu'à l'époque impériale, par exemple à Pergame (1) ou en Attique (2), en Egypte au contraire, les premiers cas de noms en - $\iota\upsilon$ = - $\iota\omicron\varsigma$ et de - $\iota\upsilon$ = - $\iota\omicron\upsilon$ remontent au III^e siècle avant notre ère (3): $\epsilon\gamma\upsilon\epsilon\iota\upsilon$ (258 av. J.C.), $\eta\tau\omicron\lambda\epsilon\upsilon\tau\iota\upsilon$ (165 av. J.C.). Cette constatation ruine, nous semble-t-il, l'hypothèse d'une influence romaine et d'autre part, elle paraît indiquer qu'il ne faut pas séparer dans cette question les masculins en - $\iota\upsilon$ des neutres en - $\iota\upsilon$, comme le fait M. Maysr (4) qui formule l'opinion suivante: la formation des masculins en - $\iota\upsilon$ serait due à l'influence des hypocoristiques (p. ex. $Z\epsilon\upsilon\delta\epsilon\iota\varsigma$, $A\alpha\mu\iota\varsigma$) tandis que pour les neutres en - $\iota\upsilon$ il admet la chute du - \omicron - atone sous l'influence de l'accent d'expiration. Cependant M. Mayser doit bien reconnaître que son hypothèse est branlante, car ce phénomène n'atteint pas seulement les noms propres, mais encore les adjectifs et les nomina appellativa. En outre, pourquoi l'auteur recherche-t-il une solution distincte pour les masculins et pour les neutres? Nous croyons donc qu'il faut séparer l'étude du phénomène dans

(1) SCHWEIZER, p. 143.

(2) WEISTERHANS-SCHWYZER, p. 74, 4.

(3) MAYSER, p. 260, 59, 6.

(4) Ibid., note 2.

la langue donneuse et dans la langue emprunteuse: le latin, pensons-nous, n'a pas influencé le grec: l'apparition précoce du phénomène en Egypte exclut cette hypothèse, ensuite comment justifier le fait que dans les inscriptions bilingues, l'on trouve dans le texte grec la forme en - $\iota\varsigma$ et dans le texte latin la forme en -ius? par exemple, $\Lambda\iota\tau\omicron\epsilon\iota\varsigma$ Litorius (C.I.G. 3309, 263 p.C.). Enfin, même en admettant l'influence du latin sur les formes en - $\iota\varsigma$, l'on n'explique pas les neutres en - $\iota\upsilon$, si ce n'est par une analogie secondaire.

Il est donc fort probable qu'ici comme dans de nombreux cas, nous sommes en présence d'un phénomène qui s'est développé parallèlement ~~en~~ grec et en latin, presque à la même époque: en Egypte depuis le IIIe s. avant J.C. et en latin archaïque vraisemblablement à une époque postérieure au IIIe s. avant notre ère (1). Seulement en latin, les formes en -is ont disparu progressivement de l'usage si bien qu'à l'époque classique, toutes les formes en -ius sont restituées, et ce nous est une raison supplémentaire de conclure que le grec d'Egypte n'a pu être influencé par le latin.

Aussi nous sommes persuadé qu'une solution satisfaisante du problème peut être cherchée ~~uniquement~~ à l'aide des faits du grec d'Egypte. En effet, presque simultanément à l'apparition des formes en - $\iota\varsigma$ = - $\iota\omicron\varsigma$ et - $\iota\upsilon$ = - $\iota\omicron\upsilon$, un autre phénomène se développe: les noms propres égyptiens en - $\iota\varsigma$ ont leur génitif en - $\iota\varsigma$ au lieu de - $\iota\omicron\varsigma$ et inversement on trouve leur nominatif en - $\iota\omicron\varsigma$ au lieu de - $\iota\varsigma$. Si bien que ce fait, limité d'abord aux noms de personnes égyptiens, a pu s'étendre et affecter les noms propres grecs puis les noms de choses. Et enfin étant donné son dévelop-

(1) SOMMER, p. 327, § 192, 5.

pement considérable, les noms latins passés en grec auraient été traités comme des noms grecs.

Quant aux neutres en -iv, ils ne font aucune difficulté: ils seraient formés par analogie avec l'accusatif singulier des noms en -is qui ont leur accusatif en -iv.

Voici quelques exemples de noms en -is relevés dans les papyrus grecs: *διπλακίαις* et *δουδικίαις* (duplicarius) (IIe et IIIe s.); *καστρήσις* (castrensis) (IIe s.); *λεγιωνίαις* (legionarius) (IIe s.); *φρουμεντάραις* (frumentarius, IIIe s.); et parmi les noms propres: *Αἰλίς* (Aelius, IIIe s.); *Αὐρηίς* (Aurelius, IIIe s.); *Γεννάδις* (Gennadius) (III-IVe s.); *Ἰουλίς* (Iulius, IIIe s.); *Κορνῆλις* (Cornelius, IIIe s.); *Λοκρηίτις* et *Λοκρηίτις* (Lucretius, IIIe s.); *Λουρίς* (Lurius, IIe s.); *Οὐλαίρις* (Valerius, IIe s.); *Πετρονίς* (Petronius, IIe s.); *Πουβλίς* (Publius, IIe s.); *Τιβέρις* (Tiberius, II-IIIe s.); *Φλάβις* (Flavius); *Σιμπλικίς* (Simplicius, IVe s.). Nous n'avons relevé qu'une seule forme d'accusatif en -iv: *κωνσταντίβιν* (Constantius, IVe s.). On notera que les formes en -is sont surtout florissantes aux IIIe et IVe siècles de notre ère. Cependant, à la même époque et jusqu'à la période arabe, l'on rencontre les formes en -ios; ainsi l'on trouve *λεγιωνάριος* aux Ier-IIe s.; *δουδικίαιος* est attesté aux IIe-IIIe s., *καστρήσιος*, *φρουμεντάριος* et *πριμικήριος* sont attestés à l'époque byzantine. On observe donc une diminution des noms en -is plus on avance dans le temps. Au contraire, les noms en -iv = -iov se rencontrent de plus en plus surtout à la fin de l'époque romaine et pendant toute la période byzantine, p. ex. *καλκίβιν* (calceus, Ve s.); *λαγύβιν* (laguna, VIe s.); *λωρίβιν* (lorica, IIIe s.); *πωμάριβιν* (pomarium, Ve s.); *δελματίβιν* (delmatica, IIIe au Ve s.), etc... sans qu'il soit possible de déterminer une différence d'emploi, puisque dans un même texte

du III^e s., on trouve les deux formes *καρίδιον* et *καρίδιον* (casei sis).

III^e déclinaison.- Les noms latins en -or n'ont pas de correspondants en grec: cette langue ne connaît que les nominatifs en -ωρ. C'est pourquoi, dans les noms latins de cette catégorie, -ō- du nominatif est toujours transcrit par -ω-: *προωτήκτωρ* (protor), *καβάτωρ* (cavator), *κουράτωρ* (curator). Aux cas obliques, on trouve normalement en grec -ο-: *ἐξέκτορος* (exactor), *κουρατορος* *συνάτορος* (senator), *πριόρων* (priores), *ιουράτορες* (juratores), *μανδάτορες* (mandator), mais parfois aussi -ω-: *κούρωσι* (cursor), *κηροίτωρος* (censitor; ce dernier emprunté par voie écrite si l'on en juge par le groupe -ντ-). Toutefois il serait vain d'attacher une trop grande importance à ces différentes transcriptions, puisque, nous le savons, la confusion des quantités est une caractéristique du latin vulgaire aussi bien que du grec de la koiné.

On trouve la même hésitation entre -ο- et -ω- dans la transcription des noms latins en -ō, -ōnis: *δεκουρίων*, *κεντουρίων*, etc..., mais aux cas obliques, mentionnons *δεκουρίωνος*, *λεγιώνος* ou *λεγιώνος*, *βιξιλαντίωνος* ou *οὐξιλαντίωνος*, etc... Ces hésitations s'expliquent d'autant plus facilement qu'en grec certains noms ont le thème en -ον- et d'autres en -ων- aux cas obliques.

Les noms en -is, génitif -is n'ont pas leur correspondant en grec; aussi dans cette langue sont-ils assimilés aux catégories de noms en -is avec toutes les hésitations que cette assimilation comporte: ainsi on trouve trois génitifs du nom *Σέρβιος*: *Σερβίος*, *Σερβίως* ou *Σερβίδος*; de même on trouve un génitif *Σερβουλίου* (Servilius). Nous lisons enfin une formation analogique du nominatif d'après le génitif latin: *Πούδεντις* (Pudens).

Confusions entre les déclinaisons.a) 2e et 3e.

1) Etant donné la réduction de la terminaison -ιος en -ις, il est bien naturel de trouver des hésitations dans le classement des substantifs dans la 2e déclinaison plutôt qu'à la 3e. Car si le grec éprouve des difficultés à classer les noms en -ις empruntés au latin, au contraire la 2e déclinaison possédait des cadres nettement constitués. Nous pouvons citer Αὐγουστάλιος (Augustalis), κελαιάριος (Cerealis), Λιβεράλιος (Liberalis), Μαρτιάλιος (Martialis), Σεξτίλιος (Sextilis), ὄφφικιλιός (officialis), κομμενταρήσιος et ἀκομμενταρήσιος (commentariensis), σιγγουλάριος (singularis), κοντουβερνάλιος (contubernalis), φλαουικιάλιος (flavialis), τριμήσιος (trimissis), παρτικλάριον (particularis), ἰλλούστριος (illustris), ἄννουάλιος (annualis), πριγκιπάλιος (principalis), πριμινιλάριος (primipilaris), φαμιλιάριος (familiaris). C'est exactement la même phénomène qui s'est passé en latin: nous avons montré plus haut qu'à côté de leur forme en -is, certains noms latins avaient une forme en -ius (1) (p. ex. Apollinarius = Apollinaris). Cette confusion a peut-être été en latin le résultat d'un mélange de deux suffixes: -aris et -arius, distincts l'un de l'autre et qui ont servi à former des noms différents, comme par exemple singularis et singularius, primipilaris et primipilarius, alaris et alarius, auxiliaris et auxiliarinus.

2) Beaucoup de noms de la 3e déclinaison latine sont passés à la 2e déclinaison grecque: κόμιτος (comes), πριώριος (priores), πριγκιπης (princeps), πούλβινος (pulvinar), βέστιον (vestis),

(1) NEUB-WAGENER, II, pp. 149 ss., surtout p. 160.

κλιν. του (caput), λίνιτου. (lines), κώδικον (codex), διλωρος (diloris), Σέρουαντος (Servans). On notera que la plupart de ces noms sauf évidemment les noms d'hommes et les adjectifs, ont changé en même temps de genre: ils sont devenus neutres.

3) Inversement le nom latin patronus n'est jamais attesté que sous la forme πάτρων, gén. πάτρωνος.

4) Il faut classer à part le nom latin magister (1). Le grec ne possède pas une déclinaison analogue à la deuxième déclinaison latine avec nominatif en -er. Aussi les formes d'emprunts de ce nom trahissent-elles l'embarras de savoir dans quel type morphologique il faut le ranger. La graphie la plus normale est μάγιστρος (comme le latin offre Alexander de Ἀλιξάρδος). Cependant l'analogie n'a pas laissé d'exercer ses effets: la ressemblance de magister avec les noms d'agent en -της était frappante et l'on trouve μαγίστης, μαγίστιρος. Par ailleurs, le grec a introduit le mot dans une autre catégorie de noms d'agents: la catégorie en -της: μαγίστης, formation beaucoup plus vivante en grec que la formation en -της.

Le grec a d'ailleurs fait entrer dans cette classe d'autres noms qu'il était difficile d'assimiler au paradigme d'une catégorie nettement constituée: ainsi on note κούστης (custos, SB 6961), ἀρμοκούστης, à côté de κούστης et κούστος.

b) Ière et IIIe déclinaisons. - Cette confusion est bien confirmée à l'évolution du grec: la déclinaison consonantique manifeste une tendance à disparaître. Les cas sont assez peu nombreux et appartiennent à la langue militaire: λεγεώνη (legio), κλάσση (classis), χώρη (cohors), τιρόνης (tiro). En revanche,

(1) Cfr. P. CHANTRAINE, Quelques emprunts du grec au latin, dans Revue des Etudes latines, 1937 (XV), p. 91.

un mot latin de la Ière déclinaison est passé dans la 3e déclinaison grecque: manicae est devenu μάνικης. Parmi les noms propres, le nominatif ὠβάλης (Valens) a été considéré comme un nominatif singulier de la Ière déclinaison masculine et a provoqué la formation du datif ὠβάλῃ. Enfin la terminaison -e de la 3e déclinaison neutre a amené la confusion avec la terminaison -ῃ et l'on rencontre μανδήδι (mantile), μαφόρις (maforte). Citons encore κόμιταρ (= κόμιτα, comitem).

c) IIIe et IVe déclinaisons.- Cette confusion est conforme à l'évolution du latin, où les noms de la IVe déclinaison ont une tendance à se fléchir sur les thèmes en -o-. Citons κάσοι (casus), εἶδοι (idus). Il est cependant remarquable que la forme εἶδοι se maintient à l'accusatif. Les Grecs ont été frappés de la ressemblance du nominatif et de l'accusatif pluriels en latin. C'est pourquoi ils ont adopté le nominatif pluriel. Citons en outre κῆρος (census), κομιάτος (commeatus), κοῦρος (cursus), κομιτάτος (comitatus), ῥωγᾶτος (rogatus), ὄσου φρούκτος (usufructus).

d) Ière et IIe déclinaisons.- Promotus est emprunté sous la forme προμώτης sous l'influence de l'analogie avec les noms d'agents en -της.

Ajoutons enfin que des noms latins en -a passent dans la deuxième catégorie de la première déclinaison grecque (noms en -ης). Ce sont: παινόδις (paenula) et πινκέρης (pincerna).

Confusions de genre.

Comme en latin, la terminaison grecque des féminins en -α pur est identique à la terminaison du neutre pluriel. Aussi certains noms féminins, surtout des noms d'objets, qui dans l'usage courant sont employés au pluriel, ont été victimes d'une confusion entre les deux types; par exemple: σπορτοῦλον

(sportula), κύπελλον (cupa), τὰ βιβλία (tabula), βατίσθλον (batella): l'on a refait un neutre singulier sur un féminin singulier pris pour un neutre pluriel.

Cette confusion s'explique encore plus aisément dans les cas suivants. Le singulier des noms latins en -ia est tout à fait semblable au pluriel des diminutifs grecs en -ιον (l'emploi des diminutifs est une caractéristique des langues vulgaires); on a refait un singulier en -ιον: οὐγκιον (uncia), καμισιον (camisia); καμισιον est attesté, comme on trouve camisa en latin tardif (1) κονδοκτοριον (conductoria), φωκαριον (focaria). Denarius devient δηναριον, parce que la finale -arius a été assimilée au suffixe du diminutif -αριον.

¶ Inversement, la terminaison -a du neutre pluriel a été considérée comme la terminaison du féminin; de là le datif pluriel κάστραις. Cette confusion existait déjà en latin (2); ou bien encore de castra, on a tiré le singulier analogique castrum ^{J. P. Fw 278, IV, 17, 5} emprunté par le grec κάστρον. Enfin lorica est passé dans les thèmes en -ο-, mais on a refait un masculin: λωρεϊκος. En général, le grec adapte à sa morphologie particulière les termes d'emprunt et les range dans les catégories nettement constituées qui lui sont le plus familières.

Composition et dérivation.

La création de mots nouveaux opérée au moyen d'éléments étrangers prouve que ces éléments sont devenus partie intégrante du patrimoine linguistique de la langue emprunteuse et qu'ils ont perdu dans la conscience du sujet parlant leur caractère

(1) Cfr. Thesaurus linguae latinae, III, p. 207; l. 11.

(2) Ibid., III, p. 548, l. 45.

insolite. Ce procédé d'enrichissement signifie que les éléments empruntés au latin sont intégrés profondément dans le trésor linguistique du grec d'Égypte. Peut-on imaginer, en effet, un principe créateur de mots nouveaux plus fécond que l'union d'un radical emprunté à une langue étrangère avec des suffixes propres à la langue emprunteuse, ou encore d'un sémantème indigène avec un morphème étranger? Car de cette façon, une langue s'accroît de vocables aux nuances plus précises et expressives qu'elle n'obtiendrait pas si elle s'en tenait à ses propres moyens d'expression.

A Dérivation: sémantème d'origine latine + morphème d'origine grecque.

1) Adjectifs en -⁽¹⁾κόσ (en -ικός ou en -ικός): assurément en latin il existe ~~un~~ suffixe -cus (-icus, -acus), mais les adjectifs que nous citons n'existent pas en latin:

a) ἀνθρωπικός, ἐξκεντορικός, ἀρκαρικός, λαεθιτιοναλικός, ἰξακτορικός, ἰξκεντορικός, κελλαρικός, ηλουμαρικός, πατρωνικός, δουκικός, ηωμαριτικός.

b) κωρστάρτιακός, ἀνθρωπιακός, καπιτωλιακός.

2) Substantifs et noms propres en -ᾶς, -ᾶτος(2). Cette formation est parallèle à celle en -ᾶς, gén. -ᾶ. Ce suffixe -ᾶς, -ᾶτος est considéré comme une particularité du grec d'Égypte et comme une variante du suffixe ionien -ᾶς, -ᾶδος. Il servait surtout à former des diminutifs ou des sobriquets en partant soit de noms grecs, soit de noms d'origine étrangère (sémitique ou égyptienne). Il n'est donc pas surprenant que des noms d'origine latine

(1) MAYSER, I 3, pp. 104 ss.

(2) THUMB, Hell., p. 230; MAYSER, I 2, pp. 5 ss. et MEILLET, Langue grecque, p. 300.

aient subi la même transformation, par exemple: *ὀυλαερίης* (Ier s.), *θουλιός* (ép. de Trajan), *Γαίος* (IIe s.). A l'époque impériale, ce suffixe sert aussi à former des noms communs, comme *κολληγιῶτες* (collegae), *κιρκουλιός* (circulator).

3) Substantifs en *-ών*, *-ώνος*. Le suffixe *-ών*, *-ώνος* exprime les mêmes nuances que le suffixe latin *-ō*, *-ōnis*: il sert à former des surnoms, des hypocoristiques; seulement les mots que nous avons relevés en grec n'existent pas en latin. On rencontre des noms propres: *Πουνδιών* (IIIe s.), *Γαίών* (IIe s.); un seul nom commun: *κολλητιῶνες* (dim. de collectarius? et non *κολληγιῶνες* comme on l'a lu dans le P. Flor. 91, 27 (1)).

4) Les noms d'agents en *-της* (2). Dans la koinê, le suffixe a joué un grand rôle: il est resté vivant et a supplanté les deux autres suffixes *-της* et *-τωρ*. Dans les exemples qui vont suivre il est frappant de constater que ce suffixe *-της* a remplacé les suffixes latins *-tor* et *-arius*: *ἑξάκτης* (exactor, IVe s., à côté de *ἑξάκτωρ*, même époque); *σταβλίτης* (stabularius, VIe s.); *καστειλίτης* (castellarius, IVe s.); *κελλαεῖτης* (cellarius, du IVe au VIe s.) à côté de *κελλάριος*, du Ier au VIIIe s.); *νωμαεῖτης* (dérivé de *νωμάριον*, du IVe au VIe s.); *βεστιαεῖτης* (vestiarius, VIe s. à côté de *βεστιαριος*, même époque); *ἑξπυλλεῖτης* (expellator, VIe s.); *τρακτεῖτης* (tractator, VIe s.). On constate donc la coexistence des trois suffixes du IV au VIe s., mais le morphème *-ριος* emprunté au latin l'a emporté puisqu'il est encore attesté au VIIIe s.

5) Noms d'agents féminins en *-ίσα*. Ce suffixe est également très productif à l'époque byzantine: il a même dépassé les fron-

(1) Cfr. L. ROBERT, Sur un papyrus de Bruxelles, dans Revue de Philologie, IIIe série, tome XVII (69e de la collection), 1943, p. 118, note 1.

(2) MAYSER, I 3, p. 74 et CHANTRAINE, Formation des noms, p. 320, 257.

tières du grec, puisque, par la voie du latin vulgaire, il a été transmis au français (1) (p. ex. patronesse, abbesse): *νωμκειτίσσα* (fém. de *νωμκειτης*), *πατρωνίσσα* (fém. de *πατρων*).

6) Les diminutifs (2). Les diminutifs ont essentiellement un caractère expressif, car le suffixe du diminutif donne aux noms plus de volume. En outre, l'emploi du diminutif a une valeur affective: un diminutif n'exprime pas seulement que la chose dont on parle est petite, qu'elle a des dimensions modestes, mais il ajoute une nuance de tendresse, de pitié ou de quelque autre sentiment. C'est pourquoi la catégorie des diminutifs est importante dans toutes les langues vulgaires; la koinè, en particulier fait montre d'une préférence marquée pour elle.

Au cours de l'histoire du grec, on a étoffé de plus en plus les diminutifs: le suffixe *-ιον* a fait place aux suffixes *-ίδιον* et *-άριον*.

a) Suffixe *-ιον*: *καλίκιον* (caliga); *λωρίκιον* (lorica); *σκούτικια* (scutella); *νούμμιον* (nummus); *λάμνιον* (lamina); *σείλιον* (se- ligo); *σάγιον* (sagum); *παστίλλιον* (pastilla); *πούλλιον* (pullus); *λάγκλιον* (lancula); *τάβλιον* (tabula); *σαφώνιον* (sapo); *κίλλιον* (cella); *κουκούμιον* (cucuma); *ἀμπούλλιον* (ampulla); *τροῦλιον* (trul- leus); *φλαγγέλιον* (flagellum); *σέλλιον* (sella); *σίτιον* (situla); *μεσάτιον* (mensa); *φαιρόλιον* ou *φαιδόνιον* (paenula); *σουβείκιον* (subricula); *παλλιῶλιον* (palliolum); *λωδικίον* (lodix); *βράκιον* (bracca); *μαφόρειον* (maforte); *δελματίκιον* et *δελμάτιον* (delmati- ca); *σόλιον* (soleus); *βάλτιον* (balteus); *σαβάνιον* (sabanum); *βίσι- ον* (vestis); *βίριον* (birrus); *λιβέλλιον* (libellus); *σιγέλλιον* (sigillum); *ενεαδνούμιον* (-adnomen); etc...

(1) MAYSER, ibid., p. 54; CHANTRAINE, p. 110, 86; MEILLET, p. 299.

(2) MAYSER, pp. 38 ss.; CHANTRAINE, pp. 68 ss., 50-56; THUMB, Hell., p. 220.

b) Suffixe -άριον: ἀστράριον (as); βουεδωράριον (burdo); κιδάριον (cella); σταβάρειον (stabulum); μακιστάριον (macellum).

c) Suffixe -ίδιον: κιδερίδιον (cella); κασίδιον (cassis).

Comme on peut en juger par l'énumération qui précède, le système des diminutifs n'affecte que des termes qui désignent des objets et des choses d'un usage quotidien: pièces de vêtements, ustensiles, etc..., et ce n'est pas par hasard. D'autre part, le grec n'hésite pas à appliquer le suffixe du diminutif à des noms dont la forme latine est déjà un diminutif. Ceci prouve qu'à l'époque où ces termes ont été empruntés par le grec, le mot n'était plus senti comme un diminutif: σκουτέλλιον (de scutella); παλλιῶδιον (de palliolum); λιβέλλιον (de libellus).

7) Les verbes. Nous en avons relevé deux catégories dont l'une, la plus importante est en -ύειν; ces verbes expriment surtout un état. La valeur de ce suffixe est d'ailleurs ancienne. Nous en distinguons deux classes:

a) l'une qui groupe des termes juridiques. Les juristes byzantins ont toujours eu l'habitude d'helléniser les verbes latins conservés dans la langue du droit et ils préfèrent les verbes de formation savante, dérivés du supin latin: ἀμβιπέυειν (ambi-re); δηληγατιύειν (delegare); κομφερματιύειν (confirmare); τρακτεύειν (tractare); πακτιύειν (de pactum), ou tirés de noms de fonctionnaires et d'institutions: ζωνωνιύειν (annona); ἀγραρειύειν (agrarius); ριπαρειύειν (riparius); κουρατωριύειν (curator); πατρωνιύειν (patronus); πραιπιύειν (praetor); ἐξακτοριύειν (exactor); πραιποσιτιύειν (praepositus).

b) l'autre qui groupe des termes militaires; les verbes sont formés de façon plus brève: ῥωγιύειν (rogare); ἰκφυγγεύειν (expungere).

La deuxième catégorie, la moins nombreuse, est constituée de verbes d'action en -ίζω⁽¹⁾: βακκλίζειν (de baculus); στατιωρίζειν (de statio).

8) Les verbes en -ίζω ont donné naissance à des noms abstraits en -σις (2) et à des noms d'agents en -της; ce système est resté très vivant dans la langue commune: δηγγυτεύσις (de defendere); ἰκσφοσυγγεύσις (de expungere); ἰσπελλούτης (de expellere); τεκκ-τιότης (de tractare).

semble langage grecque la!

B Emprunt de Morphèmes. Sémantèmes d'origine grecque + morphème d'origine latine.

L'emprunt ne se limite pas au vocabulaire. A un degré plus avancé figure l'emprunt d'éléments morphologiques. En effet, un suffixe ne s'emprunte pas seul. Il entre dans la langue réceptrice comme partie intégrante d'un mot nouveau. Ce n'est qu'après bien longtemps quand de nombreux mot étrangers comportant ce suffixe sont entrés dans la langue emprunteuse que celle-ci finit par l'isoler et peut alors le ranger parmi ses propres outils grammaticaux. Ainsi le suffixe étranger peut servir à former de nouveaux dérivés.

Dans le grec d'Egypte, nous assistons à une rapide extension des deux suffixes latins -tor et -arius.

Le suffixe latin -tor était toujours vivant en latin vulgaire à l'époque impériale. Or en grec, le suffixe -τωρ était plus rare et moins productif que le suffixe -της (3); d'ailleurs, il ne s'était maintenu que dans quelques formes. C'est pourquoi, dans les mots qui suivent, nous pouvons considérer le suffixe

(1) MAYSER, p. 145.

(2) Ibid., p. 65 et CHANTRAINE, p. 289, § 228.

(3) MAYSER, I, p. 86 et CHANTRAINE, p. 320.

-τωρ comme un emprunt au latin et non pas comme une résurgence de l'ancien suffixe grec. Dès le II^e siècle de notre ère, on trouve κτήτωρ et ses composés προκτήτωρ et λιποκτήτωρ, mais c'est au VI^e s; que l'on rencontre des dérivés formés au moyen de ce suffixe: ὄψονάτωρ, θειότητωρ, ἐμβολάτωρ, οἰκότητωρ.

Le suffixe -arius, servant à former des noms d'agents, a été un concurrent redoutable pour le suffixe -tor. Le premier a été beaucoup plus productif en latin. Aussi son extension en grec est-elle parallèle à celle qu'il avait en latin; -άριος a donné en grec beaucoup de dérivés, datant pour la plupart de l'époque byzantine: τζαγκάριος, ἀποκρισιάριος, διαγραφάριος, ἀποστάριος et ἀποστασιάριος, καμηλάριος, ἀχυφάριος, καρονικάριος, παραμονάριος, προβολάριος, μαχθανάριος, θαρσικάριος, ἐκάριος, ἀσκλητάριος, προθικάριος, ἐντολικάριος, φαλαγγάριος, πλακουντάριος, πλαστικάριος, νομικάριος, πλαστάριος, τσιπιτάριος, καψάριος, μεθιλιτάριος, μνημειογράφος, πορθμάριος.

Le suffixe est cependant attesté dès le premier siècle de notre ère avec μηχανάριος et au III^e avec κερνάριος. Comment expliquer le développement tardif de ce suffixe en grec, alors qu'il est si vivant en latin? C'est qu'une langue n'accepte pas les éléments étrangers sans une résistance plus ou moins vive. Dans le cas présent, la lutte a été longue et nous pouvons en suivre les phases. Le suffixe -της, resté productif dans la koinè; a d'abord tenu tête à ses deux concurrents -τωρ et -άριος, mais finalement la victoire resta du côté de ceux-ci. C'est pourquoi à côté de προαλήμωτωρ attesté à l'époque byzantine, on trouve προαλήμωτης. De même on rencontre les doublets suivants: τυμπακνέριος et τυμπακνίστης, καμηλάριος et καμηλιτής, μεθιλιτάριος et μεθιλιτής, πλακουντάριος et πλακουντᾶς (= πλακουντοποιός).

C Composés hybrides. - Sémantèmes d'origine grecque + sémantème d'origine latine.

Tantôt, c'est le mot latin qui est le premier élément:

παγάρχης (pagus); φισκοσυνήγορος (fiscus); σιλλοποιός (sella);
κουφοκεραμύς (cupa); ούηλόθυρον (velum); ἄννωνιπαρχός (annona);

Tantôt, c'est l'élément latin qui vient en second lieu:

πρωτοπατρίκιος (patricius); ἀρχιστάτωρ (stator); ἀρχισταβλίτης
(stabularius); ὀρεθονούλλιον (pullus); πενταρόστουλον (rostrum)
στιχομαφόριον (maforte); ἔμψιδουμα (pluma); μορορέγκυτον (cau-
tus); προκουρσάριος (cursor); προδηλήγατον (delegatum); ἔννεαδ-
ρούμιον (adnomen); καινοκούφαν (cupa).

Etymologie populaire.

L'étymologie populaire peut être considérée comme une réaction inconsciente contre l'immixtion d'éléments étrangers. C'est une tentative faite en vue de rattacher un mot inconnu à un mot connu qui a une ressemblance extérieure plus ou moins grande avec celui-là. En effet, dans la conscience du sujet parlant, les mots ne sont pas isolés. Au contraire, les mots sont groupés par familles suivant leurs éléments constitutifs, mais aussi suivant les phonèmes qui les composent. L'énoncé d'un mot peut en évoquer un autre qui a une vague ressemblance avec le premier; de là certaines modifications. Le sens du mot n'intervient donc à aucun titre dans ce phénomène.

Voici quelques cas relevés dans les papyrus grecs d'Egypte:

λογίων (legio, Ier s. p.C.) et λογιωνάριος (legionarius, IIe s.)
sous l'influence de λόγος; διπλοκάριος (duplicarius, du Ier au
IIIe s.) d'après διπλοῦς; ἔξοναδείν (exemplarium, IIIe s.)
d'après ἔξον; δερματικίον ou δερματικόν (delmatica, du Ier au
IIIe s.) formés d'après δέρμα; πρινπιλάριος (primipilarius, IVe
s.) d'après πρίν; δυνάριον (denarius, IIe s.) d'après δύναμαι;

συμφέλιον (subsellium) IIIe s.), συγγουλάριος (singularis, byz.),
 Συμπλίκιος et Συμπλήκιος (Simplicius, IVe s.) où l'on a cru recon-
 naître la préposition σύν.

Un fait se dégage de l'examen de ces mots: c'est que le phéno-
 mène d'adaptation a connu sa grande vogue à l'époque romaine,
 principalement aux IIIe et IVe siècles de notre ère. Il semble-
 rait donc que les Grecs d'Egypte ont peu à peu cessé d'adapter
 les mots étrangers qui entraient dans leur langue. Et c'est
 bien normal, car en fait, plus on devient familier avec une lan-
 gue étrangère, moins on éprouve le besoin d'adapter les emprunts.

X

X

X

La constatation essentielle qui se dégage de cet ensemble de
 faits, c'est que le grec d'Egypte a effectué ses emprunts au
 latin vulgaire, et si l'on excepte les termes techniques de la
 langue administrative, c'est par la voie orale que les mots la-
 tins ont passé en grec. En effet, beaucoup de faits phonétiques
 que nous avons relevés s'expliquent par le latin: le mot latin
 avait déjà subi dans sa langue d'origine les modifications que nous
 constatons dans sa forme grecque. Il faut ajouter pourtant
 que beaucoup de tendances sont communes au latin et au grec.
 D'autres faits relèvent de la phonétique grecque, particulière-
 ment quand elle est influencée par la langue indigène: il s'est
 produit dans ce cas un travail d'adaptation, car il s'agit d'u-
 tiliser un mot étranger de prononciation difficile ou qui présen-
 te des phonèmes inconnus de la langue emprunteuse; telle est par
 exemple la confusion fréquente dans la koinê égyptienne entre
 les occlusives sourdes et sonores.

Le domaine où l'influence du grec s'est manifestée au plus

HAUT point, c'est la morphologie. Dans une langue où les noms se déclinent, tous les vocables, indigènes ou étrangers, doivent rentrer dans un système bien défini. Et dans ce cas encore, la tendance du grec qui consiste à supprimer sa déclinaison consonantique a prévalu: les emprunts se rangent dans la déclinaison en $-\alpha$ ou dans la déclinaison thématique, parfois cependant avec des hésitations.

D'autre part, nous avons pu observer fréquemment que les mots qui ont subi les modifications les plus sensibles sont aussi ceux qui ont pénétré le plus anciennement en grec: plus on avance dans le temps, moins les termes empruntés sont soumis à des changements et plus ils ressemblent à leur original latin dont ils ne sont plus, à l'époque byzantine en particulier, que la transcription pure et simple (sauf en ce qui regarde les finales pour des raisons morphologiques). Cette évolution est naturelle: nous l'appellerions volontiers phénomène d'accoutumance. En effet, la langue emprunteuse, à force d'accepter des éléments étrangers, les considère de moins en moins comme tels et parvient ainsi à se les assimiler sous leur forme originelle. C'est de cette manière que nous expliquerons les emprunts qui dénotent une pénétration plus profonde de l'influence latine; en effet, certains emprunts ont fait souche et ont donné naissance à un certain nombre de composés et de dérivés. Le terme d'emprunt est donc bien vivant.

A un stade plus avancé de l'influence latine, nous placerons les outils grammaticaux fournis par le latin au grec d'Égypte, ces morphèmes qui après avoir évincé leurs concurrents grecs, usés et peu expressifs, ont eu un si grand développement dans la suite.

Nous avons affirmé l'existence en grec d'emprunts latins bien vivants, nous invoquerons une preuve supplémentaire de leur parfaite adaptation. C'est que le grec a répandu dans tout l'Orient un certain nombre de termes latins. C'est tout d'abord le grec médiéval (1) et le grec moderne (2) qui s'emparent d'une foule de noms de choses (mois, vêtements, objets, mesures) et, ce qui est plus précieux, de quelques suffixes (3) (-*είς*, -*ίτοις*, -*ίσιος*). C'est ensuite le copte (4) qui reçoit certains noms (surtout des termes administratifs), tout comme l'arabe (5) après la conquête de l'Égypte.

Ces faits attestent que la culture de l'Égypte gréco-romaine ne s'est pas effondrée d'un coup sous les chocs de l'invasion arabe, elle s'est maintenue quelques temps encore et a continué à rayonner sous l'effet du prestige de sa brillante civilisation (cfr. les papyrus grecs de l'époque arabe; de plus le dernier poète grec de l'Égypte n'a-t-il pas été le Copte Dioscore d'Aphroditô?).

depuis l'époque

x

x

x

(1) M.A. TRIANDAPHYLLIDES, Studien zu den Lehnwörter der Mittell-griechischen Vulgärlitteratur, Thèse, Munich, 1908, Marburg, 1909.

(2) G. MEYER, Die lateinischen Lehnwörter im Neugriechischen, Neogr. Studien III, dans Sitz. Ber. d. Wiener Akad., Phil. Hist. Klasse, n° 132 (1895), III. Abhandlung, pp. 1-84.

(3) Sur le suffixe - *ίτοις* en grec moderne, DIETERICH, Balkan. Archiv, IV, pp. 112 ss.

(4) O. VON LEMM, Kleine Koptische Studien X-XX, Bull. de l'Acad. Impér. des Sciences de St Pétersbourg, Ve série, vol. XIII, 1900, pp. 45-58.

(5) Ad. GROHMANN, Griechische und lateinische Verwaltungstermini im Arabischen Aegypten, Chronique d'Égypte, XIII-XIV (1932), pp. 275-284.

C O N C L U S I O N .

Après cet examen de l'influence romaine, il est temps de chercher à conclure.

La première partie de ce travail nous a amené à constater l'unité du latin dans l'Empire. Si dans l'ensemble, le latin d'Égypte ne paraît guère se distinguer du latin parlé dans les autres régions, nous lui avons reconnu quelques particularités dues à l'influence du grec d'Égypte, et dans quelques cas à l'influence de la langue indigène. D'ailleurs ce fait est peut-être dû à la nature des documents exhumés des sables d'Égypte: des documents militaires et administratifs. Des documents privés en plus grand nombre seraient très utiles pour élucider définitivement le problème de l'influence copte. On peut espérer que les fouilles révéleront un jour de nouveaux textes qui permettront d'examiner cette question dans tous ses détails.

Pourtant le latin a intéressé les populations hellénisées de la vallée du Nil. On possède en effet un certain nombre de papyrus littéraires qui contiennent des fragments des grands écrivains classiques latins (principalement Virgile et Cicéron). C'est une preuve du bon goût de ces gens. Se figure-t-on l'effort parfois considérable qu'ils devaient s'imposer pour s'assimiler la pensée de ces auteurs. C'est aussi une preuve du prestige exercé par les lettres latines, tout au moins dès la fin du III^e siècle. On peut même aller plus loin et affirmer que le latin a été parlé en Égypte, mais il est difficile d'établir dans quelle mesure. En effet, cette langue a été enseignée, -les fragments d'exercices scolaires

(pages d'écriture ou de composition) sont là pour l'attester-; en outre des fragments de glossaires, de manuels de conversation prouvent clairement que la connaissance du latin était utile, voire nécessaire dans quelques circonstances. Malgré cela, le latin n'a jamais occupé une place privilégiée dans ce pays, car les Gréco-Egyptiens qui n'avaient jamais connu d'autre culture que la culture hellénique, étaient imbus de leur supériorité. D'ailleurs peut-on croire qu'à cette époque des différences appréciables entre la civilisation grecque et la civilisation romaine s'accusaient encore? De plus Rome pour gouverner l'Egypte, s'appuyait sur la bourgeoisie grecque et il aurait été de mauvaise politique de tracasser cette classe si chatouilleuse. Ce qui démontre bien que l'hellénisme et le romanisme, loin de se combattre, se sont soutenus mutuellement c'est que l'hellénisme reprit son influence au début de la période romaine: la fondation d'Antinoopolis par Hadrien en 130 est un signe sensible de cette situation. Un des premiers effets de la domination romaine fut donc de fortifier la position des Grecs et de l'hellénisme contre les traditions indigènes (1). Il faudra attendre le III^e siècle et l'introduction du Christianisme pour assister à la résurrection de l'esprit national égyptien. A ce moment l'hellénisme entre dans une période de décadence irrémédiable et le romanisme l'accompagne dans sa chute.

Là coexistence des deux langues produisit fatalement une pénétration réciproque (on ne peut prétendre que le grec implanté en Egypte soit demeuré intangible, soit de la part de

(1) Cfr. H. I. BELL, Hellenic Culture in Egypt, dans J.E.A., VIII (1922), pp. 147-149.

la langue indigène, soit de la part du latin introduit plus tard) et le latin laissa en grec un certain nombre de vocables, témoins de l'action qu'il exerça: le grec garda donc l'empreinte de l'influence latine dans son vocabulaire.

Dans le domaine de la vie privée, qui est pour ainsi dire la pierre de touche de l'influence romaine, on note que celle-ci s'est exercée jusqu'au III^e siècle. Des termes assez nombreux ont trait aux façons de vivre, de se nourrir, de se vêtir, à la mode de la plèbe de l'Empire; c'est donc un ensemble de mots qui semblent bien les indices d'une influence populaire. Parmi ces mots le latin a transmis des noms qu'il avait lui-même empruntés au gaulois. Il existait donc dans l'Empire romain une unité de vocabulaire qui groupait les termes du langage usuel, et cette unité implique une unité d'usages. On pourra tirer la même conclusion du fait qu'aucun terme intellectuel n'a été emprunté.

Dans les autres domaines, celui de la vie publique et celui de la vie sociale, le grec a subi l'influence de la politique romaine avec ses paroxysmes et ses crises. Car dans ce cas, le grand principe de l'emprunt, c'est l'obligation dans laquelle se trouve la langue emprunteuse de rendre avec précision les termes administratifs ou juridiques. Ces langues spéciales ne souffrent aucune obscurité, aucune indétermination du sens des mots, elles ont besoin de termes techniques qui comme tels, suivent le rythme de l'évolution historique et sont soumis aux fluctuations de l'administration au gré des réformes et des régimes successifs. C'est pourquoi, outre le II^e siècle, époque où la domination romaine était bien instaurée, les deux grands siècles de réformes administratives furent le IV^e (Dio-

clétien et Constantin) et surtout le VI^e siècle (Justinien). L'on compte en ces siècles le plus grand afflux de termes latins dans le vocabulaire grec.

Certains termes latins furent si bien adaptés par le grec qu'ils donnèrent naissance à des composés, à des dérivés et même qu'ils furent transmis par le grec à des langues orientales, le copte et l'arabe.

Le latin exerça encore son influence sur le développement du grec puisqu'il lui fournit un certain nombre de suffixes populaires qui demeurèrent très actifs et contribuèrent à la formation d'une quantité de nouveaux mots. La morphologie, cette "citadelle de la langue", n'est pas restée absolument intacte.

La syntaxe ne nous a pas paru touchée.

Quant à la forme revêtue par les transcriptions de mots latins en grec, on peut la considérer sous deux aspects:

- a) la transcription littérale du type *ματρώνα σολία*, à vrai dire les expressions de cette sorte sont rares;
- b) la transcription phonétique reposant non plus sur les signes de l'écriture, mais sur les sons. Ce mode est plus répandu et c'est aussi un témoignage précieux de la prononciation du latin à une époque donnée. Seulement si la graphie de beaucoup de mots est restée la même à travers les siècles, la prononciation a changé et certaines graphies ne sont que le résultat d'une longue tradition orthographique conservée dans les bureaux de la chancellerie. Aussi les mots les plus intéressants et les plus instructifs sont ceux dont la graphie s'écarte le plus des normes traditionnelles, et ces mots sont précisément ceux du langage courant, les termes les plus vulgaires. On

peut en conclure que ces emprunts se sont effectués par voie orale. Cependant les modifications phonétiques sont plus rares après le IV^e siècle, ce qui semble indiquer que les emprunts étrangers sont de moins en moins sentis comme tels et ils s'adaptent moins. Nous tirerons la même conclusion de l'examen des calques sémantiques et des cas d'étymologie populaire: passé le III^e siècle, c'est le mot étranger qui a la faveur. Quant aux termes techniques, ils gardent le plus souvent leur forme originale.

Certaines catégories ne sont pas représentées dans le vocabulaire d'emprunt: les sciences, les arts, les mots affectifs, etc... Cette lacune nous aide aussi à comprendre le véritable caractère de l'influence romaine. Il est faux de prétendre, on en conviendra après la lecture de ces pages, que cette influence est restée superficielle. On voit clairement que le vocabulaire latin, et avec lui, les notions qu'il représente, a pénétré dans les milieux hellénisés de l'Égypte, mais il n'a pu pénétrer plus profondément d'une façon appréciable; il n'a pu toucher les masses populaires indigènes. En fait, l'influence romaine n'a pas été le privilège d'une majorité numérique, mais le groupe romain tout restreint qu'il était, a été capable de lancer la mode et d'être suivi. Il a été dominant puisque les Romains étaient l'aristocratie gouvernante. Le III^e siècle constitue précisément un tournant dans l'histoire des emprunts effectués par le grec au latin. Dès cette époque, on assiste à la ruine lente mais définitive de l'élément bourgeois hellénisé sur lequel l'Empire romain appuyait sa domination; d'autre part, la population de la campagne, tenue à l'écart de toute vie politique avait gardé une sorte

de ressentiment et de mépris à l'égard du nouvel occupant: pour satisfaire ses aspirations les plus intimes, elle accepta avec joie la prédication de l'Évangile et se sépara définitivement de la civilisation païenne gréco-latine comme plus tard, dans l'Empire chrétien, la masse indigène manifesta encore son esprit de résistance en adoptant l'hérésie monophysite.

Par quelle voie ont passé ces emprunts? Nous avons dit plus haut le rôle joué par les Égyptiens à l'étranger. Ce sont donc les émigrés qui ont favorisé l'introduction des termes latins et pour expliquer leur fréquence dans certaines régions d'Égypte, nous aurons recours à une comparaison que la configuration géographique du pays nous inspire. De même que le Nil dépose ses alluvions dans le Delta, où le cours lent du fleuve et les inondations sont propices à la sédimentation, ainsi le flot du vocabulaire latin a formé ses dépôts aux endroits où les rapports humains étaient les plus actifs, c'est-à-dire principalement à Oxyrhynque la brillante et dans le Fayoum. On sait aussi que dans ces deux centres les vétérans s'installaient de préférence; on ne saurait donc trop insister sur l'importance de l'armée en tant que facteur de romanisation.

Bref, la langue grecque d'Égypte enrichie de mots latins constituait une langue propre à faciliter les relations administratives, commerciales, mais non à développer l'échange et la propagation des idées. Toutefois, malgré la présence de termes latins relativement nombreux, la plus grande partie du vocabulaire appartient toujours au fonds grec et le grec d'Égypte a été influencé par un apport latin qu'il ne faut ni minimiser ni exagérer.

TABLE DES MATIERES.

Préface	I
Bibliographie	II
Première partie	
Introduction	1
Chapitre I - Les sources	3
Chapitre II - Modifications phonétiques	21
Voyelles	21
Diphthongues	37
Syncope	42
Prosthèse	44
Consonnes non finales	45
Aspiration	59
Consonnes géminées et simplification des consonnes doubles	60
Groupes de consonnes	66
Consonnes finales	72
Groupes de consonnes finales	74
Assimilation et recomposition	75
Assibilation	76
Dissimilation	78
Métathèse	80
Chapitre III - Morphologie	83
Le nom	83
Conjugaisons	92
Noms de nombre	96
Adverbes	96
Dérivation	97
Chapitre IV - Syntaxe	100
Confusions entre les cas	100
Emploi des cas	102
Prépositions	103
Suppression des prépositions	105
Le verbe	106
Pronoms	108
Confusions entre les personnes	108
Chapitre V - Vocabulaire	109
Résumé de la première partie	120

Deuxième partie	
Introduction - Les emprunts	123
Chapitre I - Les Romains en Egypte	136
Chapitre II - Portée de l'influence romaine en Egypte	149
Activité de l'Etat	151
Vie sociale	182
Vie privée	193
Le calque linguistique	203
Chapitre III - Transcription grecque des mots latins	217
Voyelles	217
Diphthongues	228
Semi-voyelles	229
Syncope	230
Prosthèse	231
Epenthèse	232
Consonnes	232
Groupes de consonnes	240
Gémination des consonnes simples et simplification des consonnes doubles	244
Métathèse	245
Chapitre IV - Morphologie	246
Déclinaisons	246
Composition et dérivation	256
Etymologie populaire	263
Conclusion	267
Table des matières	273
